Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12409 – 4 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Laurens   – JEUDI 20 DÉCEMBRE 1984

Procès au Vietnam

L'ère des procès, inaugurée dans l'ancienne Saigon par les lourdes condamnations – dont cinq à mort – frappant vingt et une personnes accusées de trahison et d'espionnage, est la dernière manifestation d'un très sensible durcissement du régime vietnamien.

En dépit du silence épais qui entoure dans le pays l'action de la police, on savait, par exemple, que des personnalités religieuses, bouddhistes et catholiques, avaient été inquiétées ces derniers temps. On apprend aujourd'hui que plusieurs dizaines d'entre elles vont être traduites en jugement.

Le tribunal d'Ho-Chi-Minh-Ville a mis en cause les Etats-Unis, la Chine, la Thaïlande, en affirmant que ces pays avaient encouragé les accusés dans leurs tentatives de sabotage. On veut bien admettre que Pékin – qui maintient sa pression militaire à la frontière – ne nourrit aucune sollicitude à l'égard de Hanoï. Mais qui croira que les « contre-révolutionnaires » que l'on prétend juger ont tous agi pour le compte de l'étranger ?

L'espionnite qui sévit actuellement au Vietnam apparaît avant tout comme la conséquence de la grave détérioration de la situation intérieure d'un pays qui, près de dix ans après la fin de la guerre d'Indochine, n'est pas encore parvenu à s'engager sur la voie d'un développement relativement harmonieux.

Depuis longtemps, les responsables vietnamiens eux-mêmes répètent que leur principal combat est livré non au Cambodge, non sur la frontière chinoise, mais sur le « front intérieur ». Tant la Chine que les Etats-Unis, expliquent-ils, s'appliquent à « étrangler » le Vietnam, lui infligeant ainsi un handicap que l'aide soviétique n'a nullement permis de surmonter.

Ce raisonnement est incomplet, car si le Vietnam se trouve actuellement isolé et engagé encore dans une économie de guerre, c'est d'abord en raison du maintien de son occupation du Cambodge – dont le gouvernement de Hanoï porte la responsabilité. Economie de guerre signifie pénurie, laquelle engendre inévitablement marché noir et corruption, singulièrement sous un régime qui n'est assuré d'un véritable soutien moral ni dans une large partie de sa jeunesse ni chez certains de ses cadres régionaux ou locaux.

Aussi bien quelques-uns des procès prévus porteront-ils précisément sur des affaires de corruption et de délits économiques. Ainsi se dessine un climat trouble, propice sans doute aux agissements souterrains et clandestins.

Mais l'assimilation ne peut être admise entre de tels faits, relevant du droit commun pour certains d'entre eux au moins, et le genre de « crimes contre-révolutionnaires » que dénoncent les autorités de Hanoï et qui semblent bien relever du délit d'opinion, voire du simple exercice de la liberté religieuse.

Le Vietnam en guerre pour sa libération a bénéficié autrefois d'un immense capital de sympathie à travers le monde, y compris chez ceux contre lesquels il luttait. Ce capital est aujourd'hui plus qu'entamé. Il sera entièrement dissipé si le régime, en proie à ses propres contradictions, ne trouve comme réponse à ses difficultés réelles que la répression policière et l'exécution d'accusés reconnus coupables à l'issue de procès-spectacles.

(Lire nos informations page 5.)

Nouvelles menaces sur le marché pétrolier mondial

Réunie à Genève l'OPEP est tentée de rompre la discipline des tarifs

De notre envoyée spéciale

Genève. – Une grande amertume régnait à Genève, mercredi 19 décembre, à l'ouverture de la conférence ordinaire de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Amertume mêlée d'une inquiétude croissant à mesure que l'idée d'une guerre des prix du pétrole fait son chemin parmi les producteurs.

Les treize pays membres, profondément traumatisés par l'échec de la stratégie de riposte mise en place lors de la conférence extraordinaire d'octobre dernier et par la perte de crédibilité qui s'ensuit, semblent en effet de plus en plus las d'assurer seuls la défense des prix mondiaux pour l'unique profit des pays qui se refusent à toute discipline.

« L'OPEP ne pourra pas continuer toujours à supporter seule le fardeau des pressions du marché », a déclaré le mardi 18 décembre M. Al Oteiba, ministre des Emirats arabes unis, dénonçant l'*« attitude irresponsable »* des producteurs non membres de l'organisation, qui, depuis douze mois, alors que le marché multipliait les signes de faiblesse, ont augmenté leur production d'un million de barils par jour (1) – contrairement à l'OPEP dont la production n'a quasiment pas bougé en 1984 – et qui prévoient d'accroître à nouveau leur rythme d'extraction de 600000 barils/jour au cours des douze prochains mois.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 27.)

(1) 1 million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

Crise politique au Pays basque espagnol

La démission du président du gouvernement régional illustre les divisions des nationalistes

De notre correspondant

Madrid. – Lassé des controverses de plus en plus sérieuses qui l'opposaient à la direction de sa propre formation, le Parti nationaliste basque (PNV), M. Carlos Garaikoetxea, a présenté, dans la nuit du 18 au 19 décembre, sa démission de président du gouvernement régional basque, un poste qu'il occupait depuis le rétablissement de l'autonomie dans cette région en avril 1980. Cette décision, qualifiée d'*« irrévocable »*, risque de *« déstabiliser »* encore davantage une région déjà gravement affectée par la violence de l'ETA et par une crise industrielle sans précédent.

Les désaccords entre l'Euskadi Buru Batzar, le principal organe de direction du PNV et le *lendakari* (titre du président de l'exécutif basque) portaient en dernière instance sur la distribution du pouvoir entre le parti et le gouvernement régional.

En faisant en 1980 de M. Garaikoetxea son candidat au poste de *lendakari*, la direction du PNV l'avait choisi pour sa qualité de Navarrais – il symbolisait ainsi la revendication du nationalisme basque sur cette région, – mais aussi parce qu'il semblait devoir se conformer sans problème aux orientations dictées par l'Euskadi Buru Batzar.

M. Garaikoetxea avait toutefois rapidement montré qu'il n'entendait pas n'être qu'un instrument docile. Le conflit avait éclaté publiquement en décembre 1983, à la veille des secondes élections régionales.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 3.)

Le PC vote contre le budget

Une confirmation de la rupture de la majorité

Les députés communistes ont voté, mercredi matin 19 décembre, contre le projet de budget pour 1985, examiné en deuxième lecture par l'Assemblée nationale dans la nuit de mardi à mercredi. En joignant ses voix à celles du RPR et de l'UDF, le PCF a voulu exprimer son rejet d'une politique qui, selon lui, avantage les détenteurs de capitaux au détriment des salariés et ne peut avoir d'autre résultat que la victoire de l'opposition aux élections législatives de 1986.

Le vote des députés communistes est la conséquence logique du refus du PCF de participer au gouvernement de M. Laurent Fabius, en juillet dernier, et de sa rupture, confirmée en septembre, avec la majorité qui soutient le pouvoir au Parlement. L'attitude des communistes vise à mettre en lumière, aux yeux des électeurs de gauche, ce que M. Charles Fiterman a appelé, mercredi matin, l'*« échec »* du Parti socialiste.

(Lire nos informations page 10.)

L'AVENIR DU TIERS-MONDE

Prospecter les gisements d'épargne

par PIERRE DROUIN

Quel est, depuis une génération, le plus grave échec de la coopération internationale ? Sans conteste l'aide aux pays en développement. Des milliers de rapports ont été écrits, sous le timbre d'organisations mondiales ou de gouvernements, d'Instituts ou de groupements spécialisés, des experts ont rempli des bibliothèques, des promesses ont été lancées sur le montant de l'assistance des pays riches par rapport à leur produit intérieur brut, quelques pas ont été faits sur la voie d'un nouvel ordre international à travers l'ébauche d'un dialogue Nord-Sud. « Paroles, paroles, paroles », paperasses, marée de bonne conscience...

Au bout : la famine dans l'Afrique sahélienne, la dette pyramidale de certains pays d'Amérique latine. Seuls commencent à s'en sortir ceux (d'Asie du Sud-Est notamment) qui ont cherché dans leurs propres fonds et dans l'ardeur au travail le bout du tunnel. Le pétrole lui-même a cessé d'être un pactole. Mais n'y a-t-il pas d'autres gisements à exploiter qui n'ont plus rien à voir avec les matières premières ou énergétiques ?

C'est ce que pensent un nombre de plus en plus important d'observateurs du phénomène de développement. Pour eux, la prospective de l'épargne des particuliers dans les pays du tiers-monde, sa collecte, sa canalisation dans des circuits mieux adaptés, pour des objectifs plus précis, plus proches des utilisateurs, seraient aujourd'hui l'une des sources les plus saines de l'accumulation du capital, qui, comme chacun sait, est le réservoir de toute croissance.

N'y a-t-il pas quelque provocation à parler d'épargne dans les pays pauvres ? Ce n'est pas ce qu'ont pensé les cent quarante participants d'un colloque qui vient de se tenir à Yaoundé où figuraient des représentants de trente-cinq pays dont 80 % appartenaient au tiers-monde.

(Lire la suite page 28.)

DANS CE NUMÉRO

– **Les élections dans l'enseignement :** la percée de FO
Lire page 11 l'article de SERGE BOLLOCH

– **Le budget de Paris :** faible augmentation des impôts, relèvement du prix de l'eau
Lire page 30 l'article de MARC AMBROISE-RENDU

– **Le rapport de l'UNICEF :** on peut sauver des millions d'enfants
Lire page 11 l'article de CHRISTIANE CHOMBEAU

– **« Le Monde des arts et des spectacles » :** une sélection pour les fêtes
Pages 15 à 17

Le pouvoir et les médias

M. Gérard Unger remplace M. Bernard Miyet à la tête de la SOFIRAD

Le conseil des ministres devait nommer, ce mercredi 19 *décembre*, M. Gérard Unger, directeur général adjoint de *Radio-Monte-Carlo* (RMC), à la présidence de la Société financière de radiodiffusion, la SOFIRAD. M. Bernard Miyet, PDG depuis le 3 août 1983 (*après avoir été* directeur du cabinet de M. Georges Filioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication), a présenté sa démission au premier ministre ce mercredi.

Le retrait de M. Miyet, que n'a pu empêcher le secrétaire d'État, est le résultat d'un désaccord entre l'Élysée et le président de la SOFIRAD sur la conception de son rôle.

Ce holding d'État contrôle notamment, directement ou par ses filiales, Europe 1, RMC, Sud-Radio et diverses stations de la Méditerranée, d'Afrique, des Caraïbes... Prenant la succession de M. Michel Caste, M. Bernard Miyet s'est efforcé de redresser l'exploitation déficitaire de la SOFIRAD : 5,7 millions de francs en 1982, 11 millions de francs en 1983. L'année 1984 devrait être *excédentaire* de 2 à 3 millions de francs.

La société a pratiqué une politique d'économie sur son budget propre. Sans tapage excessif, M. Miyet a d'autre part su, notamment, remettre sur les rails deux des points faibles de la SOFIRAD : Télé-Monte-Carlo, en étendant sa zone d'influence sur Marseille, et Sud-Radio.

Haut fonctionnaire, mais aussi militant de base du PS, M. Miyet a de son rôle une idée purement gestionnaire, alors que le pouvoir (quel qu'il soit) a toujours considéré la SOFIRAD comme l'un de ses bras séculiers dans l'audiovisuel.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Dirigeant

On avait pris l'habitude de les considérer tous, à les voir alignés au balcon de la place Rouge, comme des vieillards cacochymes en instance d'hospitalisation.

Ces dirigeants soviétiques, avec leurs lourds manteaux, avec leurs chapeaux « rétro » sous lesquels germaient de sinistres projets, paraissaient inhumains.

Et voici que M. Gorbatchev débarque à Londres. L'Occident écarquille les yeux. On juge l'homme fringant, par contraste. On va jusqu'à parler du charme de son épouse. Un homme comme les autres? Enfin, presque.

BRUNO FRAPPAT.

commentaires

Le Monde

Tout est spectacle

« L'ÉTAT-SPECTACLE » joue à guichets fermés. Il y a sept ans, dans un livre portant ce titre, M. Roger-Gérard Schwartzenberg dénonçait une dérive de la démocratie, une perversion du débat politique. Il écrivait : *« La politique, autrefois, c'étaient des idées. La politique, aujourd'hui, ce sont des personnes. Ou plutôt des personnages. »*

Ce qui s'est passé depuis sept ans sur la scène — oui, la scène — politique a confirmé le diagnostic. Il y avait l'art d'utiliser les ondes. Mendès France, de Gaulle y excellèrent. Tous les autres s'engouffrèrent dans la brèche et travaillèrent leur image médiatique avec parfois plus de soin que leur programme politique. Dérive peut-être, évolution en tout cas contre laquelle il paraissait vain de s'insurger, sauf à les interdire tous d'antenne et à les contraindre à parler dans le quasi huis clos d'une Assemblée déserte...

Il y eut, ensuite, une annexion de la politique par les *gens du spectacle.* On vit Coluche candidat à la candidature en 1981. Yves Montand monta au créneau pour dire son fait à la gauche, jouer le procureur et le diseur de bonne conscience. Il y eut Alain Delon, qui passa de la rubrique cinéma à celle de la politique, colonne de droite, voire d'extrême droite.

DES comédiens jouant à la politique, des imitateurs jouaient la politique. Pierre Douglas, Patrick Sébastien et Thierry Le Luron représentèrent le débat politique avec ses personnages plus vrais que nature, ses premiers rôles typés et ses morceaux de bravoure.

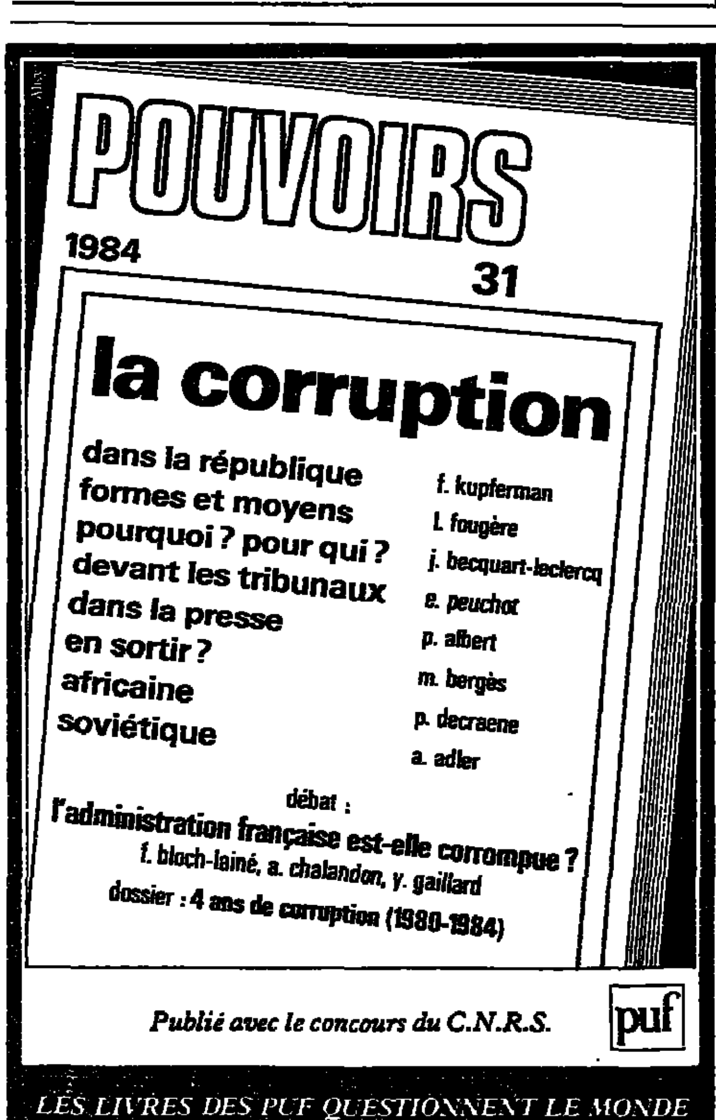
Restait à franchir la dernière étape de cette confusion des genres : la transformation des hommes politiques eux-mêmes en histrions. C'est fait. Tous les dimanches matin, par exemple, à l'émission de France-Inter « L'oreille en coin », les dirigeants des partis viennent, face au public, jouer les saltimbanques. On leur demande d'amuser, de plaire ou d'émouvoir. Et la France de se tordre à leurs bons mots, à leurs piquantes répliques ! Comment y échapper ? M. Chirac lui-même, à l'occasion de son récent anniversaire, est allé acclamer Le Luron. La confusion fut telle qu'on ne sut plus qui, du maire de Paris ou de son imitateur, faisait de la politique ou amusait le peuple...

LE « bêbête show » de Collaro amuse la France. Catherine Nay vient à la télévision présenter sur scène son dernier livre à l'émission de Sacha Distel comme le ferait Sheila pour sa dernière chanson. A l'émission de Michel Drucker une foule du Nord reprend en chœur *« L'emmerdant, c'est la rose »*. Tout est politique, disait-on. Tout est spectacle, désormais.

Jusqu'au chef de l'Etat qui, présentant sa politique extérieure à la télévision, demande qu'on attende *« la fin du film »* pour la juger. Et voici le sommet : un sondage du *Parisien libéré* sur les Français et le rire. A la question *« Parmi les hommes politiques, quels sont ceux qui vous font le plus rire ? »* 50 % répondent : Georges Marchais, vedette incontestée du hit-parade de la politico-gaudriole. Viennent ensuite MM. Defferre (17 %), Barre et Le Pen (9 %), Chirac (7 %), Giscard d'Estaing (6 %), Mauroy (5 %). Patrick Sébastien commente : *« Je me marre parce que Marchais a fait un meilleur score que le mien (42 %). »*

AU cours de son « Heure de vérité », M. Rocard avait lancé : *« La politique n'est pas un spectacle »*. Répliquant à l'offre de face à face de M. Fabius, M. Barre a déclaré : *« La France n'a pas besoin de spectacles, télévisés ou non. »* En voilà au moins qui sont d'accord pour dire que la politique n'est pas une farce. A ces deux-là qui sont... dans leur rôle — un rien archaïque — on a envie de crier : « Bravo ! ».

BRUNO FRAPPAT.



INVITÉ

Les trois erreurs du PCF

Le Parti communiste décline en France parce qu'il s'est trompé sur la croissance, sur l'Union soviétique et sur le tiers-monde

par ROGER GARAUDY (*)

LE prochain congrès du Parti communiste français peut marquer un effacement définitif de ce parti dans la politique française, en le marginalisant comme groupuscule, s'il poursuit sa dérive mortelle. Qui recueillerait, après le désespoir, l'héritage d'une classe ouvrière désorientée par des dirigeants aveugles et par des démagogues pilleurs d'épaves ? Qui a recueilli l'héritage du Parti communiste allemand après que les erreurs de ses dirigeants eurent facilité sa destruction ? L'année terrible de 1933, avec l'arrivée au pouvoir de *Hitler, largement plébiscité par le* vote de son peuple, apporte réponse à cette question. Si l'on prend la véritable mesure de l'événement, nous sommes tous concernés. Tout notre peuple. Et son avenir.

Le problème n'est nullement réglé, même pas soulevé, par le mauvais roman policier des notes de Kanapa. Ce n'est pas un faux. Ce n'est pas une révélation. C'est une banalité. Rien de nouveau n'en sort. Un éditeur expert en relations publiques a su orchestrer cette opération, même pas politique, publicitaire.

Le problème ne peut pas être résolu seulement en changeant les « méthodes ». D'Althusser en Juquin, l'on reprend la même rengaine : « Remettre en cause le centralisme démocratique. » Le vrai débat ne porte pas sur les méthodes mais sur les fins, sur le fondement théorique d'une politique. Un parti conservateur peut se passer de théorie et de sujet : l'« empirisme organisateur » suffit pour maintenir des intérêts et un passé. L'opposition n'a pas d'autre « projet » que de revenir au pouvoir. Un parti novateur ne peut vivre sans une vue claire du mouvement de l'histoire, et un projet d'avenir exaltant.

Un renouveau véritable exige de tout repenser : l'analyse du mouvement historique réel, l'écoute des masses et de leurs aspirations, la méthode de pensée, d'organisation et d'action, le projet global d'avenir et de culture.

La chute du parti ne date pas de son échec aux européennes, en 1984, mais de 1968. L'on peut en dater l'origine avec précision. Tout comme on peut dater le point de départ de la crise économique mondiale : la panique de la Bourse de New-York, en octobre 1929. Le Parti communiste français est tombé sur les bas-côtés de l'histoire, le 3 mai 1968, avec l'article de Georges Marchais dans *l'Humanité* « De faux révolutionnaires à démasquer ». Ce jour-là, le parti n'a pas perçu ce qui, sous forme chaotique, commençait à émerger. Jusque-là, les grandes convulsions sociales naissaient à des moments de crise. En 1968, le système se portait bien : taux de croissance satisfaisant, pas de chômage, peu d'inflation. C'est alors que, pendant deux mois, se manifeste *la plus forte explosion de notre histoire* : des millions de salariés en grève, toutes les universités en bouillonnement.

Dans la confusion, c'est vrai, naissait une conscience nouvelle : le système est plus dangereux, pour l'écrasement de l'homme et son aliénation, par ses succès que par ses ratés. Etre révolutionnaire, jusque-là, c'était faire la théorie des crises, et montrer comment libérer la production des entraves des rapports sociaux anciens. Marx l'avait fait admirablement, un siècle plus tôt. Etre révolutionnaire, désormais, c'est-à-dire, selon la méthode de Marx : dégager les contradictions spécifiques d'une époque, et, à partir de là, élaborer le projet capable de les surmonter, c'est, en cette fin du vingtième siècle, *découvrir une alternative au modèle occidental de croissance* qui a conduit le monde à l'impasse.

L'occasion manquée

Cette mutation fondamentale, le parti ne la voit pas et la refuse : il n'y voit que gesticulation anarchique. Et, pendant deux mois, il n'aura de cesse de rétablir le « cours *normal* » des choses au lieu de se sentir sommé par l'événement de découvrir un nouveau modèle de croissance et un nouveau modèle de culture. Au comité central de Nanterre, le 8 juillet 1968, analysant cette mutation et cette occasion manquée de l'histoire, j'ai dit à Marchais : *« Tu seras le fossoyeur de notre parti. »*

La décadence du Parti communiste français est due à trois erreurs théoriques fondamentales qui l'ont empêché de percevoir le réel et d'apporter des réponses nouvelles à des problèmes nouveaux :

1. Marx avait élaboré, dans *le Capital*, une théorie de la croissance. Il avait établi un rapport algébrique entre la production des moyens de production et celle des produits de consommation pour assurer une croissance optimale. (C'est, selon le manuel de Samuelson, Prix Nobel d'économie, la seule théorie de la croissance qui reste valable après un siècle.) Marx avait fait ainsi une théorie descriptive du développement du capitalisme anglais au milieu au vingtième siècle. Les dirigeants et les « théoriciens » soviétiques, et ceux des partis communistes qui les ont imités, en ont fait une théorie normative du développement du socialisme au vingtième siècle. C'était intégrer le socialisme au modèle occidental, capitaliste, de croissance, qui consiste à produire, de plus en plus et de plus en plus vite, n'importe quoi, utile, inutile, nuisible, ou même mortel.

Dans la pratique politique cela s'est traduit, pour le Parti communiste français, par l'impuissance de sa direction à voir, par exemple, que le nucléaire et l'armement étaient les deux mamelles du chômage, pour une raison simple : ce sont les branches *qui exigent les plus forts* investissements par emploi créé. La direction du parti s'est ralliée à un programme nucléaire démentiel et au mythe de la « dissuasion ». La direction du parti a partagé toutes les illusions sur Concorde, et elle n'a pas vu venir la crise de l'automobile (pas plus que celle de la sidérurgie), alors que la saturation du parc était aisément prévisible. Elle mène aujourd'hui une campagne sur l'emploi à maintenir sans rien changer, au lieu de faire l'effort d'imagination pour définir un plan de reconversion nécessaire pour créer des emplois productifs dans la perspective d'un autre modèle de croissance.

2. La deuxième erreur théorique mortelle découle de la première. Elle consiste à maintenir la fiction selon laquelle l'Union soviétique serait un pays « socialiste » dont le bilan serait « globalement positif ». Il est contradictoire de reconnaître à chaque instant les monstruosités de ce régime et de continuer à l'appeler « socialiste ». Quelle image donne-t-on ainsi du socialisme au peuple français ? A quoi sert-il, par exemple, de réprouver un jour l'invasion de la Tchécoslovaquie pour se taire dès le lendemain, et ne pas rechercher, dans la logique même d'un système, et non pas dans une « erreur » des hommes, la source de chaque crime ?

L'Union soviétique est un cas particulier ; les problèmes de la construction du socialisme y ont toujours interféré avec ceux de la lutte contre le sous-développement antérieur. Le socialisme ne pouvait y être ce que concevait Marx : le dépassement des contradictions d'un capitalisme parvenu à son plein épanouissement, et qui pouvait donc être pacifique. Lénine, dans une situation différente de celle envisagée par Marx, a inversé le schéma, et fait une révolution volontariste, au nom d'un prolétariat qui existait à peine (3 % de la population active en 1917). L'« eurocommunisme », c'était la prise de conscience que la situation en Europe occidentale était plus proche de celle de Marx que de celle de Lénine. Berlinguer et le parti italien en ont seuls tiré toutes les conséquences. Ce parti n'a cessé de grandir. Au Portugal, Alvaro Cunhal a condamné l'eurocommunisme, et maintenu, contre vents et marées, le mythe de l'infaillibilité de l'Union soviétique. Son parti ne régresse pas.

Le Parti communiste français a oscillé entre les deux attitudes : il a perdu sur les deux tableaux.

3. La troisième erreur théorique, c'est l'absence d'une vision planétaire. Si les élections européennes ont été le révélateur, c'est que, sur ce problème, toutes les contradictions apparaissent sous un fort grossissement. Que signifie cette participation à l'« Europe » lorsque on reprend les slogans chauvins : « Achetez français », et qu'on s'oppose à l'entrée de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce, dans l'Europe, comme si c'était une catastrophe pour la classe ouvrière, dont on se prétend le défenseur, si les tomates, les artichauts, le vin, le beurre ou la viande coûtaient moins ? L'on préfère *courtiser une clientèle électorale* paysanne, là encore sans lui apporter les vrais remèdes, avec les inéluctables reconversions qu'ils impliquent. Et, surtout, la participation à l'Europe, c'est la participation aux crimes de l'Occident, avec ses frigorifiques regorgeant de viande et de beurre quand les deux tiers du monde meurent de faim. L'avenir de la France n'est ni atlantique, ni soviétique, ni européen. La tâche essentielle, planétaire, pour une paix que l'on prétend défendre, c'est de briser la logique suicidaire des deux blocs. L'Europe seule n'est pas capable d'accomplir cette tâche : elle ne peut constituer une troisième puissance qu'avec le tiers-monde, en changeant ses rapports avec lui.

Telles sont les trois erreurs théoriques qui ont conduit au désastre. La première a fait le lit du patronat et de la réaction, dont la croissance aveugle est l'affaire (dans tous les sens du mot). La seconde a fait le lit du Parti socialiste, qui ne portait pas le boulet soviétique. La troisième a fait le lit de l'extrême droite, insurpassable sur le plan du nationalisme et du racisme.

Un nouvel ordre culturel

Le problème de la décadence du Parti communiste français est celui de la décadence de l'ensemble de notre société. La résurrection du socialisme, en France, exige une mutation radicale.

Et d'abord dans les trois domaines que nous avons définis :

— Création d'un nouveau modèle de croissance, mais croissance ordonnée à des fins humaines : croissance de l'homme, et non des profits et de la puissance ;

— Création d'un nouveau modèle de socialisme et de démocratie, non plus fondé sur une conception faussement « humaniste » de la « suffisance » de l'homme, mais conscient qu'il n'y a pas de rupture sans ouverture de l'homme à ce qui le dépasse, conscient, en un mot, qu'il est contradictoire de séparer le socialisme de la foi ;

— Conscience de l'unité du monde. Aucun problème, aujourd'hui, ne peut être résolu à l'échelle de la nation : ni les problèmes de l'économie ni les problèmes de la paix (cette « paix » que la polarisation autour de deux blocs condamne à n'être qu'un « équilibre de la terreur »). Le problème de la *« défense »* d'une nation est un faux problème : il s'agit de la survie de l'humanité. Moins encore ne peuvent être résolus à cette échelle les problèmes de la culture, dans l'ignorance quasi totale des sagesses de ces trois mondes qu'on appelle *« le tiers-monde »*.

Un nouvel ordre économique et politique mondial exige d'abord un nouvel ordre culturel mondial. Le marxisme s'étiole pour n'être qu'européen. Comme le christianisme. La politique extérieure ne peut être pensée qu'à cette échelle planétaire. Le Parti communiste français n'est pas seul à l'avoir oublié. Puisons, dans les réflexions sur les raisons d'un naufrage, la conscience des vrais problèmes, *qui ne sont pas* ceux d'un parti mais d'un peuple et d'un monde. Nous nous perdrons tous ensemble ou nous nous sauverons tous ensemble.

(*) Ancien membre du bureau politique du PCF.

COURRIER

Réponse à Jean Laloy

Le lecteur de Jean Laloy (« le Monde des livres » du 7 décembre) concevra de mon travail (1) une idée trop peu flatteuse pour que je ne le supplie pas, à défaut de lire mon livre, de prendre en considération les brefs éléments d'appréciation suivants :

1) L'assurance privée donnée le 27 octobre 1962 par Robert Kennedy à Dobrynine que les fusées américaines de Turquie et d'Italie seraient retirées peu de temps après la fin de la crise est, aux yeux de Jean Laloy, *sans portée véritable.* Mais Dean Rusk, McNamara, George Ball, Gillpatric, Sorensen, Mc George Bundy, tous à l'époque membres du comité de crise du président Kennedy, ne sont pas de cet avis. Dans leur témoignage à *Time Magazine* (2), ils la mettent sur le même plan exactement que l'assurance publique relative à la non invasion de Cuba, et ils ajoutent : *« Bien que pour des raisons différentes ni l'assurance publique ni l'assurance privée ne soient devenues des engagements formels du gouvernement américain, la validité des deux fut démontrée par nos actes ultérieurs. »*

2) Connue depuis longtemps, la conversation du 27 octobre ? Oui, mais d'abord gardée secrète et tenue telle pendant sept ans. Elle ne pouvait donc sauver la face de Khrouchtchev et, du reste, elle ne l'a pas sauvée. Mais si sa teneur avait été connue, Khrouchtchev aurait-il fait figure de vaincu ? C'est toute la question. Il me semble que le secret voulu et imposé par les Américains met au moins sur le chemin de la réponse.

3) Khrouchtchev, plus apparenté à Tarass Boulba qu'à M. de Talleyrand ? Possible, mais voici le portrait qu'en brosse M. Couve de Murville : *« Pittoresque, animé, imprévisible, pétillant de verve, d'astuce, d'esprit de répartie, ensemble autoritaire et bon enfant, il frappait par sa connaissance des affaires et souvent par la largeur de ses vues* (3) ». Au demeurant, je ne crois pas de bonne méthode en histoire de partir d'idées préconçues.

Quant aux mérites ou démérites de la « détente », ce serait un trop long débat. Il est difficile, j'en conviens avec Jean Laloy, de résister aux manichéens sans devenir manichéen soi-même. Mais la première condition, à mon humble avis, c'est de voir les choses comme elles sont et non comme on voudrait qu'elles soient.

GABRIEL ROBIN.

(1) *La Crise de Cuba (octobre 1962), du mythe à l'histoire.* Ed. IFRI-Economica.

(2) *Time Magazine*, 27 septembre 1982.

(3) M. Couve de Murville. *Une politique étrangère*. Paris, Plon 1971, page 178.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

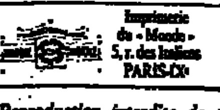
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Le Monde

étranger

EUROPE

Irlande du Nord

LA PRATIQUE DES « SUPER-MOUCHARDS » EN ÉCHEC

Un tribunal de Belfast récuse la déposition d'un « repenti » de l'IRA provisoire

De notre correspondant

Londres. – C'était l'un des procès les plus importants de l'histoire judiciaire nord-irlandaise, et il se termine par un échec retentissant. Vingt-six « terroristes », membres de l'IRA provisoire ou de l'INLA (Armée de libération d'Irlande du Nord), ont quitté libres le tribunal de *Belfast le 18 décembre, le témoignage* de l'informateur sur lequel reposait toute l'accusation ayant été totalement rejeté.

La nouvelle fait grand bruit, tant en Irlande qu'en Grande-Bretagne, car elle signifie la faillite *d'un système, celui du* recours aux « super-mouchards » *(supergrass)*, indicateurs infiltrés dans les réseaux activistes ou militants « repentis » ou « retournés » par la police. Ce procès-fleuve a duré huit mois. *Quarante et une personnes ont* comparu, inculpées pour la plupart de complicités dans divers attentats. Elles étaient poursuivies sur la foi d'informations fournies par un ancien membre de l'IRA provisoire, Raymond Gil*mour, qui, en quatre ans,* aura permis l'arrestation de près de soixante-dix « suspects ».

La tête de Raymond Gilmour avait été mise à prix par l'organisation clandestine, et celle-ci, pour tenter de le « neutraliser », avait enlevé son père avant de le relâcher après dix mois de captivité. Même sa femme avait essayé d'obtenir sa rétractation. Raymond Gilmour, protégé par la police, a tenu bon et a déposé devant le tribunal. Mais lord *Lowry, principal magistrat* d'Irlande du Nord, a récusé son témoignage en termes particulièrement sévères, puisqu'il a déclaré que ses allégations *« n'étaient absolument pas dignes de foi »* et il lui a reproché de *« mentir » plus souvent qu'à son tour*. Trente-cinq des accusés ont été acquittés, et vingt-six d'entre eux ont été libérés sur-le-champ. Les neuf autres restent détenus pour d'autres poursuites.

C'est à partir de 1980 que la police d'Irlande du Nord, le Royal Ulster Constabulary (RUC), a mis au point le système des « super-mouchards » et, grâce à celui-ci, plusieurs centaines de suspects ont été arrêtés au cours de la seule année 1982. Un coup sévère a ainsi été porté aux organisations terroristes. Mais, en Irlande comme en Grande-*Bretagne, ce procédé a été* dénoncé de toutes parts. On a soupçonné le RUC d'utiliser le chantage ou d'importantes sommes d'argent pour obtenir les services de délateurs.

Le RUC a démenti, tout en *reconnaissant cependant que* certains informateurs se voyaient offrir l'immunité et, bien sûr, une protection vigilante, voire les moyens de s'installer à l'étranger après leurs dépositions. En 1983, la controverse s'est *aggravée, d'autant plus que le* système a commencé à montrer des défaillances. Un nombre de plus en plus grand de mouchards se sont rétractés et, voici un an, six membres de l'IRA avaient déjà dû être libérés à la fin de leur procès. *Même le pasteur* Paisley, leader unioniste extrémiste, s'est joint à la critique en déclarant que la protection accordée par le RUC à des *« criminels »* était, *quelles qu'en* soient les raisons, une *« compromission inacceptable »*.

Le procès qui vient de s'achever *risque de sonner définitivement* le glas de la tactique adoptée par la police. Qu'on le veuille ou non, cet acquittement et la « condamnation » de l'accusation par le tribunal sont un succès pour l'IRA provisoire, qui *s'est réorganisée* depuis 1982, parvenant à réduire considérablement les velléités de défection, et qui a redoublé d'activité ces derniers mois. C'est un dur revers pour la justice et la police en Irlande du Nord. Cela entame *davantage le peu de confiance* que pouvait avoir la population des deux communautés dans ces institutions. A ce propos, il convient de rappeler que les tribunaux d'Irlande du Nord comme celui qui vient de prononcer l'acquittement fonctionnent selon un régime d'exception dans les affaires de terrorisme, puisqu'ils ne sont composés, depuis 1973, que d'un magistrat. *Il n'y a plus de jury, car l'on* craint que des pressions puissent *être exercées sur les jurés.*

FRANCIS CORNU.

RFA

LA REPRISE DU DIALOGUE EST-OUEST

M. Genscher plaide à Prague pour un renforcement des contacts entre pays européens

Correspondance

Bonn. – Après les déboires essuyés cette année par Bonn dans ses tentatives de renouer un dialogue direct avec les capitales est-européennes, M. Hans Dietrich Genscher, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a entrepris, *mardi 18* décembre, une visite officielle à Prague.

Le séjour de M. Genscher en Tchécoslovaquie s'inscrit dans les efforts du gouvernement allemand pour tenter de convaincre les capitales est-européennes de la nécessité *d'accompagner* la reprise du dialogue entre Moscou et Washington par un renforcement des contacts entre pays européens. M. Genscher – qui doit se rendre prochainement à *Sofia – aurait* dû aller à Varsovie le mois dernier, mais il avait reporté sa visite au tout dernier moment en raison des conditions jugées inacceptables créées par le gouvernement polonais, – *et ce en dépit* du vif désir exprimé à maintes reprises par la RFA d'établir des relations plus étroites avec la Pologne.

L'un des incidents qui avaient précédé le report de la visite en Pologne était un refus de visa à un journaliste de *Die Welt*, M. Carl Gustav Stroehm, qui devait accompagner le ministre. Pour éviter que le problème ne surgisse de nouveau avec les Tchécoslovaques (qui ont aussi refusé un visa au même journaliste), le ministre allemand avait *décidé de n'emmener*, contrairement à son habitude, aucun représentant de la presse dans sa délégation.

Au cours du dîner offert mardi soir en son honneur par son collègue tchécoslovaque, M. Chnoupek, M. Genscher a insisté sur les espoirs que les pays de l'OTAN plaçaient dans les futures négociations soviéto-américaines. Mais, il a également profité de l'occasion pour réaffirmer la volonté de Bonn de parvenir à une réconciliation avec ses voisins de l'Est. Evoquant indirectement la campagne lancée dans les capitales de l'Est contre le « revanchisme » allemand, il a longuement plaidé en faveur d'un effort de tous pour aider à surmonter les plaies du passé. Il devait d'ailleurs se rendre, mercredi, au village de Lidice, anéanti pendant la deuxième guerre mondiale par une unité de SS, puis aller déposer une gerbe sur la tombe d'un soldat allemand.

Les conversations devaient porter également sur les échanges commerciaux entre les deux pays, qui ont *atteint 4 milliards de marks* (environ 12 milliards de francs) au cours des neuf premiers mois de l'année et sont en nette augmentation. Prague comme Bonn souhaitent continuer dans cette voie. Les deux partenaires ont un intérêt commun à une *coopération* dans de nombreux domaines, notamment dans celui de l'environnement.

M. Genscher sera aussi forcément confronté au problème posé par les soixante-huit citoyens est-allemands qui se sont réfugiés à l'ambassade *d'Allemagne fédérale* à Prague, et qui semblent juger insuffisants les efforts déployés par Bonn pour convaincre Berlin-Est de les autoriser à émigrer à l'Ouest. Une quarantaine de personnes ont entamé vendredi une grève de la faim pour attirer l'attention sur leur sort, et plusieurs d'entre elles ont déclaré *être déterminées* à aller jusqu'au bout. M. Genscher a déjà abordé cette question avec M. Chnoupek.

H. B.

Italie

Un décret-loi devrait permettre de lutter contre la fraude fiscale

De notre correspondant

Rome. – Un décret-loi, adopté à l'arraché dans la soirée du *18 décembre, après une longue réunion* du conseil des ministres, entérine l'essentiel des mesures destinées à lutter contre la fraude fiscale des commerçants et de ceux qui exercent une profession libérale, proposées dans le projet de loi de M. Bruno Visentini, ministre des finances (républicain). Ces nouvelles normes entreront en vigueur dès le 1er janvier 1985.

L'impossibilité de voter à la *Chambre dans les délais prévus* le texte de loi déjà approuvé le 29 novembre dernier par le Sénat a obligé le gouvernement de M. Craxi à recourir à l'arme du décret. Ce dernier devra, néanmoins, être voté par le Parlement avant le 19 février prochain. L'obstructionnisme des néo-fascistes et les modifications que veulent apporter au texte la démocratie chrétienne, mais surtout le petit Parti social-démocrate qui ne cache pas ses *« réserves »* sinon son opposition, risquent de rendre difficile l'approbation de ce plan de lutte contre la fraude fiscale.

Cinq mois de polémiques et d'affrontements politiques, deux grèves générales des commerçants massivement suivies dans toute l'Italie les 23 octobre et 13 décembre derniers : en voulant affronter radicalement cette question d'une fraude fiscale évaluée par certains experts à 60 000 milliards de lires (300 millions de francs) par an, M. Visentini a touché un véritable tabou. L'ampleur de ce phénomène, dans un pays où les salariés contribuent pour 54 % aux recettes de l'impôt direct, est pourtant évidente. Ainsi, en 1982, les employés ou les ouvriers de l'industrie déclaraient un revenu annuel moyen de 9,7 millions de lires. Mais de nombreuses catégories de commerçants déclaraient ne gagner que 6, 7 ou 8 millions de lires.

Au cours des années précédentes, diverses mesures telles que le *« refus fiscal obligatoire »* ou la *« caisse enregistreuse »* avaient été décidées afin de pouvoir contrôler plus précisément le gain réel des commerçants. Mais celles-ci s'étaient révélées insuffisantes. La loi italienne prévoit, en effet, que toutes les entreprises ou les commerces dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 780 millions de lires (95 % d'entre elles sont dans ce cas) peuvent bénéficier d'une *« comptabilité simplifiée »*. Or celle-ci, très facilement manipulable, rend presque impossibles les éventuels contrôles des inspecteurs du fisc. M. Visentini proposa donc l'instauration systématique d'une *« évaluation forfaitaire »* qui permette aux inspecteurs du fisc d'évaluer, indépendamment de la déclaration du commerçant lui-même, l'ampleur de son revenu réel.

Compromis

C'est sur ce point que se concentrèrent l'opposition des organisations de commerçants ainsi que celle des diverses forces politiques, particulièrement sensibilisées aux quelque 10 millions de voix que représentent les commerçants, artisans, membres des professions libérales, etc.

Trouver un compromis n'a pas été une chose facile. Il fallait pouvoir à la fois garantir des contrôles du fisc plus rigoureux mais éviter les abus que peut créer l'arbitraire des agents des contributions. L'essentiel du projet de M. Visentini a été sauvegardé. Tous les contribuables qui bénéficient de la comptabilité simplifiée pourront être sujets à l'« évaluation forfaitaire ». Mais c'est par un tirage au sort que seront choisis les commerçants qui y seront soumis. Le texte précise que *« dans les avis de vérification devront être indiqués spécifiquement les faits qui fondent la présomption de fraude »*. C'est ce que demandait la démocratiechrétienne. De surcroît, les paramètres choisis pour le calcul de l'« évaluation forfaitaire » devront exclusivement tenir compte des facteurs liés à l'activité professionnelle du commerçant et non de son niveau de vie privée.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- *BOMBARDEMENT DES ENVIRONS DE KABOUL PAR LES FORCES GOUVERNEMENTALES.* – Les forces soviéto-afghanes bombardent presque chaque nuit les environs de Kaboul, afin de dissuader la résistance de lancer des opérations à l'occasion du cinquième anniversaire de l'intervention de l'armée rouge, ont indiqué des diplomates occidentaux, mardi 18 décembre, à Islamabad. L'armée soviétique a, d'autre part, ramené sur la capitale des unités qui se trouvaient auparavant dans la vallée stratégique du Logar, au sud de Kaboul. Selon les mêmes sources, la résistance aurait attaqué *« avec l'aide de l'Iran »* un convoi soviétique près de la ville *d'Hérat, à l'ouest du pays.* – *(Reuter, AFP.)*

République sud-africaine

- QUATORZE MINEURS TUES ACCIDENTELLEMENT. – Deux accidents distincts ont provoqué, lundi 17 décembre, la mort de quatorze mineurs dans les mines d'or. Huit d'entre eux ont trouvé la mort dans une mine de l'Est Rand Proprietary, à l'est de Johannesburg. Les six autres ont été tués dans une mine de la vallée du Reef appartenant à la compagnie Anglo American, située au sud-ouest de Johannesburg.

RFA

- VOITURE PIÉGÉE. – Une voiture dont le coffre était rempli d'explosifs a été découverte, mardi 18 décembre, à une dizaine de mètres de l'entrée du centre d'instruction militaire américain de l'OTAN à Oberammergau (Bavière). Son coffre contenait trois bouteilles camping-gaz dans lesquelles se trouvaient entre 25 et 35 kilogrammes d'explosifs, ainsi que des cartouches explosives.

Sri-Lanka

- NEUF POLICIERS TUÉS PAR L'EXPLOSION D'UNE MINE. – *Neuf policiers ont été* tués, mardi 18 décembre, par l'explosion d'une mine télécommandée au passage de leur véhicule, dans le secteur de Kalawanchikudy, dans l'est de l'île, a annoncé le gouvernement.

Espagne

Crise politique au Pays basque

(Suite de la première page.)

Arguant de la nécessité d'être *« le président de tous les Basques »*, le *lendakari* avait fait savoir qu'il refuserait de se présenter à la réélection s'il n'était pas exempté de la discipline de parti. La direction du PNV avait alors dû s'incliner.

Nouvelle crise en mai dernier, lorsque le PNV de Navarre, très lié à M. Garaikoetxea, se refusait, malgré les injonctions de l'Euskadi Buru Batzar, à faciliter l'élection à la tête du gouvernement navarrais d'un représentant de la formation conservatrice, Alliance populaire. La direction du PNV répliquait en dissolvant la section de Navarre du parti, privant ainsi le *lendakari* d'une de ses principales bases d'appui.

Ce nouveau heurt mettait en évidence l'aspect politique des divergences surgies au sein du nationalisme basque : tandis que l'Euskadi Buru Batzar se montrait favorable à un rapprochement avec les formations politiques conservatrices à Madrid, le *lendakari* (qui aimait à se définir comme *« social-démocrate »*) était réticent, et penchait davantage pour l'établissement d'un *modus vivendi* avec les socialistes.

Le troisième affrontement durait depuis le début du mois de novembre. Il était dû aux divergences d'interprétation d'une loi qui, depuis son approbation par le Parlement de Vitoria en 1983, n'a cessé de diviser le PNV : la loi des territoires historiques. Elle répartit les attributions et les ressources financières entre le gouvernement de Vitoria et les Diputaciones, les organes de direction des trois provinces basques, dont les *titulaires sont très liés* à l'Euskadi Buru Batzar.

M. Garaikoetxea considérait indispensable de concentrer un grand nombre de prérogatives entre les mains de son gouvernement si l'on voulait que celui-ci pût réellement remplir sa tâche et se structurer de manière moderne. Invoquant au contraire les vieilles franchises *« fueros »*, dont jouirent jadis chacune des provinces basques, les adversaires du *lendakari* cherchaient à le dessaisir d'une partie de ses compétences en les cédant aux Diputaciones, davantage contrôlées par la direction du PNV. Celle-ci avait finalement réussi à imposer ses thèses lors d'une assemblée, tenue le 15 décembre, mettant ainsi le *lendakari* au pied du mur.

Son départ ne contribuera certainement pas à clarifier la situation politique au Pays basque. Le PNV a *démontré* à nouveau son hétérogénéité politique, et se retrouve plus divisé que jamais : une grande partie des « bases » du parti, au Guipuzcoa et en Navarre surtout, continuent d'appuyer le *lendakari* sortant.

Vue de la capitale, la démission *de ce dernier a également de quoi* inquiéter : contrairement aux nationalistes durs de son parti, M. Garaikoetxea avait souvent tenté, sans céder sur le fond, de tenir un langage un peu plus conciliant face au gouvernement de Madrid. Tout porte à croire que son successeur n'en fera pas de même. Et ceux qui, dans les milieux proches du pouvoir à Madrid, semblaient se réjouir de la crise affectant la formation majoritaire au Pays basque, risquent de déchanter.

THIERRY MALINIAK.

M. Garaikoetxea : *un homme trop moderne pour son parti*

De notre correspondant

Madrid. – *« Garaikoetxea défendait des idées trop modernes pour son parti. »* Ce jugement de *l'un de ses principaux* collaborateurs n'est sans doute pas sans fondement et contribue à expliquer pourquoi celui qui fut le premier président du gouvernement basque *depuis l'autonomie* retrouvée s'est, de fait, vu obligé par la direction de son propre parti à donner sa démission.

M. Garaikoetxea avait tenté de secouer la tutelle pesante du Parti nationaliste basque (PNV), qui aspire à dominer tous les rouages de la vie politique. Aussi *avait-il formé un gouvernement* relativement indépendant, décidé à gérer les affaires publiques sans en référer continuellement à la direction du PNV. Les divergences qui l'opposaient à cette dernière étaient également d'or*dre politique. En matière* d'éducation, de *« problèmes de société »*, du rôle du secteur public dans l'économie, M. Garaikoetxea avait défendu plus d'une fois des options plus avancées que les principaux dirigeants du PNV, *davantage liés aux secteurs* conservateurs de la « famille » démocrate-chré- tienne.

Une éducation chrétienne

Au moment de l'arrivée des *socialistes au pouvoir à Madrid*, en décembre 1982, le président du gouvernement basque avait tenté de parvenir avec eux, malgré l'opposition de nombre de ses collègues, à un *« accord historique »* mettant fin, une fois *pour toutes, à la querelle entre* Madrid et Vitoria. *« Dans le passé, la gauche a toujours mieux compris la revendication à l'autonomie que la droite »*, *affirmait-il.*

Tout semblait pourtant prédis*poser M.* Garaikoetxea à partager les vues des éléments les plus conservateurs de son parti. Né en 1939 à Pampelune, au sein d'une famille fortement *influencée par les idées réactionnaires* du carlisme, il étudie, comme la plupart des dirigeants du PNV, dans un collège catholique, puis à l'université de *Deusto, en Biscaye – dirigé par* les jésuites, – où il est reçu en droit et en sciences économiques.

Il travaille ensuite durant plusieurs années au sein du secteur privé, en Biscaye et en Navarre, et acquiert à cette époque la réputation d'un négociateur tenace face aux travailleurs. Nommé président de la chambre de com*merce de Pampelune au début* des années 70, il commence alors à s'intéresser au nationalisme basque et apprend, à trente-cinq ans, la langue basque, l'euskera, qu'il n'a jamais vraiment dominée à fond.

C'est le « leader historique » du PNV, M. Juan Ajuriaguerra, *qui lui fera gravir rapidement les* échelons au sein du parti. En 1977, une assemblée du PNV à Pampelune le nomme président de l'Euskadi Buru Batzar, le principal organe de direction nationaliste. Il est ensuite désigné, en 1979, *président du Conseil général* basque, une institution provisoire destinée à préparer l'octroi de l'autonomie à cette région. C'est lui qui négocie la même année avec le président du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, le statut de Guernica, grâce auquel le Pays basque retrouve l'autonomie qu'il avait perdue quarante ans auparavant, avec la chute de la République. *Après la nette victoire* du PNV aux premières élections régionales en mars 1980, M. Garaikoetxea s'installe à la présidence du gouvernement de Vitoria, et est ensuite réélu en février 1984.

Th. M.

Attentats en série contre l'oléoduc Rota-Saragosse

Madrid *(AFP)*. – Trois attentats à l'explosif ont été perpétrés, mardi 18 décembre, en trois points de l'oléoduc Rota (Cadix)-Saragosse, utilisé pour le ravitaillement en kérosène des forces militaires espagnoles et américaines en Espagne. Construit à l'origine par les Américains pour le ravitaillement de leurs bases aériennes en Espagne, il est géré par la compagnie nationale Campsa dans le cadre de l'accord de défense bilatéral hispano-américain du 2 juillet 1982.

C'est la première fois que cet oléoduc est visé par des attentats. La première explosion s'est produite aux premières heures de la matinée à Ariza, localité située près de Arcos-de-Jalon, à 200 kilomètres au nord-est de Madrid, dans une sous-station de l'oléoduc. Elle a provoqué un incendie qui a été rapidement maîtrisé. Le second attentat a eu lieu à 60 kilomètres à l'est de Saragosse, à la station de pompage de Bujaraloz-La Almolda. Le troisième a été commis dans l'après-midi de mardi à Valfarta, à une dizaine de kilomètres du précédent dans la province de Huesca.

AFRIQUE

Tchad

La « surprise » du commandant Jalloud

Le commandant Jalloud, numéro deux libyen, qui a été reçu lundi 17 décembre à Rome par le pape Jean-Paul II et le président Pertini, a, après le colonel Kadhafi, accusé la France de *« violer l'accord sur le retrait des troupes libyennes et françaises du Tchad »*.

Se déclarant « surpris » des déclarations faites dimanche soir à TF1 par M. François Mitterrand, qui avait dénoncé la présence de soldats libyens dans le nord du Tchad, M. Jalloud a cité « trois violations » de l'accord par la France : les vols de reconnaissance des avions français au-dessus du nord du Tchad ; la présence des troupes françaises en République centrafricaine, à proximité du territoire d'où elles se sont retirées. *« D'un point de vue militaire, ce n'est pas un retrait »*, a-t-il dit ; et les déclarations des responsables français sur la possibilité d'un retour rapide des soldats français au Tchad.

*Le commandant Jalloud a dé*claré par ailleurs qu'une commission mixte avait présenté un « rapport final » confirmant le retrait des « techniciens militaires libyens » et des soldats français. *« Les Français font partie eux aussi de cette commission »*, a-t-il souligné. Il s'est cependant gardé d'accuser directement M. Mitterrand, estimant qu'il est la cible d'une *« campagne des Américains et de la droite française qui vise à le mettre dans l'embarras »*.

M. Jalloud a enfin déclaré qu'il existait une commission mixte gréco-franco-libyenne pour confirmer l'absence des troupes libyennes au Tchad.

Les propos de M. Jalloud appellent plusieurs remarques : si les troupes libyennes s'étaient retirées du Tchad conformément à l'accord du 16 septembre, on peut penser que les vols de reconnaissance effectués périodiquement au-dessus de tout le territoire tchadien par des Jaguar, des Mirage-IV et des Breguet-Atlantic, n'auraient plus de raison d'être, comme aurait disparu l'offre faite à N'Djamena de renvoyer des troupes françaises au Tchad. Dénoncer comme un non-retrait la présence de l'armée française en RCA est un argument spécieux, mais il faut bien reconnaître que les responsables français ont, de ce point de vue, donné des arguments aux dirigeants libyens. Pour atténuer, sans doute, l'effet du retrait du Tchad alors que Tripoli y laissait des troupes, M. Mitterrand n'a-t-il pas expliqué lui-même que la France pouvait agir très rapidement, en cas de dépassement du 16e parallèle, à partir de la RCA ?

Le comité mixte franco-libyen a pu observer le retrait de toutes les troupes, dit d'autre part, M. Jalloud. Le communiqué du *ministère de la défense, en* date du 10 novembre, était, contrairement à celui du Quai d'Orsay, beaucoup plus prudent, se contentant d'affirmer que les observateurs qui, au nord du Tchad, n'avaient pu visiter que quatre bases, avaient pu observer les *« mouvements de retrait »*. Il y a là une nuance de taille qui permet, aujourd'hui, à certains militaires d'affirmer qu'ils *n'ont* jamais confirmé « le » retrait libyen. Quant à la commission mixte gréco-franco-libyenne, on continue d'affirmer, à Paris, qu'elle n'existe que dans l'imagination des dirigeants de Tripoli. *« La diplomatie est une affaire lente, difficile. On a des partenaires qui sont difficiles aussi »*, déclarait M. Mitterrand, dimanche. C'est *le moins que l'on puisse dire.*

F. C.

Guinée

Le président Conté renforce ses pouvoirs et forme un gouvernement plus homogène

Le président Lansana Conté a annoncé, dans un message diffusé mardi 18 décembre, en fin de journée, une refonte de l'équipe de militaires au pouvoir en *Guinée depuis* le 3 avril. Le colonel Conté, qui cumule désormais les fonctions de président du CMRN (Comité militaire de redressement national) de chef de l'Etat de chef du gouvernement et de ministre de la défense et de la sécurité, a supprimé le poste de premier ministre, qu'occupait le colonel Diara Traoré, réduit de moitié le nombre des membres du conseil des *ministres et* lancé un avertissement aux membres *« corrompus »* de l'administration.

Tout en renforçant ses propres attributions, afin de mieux contrôler le groupe d'officiers qui s'était emparé du pouvoir une semaine après le décès de Sekou Touré, le colonel Conté entreprend, ainsi, une réorganisation qu'il préparait de longue main. La suppression du poste de premier ministre répond à la fois à des raisons d'efficacité et à la volonté de placer le chef de l'Etat clairement au-dessus de ses pairs. Le colonel Conté s'est entouré de quatre ministres d'Etat, aux attributions élargies, dont le choix a été fait pour que chacun des principaux groupes ethniques du pays (Peuls, Malinkés, Forestiers et Soussous) soient représentés.

Le capitaine Mamadou Baldé, un Peul, se voit confier le ministère d'Etat chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, d'autant plus important que la Guinée doit s'engager dans la réduction des effectifs de l'administration et la privatisation d'une partie du secteur parapublic. Le colonel Diara Traoré, un Malinké, dont l'action en tant que premier ministre a souvent prêté à controverse, est rétrogradé au poste de ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, où il sera encadré par deux secrétaires d'Etat.

Le capitaine Jean Traoré, un Forestier, qui passe pour le « protégé » du chef de l'Etat, voit ses fonctions renforcées en recevant la responsabilité d'un ministère d'Etat chargé du plan et des ressources naturelles, secteur stratégique de l'économie guinéenne. Enfin, le capitaine Faciné Touré, un Soussou (l'ethnie du colonel Conté) également considéré comme proche du président guinéen, ancien ministre des affaires étrangères, est promu ministre d'Etat chargé des affaires étrangères et de la coopération internationale.

Depuis fin octobre, le président Conté avait laissé entendre que le redressement du pays passait par une série de réformes indispensables. Il estimait notamment — il l'a répété dans son allocution de mardi soir — que certains ministres, pour la plupart militaires, choisis après le coup d'Etat du 3 avril, étaient *« incompétents »*. Il a jugé, depuis, que d'autres avaient surtout *« cherché à satisfaire leurs intérêts personnels »*.

L'heure des choix

En renforçant son autorité sur une équipe dirigeante réduite et plus homogène, le président Conté fait également comprendre qu'après une *longue période d'apaisement — qu'il* jugeait indispensable tant les Guinéens avaient été traumatisés par le régime précédent, — un élan doit être donné pour reconstruire le pays. *« Il ne faut plus confondre laisser-faire et liberté »*, nous avait-il déjà dit voilà deux mois *(le Monde* du 30 octobre), avant d'ajouter, un peu plus tard : *« Le moment viendra où il faudra avoir fait son choix. Ma patience aura des limites : ceux qui n'auront pas évolué s'en apercevront » (le Monde* du 7 novembre).

En Guinée, l'heure des choix a donc sonné. En avril, le colonel Conté avait été choisi par ses collègues parce qu'il était le plus ancien dans le rang le plus élevé. En montant aujourd'hui en première ligne, le président Conté entend mobiliser les énergies afin de pouvoir négocier, dans de meilleures conditions, les crédits et les réorganisations jugées nécessaires par les organismes d'aide internationaux, notamment le Fonds monétaire international, avec lequel des négociations sont déjà engagées.

Il entend également s'assurer, dans cette phase de relance de l'économie, que l'ordre public ne sera pas troublé, en particulier par de jeunes officiers en mal de complots. Le défi est donc lancé. Il reste à savoir comment il sera relevé.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le nouveau cabinet

A la suite du remaniement ministériel intervenu mardi 18 décembre, la composition du nouveau gouvernement guinéen est la suivante :

Président de la République, chef du gouvernement, ministre de la défense nationale : colonel Lansane Conte ;

Ministres d'Etat

Réforme administrative et fonction publique : capitaine Mamadou Balde ;

Education nationale : colonel Diara Traore ;

Affaires étrangères et coopération internationale : capitaine Facine Toure ;

Plan et ressources naturelles : capitaine Jean Traore ;

Ministres

Développement agricole : chef de bataillon Alhouseyni Fofana ;

Economie et finances : chef de bataillon Sory Doumbouya ;

Aménagement du territoire : capitaine Kerfalla Camara ;

Travail et affaires sociales : Dr Mariama Dielo Barry ;

Communication et tourisme : capitaine Mohamed Traore ;

Développement industriel : M. Richard Haba ;

Commerce : capitaine Sherif Diallo.

Justice : chef de bataillon Kolipe Lama.

Santé publique : Dr Mamadou Kaba Bah.

Affaires religieuses : El Hadj Thierno Abdoulrahmane Bah.

Jeunesse, arts et sports : capitaine Mamady Bayo.

Secrétaire permanent du Comité militaire de redressement national (CMRN) avec rang de ministre : capitaine Lancine Keita.

Secrétaire d'Etat auprès du président de la République, chargé de la défense nationale : chef de bataillon Ousmane Sow.

Secrétaire d'Etat auprès du président de la République chargé de la sécurité : M. Hervé Vincent Bangoura.

Le nouveau gouvernement comprend également onze secrétaires d'Etat.

Ethiopie

L'aviation gouvernementale aurait bombardé une colonne de réfugiés

Des avions de combat éthiopiens de type Mig ont bombardé une colonne de réfugiés de la *province* septentrionale du Tigré fuyant vers le Soudan, faisant dix-huit morts et cinquante-six blessés, dont des enfants, a affirmé, mardi 18 décembre, à Londres, un porte-parole du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) *(le Monde* du 19 décembre). L'attaque a été lancée le 3 décembre dernier près de la ville de Shelalo, qui constitue le point de passage en Erythrée des réfugiés du Tigré vers le Soudan, a précisé ce porte-parole, M. Asfaha Hagos.

Ces affirmations ont été implicitement confirmées par un membre de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF), le docteur Alain Moren, qui, rentré du Soudan à la fin de la semaine dernière, a indiqué avoir soigné dans un camp de transit situé sur la frontière ouest de l'Ethiopie, à Tekalubab, *cinquante-huit* personnes blessées par des éclats d'obus, dont 30 % d'enfants. *« Ces trois dernières semaines*, a indiqué le docteur Moren, *la population du camp est passée de six mille cinq cents réfugiés à trente-cinq mille. Les responsables tigréens, qui s'occupent des réfugiés, s'attendent que ce chiffre augmente jusqu'à cinquante mille à la fin de la semaine et soixante-dix mille à la fin de l'année. »*

A Genève, un porte-parole du (HCR) Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a, d'autre part, déclaré : *« Il n'y a plus de nourriture pour les cent vingt-huit mille Ethiopiens qui vivent dans des camps de réfugiés contrôlés par le HCR, et une épidémie de rougeole s'est déclarée. » — (AFP.)*

AMÉRIQUES

LES RÉFUGIÉS SALVADORIENS TENTÉS PAR L'AUTOGESTION

Josyane, Patrick, Anouska et les autres...

De notre envoyé spécial

San Salvador. — *« Nous voulons toute la responsabilité... »* Il a dit ça d'une petite voix douce mais ferme, José. Sous la loupiote qui pend du toit de planches de sa cahute, on distingue mal son visage aigu, mangé par la barbe. Il a l'air frêle, fragile même, et pourtant sa voix posée, sans agressivité, impressionne. A la porte de la baraque, dans la *nuit tropicale trouée de* lucioles et de nuages de moustiques, des femmes silencieuses, attentives, des gosses nus, le ventre gonflé avec des regards d'adultes, qui fixent José Liceo Franco, « directeur » du camp de réfugiés de Bethania.

Directeur ? Un bien grand mot. Mais responsable, oui. Responsable de mille six cents personnes, dont 80 % d'enfants. Il y a un peu plus de 15 % de femmes. Reste moins de 5 % d'homme à Bethania : une proportion banale, classique comme dans ces dizaines d'autres camps de réfugiés que l'on peut visiter au Salvador saigné à blanc par cinq ans de guerre. Et où près de trois cent mille personnes errent d'un bout du pays à l'autre à la recherche d'un toit de paille ou de branches, d'une louche de haricots noirs, d'un abri surtout contre les bombes, les fusillades, les rafles et les massacres.

Bethania, c'est tout de suite après Saragosse. Une piste en terre monte à flanc de ravin jusqu'au camp. Au sommet d'une colline, entre les arbres, un alignement de baraques, des fumées grises qui montent des cuisines rustiques, en plein vent, du linge qui sèche, des femmes qui papotent et des enfants qui jouent : quelque chose qui ressemble presque à un village de l'intérieur, précaire mais vivant. En contrebas, après la grosse chaîne que l'on redresse, la nuit, pour « fermer » le camp, d'autres *cahutes en bois, une école* (1), une infirmerie, bien modeste avec son armoire à médicaments presque vide, un atelier de menuiserie : en bref, une esquisse d'infrastructure, un pas vers le « mieux ».

Bethania, bien sûr, c'est le « provisoire », le dénuement, la « dépendance » à l'égard des organisations internationales humanitaires (la Communauté européenne est le principal bailleur de fonds de Bethania), de l'Eglise, des « autres », étrangers ou salvadoriens. C'est l'humiliation, l'angoisse. Les hommes, les vrais, sont ailleurs : dans la clandestinité, dans les maquis du Front Farabundo, ou bien morts ou « disparus ». Tous les liens pourtant — comme dans les autres camps de réfugiés — ne sont pas complètement coupés entre cette population de femmes et d'enfants (dont une bonne proportion d'orphelins) et les « parents » : frères ou compagnons. Parfois, ils viennent, la nuit. Tout le monde le sait. Personne n'en parle. Mais à Bethania, il y a eu quinze naissances par mois cette année...

Ici, en 1982, il n'y avait rien. Rien que des collines, un ravin, une source, une *finca* (ferme) abandonnée. Médecins du monde, qui lançait l'opération « Un avion pour le Salvador » a tout racheté, le terrain, les broussailles, et deux ou trois cahutes.

Ils sont venus de partout...

Tout de suite, quarante tonnes de médicaments sont arrivées à Bethania, distribuées avec le concours de la Croix Verte salvadorienne et de l'Eglise. Alors, ils sont venus de partout, du Chalatenango, dans le nord, de Suchitoto, un « sale coin » qui sent la mort à longueur d'année, du Morazan, où l'armée n'en finit pas de monter des offensives contre la guérilla. Les réfugiés sont venus vers Bethania qui est devenu, en deux ans le *camp de réfugiés « modèle »* du Salvador.

Celui où les gosses meurent moins vite qu'ailleurs de broncho-pneumonie ou des parasites intestinaux — et même ne meurent plus du tout depuis quelques mois. Le paludisme n'a pas été enrayé, mais c'est comme ça dans presque tout le Salvador. A Bethania, à mi-pente, on plante du maïs, des tomates, des *frijoles* (haricots noirs), quelques laitues. C'est insuffisant, bien sûr. *« Le douzième des besoins »*, dit Anouska, de Médecins du monde. Mais c'est quelque chose. Et il y a un « responsable » à l'agriculture. Une pompe — quand Patrick, lui aussi de Médecins du monde, parle de « la pompe », il a presque les larmes aux yeux, — amène maintenant l'eau de la source depuis le ravin jusqu'au sommet de la colline.

L'équipe de Médecins du monde est modeste. Un médecin, Josyane, et deux ou trois bénévoles, comme Patrick et Anouska, qui est d'origine polonaise. *« Avec un salaire de survie »*, dit-elle en riant. Elle assure l'intendance. José, le « directeur », est salvadorien. Ancien maçon, étudiant en architecture, et employé à plein temps dans le camp. Bethania, c'est sûr, c'est un succès, grâce à ces garçons et à ces filles, venus de France ou d'ailleurs, et qui ont un cœur énorme. Un tel succès, que des « problèmes » ont surgi cette année.

Un « conseil » du camp de Bethania a été élu par les réfugiés. Ses membres ont protesté, d'abord timidement, contre les inévitables retards dans les livraisons de médicaments et d'aliments. José, qui n'est pas réfugié, appartient au conseil et il en est de toute évidence le patron. *« Il y a eu des périodes où tout manquait »*, dit-il sans acrimonie. Mais il ajoute : *« La population a réagi très fortement. Elle voulait comprendre et savoir... »* Un langage politique ? Sans doute. Mais il n'en dit pas plus. Sauf pour préciser : *« Nous voulons assumer toute la responsabilité... »* En bref, une demande d'autogestion. *« Nous sommes pour le dialogue »*, affirme José. Le dialogue ? Le maître-mot dans le Salvador de cette fin de 1984. Et il énumère les projets du conseil : une cuisine communautaire pour remplacer les *fogons* rudimentaires dispersés sur la colline, devant chaque *champa* (cabane), un moulin à maïs et à haricots, des ateliers, des chemins, l'électricité dans les baraques.

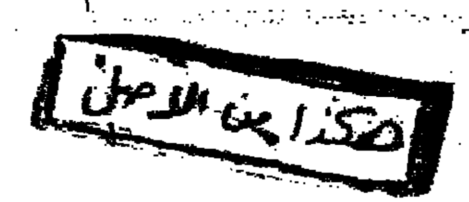
José et les autres membres du conseil restent très reconnaissants à Médecins du monde pour l'œuvre déjà accomplie. Ils sont même disposés *« à continuer la collaboration avec l'organisation »*. Mais manifestement, ils estiment qu'ils doivent franchir un nouveau pas. *« Pourquoi pas ? »* disent Serge, Josyane, Patrick et Anouska. Mais ils sont un peu perplexes. Ils ont beaucoup donné, et ils continuent de donner beaucoup à Bethania qui est un peu « leur enfant ». Les réfugiés ont « grandi ». Ils veulent s'assumer. *« Normal »*, disent-ils encore. Mais ils ont quand même le cœur un peu gros. Ils ne sont pas très sûrs que le « conseil » est vraiment représentatif de *l'ensemble des réfugiés. Et sur*tout ils voudraient être certains — vraiment certains — que Bethania peut devenir tout de suite un « vrai » village salvadorien autogéré. L'expérience, la première en cinq ans de guerre, les séduit. Mais les risques les inquiètent. Car ils l'aiment fort Bethania...

MARCEL NIEDERGANG.

(1) L'école accueille, depuis novembre 1984, cent cinquante enfants assistés par plusieurs institutrices salvadoriennes.

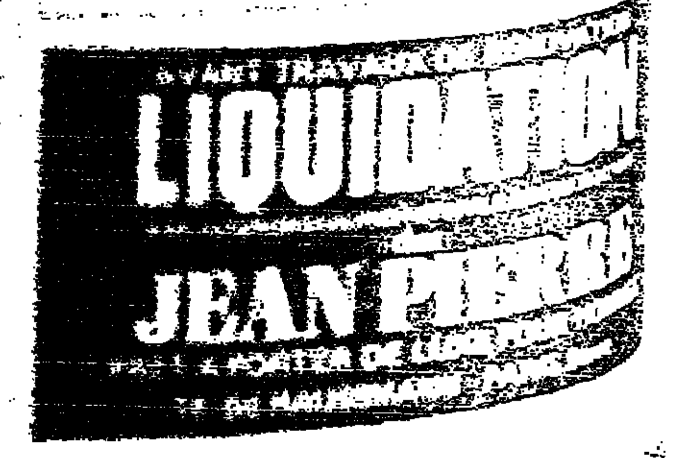






AMÉRIQUES

Josyane, Patrick, Anous... et les autres...



États-Unis

LE CONGRÈS JUGE INSUFFISANTES LES COUPES PRÉVUES PAR M. REAGAN DANS LE BUDGET DE LA DÉFENSE

(Correspondance.)

Washington. – Grâce à l'appui du président Reagan, M. Weinberger, ministre de la défense, l'a emporté dans la lutte qui l'opposait à ses collègues du gouvernement au sujet du budget militaire. La bataille, toutefois, est loin d'être gagnée au Congrès, où même les leaders républicains estiment que les concessions de M. Weinberger sont loin de celles jugées suffisantes pour l'adoption du budget par la Chambre des représentants contrôlée par une majorité démocrate.

Certes, pour l'année fiscale 1986, M. Weinberger a accepté une réduction des dépenses militaires de 8,7 milliards de dollars, allant ainsi au-delà des 8 milliards de réductions recommandés par M. Stockman, directeur du budget. Mais, au lieu des 20 milliards de coupes recommandées par ce dernier pour 1987 et des 30 milliards pour 1988, M. Weinberger n'envisage de diminuer les dépenses militaires que de 9 milliards en 1987 et de 10 milliards en 1988. Ainsi, au lieu d'un montant total de 56 milliards de dollars de réductions pour la période de trois ans allant jusqu'en 1988, comme le demandait M. Stockman, appuyé par la majorité des ministres et l'état-major républicain, le Pentagone envisage seulement une réduction de 28 milliards de dollars.

Les démocrates dans l'opposition, mais aussi un certain nombre de républicains, notent que les réductions proposées par M. Weinberger ne permettront pas au président Reagan d'atteindre son objectif de réduire de moitié (soit 100 milliards de dollars) le déficit budgétaire d'ici à 1988. D'autre part, il est très douteux que le Congrès accepte que soient augmentées les soldes militaires, comme le propose M. Weinberger, alors que les traitements civils doivent être réduits. Ainsi les milieux du Pentagone s'attendent à un vigoureux affrontement au Congrès.

Lors d'une conférence de presse, M. Weinberger a dit que les propositions du directeur du budget auraient « *sauvagement* » abaissé le budget militaire et qu'il serait « *extrêmement dangereux* » pour les États-Unis de « *geler* » les dépenses militaires. Les partisans d'une pause dans le rythme d'accroissement des crédits de la défense estiment, quant à eux, que M. Reagan ne pourra atteindre son objectif de réduction du déficit qu'en procédant à de nouvelles coupes claires dans les programmes « civils ». En effet, sans les économies recommandées sur le budget militaire, le président devra, contrairement à ses promesses, soit augmenter les impôts, soit prévoir de nouvelles réductions de programmes non militaires. Le sénateur Paul Laxalt, ami intime de M. Reagan, a souligné, pour sa part, qu'une « *économie saine était essentielle pour la sécurité du pays* ». Il apparaît donc que le marchandage entre le chef de l'exécutif et le Congrès ne fait que commencer.

HENRI PIERRE.

Vietnam

Paris se préoccupe des condamnations à mort d'Ho-Chi-Minh-Ville

Le directeur d'Asie au ministère des relations extérieures, M. Michel Combal, a « *demandé* », mardi 18 décembre, à l'ambassadeur du Vietnam en France, M. Ha Van Lau, de venir au Quai d'Orsay pour lui exprimer la préoccupation du gouvernement français après les condamnations pour espionnage prononcées par le tribunal de Ho-Chi-Minh-Ville, a indiqué le porte-parole du ministère.

Cinq personnes ont été condamnées à mort et trois autres à la détention à perpétuité, mardi, après avoir été jugées coupables de tentative de renversement du régime communiste de Hanoï (*le Monde* du 19 décembre).

Le porte-parole du Quai d'Orsay a précisé que des recherches étaient en cours pour vérifier les indications, recueillies de sources concordantes au Vietnam, selon lesquelles plusieurs des accusés, dont deux des condamnés à mort, seraient de nationalité française. Paris, a indiqué le porte-parole, se réserve toute possibilité d'action si ces informations sont confirmées.

A Cannes, la fille de l'un des condamnés à mort d'Ho-Chi-Minh-Ville, M. Mai Van Hanh, a adressé un télégramme à M. François Mitterrand pour lui demander d'intervenir en faveur de son père.

Interrogée par l'AFP, Sophie Van Hanh a déclaré avoir appris la nouvelle en regardant la télévision et avoir formellement reconnu son père. « *Mon père, qui a la double nationalité française et vietnamienne, est pilote de ligne à Royal Air Maroc*, a-t-elle précisé, *et il était parti au Vietnam en août dernier. Depuis, ma sœur Clara et moi n'avions plus de nouvelles.* »

L'ancienne épouse de M. Mai Van Hanh, qui vit également à Cannes, a indiqué, de son côté, que le père de ce dernier était autrefois vétérinaire à Hanoï et marié à une Eurasienne. M. Mai, ajoute-t-elle, a été officier instructeur dans l'aviation française au Vietnam.

Nouveau procès

A Ho-Chi-Minh-Ville, annonce l'AFP, des sources dignes de foi indiquent que de nouveaux procès sont attendus, dans lesquels près de deux mille personnes pourraient être impliquées. Les procès qui se préparent porteront soit sur des activités « contre-révolutionnaires », c'est-à-dire d'opposition au régime communiste de Hanoï, soit sur des affaires de corruption, soit sur d'autres affaires de droit commun, ont précisé ces sources.

Le prochain grand procès qui doit se dérouler à Ho-Chi-Minh-Ville sera celui de quelque quatre-vingts bouddhistes, rattachés à une pagode de la région, qui seront jugés pour activités « contre-révolutionnaires ».

On prévoit, d'autre part, que plusieurs dizaines de personnes liées aux accusés condamnés mardi seront également jugés prochainement. Selon certaines sources, l'instruction d'une affaire en relation elle aussi avec ce premier procès aurait été entravée par le suicide du principal accusé, un haut responsable de la province de Minh-Hai, dans le delta du Mékong.

● *Le Comité d'entente des anciens d'Indochine* a adressé au président de la République un télégramme exprimant « *l'extrême émotion ressentie par tous ses membres* » devant le procès de Ho-Chi-Minh-Ville et lui demandant d'intervenir « *de façon immédiate* » auprès des autorités vietnamiennes en faveur des condamnés.

Le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme formule la même requête, en ajoutant que les personnes condamnées « *n'ont fait que leur devoir en luttant pour les droits fondamentaux du peuple vietnamien et pour le respect des accords de Paris* ».

Inde

MENAKA CONTRE RAJIV

La bataille des Gandhi

De notre correspondant

New-Delhi. – « *C'est un amateur, un mou, un fils-à-sa-maman, un bébé politique immature.* » *O douceurs familiales ! Quand elle* évoque son beau-frère premier ministre, Menaka Gandhi (1) n'est jamais à court d'images. La jeune dame (vingt-sept ans) a la dent dure, du charme et une énorme ambition : enlever à Rajiv Gandhi son mandat de député d'Amethi, une petite circonscription d'Uttar-Pradesh.

Le projet ne date pas d'hier, mais certains pensaient que, l'adversaire ayant changé récemment de stature – le voilà tout de même maître du gouvernement et de la *puissante machine électorale du* Congrès, – Menaka y renoncerait. C'était mal connaître la bouillante jeune femme : elle vient de confirmer que le « duel des Gandhi » *aurait bien lieu à la date et à l'endroit* prévus. Les quatre cent mille électeurs d'Amethi, et avec eux la presse tout entière, se délectent déjà par avance du spectacle. Les *Indiens adorent les histoires de fa*mille. Et la querelle à épisodes des Gandhi veut bien « Dallas »... à domicile et en hindi...

Résumons. Menaka est la veuve de Sanjay Gandhi, le fils préféré d'Indira, l'héritier présomptif disparu dans un accident d'avion il y a quatre *ans. Menaka espérait re*prendre le flambeau politique de son époux et – qui sait ? – peut-*être même* assumer un jour la succession des Nehru à la tête de l'Inde. Les deux femmes ne s'ai*maient pas*, tout en ayant beaucoup de points communs et une *manière un peu identique de se si*tuer très haut par rapport à la plèbe. Mais, c'est connu, Indira ne faisait vraiment confiance qu'à la chair de sa chair. C'est Rajiv, l'au*tre fils, l'aîné qui n'aimait pas* la politique, qui fut choisi par belle-maman pour assumer la dynastie.

Le grand frère chaussa donc les bottes du cadet disparu, et s'en alla conquérir le siège encore chaud d'Amethi, laissé vacant par Sanjay. « *Une imposture* », dit au*jourd'hui Menaka. Evincée* de la succession, la jeune veuve en conçut beaucoup d'amertume et entreprit, dans l'ombre d'abord, de saboter l'image politique, déjà bien floue, de son beau-frère. Début 1983, la rupture entre Indira Gandhi et sa bru *était consommée.* Menaka fut priée de quitter le domicile familial, celui du premier ministre, et, bientôt, les deux femmes ne correspondaient plus que sur du *papier bleu.*

L'aversion d'Indira

Enjeu de la guerre désormais ou*verte et étalée à la « une »* des journaux : Feroz Varun Gandhi, quatre ans, le fils de Sanjay et de Menaka. Indira l'adorait et se plaignait que, non contente de travailler politiquement à sa perte, sa bru l'empêchait même désormais de voir son petit-fils. A la fin, l'aver*sion de Mme Gandhi pour la* veuve de son fils était si grande qu'elle en perdait parfois sa pointilleuse dignité de premier ministre.

Un jour elle invita publiquement tous ceux qui détenaient des informations sur les relations privées, orageuses selon elle, de Menaka et *de Sanjay, à les publier.* Une autre fois elle déclara à un journaliste *étranger que le mariage des jeunes* gens résultait à son avis d' « *une conspiration inspirée par des forces hostiles pour infiltrer la résidence familiale* ». Amorcée un jour de 1981 *dans l'intimité d'un salon de* famille, la querelle se poursuit aujourd'hui dans l'arène politique.

Fille d'un officier sikh (2), Menaka a hérité d'un tempérament de battant, et le rôle de veuve-éplorée-maltraitée-par-la-vie qu'elle affectionnait à ses débuts *ne lui convenait pas vraiment. En* mars 1983, deux mois après la rupture familiale, elle fonde son propre parti, le Rashtrya Sanjay Manch (le Forum national de Sanjay) *avec quelques anciens* lieutenants de son époux disparu.

Aujourd'hui, le Forum a un dé*puté au Parlement et une poignée* de représentants dans quelques assemblées régionales (en Andhra-Pradesh notamment). C'est encore peu, et, si les princes de l'opposition ne dédaignent pas d'utiliser de temps à autre la jeune femme pour exaspérer la famille au pouvoir, ils *ne la prennent pas vraiment au sé*rieux. Menaka n'est pas dupe, elle se fait les dents... *Pour exister, elle* s'oppose. Et, même si Rajiv la considère « *quantité politiquement négligeable* », ses réunions publiques attirent toujours des milliers *de curieux.*

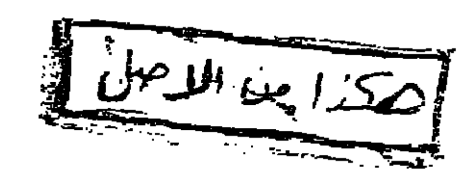
A Amethi, elle a très peu de chances de l'emporter, mais, bien *meilleur tribun que son beau-frère,* elle peut faire un score embarrassant pour le gouvernement. A condition, bien sûr, que sa fougue naturelle ne l'entraîne pas à emboucher la trompette favorite de l'opposition : celle qui dénonce « *la domination dynastique des Nehru-Gandhi* » sur la vie publique indienne. Après tout, s'il est vrai que Rajiv n'est encore dans l'opinion que « le fils de... », Menaka sait *bien aussi qu'elle doit la plus* grande part de son existence médiatique au nom qu'elle porte...

PATRICE CLAUDE.

(1) Le prénom de la veuve de Sanjay Gandhi est bien Menaka, et non Maneka. Elle a elle-même publié récemment un communiqué en ce sens.

(2) *Ses parents étant sikhs*, Menaka a épousé la même confession. On la voit cependant peu dans les guardwaras, les temples de la religion, et elle ne s'est jamais identifiée publiquement à la communauté. Son fils Varun n'est pas sikh.





PROCHE-ORIENT

Les exilés de Khomeiny

II. – *Querelles autour du prétendant*

par JEAN GUEYRAS

En cinq ans, Paris est devenue le principal centre de ralliement de la classe politique iranienne hostile au régime de Khomeiny. Profitant d'une conjoncture politique favorable, les dirigeants de l'opposition n'ont eu qu'à se féliciter de l'attitude des autorités françaises à leur égard. Il n'en est pas de même pour une grande partie des réfugiés, notamment des intellectuels, qui éprouvent de plus en plus de difficultés à vivre en France (*le Monde* du 19 décembre).

Le retour de la monarchie en Iran est-il encore possible ? Malgré leurs divisions et les multiples déboires qu'ils ont eus au cours des récentes années, les dirigeants des organisations pro-monarchistes qui se sont installées et ont proliféré à Paris n'ont aucun doute à ce sujet. Pour M. Chapour Bakhtiar, le chef du Mouvement national de la résistance iranienne (MNRI), qui fut le dernier premier ministre du chah Mohamed Reza Pahlavi après avoir été pendant de longues années l'un de ses principaux adversaires, la restauration de la monarchie est non seulement possible mais inéluctable. *« Notre meilleur allié dans ce domaine,* affirme-t-il sans se lasser aux visiteurs qu'il reçoit dans sa résidence de Suresnes, gardée par une douzaine de gendarmes tatillons, *est le régime de Khomeiny lui-même. Grâce à l'imam, l'idée même d'une république est discréditée et est devenue une monstruosité que les Iraniens ne peuvent plus tolérer sous quelque forme que ce soit : khomeyniste ou radjaviste. »*

Au fil des ans, le « républicain » Bakhtiar, qui a souvent affirmé qu'il avait accepté le poste de premier ministre du chah pour mieux faciliter son départ, est devenu un « royaliste » à tout crin. Il y a encore quelques années, lors de sa rentrée politique à Paris en juillet 1979, il réclamait l'organisation d'*« un nouveau référendum, un vrai »*, pour que le peuple iranien puisse *« choisir librement entre la monarchie et la république »*. Il avoue maintenant avoir peur de ce référendum qui sera et forcément *« manipulé, ainsi qu'il est d'usage dans nos pays du tiers monde »*. Il penche plutôt pour des *« élections libres »* en vue d'une constituante qui optera – pour lui le doute n'est pas de mise – pour une monarchie constitutionnelle.

« Le de Gaulle de l'Iran »

Telle est également *grosso modo* la position de son rival, M. Ali Amini, président du Front de libération de l'Iran (FLI), qui, lui aussi, a abandonné l'idée d'un référendum. Sous la pression du prince héritier Cyrus Reza, les deux dirigeants ont mis une sourdine à leurs querelles stériles en signant le 18 juillet 1983 une déclaration commune dans laquelle ils préconisent le retour à une monarchie constitutionnelle. Depuis, la polémique entre les deux organisations se poursuit à fleurets mouchetés, et porte surtout sur des questions de personne. M. Ali Amini, qui s'est proclamé coordinateur du FLI, est généralement épargné. Nul ne met en doute sa sincérité et sa bonne foi. Après tout, *n'a-t-il pas toujours* été un partisan de la monarchie constitutionnelle ? Retiré de la vie politique active depuis 1961, l'ancien premier ministre du chah avait fait sensation en 1978 en suggérant le premier, dans une interview au *Monde*, que le souverain *« s'éclipse pour un certain temps »* pour sauver la monarchie et épure son entourage des *« frères, sœurs et autres satellites qui pendant quinze ans ont profité du régime »*.

Foncièrement libéral, ne nourrissant aucune ambition personnelle, attaché à sa vocation de *« coordinateur »* de l'opposition qu'il souhaite unifier, M. Amini veut rester en dehors de la mêlée. Mais ses adversaires, « bakhtiaristes » ou autres, lui reprochent d'avoir laissé les coudées franches à son lieutenant, le secrétaire général du FLI, M. Chahine Fatemi, qu'ils jugent un peu trop *« inconditionnellement monarchiste »*, après avoir été dans sa jeunesse un adversaire de gauche du chah. Certains trouvent cette conversion d'autant plus suspecte qu'il était le neveu M. Hossein Fatemi, ministre des affaires étrangères de Mossadegh, exécuté en 1953 sur l'ordre du chah.

Quoi qu'il en soit, sa conversion est complète et il se targue aujourd'hui d'être devenu un *« ultra-monarchiste »*, autant par conviction personnelle que par réalisme politique, car, dit-il, *« je ne vois aucune voie de salut pour l'Iran en dehors d'une monarchie constitutionnelle »*. Contrairement à beaucoup d'autres monarchistes, il s'abstient de critiquer le règne des Pahlavi, qui constitue selon lui *« la période la plus remarquable de notre histoire »*. Il est particulièrement sévère à l'égard de M. Bakhtiar, dont il se défend d'être l'allié. *« Il faut qu'il soit logique envers lui-même,* dit-il. *Il ne peut à la fois critiquer le régime du chah et être loyal à la Constitution de 1906. Pour que nous puissions collaborer sans arrière-pensée, il faudrait aussi qu'il se soumette à une direction collective, ce dont il est parfaitement incapable. Il aspire à devenir le général de Gaulle de l'Iran et son unique sauveur. En somme, il se pose en rival du chah. »* Entraîné par sa ferveur monarchiste, M. Fatemi se proclame *« fondamentalement contre-révolutionnaire »* et *« fier de l'être »*. Selon lui, l'opposition monarchiste de droite est la seule qui a une chance en Iran, et il entend profiter de cette situation.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les deux organisations rivales n'aient pas célébré ensemble, le 5 août dernier, l'anniversaire de la Constitution de 1906. M. Bakhtiar a profité de l'absence de ses « alliés » pour clouer au pilori ses détracteurs du FLI qui *« se veulent plus royalistes que le roi »* et pour lesquels il a inventé le terme péjoratif de chabollahi (allusion aux hezbollahi, les partisans inconditionnels de l'imam Khomeiny). Soucieux de préserver les apparences, M. Bakhtiar n'a à aucun moment cité le nom de M. Fatemi, mais l'auditoire, rompu aux joutes oratoires feutrées, a reconnu le secrétaire général du FLI dans l'étrange animal *« reptile qui se croit devenu un aigle impérial défendant le prestige de la royauté »* et dans le portrait d'un *« nostalgique impénitent de la tyrannie couronnée qui a l'habitude de retourner sa veste et de changer de positions politiques »*.

En ce qui le concerne, M. Bakhtiar estime qu'il est demeuré fidèle à lui-même. *« Après tout,* dit-il à qui veut l'entendre, *j'ai toujours été l'héritier de Mossadegh, qui ne cherchait pas autre chose qu'une monarchie constitutionnelle. »* En fait, le chef du MNRI, qui compte parmi ses partisans autant de royalistes que de républicains issus de l'ancien Front national, est obligé de tenir un double langage, pour satisfaire à la fois les exigences de son programme de restauration de la monarchie et tenir compte des réserves formulées par les « républicains » de son mouvement qui se sont ralliés à lui après l'effondrement des « sandjabistes » du vieux Front national. Les *« républicains* du MNRI ont adhéré au mouvement par fidélité à M. Bakhtiar, et surtout parce qu'ils ne savaient pas exactement quoi faire. Ils ne contestent pas la ligne monarchiste préconisée par leur chef, mais souhaitent des garanties pour que le prince Reza ne suive pas l'exemple de son père.

Pour la princesse Azadeh, fille de la princesse Achraf, elle-même sœur jumelle du défunt chah d'Iran, la querelle entre « bakhtiaristes » et « aministes » est futile, car aucune des deux parties en présence ne représente dignement la monarchie des Pahlavi. La jeune princesse qui, depuis cinq ans, s'efforce, dans la faible mesure de ses moyens, de défendre la mémoire de son oncle, réserve cependant ses flèches les plus acérées à M. Bakhtiar, à qui elle n'a apparemment pas pardonné sa « trahison » de janvier 1979. Elle admet qu'il y a eu corruption en Iran, mais estime qu'elle n'était pas le fait de l'empereur et que les « corrompus » ont transporté en exil leurs habitudes. Pour elle, ceux qui se réclament à cor et à cri de la dynastie à Paris ne souhaitent en fait que profiter de la popularité que la monarchie conserve toujours en Iran. En ce qui la concerne, elle est certes pour la restauration, mais après que la famille royale aura été épurée de ses éléments *« corrompus et traîtres »*. Elle scandalise même certains de ses proches en souhaitant la constitution, à Téhéran, d'un gouvernement d'union nationale de gauche d'où ne seraient exclus ni les toudehis (communistes) ni les moudjahidines.

Des torrents de boue

Les vues de la princesse Azadeh, tolérées par sa mère, la princesse Achraf, sont en partie partagées par les membres d'une nouvelle organisation monarchiste, la Ligue d'anciens officiers de l'armée impériale iranienne pour l'honneur (LOIH), qui regroupe d'anciens officiers de l'armée impériale réfugiés à l'étranger et qui, pour l'instant, tiennent à conserver l'anonymat. La LOIH a fait récemment connaître les grandes lignes de son programme. Celui-ci prévoit que la question de la monarchie sera tranchée par le Majlis, librement élu, qui se prononcera après avoir reçu l'aval de la hiérarchie religieuse chiite, incarnation du pouvoir spirituel. Signe des temps, ce même programme prévoit l'interdiction absolue du commerce de l'alcool, des casinos, fumeries, tripots, boîtes de nuit, admettant ainsi le bien-fondé de certaines mesures prises par l'actuel régime de Téhéran. Enfin, la LOIH se proclame non seulement monarchiste mais aussi révolutionnaire et se désolidarise de *« certains courtisans des dernières années de feu Mohamed Reza Pahlavi, [avec] ces hommes de la honte et du déshonneur qui, par leurs excès, ont provoqué le déchaînement de la subversion »*.

L'accusation de corruption est devenue monnaie courante dans le monde des monarchistes de Paris, et M. Bakhtiar ne perd jamais une occasion de mettre en cause la princesse Achraf, *« qui souhaite installer un centre de pouvoir absolu et corrompu dirigé par un colonel de l'armée, pour continuer à exercer son influence néfaste »*.

Pour éviter d'être éclaboussé par le torrent de boue que se jettent à la figure les protagonistes parisiens du psychodrame monarchiste, le prince Cyrus Reza, sur les conseils pressants des membres de son entourage, a décidé de se placer au-dessus de la mêlée en évitant de s'installer à Paris et en coupant tous ses liens avec les membres de la famille royale, à l'exception de sa mère et de *ses frères et sœurs. L'entourage du* jeune prince est d'ailleurs mis en cause par certains anciens officiers qui auraient souhaité eux-mêmes le flanquer d'un « bureau politico-militaire » afin de dicter sa conduite. Certains des membres de l'entourage sont accusés d'être des *« aventuriers corrompus »* qui n'ont rien compris de la leçon de l'histoire et dont la seule tâche est de dresser un mur entre le prince héritier et les éléments sains de la monarchie Pahlavi. Il est également reproché à MM. Amini et Bakhtiar, qui sont en contact fréquent avec le prince Cyrus, de l'avoir « chambré » au Maroc pour l'empêcher d'être le *« roi de tous les Iraniens »*.

L'affaire se complique du fait que MM. Amini et Bakhtiar ne sont pas d'accord sur le titre auquel a droit le prince héritier. Ce dernier s'est proclamé en novembre 1980 empereur, en se déclarant prêt à *« assumer ses responsabilités de roi »*. M. Bakhtiar cependant refuse de le considérer comme le chah en titre, affirmant que tant qu'il n'aura pas prêté, ainsi que le prévoit la Constitution de 1906, serment de fidélité devant le Majlis, il n'est que le *« prince héritier et le prétendant légitime au trône des Pahlavi »*, point de vue largement partagé par de nombreux partisans de la monarchie. Pour M. Bakhtiar, accorder prématurément le titre de Chahinchah au prince Reza *« complique la position du chah et dresse un obstacle devant les progrès de la démocratie et de son installation graduelle en Iran »*.

L'ombre de l'Irak

Un autre élément de discorde – et non des moindres – qui divise le camp monarchiste est l'attitude à *adopter à l'égard de l'Irak en guerre* contre l'Iran. Sur ce point, M. Bakhtiar, dont les liens avec Bagdad sont notoires, est totalement isolé. M. Chahine Fatemi va jusqu'à reconnaître à l'imam Khomeiny qu'il exècre le mérite d'avoir défendu *« l'intégrité et la souveraineté de l'Iran »* face à l'agresseur irakien, ajoutant qu'il préfère sauvegarder l'unité de son pays plutôt que de le voir débarrassé du joug de Khomeiny, qui, de toute façon, ne saurait durer éternellement.

La princesse Achraf défend un point de vue similaire. Elle est hostile à toute collaboration avec l'Irak, *« ennemi du peuple iranien »*, même si cela devait *« faciliter la chute de Khomeiny et le retour de la monarchie en Iran »*. Elle ajoute avec une pointe de regret : *« Malheureusement, je dois dire que beaucoup de gens dans l'opposition touchent de l'argent de l'Irak et des Arabes »*, allusion transparente aux rumeurs tenaces selon lesquelles la prospérité financière du mouvement de M. Bakhtiar serait d'origine irakienne. Ce dernier jure cependant ses grands dieux que, depuis quatre ans, il n'a *« pas reçu un sou »* de Bagdad et que, de toute façon, il garde une totale indépendance d'action à l'égard de l'Irak.

M. Houchang Nahavandi, ancien directeur de cabinet de l'impératrice Farah Diba, estime pour sa part que les Iraniens ne pardonneront jamais à Bagdad son agression de 1980, et que tous ses compatriotes *« considèrent cette guerre comme la leur »*. Connu autrefois pour ses vues ultra monarchistes, il a mis beaucoup d'eau dans son vin. Il admet certes, comme MM. Bakhtiar et Amini, que les excès de Khomeiny ont créé en Iran une certaine nostalgie à l'égard de la monarchie. Mais il ne pense pas que, dans les conditions actuelles, la dynastie des Pahlavi puisse constituer une solution de rechange. *« Il faudrait pour cela,* affirme-t-il, *que le prince héritier soit capable de mobiliser ses partisans. Ce n'est, hélas, pas le cas. Le prince Reza pourrait être un excellent roi de type suédois, il n'est cependant pas capable de conduire son peuple à la conquête du pouvoir à Téhéran. »*

M. Freidoune Sahebjam, journaliste et écrivain iranien, qui fut autrefois un chaud partisan des Pahlavi, doute que ces derniers puissent un jour revenir au pouvoir. Il rappelle que, depuis vingt-cinq siècles, plus de vingt-cinq dynasties différentes se sont succédé en Iran, sans que jamais l'une d'elles ait réussi à récupérer son trône après en avoir été chassée. *« Une chose est certaine,* affirme-t-il, *ceux qui ont eu la responsabilité des affaires durant les trente dernières années n'ont pratiquement aucune chance en Iran. Ils ont trop promis, trop parlé, trop écrit et trop trompé, et des milliers de leurs partisans se sont fait tuer en leur nom. »*

Prochain article :

UN DIVORCE A AUVERS-SUR-OISE

PROCHE-ORIENT

Iran

Téhéran annonce sa décision de juger les auteurs du détournement de l'Airbus koweïtien

Les quatre pirates de l'air responsables du détournement, le 4 décembre dernier, d'un Airbus des Kuwait Airways sur Téhéran, seront jugés dans la capitale iranienne, a annoncé, mardi, le procureur de Téhéran, l'hodjatoleslam Mir Emadi, qui a précisé que la République islamique refusait de les extrader puisque les auteurs de détournements d'avions iraniens ne sont pas rendus à l'Iran.

Le procureur de Téhéran s'est refusé à préciser si le procès de ces pirates sera public. Il a également affirmé que le procès des auteurs du détournement d'un avion d'Air France sur Téhéran, le 2 août dernier, allait bientôt avoir lieu.

C'est la première fois qu'un responsable de la justice iranienne annonce que les pirates de l'air seront jugés. Jusqu'ici, aucune information n'était disponible après leur reddition aux autorités.

La décision iranienne de juger les auteurs du détournement du 4 décembre, au cours duquel deux Américains ont été tués par les pirates de l'air a été accueillie à Washington avec une satisfaction prudente. *« Plus tôt se tiendra ce procès, mieux ce sera, et nous espérons qu'il n'aura pas lieu à huis clos »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat, M. Romberg, qui a ajouté : *« Si les déclarations du procureur de Téhéran marquent une nouvelle attitude de la part de l'Iran à l'égard des détournements d'avion, celle-ci sera la bienvenue. »* — *(AFP.)*

● *Six membres de la secte religieuse des Baha'i*, interdite en Iran, ont été exécutés, le 9 décembre dernier à Téhéran, a annoncé mardi, à Hofheim, le Conseil religieux national des Baha'i de RFA. Le conseil n'a pas précisé les circonstances de ces nouvelles exécutions. Il a rappelé que dix-neuf autres condamnations contre les membres de cette secte risquaient encore d'être appliquées. — *(AFP.)*

Soudan

Libération de M. Sadek El Mahdi chef de la secte des ansars

M. Sadek El Mahdi, président du parti soudanais Al-Oumma et guide spirituel de la puissante secte musulmane des ansars, a été libéré mardi 18 décembre. Quatorze de ses partisans ont également été libérés.

M. Sadek El Mahdi avait été arrêté peu après la décision du président soudanais Gaafar Nemeiry d'appliquer la charia (loi islamique) au Soudan, en septembre 1983. Le guide des ansars contestait la manière dont la législation avait été mise en vigueur.

Une nouvelle volte-face du président Nemeiry

La libération de M. Sadek El Mahdi et de ses camarades est surprenante à plus d'un égard. Le maréchal Nemeiry, qui le considère comme le principal dirigeant de l'opposition et le plus dangereux en raison de son influence à l'intérieur du Soudan et de son prestige à l'étranger, n'entendait le réhabiliter à aucun prix. Le chef de l'Etat soudanais nous déclarait récemment (1) : *« Je ne le traduirai pas en justice parce qu'il serait condamné à mort pour hérésie, et je ne le libérerai pas non plus car il serait lynché par le peuple. »* Il y a deux jours à peine, le maréchal Nemeiry réitérait son hostilité à M. Mahdi dans des termes analogues dans une interview accordée au quotidien koweïtien *Al Watan*.

En l'absence de toute information supplémentaire en provenance de Khartoum, on ne peut qu'émettre des hypothèses quant aux raisons impérieuses qui ont conduit le président soudanais à se déjuger en un laps de temps si bref.

● *M. Sadek El Mahdi aurait été libéré sous la pression des Etats-Unis*, principal bailleur de fonds du Soudan, des milieux d'affaires hostiles à l'islamisation de l'économie, d'une faction dans l'armée, où la confrérie des ansars compte de nombreux partisans. Dans ce cas, il s'agirait d'un coup de force auquel le maréchal Nemeiry se serait soumis pour éviter le pire.

● *Le président soudanais aurait décidé de se séparer des Frères musulmans*, l'unique formation qui le soutient, et chercherait dès lors à nouer de nouvelles alliances. Dans ses déclarations au *Monde*, tout autant qu'à *Al Watan*, cette semaine, M. Nemeiry a fait état d'un *« complot »* ourdi par ses *« frères diaboliques »* et visant à l'assassiner. Même si l'on ne devait pas prendre cette accusation au pied de la lettre, il n'est pas douteux que M. Hassan Tourabi, le chef des Frères musulmans, tendait ces derniers mois à prendre ses distances à l'égard d'un régime que ses amis qualifiaient en privé d'*« éminemment impopulaire »*. Les partisans d'un divorce s'étaient renforcés il y a deux mois, à l'issue des élections à l'Union générale des étudiants, qui se sont soldées par la défaite des Frères musulmans au profit des candidats des partis de l'opposition.

● *La libération de M. Sadek El Mahdi serait destinée à diviser l'opposition*, regroupée au sein de Front du salut national, auquel appartient le chef des ansars. Ce dernier déclarait de sa prison qu'il était prêt au *« dialogue »*, mais il exigeait en même temps l'annulation de certaines lois *« islamiques »* et surtout l'instauration d'un système pluraliste qui se substituerait au *« pouvoir personnel »*.

Quelles que soient les raisons qui ont imposé cette volte-face au maréchal Nemeiry, celui-ci a dû se rendre compte que son régime se trouve dans une situation critique.

ÉRIC ROULEAU.

(1) *Le Monde* du 5 octobre.

Israël

MM. Shamir et Pérès tentent de résoudre la crise ouverte par le retrait du parti Chas

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Shimon Pérès devra désamorcer la crise gouvernementale avant jeudi 20 décembre. Soucieux autant que lui d'éviter une rupture de l'union nationale à propos d'une querelle aussi subalterne (*le Monde* du 18 décembre), le « patron » du Likoud, M. Itzhak Shamir, a accordé au premier ministre un sursis de quarante-huit heures.

Le rabbin Itzhak Peretz, chef du petit parti séfarade Chas — dont la récente démission a précipité la crise, — ne réintègrera la coalition au pouvoir que s'il obtient l'un des deux portefeuilles — les cultes ou l'intérieur — que ses alliés du Likoud lui avaient fermement promis en septembre. Le Parti national religieux (PNR), soutenu par les travaillistes, convoite ces mêmes ministères ou du moins les budgets qui leurs sont alloués et qui permettent de garder la haute main sur le réseau scolaire. Ces deux formations disposent chacune de quatre députés à la Knesset.

Côté Likoud, M. Shamir se garde à l'évidence d'envenimer les choses. Mais son principal rival, M. David Lévy, qui n'est pas fâché de le mettre à nouveau en difficulté, brandit les grands principes. Le Likoud ayant « donné sa parole » au Chas, c'est sa crédibilité, assure M. Lévy, qui est en jeu. Ce parti a, en tout cas, battu le rappel de ses ténors.

D'eux d'entre eux, MM. Arens et Sharon, sont revenus dare-dare des Etats-Unis pour participer jeudi à la réunion au cours de laquelle le Likoud doit décider de la marche à suivre. Avant de quitter New-York, M. Sharon, qui se veut le *« parrain »* du Chas au sein du Likoud, a déclaré que son parti devait *« remplir ses obligations jusqu'au bout »*. MM. Pérès et Shamir semblent vouloir trouver une solution de compromis avant le retour du bouillant général, toujours prêt aux surenchères.

Chez les travaillistes, on ne prend pas l'affaire au tragique. Pour leur secrétaire général, M. Uzi Baram, il s'agit d'une *« tempête dans un verre d'eau »*. M. Pérès s'efforce, lui, de calmer le jeu et assure que l'*« heure n'est pas aux délices politiciens »*. Deux éléments compliqueront sa tâche : l'apparente intransigeance du Chas et les chamailleries au sein du PNR.

J.-P. LANGELLIER.

Liban

Reprise des bombardements des secteurs chrétien et druze

De notre correspondant

Beyrouth. — La *« pause des armes »*, difficilement obtenue la semaine dernière, s'est révélée encore plus précaire et brève encore qu'on ne le craignait. En effet, lundi soir, puis de nouveau mardi soir, les quartiers résidentiels chrétiens de Beyrouth et du littoral, d'une part, les villages druzes de la montagne, de l'autre, ont reçu des volées de bombes et de fusées.

Cette flambée de violence a pris par surprise une population, surtout celle de la zone chrétienne, qui espérait passer dans la paix les fêtes de fin d'année. Le petit arrière-pays chrétien — un millier de kilomètres carrés — jusqu'à présent, en général, épargné par la guerre, a été encore plus touché que Beyrouth. Jounieh et ses environs ont été pilonnés aux fusées Grad à partir des positions du PSP (druze) en montagne.

Epargné par les bombes, Beyrouth-Ouest (secteur musulman) n'échappe pas aux troubles : les attentats s'y multiplient sous forme de voitures piégées ou d'explosions dans des immeubles. Une école musulmane et un restaurant en ont été les cibles. Une troisième explosion, dans une école chrétienne, a été évitée *in extremis*.

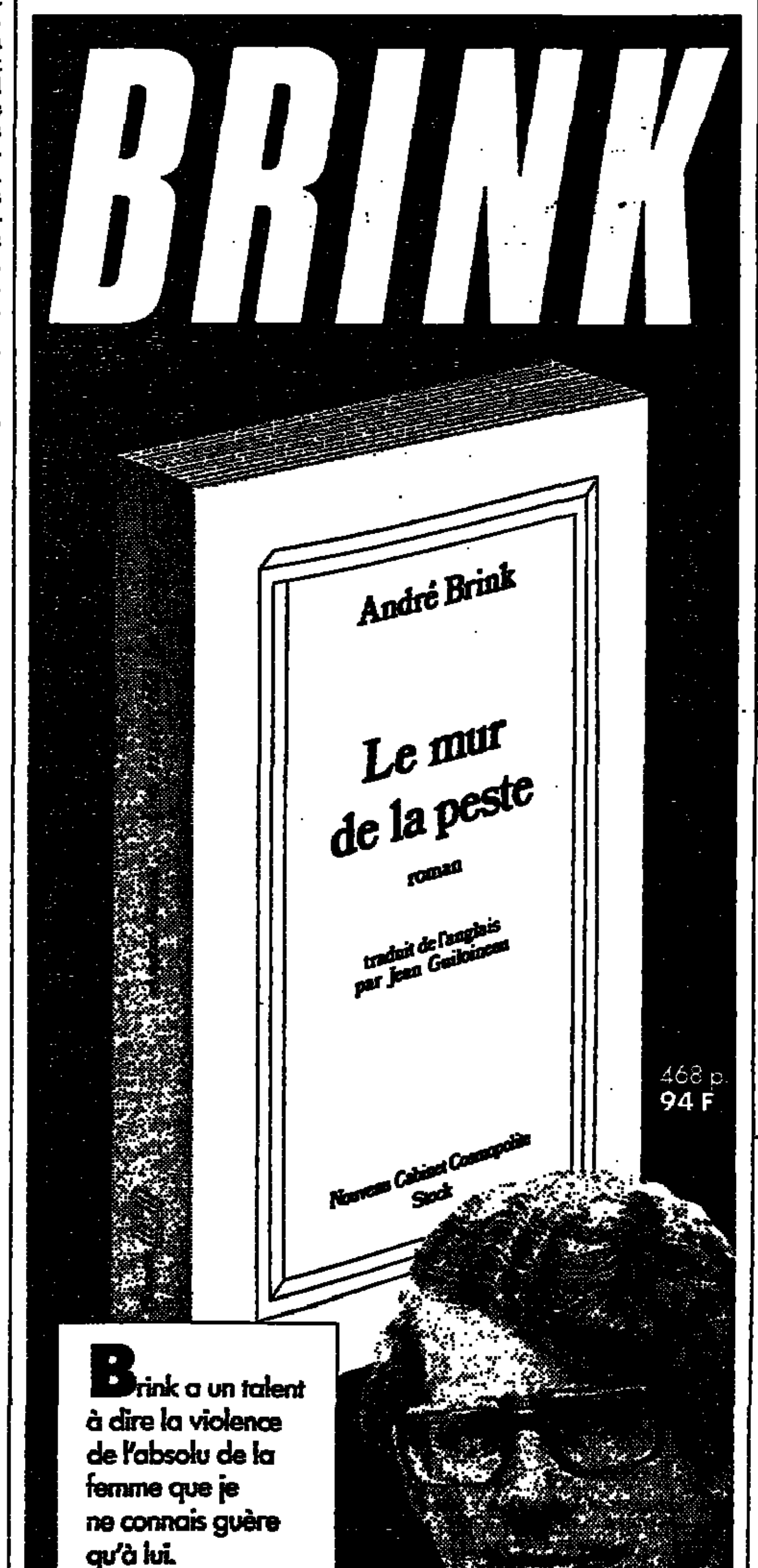
Précédemment, six attentats avaient visé des objectifs druzes : deux à Beyrouth et quatre en montagne. Ces provocations pourraient être à l'origine de la reprise du bombardement des zones chrétiennes par l'artillerie druze.

Le nombre des victimes demeure toutefois limité : 1 mort et 12 blessés à Beyrouth-Est mardi, 3 blessés à Beyrouth-Ouest. Il n'en reste pas moins que ce regain de violences a fait 14 morts et 85 blessés depuis que le conflit autour du déploiement de l'armée sur la route côtière vers le sud a relancé, il y a dix jours, les hostilités, dont l'essentiel se déroule, d'ailleurs, entre le PSP et les forces libanaises (milice chrétienne) dans une zone marginale : l'Iklim El-Kharroub. Si les Israéliens mettent à exécution leur menace de retrait unilatéral, qui pourrait intervenir dans la deuxième quinzaine de janvier, la crise sera encore aggravée.

Les milieux politiques chrétiens, notamment le Parti phalangiste au pouvoir, fondent leurs espoirs sur une intervention syrienne décisive pour « retenir » M. Joumblatt et stabiliser la situation.

LUCIEN GEORGE.

● *Un « casque bleu » français blessé au Liban.* — Un sergent chef du contingent français de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies pour le Liban) a été blessé mardi 18 décembre à 11 h 40 (9 h 40 GMT) par des francs-tireurs près de Damour à 20 kilomètres au sud de Beyrouth, a annoncé le porte-parole de la FINUL, M. Timor Goksel. Les jours du sous-officier ne sont pas en danger. — *(AFP.)*



DIPLOMATIE

Les Etats-Unis s'apprêtent à confirmer leur retrait de l'UNESCO

Les Etats-Unis devaient annoncer, ce mercredi 19 décembre à 14 h 30 (heure de Washington), ou au plus tard le lendemain, qu'ils confirmeient leur retrait de l'UNESCO, prévu pour la fin de cette année. Les représentants et gouvernements « amis » en ont été discrètement informés mardi soir. L'ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'organisation, Mme Jean Gérard, a ainsi fait une démarche auprès de sa collègue française, Mme Jacqueline Baudrier.

Sans constituer à proprement parler une surprise — Washington avait déposé un préavis de retrait l'an dernier, et rien ne laissait supposer que les Américains aient pu changer d'avis depuis — la nouvelle donne le coup de grâce aux espérances de ceux qui voulaient encore croire qu'au dernier moment les Etats-Unis surseoiraient à la mise en œuvre de cette menace. La France était de ceux-là, même si l'optimisme ne régnait pas à cet égard.

Ces espérances étaient, à vrai dire, de plus en plus ténues. La publication du rapport officiel du GAO (General Accounting Office, sorte de Cour des comptes du Congrès américain), le 30 novembre dernier, avait rendu moins vraisemblable l'éventualité d'un tel sursis. Par rapport à sa version initiale, qui, quoique confidentielle et n'ayant valeur que de brouillon, avait largement circulé dans les milieux intéressés, le texte définitif n'atténue guère les sévères critiques portées, souvent chiffres à l'appui, contre la gestion de M. M'Bow, et les remarques que les services de ce dernier avaient fait tenir aux enquêteurs américains ne semblent guère avoir retenu leur attention. Le bilan ainsi dressé demeure très largement négatif, s'agissant en particulier des pratiques budgétaires qui se sont établies au fil des ans, des procédures de recrutement, de l'absence de contrôle des dépenses et du caractère de « doublon » de certains programmes. Il semble, en outre, que les auditions d'anciens cadres de l'administration de l'UNESCO auxquelles le GAO a pu procéder aient achevé d'emporter la conviction des auteurs du rapport.

Une « antenne »

On voulait toutefois espérer, chez les adversaires du retrait américain, que les premières réflexions émises par les groupes de travail qui se sont réunis cet été à Paris pour tenir compte des critiques de Washington et rechercher des améliorations possibles dans le fonctionnement de l'organisation, convaincraient les Etats-Unis du fait que leurs observations ne resteraient pas sans conséquences. Et qu'il ne leur serait donc pas nécessaire d'en arriver à ce geste aussi spectaculaire qu'embarrassant pour la direction actuelle de l'UNESCO.

Embarrassant, au premier chef, pour d'évidentes raisons financières : les Etats-Unis fournissent le quart des ressources de l'organisation. Au cours d'une réunion de tout le personnel, la semaine dernière, M. M'Bow a assuré qu'il tenterait, malgré cette importante amputation budgétaire, de maintenir tous les postes existants. Mais bien des opérations vont devoir être revues en baisse.

Embarrassant pour des raisons politiques aussi : l'UNESCO repose sur un consensus dont, incontestablement, le retrait américain la prive. Si la Grande-Bretagne, qui a annoncé son intention de quitter l'organisation dans un an en l'absence d'importantes réformes, ne sont pas mises en œuvre d'ici là,, met elle aussi sa menace à exécution, son départ ne fera qu'ajouter à ce sentiment de désagrégation d'un principe d'universalité qui a permis jusqu'ici, vaille que vaille, que l'UNESCO et les autres grandes agences du système des Nations unies fonctionnent.

Si les Etats-Unis cherchaient depuis un an ou deux à se dégager progressivement d'un certain nombre de ces organisations, comme on leur en prête l'arrière-pensée (la FAO pourrait elle aussi être visée), l'état actuel de l'UNESCO et le comportement de son directeur général (*le Monde* des 30 novembre et 1er décembre), sans pouvoir en être considérés comme la cause unique, leur ont fourni un prétexte inespéré. A terme, une telle situation posera inévitablement un problème aux autres Occidentaux. Surtout si se confirmait par ailleurs le possible retrait, encore tout à fait hypothétique, d'un pays du tiers-monde.

Les Etats-Unis, toutefois, vont conserver une « antenne » auprès de l'UNESCO. Il pourrait s'agir d'un petit groupe chargé de faire rapport à Washington sur l'évolution de l'organisation (que les Américains rejoindront en réalité dès que possible) et qui pourrait être dirigé par M. Leonard Marks, ancien directeur de l'US Information Agency. Dans l'immédiat, les crédits qui devaient aller à l'UNESCO — de l'ordre de 50 millions de dollars — seront sans doute affectés à d'autres formes de coopération culturelle et technique.

BERNARD BRIGOULEIX.

ACCUEIL SOLENNEL A PÉKIN POUR Mme THATCHER

Pékin *(AFP)*. — Dix-neuf coups de canon ont été tirés, ce mercredi matin 19 décembre, sur la place Tian-Anmen, à Pékin, pour saluer l'arrivée du premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, qui a signé, dans l'après-midi avec son homologue chinois, M. Zhao Ziyang, la déclaration sino-britannique sur Hongkong.

La cérémonie officielle d'accueil du chef du gouvernement britannique, arrivé mardi soir à Pékin, était présidée par M. Zhao. Y assistaient également le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Pékin, Sir Richard Evans, et le gouverneur de Hongkong, Sir Edward Youde.

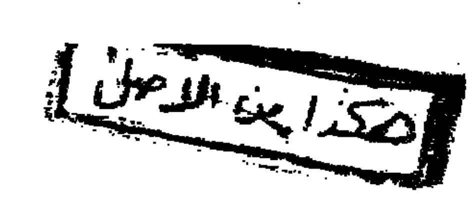
Avant la signature de la déclaration commune, Mme Thatcher devait notamment s'entretenir avec M. Deng Xiaoping.

L'agence Chine nouvelle a annoncé que M. Zhao Ziyang se rendrait en visite officielle en Grande-Bretagne dans le courant de l'année prochaine.

M. MAURICE COURAGE EST NOMMÉ AMBASSADEUR A BAGDAD

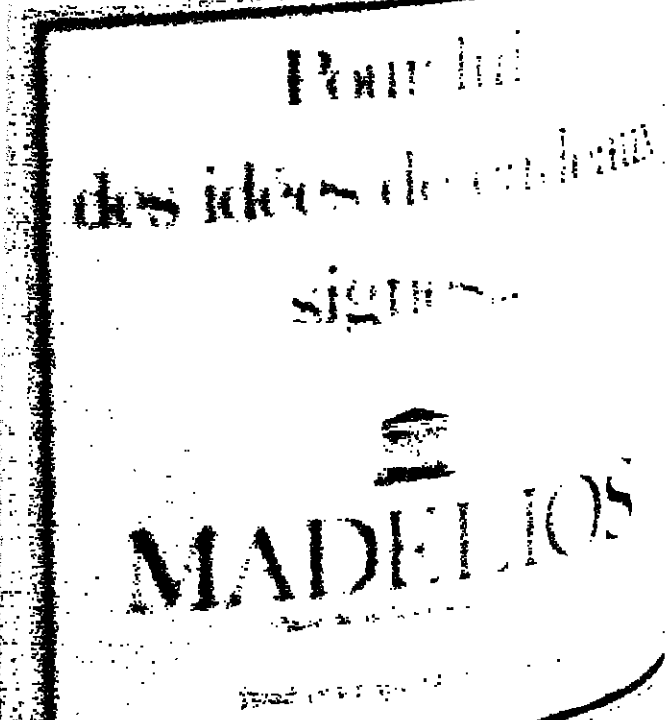
Le *Journal officiel* du 18 décembre annonce la nomination de M. Maurice Courage comme ambassadeur à Bagdad, en remplacement de M. Paul Depis.

[Né le 27 juin 1926, licencié en droit, *breveté de l'École nationale de la Fance* d'Outre-mer, diplômé du Centre d'études pratiques de l'arabe moderne, M. Maurice Courage a servi outre-mer jusqu'en 1959. Mis à la disposition du ministère de l'économie et des finances, il a ensuite été affecté à Nouakchott de 1961 à 1964, année où il a été intégré au corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères. Après un passage à l'administration centrale (Afrique du Nord), il a successivement été en poste à Bangkok (1966-1968), Bamako (1969-1972) et à Damas (1972-1975), avant d'entrer au cabinet du premier ministre (1975-1977). M. Courage a été nommé ambassadeur à Aden en 1977, à Nouakchott en 1979 et à Niamey en 1982.]



IPLOMATIE

États-Unis s'apprêtent à confirmer leur retrait de l'UNESCO



Le Monde

politique

LES GISCARDIENS DU PR FACE AU « FAIT BARRISTE »

Les limites d'un débat « loyal »

Au conseil national de leur parti à Joinville-le-Pont, les 20 et 21 octobre dernier, les barristes du PR n'avaient pas osé franchir le pas et s'organiser en courant. Ils s'étaient même montrés discrets. Seul M. Charles Millon, député de l'Ain, était intervenu pour insister sur la nécessité d'ouvrir un débat à propos de la stratégie et de la tactique du PR dans la perspective des élections législatives de 1986.

Deux mois plus tard, ils ont paru goûter une sorte de revanche en assistant à l'importante manifestation organisée à Toulouse le 13 décembre par la fédération de Haute-Garonne du PR en l'honneur de M. Barre.

C'était alors au tour de M. Léotard de faire grise mine. *« Le fait barriste »* était officialisé.

Aujourd'hui, les barristes du PR lancent un bulletin de liaison « le Contrat libéral », mensuel ou bimestriel de huit pages, qui veut alimenter ce débat sur les choix stratégiques du parti. Des députés comme MM. Clément, Mayoud, Micaux, Fèvre, Kergueris ou Perrut, des sénateurs comme MM. Puech ou Mathieu, des responsables de fédération, participent au comité d'orientation. M. François d'Aubert, député de la Mayenne, est directeur de la rédaction, M. Francis Delattre, maire de Franconville, directeur de la publication, et M. Charles Millon président du comité d'orientation.

Une telle initiative, si elle peut paraître naturelle dans le cadre d'un débat loyal au sein d'un parti qui se veut respectueux du pluralisme, n'en risque pas moins de susciter quelques tensions. M. Léotard, secrétaire général, a mal digéré Toulouse et le forcing des barristes.

Une épreuve de force est ainsi engagée entre giscardiens et barristes, qui devrait connaître bien des péripéties tant les conceptions d'un débat loyal au sein d'un parti que M. Léotard veut fidèle à M. Giscard d'Estaing peuvent diverger. Nous publions ci-dessous le point de vue de chacun des deux camps.

CHRISTINE FAUVET MYCIA

M. Léotard : garder les clefs de la maison

« Regrettez-vous d'être allé à Toulouse assister à la réunion publique organisée en l'honneur de M. Barre ?

– Il est normal que le patron du Parti républicain assiste à une manifestation importante organisée par une fédération qui compte de nombreux militants. J'ai bien fait d'y aller. J'ai voulu montrer que le Parti républicain n'est pas prêt à donner les clefs de la maison à des visiteurs de passage.

– Considérez-vous que cette manifestation est une sorte de remise en cause du conseil national du PR de Joinville-le-Pont ?

– Non. Je me réjouis que la manifestation de Toulouse ait été une réussite mais il ne faut pas confondre l'assistance avec la fédération du PR. Il n'y a pas adéquation entre les deux. Je tiens à dire que si l'on veut, pour influer sur le débat à l'intérieur du PR, utiliser d'autres voies que les voies démocratiques mises en place dans le parti, on utilise une démarche tortueuse et politicienne.

– C'est-à-dire...

– Si l'on veut continuer, une fois exprimés le choix du parti, à gêner le secrétaire général avec des questions de personnes, on me trouvera. Je suis Corse, combatif et, quand on me cherche, on me trouve.

– Vous craignez les querelles de personnes, le « combat des chefs » ?

– Non. Je suis moins inquiet qu'auparavant. Je crois que le PR est devenu un parti plus adulte qui est davantage attaché au débat d'idées qu'aux querelles de personnes. Au PR, nous voulons faire notre travail, et la seule chose qui compte c'est de savoir comment nous serons jugés par l'opinion. Je pense que son jugement sera impitoyable, qu'elle ne pardonnera pas les démarches personnelles qui apparaîtront comme des démarches carriéristes. Elle ne tolérera pas non plus que des partis deviennent des chapelles. Si je me suis rendu à Toulouse, c'est justement pour montrer qu'au PR nous n'avons ni refus, ni blocages, ni tabous. Je crois que sur ce point le PR est relativement serein.

– Au conseil national de Joinville-le-Pont, vous avez affirmé que vous n'étiez pas hostile à l'organisation d'un débat sur les choix stratégiques au sein du PR s'il n'engendrait pas une « déstabilisation ». Quelles limites précises fixez-vous à ce débat et dans quel cadre doit-il se dérouler ?

– Le débat au PR doit être le plus libre et le plus organisé possible. Il doit être préparé par des rapports et sanctionné par un vote. La seule instance dans laquelle il peut avoir lieu est le bureau politique qui est une instance statutaire. Il a déjà commencé. Il a porté sur le mode de scrutin avec des rapports établis par Alain Madelin et Charles Millon. Le vote qui interviendra en fin de discussion déterminera la ligne du parti. Si certains membres du bureau ne sont pas d'accord, ils pourront continuer à exprimer leur point de vue, mais en rappelant quelle est l'orientation générale choisie par le parti.

» Ce qui ne sera en tout cas jamais discutable c'est le fond doctrinal, la référence au libéralisme, à ce que nous avons écrit depuis une dizaine d'années.

» Je considérerai qu'il y a déstabilisation quand seront menées des attaques contre la direction du parti, contre le secrétaire général, à des fins polémiques.

– Il vous est arrivé, par le passé, de considérer favorablement l'organisation des courants au sein du PS. Quand il s'agit du PR vous semblez manifester une moins grande compréhension.

– Le PR est un parti qui a besoin de s'affirmer. Si des courants s'organisaient aujourd'hui ils porteraient uniquement sur les hommes. Je ne crois pas que cela soit une bonne formule. Si le débat au PR n'est pas aussi organisé qu'au PS il n'en existe pas moins. Le document que nous avons élaboré à Vittel à la fin du printemps et qui doit devenir le texte de référence du PR a été discuté et réfuté par de nombreux militants. Ils n'étaient pas organisés en courants mais cela revient au même. Les discussions ont surtout porté sur l'école et l'économie. Ce sont les plus libéraux qui l'ont emporté.

– Pour rester à la pointe du courant libéral, le PR ne tombe-t-il pas dans l'ultra-libéralisme ?

– Le PR souhaite être le vecteur du courant libéral. Actuellement on voit un certain nombre de gens revenir aux idées libérales. C'est la raison pour laquelle nous allons prochainement lancer une campagne sur le thème : « Vérifiez les étiquettes, ce qu'on vous vend sous l'appellation de libéralisme ». Nous disons, nous, quand d'autre prêchent la prudence, que nous souhaitons aller assez vite et assez loin, le plus vite et le plus loin possible. On nous taxera d'ultra-libéraux, ce n'est pas grave.

– Que pensez-vous de l'initiative des barristes du PR de publier un bulletin de liaison ?

– Il y a actuellement plus de quatre-vingts titres locaux du PR et je ne sais combien de bulletins municipaux. Qu'il y en ait un de plus, c'est très bien. Si ce bulletin est consacré à un débat d'idées sur de grands sujets, pourquoi pas ! Nous avons ce débat au bureau politique. S'il s'agit d'une remise en cause systématique du secrétaire général, de l'équipe dirigeante et des orientations du PR, alors, ce serait inconcevable.

» Le débat doit rester loyal. il doit porter sur de vrais sujets et se conclure par un vote. Je dis oui au débat mais pas à un débat sans fin sur le sexe des anges. Oui, s'il débouche sur des décisions opérationnelles.

– Pensez-vous que vous pourrez rapidement effectuer des choix stratégiques, en ce qui concerne tant le mode de scrutin que la question des alliances ou de la cohabitation ?

– Je connais mon parti et je peux déjà vous dire quelles seront ses réponses. Je sens se dessiner les majorités : oui à la cohabitation, non à la proportionnelle pour l'instant ; oui à l'alliance UDF-RPR mais non à l'alliance avec le Front national et enfin, pas question de choisir un présidentiable dès maintenant.

» Une fois que ces choix seront intervenus et ils peuvent intervenir dans un mois, pas plus, il ne s'agira plus de dire qu'ils sont mauvais. On ne peut pas demander un débat, le voir se dérouler et se conclure et continuer à manifester ensuite son désaccord. Ce serait ridicule. Les débats ne peuvent être éternels, même s'il peut y avoir des éclairages différents.

– Etes-vous favorable à l'élaboration rapide d'une plate-forme commune de gouvernement RPR-UDF ?

– Je pense qu'il faut aller très vite et quand j'entends certains de mes amis parler de fin 85, je suis très inquiet. C'est beaucoup trop tard. Il aurait même fallu élaborer cette plate-forme avant les élections cantonales. Ceux qui se refuseraient à progresser dans ce domaine prendraient une très grande responsabilité.

– Pensez-vous que le RPR et le PR doivent avoir des liens privilégiés ?

– Peut-il y avoir une autre stratégie pour l'opposition que l'alliance de l'UDF et du RPR ? Y a-t-il le chemin de l'UDF, le chemin du RPR et un troisième chemin ? Moi, je dis non. Cette alliance n'implique pas le choix d'une liste ou d'une candidature unique.

– Plus précisément au sein de cette alliance, pensez-vous qu'il faille favoriser la constitution d'un axe privilégié RPR-PR ?

– D'une certaine manière oui, si il apparaît, et c'est le cas actuellement, que nos positions sont très proches, notamment dans le domaine économique.

– L'UDF vous fatigue-t-elle toujours ?

– Je continue de penser que son fonctionnement doit être plus démocratique. Pour l'instant, elle suspend surtout son souffle en attendant de connaître le nouveau mode de scrutin.

– Vous pensiez que l'UDF, en choisissant la stratégie de la liste unique aux européennes, s'engageait dans un processus de non-existence politique. Le pensez-vous encore ?

– Le jugement que j'ai porté sur l'UDF au moment des européennes reste entier. Cela n'a pas été pour elle un moment très glorieux. Je reste persuadé que l'UDF est nécessaire à l'équilibre de la vie politique française. »

LE CNIP ET L'UNIR CRÉENT UNE CONFÉDÉRATION DES RÉPUBLICAINS LIBÉRAUX

MM. Philippe Malaud, président du CNIP, et Jean-Maxime Lévêque, président du mouvement UNIR, ont annoncé, mardi 18 décembre, la création *« en vue des prochaines élections législatives »* de la Confédération des républicains libéraux. Ils ont souligné leur volonté de s'opposer tout autant au *« socialisme doctrinaire »* en vigueur depuis mai 1981 qu'au *« socialisme de naguère »*, et ils défendent *« un véritable libéralisme »* (*le Monde* du 18 décembre). Au sein de cette confédération qui se veut ouverte à d'autres partenaires que les deux mouvements fondateurs, *« chaque organisation gardera son autonomie »*, a précisé M. Lévêque.

Créée en 1982 par l'ancien président du Crédit commercial de France, l'UNIR (Union nationale pour l'initiative et la responsabilité) cherchera, par le biais de cette confédération, à *« intervenir directement dans le débat politique »*. Elle souhaite présenter un certain nombre de candidats dès les élections cantonales de mars prochain, a indiqué M. Lévêque.

« Nous nous adressons aux Français qui ont peur du déjà-vu, à ceux qui ne se reconnaissent dans aucune des trois formations existantes de l'opposition : RPR, UDF ou Front national », a-t-il ajouté.

M. Millon : non à la scission

« Estimez-vous que les barristes, qui s'étaient montrés très discrets lors du conseil national du PR, à Joinville-le-Pont, ont pris leur « revanche » à Toulouse ?

– La réunion de Toulouse ne peut être considérée comme une revanche sur Joinville mais comme la simple démonstration qu'il existe au PR, quoi qu'on dise et quoi qu'on écrive, de nombreux militants et sympathisants qui apprécient la démarche de Raymond Barre.

– En ce cas, pourquoi ne se sont-ils pas manifestés davantage à Joinville ?

– Je ne peux pas parler au nom de ceux qui se réfèrent à M. Barre mais en mon nom personnel. J'ai toujours dit que je souhaitais que le Parti républicain soit un parti pluraliste qui accepte les différences d'analyses tactiques et stratégiques. J'avais obtenu sur ce point des engagements de François Léotard. Il n'était pas dans mon intention, à Joinville, de placer le débat sur le terrain du choix du présidentiable. Je suis très attaché à l'unité et à l'harmonie de ma famille politique. Mes prises de positions n'iront jamais dans le sens d'une éventuelle scission ou d'un tiraillement impossible à supporter à l'intérieur du PR.

– Créer officiellement un courant vous fait peur ?

– A Joinville, ce n'était ni le lieu ni le moment avec la venue de M. Giscard d'Estaing et de M. Chirac. L'opinion publique demande aux hommes politiques d'avoir des convictions et une approche réaliste des choses. C'est tout. Elle ne comprendrait pas qu'on puisse lui exposer des problèmes stratégiques ou tactiques qui doivent être débattus au sein des partis. Je cherche à garder une attitude sereine pour permettre à mon parti d'effectuer, à mon avis, les meilleurs choix stratégiques. Mais je ne suis pas un exhitionniste.

– M. François Léotard s'est engagé à organiser un débat au PR sur les choix stratégiques. Ce débat a même commencé au bureau politique. N'était-ce pas ce que vous souhaitiez ? Pourquoi créez-vous un bulletin de liaison.

– François Léotard peut très bien admettre le pluralisme et continuer comme d'autres à exprimer des opinions personnelles. Je crois qu'il est intéressant que, dans un parti, important du fait qu'il est porteur d'un projet libéral, il y ait un débat d'idées alimenté non seulement par des discussions orales mais aussi par des écrits. Il est normal qu'il existe des bulletins, des lettres, des journaux qui soutiennent des thèses différentes. Notre initiative n'a rien à voir avec une tendance scissionniste, comme certains voudraient le faire croire. Nous voulons simplement organiser un pôle de réflexion qui alimente le débat d'idées sans esprit conflictuel.

– Quelles limites, selon vous, M. Léotard fixe-t-il au débat ?

– Il ne veut pas qu'il y ait des problèmes de personne. Il a mon assurance. La création du débat d'idées ne doit pas donner lieu à un combat d'hommes. On a trop souffert en 1981 du combat des chefs pour le restaurer avant 1986. François Léotard ne m'a pas dit qu'il désapprouvait le lancement de ce bulletin. Il m'a dit qu'il comprenait, mais il n'est pas allé plus loin.

– Vous voulez avec votre bulletin aider le PR à choisir la meilleure stratégie pour 1986. Si dans un mois ou plus le bureau politique du PR, au terme d'un débat, opère un choix qui ne correspond pas à ce que vous souhaitez, que ce choix est sanctionné par un vote, continuerez-vous à défendre des thèses opposées ?

– Le PR n'est pas un parti monolithique. Chacun garde sa liberté de jugement et, à titre personnel, je continuerai à faire connaître mon opinion. Je ne suis plus secrétaire général adjoint ; je n'ai pas d'obligation de réserve.

» Je considère que le débat sur les choix stratégiques ne peut se limiter au bureau politique. Il concerne toutes les fédérations. Il me paraît d'autre part difficile de clore rapidement un tel débat. Les positions des uns et des autres peuvent évoluer, comme a évolué François Léotard sur le mode de scrutin, compte tenu de la conjoncture politique. Je crois enfin qu'il faut relativiser les prises de positions dites définitives du bureau politique, qui, trois semaines après avoir voté pour deux listes aux élections européennes, s'est rallié à la liste unique.

– Si vous revenez au pouvoir en 1986, rejetterez-vous toutes les réformes mises en place par le gouvernement actuel ?

– Je refuse l'idéologie socialiste, mais je ne refuse pas tout ce qui a été mis en œuvre quand il s'agit de réformes qui n'ont rien à voir avec le socialisme comme, par exemple, le statut de la femme d'artisan. Toutes les autres réformes devront être revues de fond en comble car elles sont toutes d'inspiration socialiste.

– Vous avez récemment estimé que l'opposition avait gagné la bataille des idées. Ne craignez-vous pas comme certains leaders – telle Mme Veil (le Monde du 29 novembre), – quelques dérives ultra-libérales ?

– Les idées libérales sont tellement admises par tout le monde que l'on court le risque d'en arriver à oublier les contraintes sociales et économiques du moment pour construire un modèle théorique. C'est la raison pour laquelle je pense que, même si la bataille des idées est pratiquement gagnée, il nous faut encore accompagner le débat et y participer pour empêcher certaines dérives qui pourraient déprécier les idées auxquelles nous tenons.

» Le rôle des hommes politiques aujourd'hui est de montrer qu'ils sont capables de tenir compte de ces contraintes, de respecter les pesanteurs qui sont naturelles parce qu'humaines la plupart du temps et de ne pas tomber dans un système théorique qui serait froid.

– Etes-vous favorable à l'élaboration rapide d'un projet commun de gouvernement RPR-UDF?

– Il est normal que des partis politiques qui ont pour ambition de prendre en main les affaires de la France se réunissent pour réfléchir aux réformes à mettre en œuvre. Mais, pour entamer ce genre de discussions, il faut que chacun des partenaires ait déjà élaboré un pré-projet. Je souhaite que l'UDF mette au point ce document de travail avant de commencer les discussions communes avec le RPR. Je pense aussi qu'il convient d'éviter le danger d'un programme chiffré, d'une part parce que ce n'est pas ce qu'attendent nos concitoyens et d'autre part parce que nous ne connaissons pas les contraintes que nous devrons supporter quand l'alternance aura joué. Nous devons d'abord rappeler quelles sont nos valeurs de référence, définir clairement le rôle que nous souhaitons assigner à l'État, et ce d'une manière très précise domaine par domaine, et enfin fixer les priorités.

» Ce projet devrait être élaboré dans le courant de l'année 1985.

– Craignez-vous la constitution d'un axe privilégié RPR-PR et éventuellement une marginalisation de M. Barre et des barristes ?

– Les premiers alliés du PR sont à l'intérieur de l'UDF. Toute négociation avec le RPR doit passer par l'UDF. Quant à la crainte d'une marginalisation de M. Barre, la manifestation de Toulouse montre qu'elle ne correspond pas une réalité. M. Barre ne peut être atteint par un traumatisme de la solitude. »

POLITIQUE

LE VOTE DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Ultimes modifications

Après plus de douze heures de discussion, les seuls députés socialistes ont adopté à l'aube du mercredi 19 décembre, le budget pour 1985 en deuxième lecture ; ceux du RPR de l'UDF et du PC ont voté contre. Après cette nouvelle discussion, le déficit prévu est de 140 192 millions de francs, en augmentation de 108 millions sur la première lecture ; 83 millions tiennent à la prise en compte dans la dotation globale de fonctionnement de l'indemnité logement des instituteurs ; 25 millions à l'exonération des droits de mutation sur les immeubles ruraux pour les jeunes agriculteurs, décidés au cours de cette nouvelle lecture.

Les principales modifications au texte voté en première lecture (voir *le Monde* daté 21-22 octobre) sont des suivantes :

● **Alsace et Lorraine.** – Dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, encore régis par le droit associatif allemand, les associations dont la « *mission* » sera reconnue d'utilité publique pourront recevoir des dons déductibles du revenu imposable.

● **Aide au logement locatif.** – Des avantages fiscaux sont accordés, sous certaines conditions, aux sociétés immobilières d'investissements construisant des immeubles destinés à la location et cela bien que M. Christian Pierret, rapporteur général de la commission des finances, ait fait remarquer que le dispositif proposé était très difficilement applicable.

● **Machines à sous.** – A la suite des remarques des fabriquants de celles-ci, la TVA ne leur sera appliquée qu'à partir du 1er juillet 1985 après concertation entre la profession et l'administration.

● **Carry-Back.** – Le gouvernement a finalement proposé à l'Assemblée, qui l'a accepté, pour les entreprises faisant des déficits, après avoir connu des années bénéficiaires, un système de récupération de leur impôt sur les bénéfices plus favorable que celui qui avait été décidé en première lecture. Leurs créances pourront être comptées dans leurs fonds propres, être mobilisées auprès d'une banque et être reprises par une société qui rachèterait l'entreprise en difficulté. De plus, si ce report du déficit sera limité à trois ans, il sera exceptionnellement possible sur cinq ans en 1984, ce qui permettra au groupe Peugeot de profiter de ce nouveau système.

● **Impôt sur les grandes fortunes.** – L'obligation pour les possesseurs d'une fortune excédant 3 millions de francs, de remplir une déclaration, même s'ils ne sont pas assujettis à l'IGF, a été supprimée, après avoir été décidée en première lecture.

● **Emprunt en ECU.** – Les organisations internationales émettant en France des emprunts en ECU ne seront pas assujettis à la retenue à la source, cela pour faciliter le développement de ce marché.

● **Loto sportif.** – Les dispositions fiscales ont été prises pour la mise en place du Loto sportif. En compensation il a été décidé que 20 millions de francs du prélèvement sur le PMU seraient attribués à un nouveau « *fonds national pour le développement de la vie associative* ».

● **Bibliothèques centrales de prêt.** – Elles toucheront 5 millions de francs de plus que prévu, les crédits pour le musée de la Villette étant diminués d'autant.

● **Aide aux associations.** – Les associations, même non reconnues d'utilité publique, mais agréées par le gouvernement, pourront recevoir des fonds-déductibles des impôts – en provenance des sociétés. C'est là une demande du ministère de la *culture qui avait été refusée en première lecture.*

● **Frais généraux.** – Malgré l'insistance du gouvernement, la majorité a refusé de supprimer un relevé des frais généraux des entreprises.

● **Taxe des salles de spectacles.** – Elle est étendue aux exploitants de salles vidéo qui pourront ainsi bénéficier du fonds de soutien à la modernisation de l'industrie cinématographique.

● **Impôts locaux.** – Comme en première lecture, et malgré l'insistance de M. Henri Emmanuelli, la majorité a refusé de réévaluer les valeurs locatives foncières – comme cela est fait tous les ans – pour manifester sa volonté de voir entreprise une réelle réforme de la fiscalité locale.

● **Rétroactivité des pénalités fiscales.** – Celle-ci prévues par le projet initial a été supprimée.

● **Fiscalité agricole.** – Il a été décidé en plus de l'avantage fiscal accordé aux jeunes agriculteurs (voir ci-dessus) de reporter d'un an l'application aux groupements agricoles d'exploitation collective (GAREC) du nouveau seuil de passage à l'imposition aux bénéfices réels ; de même l'abaissement du plafond du chiffre d'affaires des exploitations agricoles qui les oblige à passer de l'imposition au forfait à celle au « *réel simplifié* » a été retardé de deux ans, M. Emmanuelli expliquant que ce délai devrait permettre un accord avec la profession sur les conditions dans lesquelles devrait être tenue la comptabilité des exploitations. Enfin le système de provisions pour hausse de prix et de changement de date de clôture de l'exercice fiscal a été modifié dans le sens que souhaitait la profession agricole.

Th. B.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Un gendarme meurt des suites de brûlures

L'un des deux gendarmes mobiles qui avaient été brûlés alors qu'ils combattaient l'incendie d'un magasin à Bourail, le dimanche soir 16 décembre, Philippe Conte, est mort mercredi matin, à l'hôpital de Nouméa. Deux autres des cinq brûlés demeurent dans un état désespéré.

Dans le cadre de l'enquête ouverte après cet incendie d'origine criminelle, que l'état-major du FLNKS attribue à des « provocateurs », une centaine de gendarmes ont procédé à vingt-deux interpellations et à la saisie de quatre fusils de chasse parmi les membres des tribus de Pophé et Azar, à une vingtaine de kilomètes de Bourail, centre agricole de la côte ouest. Les forces de l'ordre ont aussi saisi onze bâtons de dynamite et neuf détonateurs. Six membres de ces tribus devaient être présentés au parquet mercredi soir.

Les gendarmes en ont profité pour démanteler les *barrages qui avaient été installés sur l'une des routes* reliant la côte ouest à la côte est du territoire. Sur le reste de la Grande Terre, les seuls barrages encore tenus par le FNLKS sont situés sur des axes secondaires desservant des tribus réputées indépendantistes, notamment à Poya, Koné et Ouegoa.

M. Edgard Pisani, qui a quitté Nouméa mercredi, doit être reçu *jeudi 20 décembre*, à 15 heures, par le président de la République.

A Paris, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. André Billardon, a notamment déclaré, en réponse aux déclarations faites la veille à Lille, par M. Valéry Giscard d'Estaing : *Si nous avions refusé de voter en 1980 la réforme agraire proposée par M. Paul Dijoud* (alors secrétaire d'État aux DOM-TOM), *c'est parce que cette réforme était trop timide et porteuse d'une multitude d'inconvénients et de risques.*

Le porte-parole du groupe RPR, M. Claude Labbé, parlant des déclarations faites la veille par M. Edgard Pisani, au quotidien *Libération*, a estimé, mardi, que le fait que le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie se soit déclaré « *intellectuellement intéressé* » par la proposition de M. Lionel Jospin relative à la constitution éventuellement d'un double collège électoral traduit « *une conception raciste tout à fait étonnante* ». Enfin le gouvernement a accepté un débat sur la Nouvelle-Calédonie devant le Sénat jeudi 20 décembre.

A Paris, « grand-père » a fait un tabac !

Les Canaques, avec déférence, l'appellent « le vieux », ou, avec affection, « grand-père ». Pour eux, Roch Pidjot n'est pas seulement le député de la circonscription « noire » du territoire (1), le premier Mélanésien à avoir exprimé directement à l'Assemblée nationale les aspirations de son peuple. Il est l'incarnation même du cheminement de la communauté canaque vers la revendication d'indépendance.

Et si l'itinéraire politique de cet agriculteur tranquille de soixante-dix-sept ans fait parfois sourire certains de ses collègues métropolitains, sous prétexte que son cursus a commencé en 1964 sur les bancs des députés réformateurs pour finir aujourd'hui parmi les non-inscrits – porte-parole parlementaire du FLNKS – après des séjours chez les centristes, les démocrates sociaux et les apparentés socialistes, c'est que ceux-là n'ont rien compris. Rien compris à l'effet corrosif que les politiques conduites depuis 1945 ont eu sur ces hommes qui aspiraient simplement à des droits élémentaires et que la légèreté, l'indifférence, les reniements de Paris ont conduits lentement au séparatisme.

Les nouvelles générations comprennent-elles mieux ? Il y avait beaucoup de jeunes, en tout cas, parmi les centaines de personnes entassées, mardi 18 décembre, à Saint-Germain-des-Prés, dans la salle de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, où le drapeau du FLNKS recouvrait, pour un soir, la plaque commémorant la première projection de « *photographie animée* » organisée en cet endroit, le 22 mars 1895, par un certain Louis Lumière.

Le « Vieux » a fait un tabac. De sa voix chevrotante, écoutée dans un silence religieux, il a exposé cette logique politico-mystique, parfaitement étrangère aux esprits cartésiens, sur laquelle les indépendantistes fondent leurs revendications, répondant aux arguments utilisés par ses adversaires.

La « légitimité » caldoche ? En Nouvelle-Calédonie, répond Roch Pidjot, « *la souveraineté appartient au seul peuple kanak, premier occupant du sol. L'Occidental peut être surprit par cette revendication, mais pour mieux cerner le fondement réel de notre attitude il importe de comprendre que ceux qui ont perdu leur terre, connu l'expropriation, ont perdu en même temps leur nom et leur identité profonde. En d'autres termes notre identité est liée à la terre elle-même. La terre est première, elle est nous-mêmes ! Dans cette reconquête de la terre nous demeurons un peuple sans racine et sans identité véritables. Pour l'heure, à cause de la colonisation, deux légitimités se trouvent en présence et se confrontent : la légitimité du peuple kanak et la légitimité constitutionnelle française.* »

A partir de ce postulat, le FLNKS réfute la notion d'ethnie invoquée par l'opposition pour essayer de donner une connotation raciste aux revendications indépendantistes : « *Le concept d'ethnie est dangereux. Il se situe dans la tradition assimilatrice républicaine. En métropole cette tradition est incarnée par l'opposition actuelle. Son discours est significatif. Elle parle de l'ethnie kanake, de l'ethnie wallisienne, de l'ethnie tahitienne. Un tel discours situe chaque groupe sur le même pied. C'est un discours qui efface, volontairement, la notion de peuple, et par voie de conséquence, de patrie et de souveraineté. Notre lutte est celle d'un peuple qui réclame sa souveraineté, supprimée par la colonisation. Le problème politique qui se pose à l'actuel gouvernement de la France est de redonner la souveraineté aux Kanaks en tant que peuple. J'admets la complexité du problème. Mais ce n'est pas le peuple kanak qui a installé sur le sol calédonien la double légitimité, elle est le fait du colonisateur. Il lui appartient donc de supprimer cette situation conflictuelle.* »

Ce n'est qu'ensuite que la communauté canaque pourra, ajoute le patriarche, exercer son droit d'accueil à l'égard des caldoches : « *Il n'a jamais été question, dans notre revendication, de rejeter qui que ce soit. Il sera demandé le respect de nos institutions et de notre Constitution. De notre côté, toutes les garanties de confiance sont données.* »*Tant pis pour ceux qui veulent rester sourds.* « *Ici, en métropole, la politique des partis empêche l'analyse des propositions de ceux qui veulent le dialogue. Là, encore, dans l'agir politique, voyez la différence des méthodes : pour vous, Occidentaux, ce qui compte, c'est le rapport de forces. Pour nous, les Kanaks, à l'intérieur de notre société, les revendications sont satisfaites par le dialogue qui aboutit à un consensus.* »

Conclusion de Roch Pidjot : « *Tant que les deux légitimités s'affronteront il n'y aura jamais de paix ni de sécurité. Car par le biais du facteur politique, une légitimité voudra toujours s'imposer à l'autre. La cohabitation de deux légitimités est donc impossible. Seuls de véritables accords de coopération, dans le cadre d'une indépendance, rendront possible la reconnaissance réciproque.* »

Quand un métropolitain représentant l'association Information et soutien aux droits du peuple kanak a proclamé que « *pour une fois il faut dire non au principe « un homme une voix » parce qu'en Nouvelle-Calédonie la démocratie c'est avant tout la décolonisation* », l'auditoire a applaudi à tout rompre. Alors « grand-père » a esquissé un sourire las.

ALAIN ROLLAT.

(1) Par opposition à la circonscription dite « blanche », celle de Nouméa, dont le député est M. Jacques Lafleur (RPR), président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République.

Avatars aériens

De notre envoyé spécial

Nouméa. – C'est à bord d'un avion cargo militaire Guardian que M. Edgard Pisani a dû finalement quitter la Nouvelle-Calédonie, mercredi 19 décembre, pour se rendre à Paris. Le vol régulier qu'il devait emprunter avait subi par deux fois des avaries techniques : une panne de réacteur, au départ de Roissy, avait entraîné vingt-quatre heures de retard, puis un autre ennui avait obligé le Boeing 747 d'Air-France, affrété par UTA à la suite d'une première panne, à se poser à Kuala-Lumpur où la réparation n'était pas achevée mercredi soir, heure de Nouméa. La dépanneuse de l'aéroport de Kuala-Lumpur était elle-même en panne.

Le Guardian a donc emmené M. Pisani jusqu'à Sidney. Là, le délégué du gouvernement a emprunté un vol régulier de la compagnie australienne Quantas vers Rome, où un avion du GLAM devait venir le cherche pour qu'il puisse rencontrer, comme prévu, M. Mitterrand, jeudi à 15 heures.

Le transit de M. Pisani à Sydney et son voyage sur une ligne australienne avaient suscité quelques inquiétudes au haut commissariat dans le contexte de tension diplomatique qui règne actuellement entre la France et l'Australie. On redoutait notamment que, sous la pression de leur opinion publique les autorités australiennes n'imposent à M. Pisani quelques tracasseries. Mais tout s'est bien passé.

En revanche, MM. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR, et Dick Ukeiwé, sénateur RPR et président du gouvernement territorial, ont dû attendre le vol régulier. M. Ukeiwé *avait bien appelé M. Pisani qui lui* avait proposé une place dans le Guardian, mais une seule, et M. Ukeiwé, qui ne souhaitait pas se séparer de M. Pons, avait décliné l'invitation. Le Guardian est parti avec quatre places vides. Certains collaborateurs du délégué du gouvernement étant arrivés trop tard à l'aéroport.

D. S.

Propos et débats

M. Giscard d'Estaing : l'héritage

M. Valéry Giscarg d'Estaing, qui achevait mardi 18 décembre à Cambrai un voyage de deux jours dans le Nord, a notamment souhaité que les « héritiers qui ne parlent plus de l'héritage, sans doute parce qu'ils le dilapident, veuillent bien rendre dans quatre cent cinquante jours ce qu'ils ont reçu. Qu'ils rendent à la France un million de chômeurs de moins, 350 milliards de dette extérieure de moins et probablement 150 milliards de déficit budgétaire annuel de moins ».

M. Gaudin (UDF) : la flagornerie

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé mardi au cours de son point de presse hebdomadaire que M. Laurent Fabius en lançant « un défi » *à MM. Barre et Chirac,* « confond l'action politique et la boxe. Comme un boxeur déchu, il court après un titre devenu inaccessible. Ce faisant, il fait preuve d'hypocrisie, de désinvolture et de flagornerie. »

M. Poperen (PS) : contre toute dérive

Synthèse-Flash, *le bulletin bimensuel de M. Jean Poperen, numéro deux du PS, écrit notamment, dans le numéro datée 17 décembre :* « la presse de "deuxième gauche" fait campagne pour ce qu'elle appelle (...) la "recomposition" de la majorité du parti (...) C'est l'idée déjà ancienne d'une nouvelle majorité du parti (...) reposant, pour l'essentiel, sur ce qu'a été le courant C *[rocardien]* de Metz et une partie de l'ancien courant A *[mitterrandiste]*. (...) La "recomposition" serait bien un changement de stratégie, une rupture avec la stratégie de classe, avec l'orientation unitaire (...). »

M. Poperen a incité ceux qui partagent cette analyse « à se battre pour casser toute tentative opportuniste, toute dérive ».

Le débat au sein du PCF

PAS DE « DISSIDENCE » DANS LA FÉDÉRATION DE L'ESSONNE AFFIRME SON PREMIER SECRÉTAIRE

M. Yvan Tricart, premier secrétaire de la fédération communiste de l'Essonne, écrit le mercredi 19 décembre, dans la tribune de discussion ouverte dans *l'Humanité* pour le prochain congrès du PCF, que sa fédération ne connaît pas de « *dissidence* » et que le débat s'y déroule « *tranquillement, calmement, librement* ». M. Tricart, l'un des six membres du comité central qui s'étaient abstenus, le 30 octobre dernier, sur le projet de résolution élaboré pour le congrès, estime que le président de la République et le PS « *portent la lourde responsabilité d'avoir brisé l'espoir* » du 10 mai 1981 et que « *le résultat de la politique actuelle poursuivie par le gouvernement socialiste, c'est, inéluctablement, le retour de la droite* ».

Mme Colette Privat, maire de Maromme (Seine-Maritime), ancien député, répond à la contribution de M. Jean Ooghe, sénateur de l'Essonne (*le Monde* du 5 décembre). Mme Privat reproche à M. Ooghe de « *présenter les communistes, de l'ouvrier à l'intellectuel, comme des victimes résignées et impuissantes* » du « *terrorisme* » auquel aurait recours la direction du parti, présentation qui, selon elle, « *relève d'un étrange mépris à l'encontre des militants* ».

Les députés communistes votent contre le projet de budget

M. Jans : Nous vous demandons des comptes

C'est fait. Le PCF, à l'aube du mercredi 19 décembre, a repoussé le projet de budget de l'État pour 1985, que présentait le gouvernement, à l'Assemblée nationale, en deuxième lecture. Ce n'est pas une surprise. Les critiques que les responsables communistes assénaient aux dispositions budgétaires avant même le changement de gouvernement, en juillet dernier, laissaient présager un tel vote. Les formes qu'ils avaient, d'abord, mises se sont rapidement estompées au fil des semaines, et s'ils prenaient la précaution de dire qu'ils attendraient le vote définitif du budget pour se prononcer, il ne faisait guère de doute que leur désaccord avec le gouvernement portait sur des points si importants qu'une conciliation n'était guère envisageable.

La décision du PCF de s'abstenir en première lecture relevait davantage de la statégie que d'un espoir de faire évoluer le gouvernement. Aussi, contrairement à ce qu'il avait annoncé, le PCF n'a pas attendu la troisième et dernière lecture pour sauter le pas. Les députés communistes l'ont fait dès la deuxième lecture, afin de voler la vedette aux socialistes décidés à oibtenir du gouvernement, à cette occasion, des modifications sensibles de son projet.

M. Parfait Jans PC, (Hauts-de-Seine), ouvrant la discussion, a usé d'un ton ferme, accusateur, violent, qui ne lui est guère coutumier. Au gouvernement, il a déclaré : « *Nous vous demandons des comptes. A quoi ont servi tous les milliards mis à la disposition du patronat depuis 1982 ?* » M. Jans a reproché au pouvoir d'« *imposer l'austérité* (...) *à tous ceux qui travaillent pour vivre,* au lieu d'être « *déterminé vis-à-vis de la droite et du patronat* ». Pour le porte-parole du groupe communiste, les sommes versées aux entreprises vont se retrouver, « *immanquablement, sur les places financières, à la recherche de profits spéculatifs ou d'une possibilité de fuite vers l'étranger* », alors que les « *principales innovations fiscales de la loi de finances pour 1985 auront pour but de satisfaire les exigences du capital* ». Il a accusé le gouvenement, tour à tour, de naïveté; de renoncement, de fatalisme. « *Quand donc allez-vous vous préoccuper, enfin, de ceux qui font la France au lieu de ceux qui la défont ?* », a demandé M. Jans.

La suite de la discussion a permis aux députés communistes d'apporter des arguments à l'appui de ce qu'ils voulaient démontrer. Sur chacun des points importants, ils ont demandé un scrutin public montrant que, sauf dans le premier vote, la droite mêlait ses voix à celles des socialistes pour refuser les propositions communistes : création d'un plancher et d'un plafond à la diminution de l'impôt sur le revenu, diminution de *la taxe d'habitation pour ceux qui ne* payent pas d'impôt sur le revenu, suppression de l'allégement de la taxe professionnelle, des prélèvements libératoires, de l'avoir fiscal, du « *carry-back* » (aide aux investissements des entreprises) et des avantages accordés aux investisseurs dans le logement locatif.

Quels que soient les prétextes invoqués, ce vote négatif est, pour le PCF, un pas de plus dans la rupture de l'union de la gauche. Refuser le budget de l'Etat, qui traduit en chiffres la politique du gouvernement et qui lui donne les moyens financiers *de l'appliquer, c'est se ranger dans* l'opposition. M. Dominique Frelaut (Hauts-de-Seine) ne le contestait pas après le débat. « *Nous sommes dans l'opposition, mais pas avec la droite* », déclarait-il.

Les communistes ont fait ainsi le geste qu'ils n'avaient pas osé faire lorsque M. Laurent Fabius avait présenté, à l'Assemblée nationale, le programme de son gouvernement. Ils s'étaient alors abstenus. Aujourd'hui, il est officiel que la majorité socialiste doit se garder sur sa droite et sur sa gauche.

THIERRY BRÉHIER.

● *M. Fiterman : l'échec du PS.* – M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, ancien ministre des transports, a déclaré, le mercredi 19 décembre, sur France-Inter, que le projet de budget pour 1985 « *va aggraver encore les difficultés des Français* » et qu'« *il ne répond pas aux nécessités du pays dans le domaine économique et social* ». Selon M. Fiterman, il ne faut pas « *comprendre la gauche avec ce qui se fait actuellement* ». Répondant aux dernières déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* du 19 décembre), l'ancien ministre des transports a déclaré : « *Le socialisme n'a jamais été instauré dans ce pays (...). Qu'il y ait un échec du Parti socialiste, c'est un autre problème.* »

Le Monde

société

LE RAPPORT ANNUEL DE L'UNICEF

On peut sauver des millions d'enfants

« Les enfants sont peut-être deux millions à mourir en présentant les symptômes terminaux de la rougeole, plus d'un million à rendre l'âme secoués par les quintes atroces de la coqueluche, ou d'une inflammation des poumons due à la pneumonie, que leur organisme affaibli est incapable de supporter. Et ils sont plus de quatre millions à mourir chaque année dans l'état d'hébétude que provoque la déshydratation. Mais c'est moins la maladie dont ils souffrent au moment de leur mort qui tue la plupart des enfants que la fréquence des affections dont ils ont été victimes tout au long de leur vie. »

Environ quinze millions d'enfants meurent ainsi chaque année dans le monde. Dans son rapport annuel présenté mercredi 19 décembre, à Londres, le directeur général de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), M. James P. Grant, a rappelé qu'il existe des *méthodes simples, peu coûteuses, pour protéger et sauver ces enfants.*

Il a *surtout* expliqué que ces méthodes ne pourront être appliquées que si l'on parvient à toucher les familles, à persuader les mères qu'elles peuvent prendre en charge la santé de leurs enfants. Mais, selon l'UNICEF, cet immense travail ne peut se faire sans une réelle *volonté politique*, sans l'aide de tous les représentants et de toutes les communautés.

Le protectionnisme, la baisse des importations et la hausse des taux d'intérêt dans les pays occidentaux ont essoufflé le tiers-monde, dont les *revenus ont chuté* et dont les dettes se sont aggravées. Les familles les plus *pauvres sont* les *plus touchées*. La partie de leurs revenus consacrée aux produits de *première nécessité*, (nourriture, eau, combustible, santé) ne cesse de diminuer.

L'UNICEF constate que la taille *moyenne des enfants* dans le nord de la Zambie a diminué, que les insuffisances pondérales à la *naissance* se multiplient dans certaines régions du Brésil et que le *nombre* des enfants actuellement soignés pour malnutrition grave a triplé au Costa-Rica. L'organisation mondiale estime que *« l'heure est venue de confectionner les premières mailles d'un filet de sécurité à l'intention des familles les plus pauvres, les plus vulnérables (...), de distribuer des rations alimentaires, de dispenser des soins de santé primaires, une éducation élémentaire, et de mettre en place des équipements d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable, à condition de pouvoir fixer l'un des coins de ce filet à des politiques d'aide et de commerce internationales à la fois équitables et stables ».*

L'objectif de l'UNICEF est modeste et peu coûteux. Il suffirait de mettre la thérapie par réhydratation orale à la portée de toutes les familles pour vaincre les diarrhées mortelles, de vacciner tous les enfants, d'aider les mères à prendre conscience de l'importance de l'allaitement au sein et de mieux dominer la période de sevrage. Enfin, il faudrait que tous les parents disposent des moyens nécessaires pour surveiller la croissance de leurs enfants, ce qui leur permettrait de prévenir la malnutrition.

• La thérapie par réhydratation orale

L'UNICEF estime que, en 1984, cinq cent mille enfants ont été sauvés grâce à la thérapie par réhydratation orale (TRO). Une méthode d'une très grande simplicité et d'un coût modeste qui pourrait sauver les quatre millions d'enfants qui, chaque année, meurent de diarrhée. La méthode est simple : elle consiste à mélanger huit cuillères à café de sucre et une cuillère à café de sel à un litre d'eau. L'UNICEF elle-même distribue des petits sachets dont le coût s'élève à environ 0,50 franc.

Malheureusement, moins de 15 % des familles connaissent et utilisent cette technique à travers le monde. Mais l'UNICEF estime qu'elle pourrait être, avant cinq ans, utilisée par la moitié des familles et qu'elle permettrait de sauver environ deux millions d'enfants chaque année.

• L'allaitement maternel

Une *étude faite* à Sri-Lanka révèle que, pour les enfants nés dans les millieux les plus pauvres, 76 % des bébés nourris au sein atteignent, à l'âge de huit mois, 90 % du poids considéré comme normal, alors qu'ils ne sont que 29 % quand ils sont nourris au biberon.

Mais l'UNICEF note que dans de nombreuses villes du monde en développement l'étendue et la durée de l'allaitement maternel ont commencé à chuter de manière vertigineuse. Les causes sont multiples : la publicité des fabricants pour les laits de substitution, relayée par les hôpitaux eux-mêmes ; le travail des femmes en dehors du foyer... *Il* est fréquent que les mères n'aient pas les moyens d'acheter les *quantités* de produits nécessaires, ne sachent *pas respecter les proportions*, oublient de stériliser les biberons, ce qui conduit à des infections ou à de graves malnutritions.

Depuis 1981, on lutte d'ailleurs contre l'utilisation du biberon, et *plusieurs pays essaient de promouvoir* l'allaitement au sein.

• La vaccination

Un fossé existe entre les potentialités de la vaccination et sa réelle efficacité sur la santé et la survie des enfants. Le coût d'une vaccination contre les maladies les plus communes et les plus dangereuses de l'enfance ne s'élève qu'à 5 dollars. Or moins de 20 % des enfants des pays en développement *étaient* vaccinés en 1984.

Les causes, là aussi, sont multiples, de l'insuffisance du nombre des vaccins disponibles et des centres de vaccination à l'ignorance des parents qui viennent pour *la* première injection et oublient qu'il faut parfois *plusieurs* rappels.

Selon l'organisation, les taux de vaccination pourraient *doubler*, et dans bien des cas tripler, si les parents profitaient pleinement des services existants.

• La surveillance de la croissance

La malnutrition est souvent inapparente, et de nombreux parents ignorent que leurs enfants en sont atteints. Ils ne font donc pas le geste qui pourrait les sauver.

Dans la plupart des cas, la malnutrition n'est pas due au manque de nourriture mais à la fréquence des maladies infectieuses qui affaiblissent l'organisme et conduisent à une perte de poids impossible à rattraper par la suite.

Là encore, il faut sensibiliser les mères aux besoins alimentaires des enfants en bas âge et leur donner les moyens de contrôler *leur* courbe de croissance.

L'UNICEF ne cesse donc de prodiguer aux mères ces conseils pratiques : allaiter l'enfant au sein pendant au moins onze mois ; introduire un peu de nourriture familiale avec huile et légumes épluchés en purée dès l'âge de quatre ou cinq mois ; alimenter les tout-petits fréquemment et en *petites quantités*, continuer leur alimentation même quand ils sont malades et la renforcer après la maladie ; se laver les mains le plus souvent possible. Le succès des méthodes préconisées pour lutter contre la mortalité infantile dépend donc des mères. Et l'UNICEF attire l'attention sur les charges qui pèsent sur elles. *Douze* à treize heures de travail par jour, passant plus de temps que les hommes aux champs, vannant, moulant, emmagasinant la *nourriture...*

Sur les 464 millions de femmes du tiers-monde, on estime qu'au moins 230 millions souffrent d'anémie. Elles sont donc moins résistantes aux maladies et finissent par mettre au monde des enfants déjà handicapés.

« L'état de subordination dans lequel se trouve les femmes et parfois l'exploitation éhontée dont elles sont l'objet font que la mère est souvent malade, fatiguée et totalement incapable de fournir l'effort supplémentaire que peut exiger une amélioration du bien-être de son enfant ». Mais l'UNICEF s'adresse aussi aux gouvernements pour l'implantation de points d'eau le plus près possible des habitations, et pour un meilleur assainissement. Elle s'adresse également aux pays industrialisés dans des termes non équivoques pour leur dire : *« Il s'agit ici d'une occasion précise de sauver la vie d'environ sept millions d'enfants par année et de protéger le développement normal de nombreux millions d'autres, à un coût qui n'excède certainement pas une petite partie du 1 % du produit international brut du monde entier. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Moins de morts, moins de vivants

N'y a-t-il pas un risque en aidant des millions d'enfants à survivre de provoquer un nouvel accroissement de *la* population mondiale et donc d'intensifier la pauvreté parmi les *plus* pauvres ? L'UNICEF n'hésite pas à *répondre non. « Toutes les informations recueillies portent à croire qu'une diminution du nombre des décès d'enfants contribuerait à une réduction plus importante du nombre des naissances »*, lit-on dans le rapport 1985 sur la « situation des enfants dans le monde ».

Cela suppose tout d'abord que la mère allaite l'enfant, car, l'allaitement est considéré comme une protection contraceptive importante même si il n'est pas complètement fiable.

L'une des stratégies de survie *des enfants consiste à espacer* les naissances (la mortalité *juvéno-infantile est une fois et* demie à deux fois plus élevée lorsque *l'intervalle* moyen entre les naissances est inférieur à deux ans que lorsqu'il est de deux à quatre ans).

Cet espacement des naissances devrait aboutir à une diminution de leur nombre.

Il existe un rapport étroit entre une meilleure éducation des femmes et la baisse du taux de natalité.

Enfin l'UNICEF attache beaucoup d'importance aux parents qui doivent être amenés à se rendre compte que la planifacation *familiale peut améliorer leur* situation.

Ch. Ch.

Ultimatum de Rome à vingt-quatre religieuses

Vingt-quatre religieuses américaines sont menacées d'exclusion de leurs congrégations si elles ne *« rétractent pas publiquement »* une déclaration à propos de l'avortement. Ces religieuses figurent parmi les 97 signataires d'un texte publié, *comme publicité payante*, par l'organisation « Catholiques pour un libre choix » dans le *New York Times* du 7 octobre, sous le titre « Une diversité d'opinions concernant l'avortement existe parmi les catholiques engagés ».

Cela se passait pendant la campagne électorale américaine, après la prise de position de Mme Geraldine Ferraro, candidate démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis, en faveur de la législation permettant l'avortement.

Dans un communiqué publié mardi 18 décembre, la congrégation romaine pour les religieux demande à *« chacune des religieuses »* de faire une rétractation publique, faute de quoi elle se verra obligée de *« les poursuivre dans le cadre du droit canonique, qui n'exclut pas des menaces d'expulsion pour cause d'insubordination obstinée »* (canons 687 et 697).

Selon le préfet de la congrégation, Mgr Jérôme Hamer, qui a signé le communiqué, *« dans un domaine aussi important que celui de l'avortement, souscrire à des doctrines condamnées par l'autorité de l'Eglise constitue un véritable scandale et un motif suffisant pour que tous religieux ou toutes religieuses, coupables d'une telle action, soient exclus de leur congrégation »*. Cette mesure vise aussi deux religieux et un prêtre diocésain, dont le cas sera réglé par leur supérieur ou évêque.

EN BREF

M. Fabius visite un commissariat parisien

Accompagné de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Laurent Fabius, premier ministre, a visité, entre 23 heures et minuit, mardi 18 décembre, l'un des commissariats du sixième arrondissement de Paris, situé place Saint-Sulpice. Cette visite impromptue dans un commissariat récemment équipé de matériel informatique avait pour but de préparer l'émission mensuelle de M. Fabius, sur TF1, *« Parlons France »*, qui, mercredi 19 décembre, *devait en partie être consacrée* aux problèmes de sécurité et de prévention *de la délinquance.*

Cet entretien télévisé intervient au lendemain *de la réunion* plénière du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), *dont* le premier ministre est président en titre, et *qui rassemble* des élus des quatre grandes familles politiques. A *cette occasion, le doublement* des crédits accordés au CNPD a été *confirmé*, passnt de 24 à 28 millions de francs (et non de 25 à 50 comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 19 décembre).

M. Le Pen et l'immunité parlementaire

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et député européen *depuis* le *17 juin, avait invoqué* son immunité parlementaire pour soutenir qu'il ne pouvait *être* l'objet de deux poursuites engagées contre lui, *sur* plainte du MRAP, pour provocation à la haine ou à la discrimination raciale.

La 17e chambre correctionnelle de Paris devant laquelle il avait présenté cette demande l'a rejetée en constatant que les poursuites avaient été engagées le 29 mars 1983 et le 11 mai 1984, dates auxquelles M. Le Pen n'avait pas encore la qualité de membre du Parlement européen.

La révision du procès Agret ajournée

Comme il l'avait annoncé depuis plusieurs jours, Roland Agret ne s'est pas présenté, mardi 18 décembre, devant la cour d'assises du Rhône, désignée par la Cour de cassation pour réviser le procès au terme duquel il avait été condamné par les assises du Gard en 1973 à quinze ans de réclusion pour complicité d'assassinat.

Roland Agret a toujours proclamé son innocence, mené plusieurs grèves de la faim, avant d'obtenir en 1977 une *libération* conditionnelle.

A Pau : annulation des arrêtés d'expulsion de seize réfugiés basques espagnols

(De notre correspondant.)

Bayonne. — Le tribunal administratif de Pau a annulé mardi 18 décembre les arrêtés d'expulsion et d'assignation à résidence pris en début d'année par le ministère de l'intérieur, à l'encontre des seize réfugiés basques espagnols. Pour sept d'entre eux, expulsés en Amérique latine, les juges ont suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, considérant que ne se justifiait pas l'utilisation de la procédure d'urgence empêchant de saisir la commission spéciale des expulsions. Neuf arrêtés d'assignation à résidence ont d'autre part été cassés pour absence de motivation.

Ce verdict, intervenant après la décision de la commission des requêtes du Conseil d'État d'accorder le statut de réfugié politique à quatre Basques espagnols, est interprété à Bayonne comme un changement dans la politique française en matière d'asile telle que l'avait définie M. François Mitterrand lors de sa visite en octobre dernier : *« Tout Basque espagnol qui voudra l'asile en France l'obtiendra dès lors qu'il renoncera à partir de France à l'action violente. »*

ÉDUCATION

LES PREMIERS RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS L'ENSEIGNEMENT

La force de FO

D'après les premiers résultats connus des élections professionnelles de l'enseignement public, le paysage syndical de l'éducation nationale se trouve modifié. Le syndicat Force ouvrière, qui a massivement recruté depuis un an, grâce, notamment, à l'arrivée de *militants* transfuges de la FEN, gagne des voix. Cette organisation *progresse dans toutes* les catégories et obtient entre 10 % et 11 % des suffrages exprimés.

Il ne s'agit pour le moment que d'estimations, puisque le dépouillement des élections aux commissions administratives paritaires nationales et départementales qui ont eu lieu le 3 décembre, a commencé, mardi 18 décembre, et continue dans de nombreux rectorats. Les premiers chiffres annoncés par les organisations syndicales portent sur la moitié *des académies et sur environ* soixante-dix départements. Le ministère de l'éducation nationale fera connaître les résultats définitifs à partir du 3 janvier.

La surprise de ces élections réside dans le nombre des votants. La participation a été très forte dans toutes les catégories d'enseignants. En moyenne, la progression du nombre de votants est de 5 %. Le taux d'abstention se situe entre 10 et 25 %, ce qui est assez rare dans des élections professionnelles. Cette forte participation semble avoir favorisé les syndicats les plus anciennement implantés au détriment du nouveau venu FO. Réflexe de défense des enseignants envers une FEN attaquée : beaucoup d'anciens adhérents semblent avoir apporté leurs voix à des organisations qu'ils avaient quittées depuis longtemps.

La CFDT perd des voix

Dans l'enseignement primaire, le Syndicat national des instituteurs (SNI, *adhérent de la FEN*) obtient 70 % des voix, perdant près de 8 % par rapport aux élections de mai 1982. Le syndicat de la CFDT recule de 1 %, passant de 13 à 12 %, et Force ouvrière progresse de près de 8 % et obtient autour de 10,50 % des voix. Dans les écoles primaires et maternelles, l'offensive de FO connaît un succès limité. La baisse des voix qui se sont portées vers le SNI est *plus forte* que celle que ce syndicat avait connue il y a deux ans (– 3 %). Comme l'explique M. Jean-Claude Barbarant : *« Nous ne sommes pas enthousiastes, mais, compte tenu de l'ampleur de l'offensive menée par FO, je considère que notre syndicat résiste assez bien. »* Il semble que ce soit dans les grandes *agglomérations* et les *départements* à dominante urbaine que FO réalise ses meilleurs scores. Selon les responsables de ce syndicat, *« les résultats se situent au-delà de nos espérances »*. Ils se déclarent satisfaits que FO soit maintenant présente dans l'éducation nationale.

Dans l'enseignement secondaire (lycées et collèges), la progression de FO est plus importante, mais la multitude des catégories d'enseignants rend encore difficile une analyse précise. Ce syndicat obtiendrait *plus de 16 %* des voix *chez* les agrégés, ce qui représente une *progression de plus de 13 % par rapport* à 1982. Ce gain de voix s'effectue au détriment de tous les autres syndicats. Chez les certifiés, la catégorie la plus nombreuse, FO gagne 12 % des voix et obtient près de 16 % des suffrages. Le SNES regresse de 5 % et le SGEN de 4 %. Mais d'autres syndicats comme le Syndicat national autonome des lycées et collèges (SNALC), proche de la CGC, ou la Confédération nationale des groupes autonomes (CNGA), perdent aussi des voix.

Ces premiers résultats montrent que la percée de FO est nette. Ce syndicat passe de 2 à 3 % des voix en 1982 à 10 ou 12 % cette année ; un gain important, qui modifie le paysage syndical, mais ne le bouleverse pas. *La FEN et ses syndicats* restent majoritaires dans un milieu qui continue globalement à lui faire confiance. Près de 70 % des instituteurs et 50 % des professeurs ont voté pour la FEN. Le syndicat CFDT perd des voix, sa position en flèche dans la rénovation et la transformation du système éducatif lui a été reprochée par des enseignants encore réservés envers des idées trop avant-gardistes.

SERGE BOLLOCH.

RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les professeurs du second degré sous une même direction

L'administration centrale du ministère de l'éducation nationale fait l'objet d'une réorganisation précisée par un décret publié au *Journal officiel daté* 17-18 décembre. Ce texte crée une direction générale des enseignements *scolaires* à laquelle sont désormais rattachées les directions des lycées, des collèges, des écoles et le service de l'éducation physique *et sportive. A cette nouvelle* direction générale sont également *rattachées les missions* de l'action culturelle et des cultures et langues régionales. Une mission des technologies nouvelles est créée. D'autre part, la direction des personnels enseignants des lycées s'occupera aussi des enseignants des collèges.

Le ministre de l'éducation nationale justifie ces décisions par un souci de meilleure coordination des enseignements des premier et second degrés et de cohérence dans la gestion des enseignants de second degré.

Son prédécesseur a créé en janvier 1982 la direction générale des enseignements supérieurs mais a en même temps supprimé la direction générale de la programmation et de la coordination. Cette suppression donnait aux directions pédagogiques des écoles, *collèges et lycées* une certaine marge d'autonomie.

La décision consistant à regrouper au sein de la même direction la gestion des enseignants du second degré pourrait ouvrir la voie à une unification des catégories d'enseignants du second degré.

L'organisation actuelle des collèges est en effet source de conflit entre, d'une part les agrégés et les certifiés et, d'autre part, les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) qui tous ont, depuis la loi Haby de 1975, vocation à enseigner aux mêmes élèves dans les mêmes classes, mais avec des horaires de service et des traitements *différents.*

Cette situation se traduit par un affrontement entre le Syndicat national des instituteurs (SNI) qui, à l'intérieur de la FEN, syndique les PEGC et le Syndicat national des *enseignements de second degré* (SNES) qui s'adresse aux agrégés *et aux certifiés*. les textes fixant les prérogatives de la direction des personnels enseignants des lycées et collèges ne sont cependant pas encore connus. Il est probable qu'elle prenne en charge la formation de l'ensemble des personnels et donc des PEGC dont la gestion resterait assurée au niveau académique.

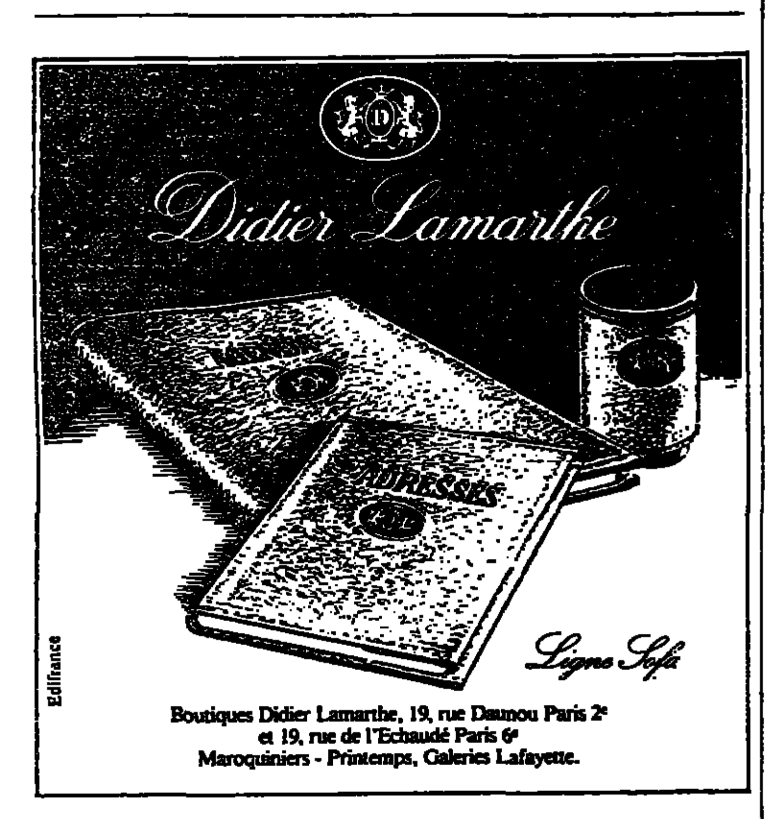
C. A.

• *RECTIFICATIF. — Dans* notre information sur le jugement *dans l'affaire des camemberts d'Isigny* (*le Monde* du 13 décembre) *nous avons écrit* par erreur que MM. Fernand Loustau, directeur à Paris de la société de *gardiennage* Normandy Sécurité, et Bernard Aubert, secrétaire général du groupe Besnier, ont été condamnés à dix mois d'emprisonnement avec sursis.

En fait, l'un et l'autre ont été condamnés à six mois d'emprisonnement avec sursis.











Fêtes et cadeaux

Cadeaux à moins de 200 F

DU tout petit cadeau de table, clin d'œil amical à chacun des convives d'un réveillon ou d'un déjeuner de Noël, jusqu'au présent qui sera utile ou agréable, il y aura pour tous la joie d'un paquet à ouvrir.

● A MOINS DE 50 F

Pour un fumeur soigneux, un cendrier de poche imite un paquet d'« américaines » ; en l'ouvrant, un repose-cigarette apparaît (10 F) ; une petite bourse pour pièces de parcomètre est ornée d'un circuit imprimé, 20 F (Munier). Un tuteur pour plante d'appartement, terminé par un oiseau en bois coloré (12 F) et une petite tête d'oiseau au bout d'un stylo à bille, 15 F (Monde sauvage). Pour les amoureux de monuments célèbres, une carte imprimée en noir et blanc de la tour de Pise, de l'Empire State Building ou de la tour Eiffel, à monter par pliage, 15 F (Mec plus ultra).

Dans une nouvelle boutique où tout vient de Suède et du Danemark, un coquetier en acier émaillé mat, noir, blanc ou rouge (15 F) et la cuiller assortie, 11 F (Boutique scandinave). Pour tenir l'œuf au chaud, un capuchon en tissu cachemire noir et or ou ton brique (17 F) et une petite vannerie ronde, toute dorée, pour le pain, 20 F (Geneviève Lethu). Dans les boutiques à cette enseigne, pour les fêtes, l'inscription « Bonne année 1985 » est sérigraphiée sur un set de table en organdi (20 F), sur une flûte à champagne (19 F) et sur une assiette en verre transparent, 27 F.

Des animaux d'Afrique, en bois, sont évidés au centre pour servir de ronds de serviette (27 F) ; les mêmes zèbres, girafes et panthères, finement sculptés, terminent le manche de couverts à salade, 30 F (Monde sauvage). Gags dans la cuisine : un attrape-plat chaud qui ressemble à une coquille Saint-jacques (30 F, La Carpe) et un essuie-mains en tissu éponge décoré d'un cornet de glace très coloré, 40 F (Casa blu). Pour le bureau, une mini-corbeille cubique en métal grillagé sert de pot à crayons, 37 F (Mec plus ultra).

Dans une boutique récemment ouverte à Beaubourg, une petite assiette chinoise décorée de fleurs bleues, 35 F (Plaisances). Sur une tasse à thé et sa soucoupe, des coups de pinceau noirs et « Je t'aime » en rouge ardent, 48 F (Munier).

● DE 50 A 100 F

Très décoratifs, des petits véhicules d'Extrême-Orient en bambou : le pousse-pousse ou la charrette, 50 F (Monde sauvage). Des bouquets de fleurs séchées, composés de graminées et d'impatiens, en exclusivité pour Plaisances, 50 F. Très rétro, un petit cadre ovale en bois ciré rehaussé d'un filet doré, 69 F (Au grand siècle).

Pour illuminer la table de Noël, un bougeoir en tube laqué blanc, noir ou rouge (64 F) et deux petits bougeoirs en verre, à pans coupés et sapins en relief, 72 F les deux (Boutique scandinave). Une amusante bougie ressemble à un gros tube de gouache, 85 F (Mec plus ultra). Pratiques, un chauffe-sauce de table à bougie en verre granité (80 F) et un mini-vase boule pour le persil, 80 F (Larpe).

Des posters plastifiés reproduisent la « une » de quotidiens relatant des événements, tels l'Armistice de 1918, la Libération de Paris, la mort du général de Gaulle, etc., 95 F (Boutique du musée de la presse).

● DE 100 A 150 F

Raffinement avec une bougie en forme de colonne néo-classique qui dégage, en brûlant, une odeur de menthe, de foin et de citronnelle (100 F) et un cendrier carré en travertin, 100 F (Casa blu). Pour ceux qui ne peuvent s'arrêter de fumer à table, un petit cendrier en métal argenté à incrustations de coquilles, 118 F (Puiforcat).

Pour rêver de plage ou de montagne, des tableautins en trois dimensions ont un décor naïf agrémenté de sable ou de neige, 110 F (Munier). Noël nordique avec une bouteille en verre soufflé décorée d'une cheminée et d'une couronne de Noël colorées (113 F) et un photophore en verre satiné, orné de petites fenêtres qui s'illuminent par la flamme de la bougie, 120 F (Boutique scandinave). En métal argenté, un cadre en forme de raquette (115 F, Plaisances) et un porte-toasts accompagné de six dessous-de-verre assortis, 117 F (Au grand siècle).

Des puzzles originaux sont composés à partir de journaux anciens (le supplément illustré du *Petit Journal*) contre-collés sur un support rigide ; le puzzle de trois cent quinze pièces, 120 F (Boutique du musée de la presse). Réunis dans un paquet géant, les vingt cigarettes sont des longues bougies, 130 F (Mec plus ultra).

● DE 150 A 200 F

Dans une boutique d'artisanat à Beaubourg, des céramiques signées d'artistes français : coupes en terre émaillée d'Yves Suzanne (150 F), coupes noires à reflets roux de Marie-Madeleine Boucraut (160 F), flacons ronds poudrés d'or sur fond brun de Stanislas Jeangeorge (190 F) et petits flacons à très fin goulot en porcelaine de Deblander, 200 F (Epona).

Deux décapsuleurs, à la boutique Puiforcat : l'un rond, en métal argenté (163 F) et l'autre doré, en forme de galet, 168 F. Une carafe à décanter le vin, en cristallin, est ornée d'un écusson-grappe en étain ; le bouchon de verre est prolongé par un thermomètre à vin, 180 F (Au grand siècle). Pour faire l'inventaire de ses bouteilles, un grand livre de cave à couverture cartonnée et glacée, rouge, bleue, mouchetée de bleu et noir ou à damiers noirs et blancs, 195 F (Mec plus ultra).

JANY AUJAME.

★ **Munier**, 87, avenue Niel, 75017 Paris. Adresses des magasins de province à demander au (1) 267-59-00.

Monde sauvage, 86 et 101, rue Saint-Denis, 75001 Paris.

Mec plus ultra, 5, rue Bréa, 75006 Paris.

Boutique scandinave, 19, rue des Pyramides, 75001 Paris.

Geneviève Lethu, 95, rue de Rennes ; 1, avenue Niel, Forum des Halles, à Paris ; « Les 4 Temps » à la Défense. Points de vente province, à demander au siège à La Rochelle (46) 41-33-42.

La Carpe, 14, rue Tronchet, 75008 Paris.

Casa blu, 27, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

Plaisances, 38, rue Quincampoix, 75004 Paris. De 11 heures à 20 heures.

Au grand siècle, 31, rue La Boétie, 75008 Paris.

Boutique du musée de la presse, Forum des Halles.

Puiforcat, 131, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Epona, 40, rue Quincampoix, 75004 Paris. De 12 heures à 19 heures.

Le parfum bouquet

LE flacon de parfum, comme le bouquet de fleurs auquel se rattache son image, fait partie des derniers cadeaux de fin d'années, dont l'acquisition s'articule, en fait, sur plusieurs mois. Certains spécialistes de jouets prennent contact avec les comités d'entreprise avant les vacances. Puis viennent les dépenses réfléchies du genre ordinateur familial. Les derniers achats s'effectuent aussi autour de l'organisation des réveillons.

On s'accorde pour attribuer aux *Galeries Lafayette* la plus complète sélection de parfums, eaux de toilette et coffrets. Passage obligé des touristes visitant Paris, ce grand magasin se consacre en décembre aux Françaises, nous explique l'acheteuse du rayon, Béatrice Chenet. 1984 se révèle une année particulièrement faste en lancements, dont les plus importants ont provoqué une demande immédiate de la part des consommatrices : « Coco » de Chanel que vient compléter un poudrier-bijou noir, « Parfum d'Hermès », « Ysatis » de Givenchy et « Lumière » de Rochas s'enlèvent dès avant leur lancement dans la presse. Les prix des eaux de toilette oscillant de 160 F, le Cacharel de 100 ml, à 235 F, l'« Opium d'Yves Saint-Laurent » (60 ml).

Ce peloton de tête des senteurs couvrant tout l'éventail olfactif : fleuris, chyprés, baroques ou orientaux, confirme le dynamisme de la parfumerie française face à la concurrence américaine voire japonaise. La qualité des « jus » se conjugue avec celle des flaconnages, très importante dans le domaine des cadeaux. Ainsi, des seize nouveaux venus féminins, « Azzaro 9 » se signale-t-il par son flacon travaillé, givré et plat pour « Clin d'Œil » de Bourjois. Ted Lapidus est désormais repris par Jacques Bogart, avec « Création ». « Trussardi », dernière enseigne italienne du faubourg Saint-Honoré, gaine ses flacons, rappelant les whiskies de poche, de faux lézard (distribué par Germaine Monteil). Marcel Bur joue également le rectangle aplati avec « Indigo », tandis que « Jour » de Louis Féraud (chez Avon) se présente en triangle pour coiffeuse.

L'ovale plat de douze rééditions de grands succès de Jean Patou, au cours des années 30, se coiffe de beaux bouchons élaborés, en présentations reprenant l'imprimé du tissu à succès de la haute couture. Lanvin, à son tour, givre la boule noire d'« Arpège », tout comme Worth qui transforme en jaune la boule bleue étoilée de « Je reviens ».

Après le succès de l'exposition, en 1983, de l'exposition du comité Colbert à l'Hôtel de la Monnaie, le cristal retrouve la parfumerie : Baccarat revient chez Caron, Guerlain et Balmain, ce dernier en « Ivoire », tandis qu'Yves Rocher inaugure avec « Diamella » un flacon à pans coupés travaillé, pour la première fois, en machine automatique.

« Royal » de Rauch fait partie des coffrets surprise, le quatre onces s'offrant avec un bijou en pampille. De même « Votre... » de Charles Jourdan comprend-il un carnet d'adresses rayé noir et argent. Dans les pochettes du soir, « L'eau de parfum » de Jean-Louis Scherrer est d'une élégante sobriété en vernis et caoutchouc noir relevé de strass. Un sac de satin matelassé s'ouvre sur « Balahé » de Léonard. Parmi les individuels – Gilles Roullet lance quatre « Plaisirs de Parfums » traditionnels (Chez Freedy, 10, rue Auber).

De charmants flacons à pompons de passementerie se dévissent sur l'une ou l'autre des senteurs d'Estée Lauder. « Fidji » et « J'ose » de Guy Laroche s'habillent de tons ivoire ou carmin en vaporisateurs de sac suggérant des briquets. Karl Lagerfeld orne d'un éventail son modèle doré. Shiseido étire son « Inoui ». « Magie noire » et « O » de Lancôme sont surtout appréciés en flacons. Chez Yves Saint-Laurent, « Opium » n'est pas encore distancé par « Paris », ce dernier offert dans un vaporisateur à facettes.

Enfin, en tout haut de gamme, les parfums objets d'art comprennent celui de Salvador Dali, en flacons numérotés et les serpents multicolores de Niki de Saint-Phalle sur bouchon carré et flacon bleu.

« Miss Dior » confirme son succès en « esprit de parfum » concentré, maintenant étendu par la griffe à « Eau sauvage extrême » pour homme. Révillon refleurit la formule de « Detchema longue durée » et court le ruban bleu, remporté par le paquebot « Normandie », avec « French Line » survolé par la montgolfière du superbe « Philéas » de Nina Ricci en flacon cannelé de Lalique.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Pour lui

ONZE créations pour hommes vont d'« Armani », distribué par Helena Rubinstein à « V.O. » de Jean-Marc Sinan, créateur de prêt-à-porter. « Jump » de Mennen adopte la formule d'une eau de toilette déodorante en bombe de senteur cuir, boisée ou épicée, résumant bien les tendances de ce marché avec les variantes d'« H pour Homme » de Diparco. Renoma se lance à son tour : eau de toilette et après-rasage (129 *bis*, rue de Passy). « Fair-Play » de Cerruti, distingué et viril, est à l'image du grand créateur italien. « Quorum » de Puig arrive d'Espagne. Enfin « Hoggar » d'Yves Rocher enfourche un cheval en direction de « Fort Sagane ».

Dans le domaine des rasoirs électriques, Braun sort une forme allongée à coupe en trois positions, dont une dite « simultanée » de tondeuse et grille de rasage, et ce en un seul geste qui n'arrache pas la peau. Mais la tondeuse, évidemment, agit aussi bien seule. Une lotion de nettoyage et un aérosol de la marque facilitent l'entretien de l'appareil (700 F environ).

Crabtree & Evelyn, 175, boulevard Saint-Germain, comble le narcissique amateur du rasage à la main, au blaireau, avec des bois de savon à barbe et des blaireaux. Le comptoir *Sud Pacific* (17, rue de la Paix) lui offre un coffret de bois de pin d'Oregon contenant bol, eau de toilette, rasoir et blaireau (1 500 F).

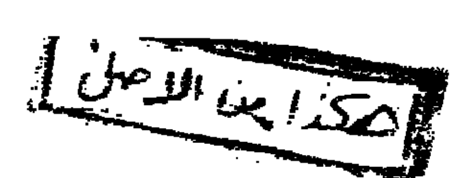
Encore des blaireaux dans les drugstores, où MDM est présent avec quatre modèles en poils naturels, à manche de métal ou de bois (de 71 F à 173 F), ce dernier monté à la main.

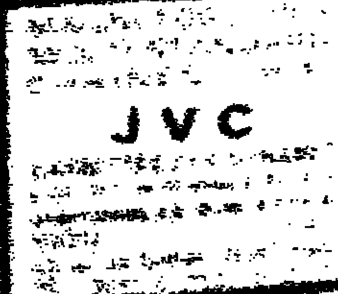
N. M.-S.



Gourmandises.











Gourmandises...

LES boutiques parisiennes à signaler sont nombreuses. De foies gras en jambons secs, de galettes bretonnes en cidre bouché, les *Produits de Bretagne et des Pyrénées* (42, bd Saint-Germain, tél. 354-72-96) peuvent être donnés en exemple. *Les Bonnes Choses* (13, rue de Penthièvre, tél. 265-11-09) proposent les vins choisis par Jean-Pierre Coffe, quelques bonnes découvertes de table, un camembert prestigieux. *Paul Corcellet* n'est plus à nommer (46, rue des Petits-Champs, tél. 296-51-82). Vous y trouverez l'insolite, le classique, d'innombrables gâteries inattendues (ah! ces achards (1), ces marrons glacés au cacao et au cognac!). *Tanrade* (18, rue Vignon, tél. 742-26-99), qui, à ses confitures que déjà Balzac et Grimod de la Reynière vantaient, ajoute, cette saison, de succulents marrons glacés. *Fouquet* (22, rue François-Ier, tél. 723-30-36) et ses bonbons.

Au rayon des douceries, la province n'est point en retard.

A Tours, les pruneaux fourrés s'achètent chez *Poirault* ou chez *Sabat* (respectivement 31 et 76, rue Nationale). A *Montargis*, les fameuses pralines viennent de chez *Mazet* (43, rue du Général-Leclerc). Les macarons de Nancy et les bergamotes peuvent être signés *Lalonde* (20, rue Emmanuel-Héré). A Moret, vous trouverez les sucres d'orge de la maison *Rousseau*. A Nice, les fruits confits du *Vieux Nice* (quai Papacino). A Biarritz, les *500 articles des 5 continents*, de M. Arostéguy (5, avenue Victor-Hugo). Etc.

∴

Mais les fêtes s'écrivent « chocolat » pour bien des gourmandes.

En province, les amateurs vont, à Nice, chez *Henri Auer* (7, rue Saint-François-de-Paul), également pâtissier, salon de thé, glacier. A Moulins, *les Palets d'or* (rue de Paris). A Angoulême, les « marguerites » de *Duceau* (place de l'Hôtel-de-Ville). A Dijon, les « cassissines » de *Michelin* (36, rue de la Liberté). A Blois, les « pavés du roi » de la *Pâtisserie du château*. A Reims, les douceurs de la *Petite Friande* (26, rue Condorcet). A Saint-Germain-en-Laye, le chocolat amer aux noisettes de *Lecestre* (2, place de l'Abbé-de-Porcaro), les « palets d'or » de *Courvoisier* (42 *bis*, quai Sadi-Carnot). A Meaux et à Lyon, l'incomparable *Bernachon* (42, cours Franklin-Roosevelt).

A Paris, *Debauve et Gallais* (30, rue des Saint-Pères), qui régalaient déjà les héros balzaciens, et *l'excellente maison Jansen* (6, rue de Chaligny).

Nul doute que, pour arroser congrûment ces repas de fête, vous ne sortiez de bonnes bouteilles. *Les Maîtres Echansons*, à Paris, vous conseilleront toujours bien.

Au Verger de la Madeleine (4, bd Malesherbes, tél. 265-51-99), des vins de tous les pays, mais surtout de *tous les millésimes*. *Lucien Legrand* (1, rue de la Banque, tél. 260-07-12), ses fils et une délicieuse Anglaise, Fiona Beeston, vous conseilleront utilement. Et encore notez *Jean-Baptiste Besse* (48, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, tél. 325-35-80), *Jacques Mélac* (42, rue Léon-Frot, tél. 370-59-27), *Petrissans* (30 *bis*, avenue Niel, tél. 227-83-84), *Peuchet* (95, avenue Victor Hugo, tél. 553-83-23), *le Petit Bacchus* (13, rue du Cherche-Midi, tél. 544-01-07), entre autres, et aussi en banlieue *Mamevy* (50, bd Richard-Wallace à Puteaux, tél. 506-07-75), *François Clerc* (18, rue de Poissy à Saint-Germain-en-Laye, tél. 415-17-29), *Aux caves royales* (6, rue Royale à Versailles, tél. 950-14-10), *le Caveau J.-P. Bloud* (6, rue de la Mare-Jeanne à Feucherolles, tél. 056-51-22), etc.

A moins que vous ne commandiez au vigneron producteur, au châtelain propriétaire. Les éditions du Pré aux Clercs viennent, à ce propos, de publier un *Guide pratique et historique des vins de France* signalant les très grands vins, les bons vins, les vins « agréables et intéressants » et les vins « originaux et insolites ». Je regrette seulement de n'y pas trouver ce montagne-saint-émilion, le château marquisat-de-binet, dont le *millésime 82 est plus qu'honorable* et les prix très honnêtes (M. Spinasse, B.P. 27, 19300 Egletons), ou le vin du prieuré de Saint-Jean-de-Bébian de M. Alain Roux, à Pézenas.

Réveillon au restaurant ?

Peut-être préférerez-vous réveillonner au restaurant. Du moins pour la Saint-Sylvestre. Presque tous les grands et les bons font un dîner prolongé. Pour les menus, ce n'est pas non plus le choix qui manque, depuis celui du gentil *Sybarite* (6, rue du Sabot, tél. 222-21-56) à 425 F net avec une demi-bouteille de champagne, jusqu'à celui de *Chez Laurent*, prometteur, avec deux orchestres, les tziganes de Tarass, la formation de Dominique Bellot et un menu éblouissant, en passant par celui de l'*hôtel Scribe* (restaurant *les Muses*) dans le prix duquel, si vous le désirez (ou si vous êtes très très fatigué), le prix d'une chambre *est compris avec le petit déjeuner* (et la bouteille d'eau minérale, je suppose) du lendemain qui déchantera peut-être.

Un petit réveillon à l'espagnole? Avec les tapas (hors-d'œuvre), la parillada (éventail de poissons frits), la dinde *ou* l'agneau de lait arrosés d'un rioja alavesa. Mais surtout chez *Candido* (40, avenue de Versailles, tél. 527-86-68), la tradition madrilène, les douze grains de raisins (apportés par l'aimable Nilda) et qu'il faut, rituellement, avaler durant que sonnent les douze coups de minuit!

Réveillons de province... Il en est partout, en toutes les bonnes adresses plus ou moins abondants – comme celui en six services de l'*Enclos Montgranier* de Sommières (tél. 80-92-00) dans le Gard.

Une jeune personne de mes amis a posé en ultimatum à l'homme de sa vie : *un choix délicat entre la tradition* d'un Noël aux Baux (avec la crèche « vivante », animaux et bergers) suivi d'une soirée à *l'Oustau* du cher Raymond Thuillier, ou la fantaisie d'un Noël à la plage (en l'occurrence la piscine chauffée du *Métropole* de Baulieu (*tél. 01-00-08*) dont le chef, Estival, revient d'un stage aux Trois Marches de Versailles.

Enfin, voici le réveillon de *Maxim's* : caviar d'Iran, consommé grands ducs aux paillettes d'or, homard à la fine champagne, noisettes d'agneau de Béhague Edouard VII, pommes parisiennes, aiguillette de caneton *en chaud-froid* à la *royale*, pointes d'asperges et truffes en salade, bombe saint Sylvestre, fruits et friandises.

Prix Maxim's, m'a-t-on précisé... Reportez-vous alors au menu du 31 décembre 1899, où ce menu « fin de siècle » : huîtres de Belon, tartines d'Auvergne, consommé au fumet de céleri en tasse, petit homard à la nage sauce tartare, côtelettes d'agneau aux petits pois, médaillon de foie gras truffé, délices des rois, petits fours, qui, chez Maxim's, déjà coûtait *30* francs par convive. Vins, café et liqueurs en plus, néanmoins!

LA REYNIÈRE.

(1) Condiment composé de petits légumes, de fruits et de graines aromatiques, macérés dans du vinaigre.

LIVRES

Document sur notre époque

Avec la fin du deuxième millénaire, nous assistons à la fin d'une civilisation dans une lumière crépusculaire, avec une révolte contre les règles d'un art hérité de la Grèce. Toutes les images de l'album *les Années 80 – la Création en France* par *Christian Schlater trahissent* la peur et le recours à l'étrange comme si le mauvais goût, telle la tête de la Méduse, pouvait pétrifier le danger – les dangers. Ce qui frappe peut-être le plus, c'est la solitude de ces êtres qui masquent leur beauté sous une insoutenable laideur. Ce livre est un documentaire précieux pour *les sociologues et* les psychologues, et le restera en ce qu'il démontre un instant de triomphe de la matière sur l'esprit.

* **Les Années 80 - la Création en France, Flammarion 275 F.**

Les bijoux témoins

Les Indes galantes, celles des maharadjahs, *les Ballets russes*, ceux des grands-ducs, un monde disparu que *Cartier* a habillé de *ses ors, de ses pierres*. Un monde à l'heure Cartier donnée par ses pendules de matières précieuses et peuplée de ses chimères, de ses dragons et de ses félins superbement mis en scène par Hans Nadelhoffer, expert chez Christie du département de joaillerie.

Plus que tout autre objet, le bijou est le *témoin* d'un art, d'une époque, d'une civilisation. Que saurait-on de la Gaule sans eux ? Que saurait-on de l'avant-guerre et de l'entre-deux-guerres sans Cartier ? Peut-être plus que le vêtement, il fixe les canons de la beauté féminine d'un moment, sans doute parce que *plus près du corps*.

* **Cartier, Editions du Regard, 450 F.**

La femme d'aujourd'hui

Témoin lui aussi de son temps, Jean-Gabriel Domergue peint ses jeunes femmes sans le moindre bijou, soucieux de les montrer libérées de toute contrainte. A lire *Jean-Gabriel Domergue – l'Art et la Mode* par Gérard-Louis Soyer, on découvre avec délices le précurseur de la femme d'aujourd'hui, pin-up ou sportive. Pas *d'aigrette de diamants ni de diadèmes*, et si ses biches sont coiffées, c'est de fleurs et les oreilles ornées, c'est de fruits, comme au temps des cerises. C'est la femme au printemps de sa vie sous la lumière de l'été. Une femme-enfant auprès de laquelle l'homme n'est là que son ombre portée. Les tissus imprimés se fondent dans le décor d'une nature joyeuse. Epanouissement fugitif qu'on se plaît à regarder de peur que ne vienne l'automne.

* **Jean-Gabriel Domergue – l'Art et la Mode, Editions sous le Vent, 475 F.**

N. M.-S.

Au secours de la maison

Rien n'est plus agaçant, voire déprimant, que les multiples petits tracas qui entravent la vie quotidienne à la maison. De la tache de vin sur le tapis à la porte qui grince ou à la plante qui s'étiole, le *Guide des trucs* a *réponse à tous les problèmes*. Ce livre relié, illustré de nombreux dessins en couleurs, est divisé en trois parties ; chacune a un sommaire à repères colorés permettant de trouver, rapidement, le renseignement secourable. En début d'ouvrage, « 80 trucs pour les taches » s'avère un guide précieux pour éliminer une tache sur n'importe *quelle* surface. Les « trucs » pour la maison sont des recettes de bonne femme mises au goût du jour et vont des conseils culinaires à ceux d'entretien de toute la maison. La dernière partie du guide apprend à vivre en bonne compagnie avec les plantes d'intérieur.

J. A.

* **Le Guide des trucs, Editions Solar, 60 F.**

Hauts lieux de la porcelaine

Les Chinois ont su fabriquer la porcelaine presque un millénaire avant les Européens. Depuis ces fameuses porcelaines des dynasties chinoises jusqu'aux créations contemporaines, l'*Histoire de la porcelaine* est un périple d'une dizaine de siècles en Extrême-Orient et en Europe. Illustré de très belles photographies, en noir et blanc et en couleurs, cet ouvrage relié de grand format est traduit de l'anglais. Ce qui explique les chapitres importants consacrés à la porcelaine transportée vers l'Europe par la Compagnie des Indes et à la porcelaine de l'ère victorienne. Mais la Manufacture de Vincennes, puis celle de Sèvres et les porcelainiers de Limoges figurent honorablement dans cette histoire conçue par d'éminents spécialistes, sous la direction de Paul Atterbury. Le livre se termine par un glossaire de la porcelaine et par un chapitre sur les contrefaçons et les faux, qui donne quelques indications sur les marques des principales manufactures.

J. A.

* **Histoire de la porcelaine, Editions Atlas, 290 F.**



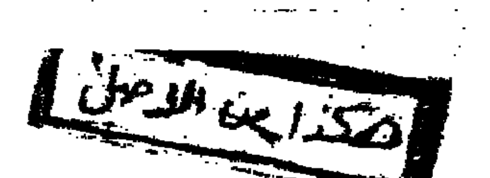
La comète facétieuse de Chabrier

CRÉÉE en 1877 aux Bouffes-Parisiens, disparue après quarante représentations, reprise seulement en 1941 à l'Opéra-Comique qui la laissa échapper en 1946, l'Etoile de Chabrier, ressemble à une comète facétieuse qui se fait attendre et brille, çà et là, d'une lueur éclatante mais fugace. Venue de Lyon, la salle Favart a su la prendre au vol et la retenir jusqu'au 31 décembre, date fatidique à partir de laquelle on ne pourra plus voir ... le pal ni la princesse se donner du bon temps « en chatouillant un p'tit jeune homme », ni l'astrologue Siroco vanter les mérites de la chartreuse verte...

Sans doute la mise en scène de Louis Erlo et Alain Maratrat

Les trois « Bleu » de Miro

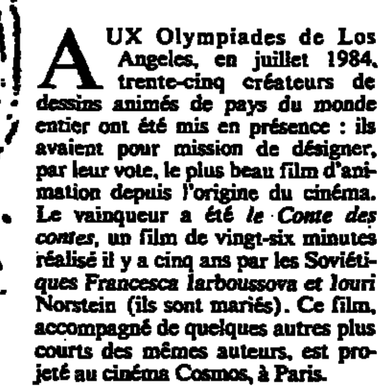
BLEU de ciel, bleu catalan, bleu de Majorque ou d'azur mallarméen qui vous hante longtemps après... un bleu pour ... et cerfs-volants lâché ... en trois grands tableaux, ... moins grands qu'ils ne le ... (270 x 355). Ils ont ... au 4e étage du musée en ... au cœur de l'accrochage ... des collections depuis ... et des enrichissements ... comme l'un de ces « Bleu », ... Bleu II, offert en 1984 ... Menil Foundation en souvenir ... de Menil ; les deux autres ... prêtés pour fêter cette ... Une vraie fête libératrice, ... des lois de la pesanteur, où ... rien, quelques points, ... taches, quelque trace, ... deviennent événements ... le trait rouge de ... passage ardent de la plus ... des comètes, les taches ... en suspension. La répercus-



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES





Une sélection pour les fêtes

Le plus beau dessin animé c'est « le Conte des contes »

AUX Olympiades de Los Angeles, en juillet 1984, trente-cinq créateurs de dessins animés de pays du monde entier ont été mis en présence : ils avaient pour mission de désigner, par leur vote, le plus beau film d'animation depuis l'origine du cinéma. Le vainqueur a été *le Conte des contes*, un film de vingt-six minutes réalisé il y a cinq ans par les Soviétiques Francesca Iarboussova et Iouri Norstein (ils sont mariés). Ce film, accompagné de quelques autres plus courts des mêmes auteurs, est projeté au cinéma Cosmos, à Paris.

Déjà, les téléspectateurs français qui avaient eu la bonne idée d'appuyer sur le bouton de la troisième chaîne le 18 novembre à l'heure du dîner ont pu voir et entendre Iouri Norstein (il était seul, Francesca sans doute faisait un point à sa chemise ou préparait les blinis), Norstein donc filmé dans son atelier de Moscou par Louisette Neil et Didier Deleskiewicz, c'était une émission de l'INA.

Cet homme de quarante-trois ans, déjà couronné vingt fois dans les festivals internationaux, alors qu'il n'a réalisé que quatre dessins animés en sept ans, et qui est tenu à juste titre, pour ces seuls quatre films, pour l'un des plus grands cinéastes de l'histoire (films de toute nature compris), a un physique étrange. Tout d'un coup, on dirait un gosse de quinze ans, à demi Poil de Carotte à demi Gavroche, et, la seconde d'après, il a l'air d'un vieux moine du film *Andreï Roublev*. Il a une voix claire, très douce. Un regard plutôt timide. L'émission de la troisième chaîne le montrait surtout assis devant la bizarre machine que sa femme et lui ont bricolée pour faire leurs films, qui ressemblait plutôt à un vieux métier à tisser la laine, et aussi à un clavecin.

Le cinéma du tandem Iarboussova-Norstein est en complète rupture avec ce que nous connaissions jusqu'ici du dessin animé.

Les films d'animation, même les plus beaux, ont été toujours, jusqu'au *Conte des contes*, des œuvres d'illustrateurs plutôt que de peintres. Cet art, jusqu'à un certain point, « simplifiait » les choses, simplifiait le graphisme, les données de l'espace sensible, simplifiait la ligne du récit. Le son du cinéma d'animation, lui, semblait affecté d'un curieux quotient de « caricature sonore », comme si la nature plutôt élémentaire des images et des pensées trouvait un corrélatif nécessaire dans la criaillerie ou la bêtification « maternante » des sons.

Le Conte des contes, tout d'abord, malgré son titre, n'est pas un conte, une fable, une historiette, un cartoon, comme la quasi-totalité des films d'animation. C'est quelque chose d'informel. Cela tient de la lettre tout à fait intime à un ami de toujours (comme l'a dit Norstein dans son interview de la télé), cela tient aussi d'un examen de conscience solitaire, d'une méditation non dirigée, d'une ronde de souvenirs lointains, d'une rêverie, et d'un journal tenu pour soi seul.

Les deux époux, Francesca et Iouri, mêlent ici un certain nombre de mirages, d'îles de mémoire, lancinantes, qui réémergent, dans leurs nuits. Ces mirages reviennent, comme spontanément, dans le film. Ce sont parfois des sensations brèves. Il y a par exemple l'« effroi brusque » de lumière provoqué par les phares d'une voiture qui trouent, en passant très vite, les arbres d'un bois, la nuit. Il y a la vapeur de la pomme de terre brûlante que l'on retire des cendres rouges, avec les doigts. Il y a la vision surprenante d'un poisson sombre absolument immobile dans le cours rapide d'un torrent, et cela, soit dit en passant, *c'est vrai, c'est bien observé, j'ai personnellement été frappé*, une fois, sous un barrage à côté de Stalingrad, par la grande forme toute noire d'un esturgeon d'au moins 2 mètres, les eaux filaient à toute vitesse, bouillonnaient, et lui restait là, fixe, sans rien bouger : incroyable.

Des sensations de ce genre, des images aussi « gratuites », celle aussi, entre autres, des pommes attardées qui tombent de l'arbre dans la neige, sont relayées, dans le film, par des sensations plus marquantes, plus familiales et plus inscrites dans la vie du pays, bien sûr, la berceuse lorsqu'on était tout petit, la corde à sauter, la maman qui vous demande, parce qu'il faut empêcher le lait de se sauver, qui vous demande de la relayer : il s'agit d'agiter le landau du petit frère qui hurle. Le retour du père avec le filet de pêche. Le vagabond qui passe, invité à partager le repas. Mais, surtout, il y a les premiers jours de la guerre, les hommes qui s'en vont, la séquence magnifique du bal, les femmes qui continuent de danser, mais, un à un, leurs cavaliers s'effacent, elles dansent seules, puis elles cessent, puis, coupant le bal, à travers elles, s'éloignent les soldats, en vareuses, nous ne voyons que leurs dos, fantomatiques.

Toutes ces images, et celle de la mère qui fait cuire le pain dans le four, et celle du poète qui sèche devant sa grande page blanche, apparaissent comme nouées l'une à l'autre, d'une manière hasardeuse, ou détendue, par un petit loup gris, qui est le personnage principal de la berceuse. Et nous ne savons pas si c'est le loup ou l'enfant qui a des visions plus rêvées, comme celle du taureau géant qui tient de l'un de ses sabots la corde sur laquelle saute la petite fille, sorte de grand-papa Minotaure.

Croquis rapide de Pouchkine dont s'est inspirée Francesca Iarboussova *pour créer l'image du petit loup gris de la comptine dans le film de son mari « le Conte des contes ».*

C'est le songe de la mémoire d'une vie, qui apparaît et disparaît, et pour figurer cette mémoire, Francesca Iarboussova et Iouri Norstein usent d'un art pictural d'une extrême délicatesse, fait de fondus, de transparences, d'effacements, d'illusions, avec une saisie très émouvante de la profondeur de l'air, de l'espace. C'est plus proche de la détrempe, de la lithographie, que du dessin proprement dit, et l'image elle-même, son style, ne doit rien à personne, mais, pour donner une idée, c'est un peu comme si des aquarelles de Rembrandt et de Picasso et de Goya et de Klee, par exemple, échangeaient des impressions, des lubies.

Norstein, dans son interview, disait que sa femme – c'est elle qui dessine et peint – s'était particulièrement inspirée de la légèreté, de la transparence, des dessins de Pouchkine, *et aussi de la lumière si fine* qui, pour les Russes, caractérise tout de suite *l'écriture* des poèmes de Pouchkine.

Le son du film est retenu, les voix sont douces, parfois lointaines, la musique de la berceuse et celle du bal sont comme filtrées par le lointain, il y a du Bach aussi...

Le jury international de Los Angeles ne s'est pas trompé : *le Conte des contes* est le plus grand et beau film d'animation réalisé à ce jour, et il fera date, parce qu'il marque à la fois l'entrée de l'art de peindre et de la poésie dans le dessin animé, et l'entrée de la rêverie entièrement libre et personnelle dans le cinéma.

MICHEL COURNOT.

★ Voir « les films nouveaux ».

La comète facétieuse de Chabrier

CRÉÉE *en 1877 aux Bouffes-*Parisiens, disparue après quarante représentations, reprise seulement en 1941 à l'Opéra-Comique qui la laissa échapper en 1946, *l'Etoile* de Chabrier, ressemble à une comète facétieuse qui se fait attendre et brille, çà et là, d'une lueur éclatante mais fugace. Venue de Lyon, la salle Favart a su la prendre au vol et la retenir jusqu'au 31 décembre, date fatidique à partir de laquelle on ne pourra plus voir fonctionner le pal, ni la princesse se donner du bon temps *« en chatouillant un p'tit jeune homme »*, ni l'astrologue Siroco vanter les mérites de la chartreuse verte...

Sans doute la mise en scène de Louis Erlo et Alain Maratrat *surprendra-t-elle* ceux qui n'ont pas besoin, pour rêver, qu'on leur tienne les yeux ouverts, mais la partition étincelante de verve et de subtilité est à elle seule un enchantement dont on subit le charme avec délectation : certes on rit moins qu'à Offenbach, mais les *oreilles attentives y découvrent* de truculents détails d'orchestre et d'harmonie en contrepoint d'une écriture vocale pleine de rouerie. Comme la distribution, jeune d'âge ou d'esprit, est à la hauteur du plus exigeant des opéras bouffes, on peut être sûr que, en dépit des *présages, 1984 s'achèvera sous une* bonne étoile.

G. C.

★ Salle Favart.

Zouc et les empreintes de la vie

BIEN posé sur le cou droit, le visage de Zouc est de marbre ou d'opale selon le jeu de la lumière. Est juvénile ou défait selon l'expression de la bouche et des yeux, est décoloré par les ans, ravagé de rides...

Zouc, sur canapé rouge au milieu du noir, amène sur scène des gens obsédés par la mort. Mais ce ne sont pas des fantômes, ce sont des êtres humains, vulnérables, dérisoires, poignants, qui traquent courageusement les miettes du bonheur. Une Américaine dont la sœur est mongoloïde, une paumée narcissique, une femme trop dévouée, une autre trop maltraitée : des femmes désemparées, face à leur bonhomme, face aux hommes, aux autres. Et cette vieille dans le linceul blanc de son lit d'hôpital, et cette concierge qui sur le tard a appris à aimer...

Des femmes. Zouc les raconte en quelques phrases simples, indéniables. En quelques gestes dépouillés, nets. Dans sa robe noire, avec ses cheveux tirés et son petit chignon, elle est un masque de théâtre, réceptacle qui reçoit les empreintes de la vie. Au-delà du bien et du mal, du comique et du pathétique, Zouc redessine d'un trait aigu l'impalpable vérité de ce qu'il faut bien appeler les âmes.

C. G.

★ Théâtre de Paris.

Les trois « Bleu » de Miro

BLEU de ciel, bleu catalan, bleu de Majorque ou d'azur mallarméen qui vous hante longtemps après... Un bleu pour funambule et cerfs-volants lâché trois fois, en trois grands tableaux, peut-être moins grands qu'ils ne le paraissent (270 × 355). Ils ont *été réunis* au 4e *étage* du musée en travaux, au cœur de l'accrochage renouvelé des collections depuis 1945 et des enrichissements récents, comme l'un de ces « Bleu », d'ailleurs : *Bleu II*, offert en 1984 par la Menil Foundation en souvenir *de Jean de Ménil* : les deux autres ont été prêtés pour fêter cette entrée. Une vraie fête libératrice, au-dessus des lois de la pesanteur, où presque rien, quelques points, quelques taches, quelque trace, une ligne, deviennent événements extraordinaires : le trait rouge de feu, passage strident *de la plus formidable* des comètes, les taches noires en suspension, la répercussion à l'infini d'une phrase musicale.

Trois peintures longuement méditées pour arriver au dépouillement voulu, préparées avant le passage au geste comme on se prépare à une compétition, a dit *Miro, prenant l'exemple des archers japonais : « Expiration, aspiration, expiration... ce combat m'a épuisé... Ces toiles sont l'aboutissement de tout ce que j'avais essayé de faire. »*

Trois « Bleu » de 1961, quelque chose comme la relance des formes des années 20 après le choc de la découverte de la nouvelle peinture américaine des années 50 et dont Miro pousse l'énergie libératrice jusqu'à l'au-delà des limites, dans le bleu couleur de ses rêves.

G. B.

★ Centre Georges-Pompidou.

Noureev, fils de Petipa

ON conçoit difficilement les fêtes de fin d'année sans un grand spectacle de ballet, de préférence un conte de fées signé Marius Petipa. Ainsi reviennent en alternance dans tous les théâtres d'Europe *Cendrillon, la Belle au bois dormant* et *le Lac des cygnes*.

L'Opéra de Paris, fidèle à la tradition, affiche *le Lac des cygnes* dans une nouvelle production de Noureev. Ce ballet plus que centenaire, inspiré à la fois d'Andersen et de Pouchkine, a *été* l'objet de nombreuses variantes qui, toutes (à l'exception d'une récente « relecture » de Neumeier), suivent scrupuleusement la partition narrative de Tchaïkovski.

Succédant à la version de Bourmeister, montée en 1960 et remaniée en 1974 par Jean Sarelli, Rudolf Noureev, aujourd'hui directeur de la danse à l'Opéra de Paris, propose sa vision personnelle du *Lac* qui se veut un retour à l'esprit des créateurs, Petipa et Ivanov. Décors de Frigerio et costumes de Squarciapino. *Noureev tiendra le rôle du* prince Siegfried, les 22 et 26 décembre auprès de Claude de Vulpian, et le 27, auprès d'Elisabeth Platel. Ce sera aussi l'occasion de lancer quelques jeunes espoirs dans les rôles titres : Isabelle Guérin et Laurent Hilaire, le 12 janvier en matinée, *Stéphane Prince et* Karin Averty, le 11 janvier en soirée, et Sylvie Guillem, le 29 décembre en matinée.

M. M.

★ Opéra de Paris (Palais Garnier).

Une sélection

Expositions

HOMMAGE A MAGRITTE

Le centre culturel de Wallonie-Bruxelles à Paris marque ses cinq ans d'existence en rendant hommage à l'un des plus prestigieux artistes du pays : René Magritte, le surréaliste. Une bonne quarantaine de toiles et presque autant de dessins, venus de musées, de collections privées, y donnent l'occasion de mesurer l'ampleur des dégâts à l'endroit du réel, la perversion des images, la perversité des idées. Où le ceci n'est pas cela et le cela pas ceci, où le bon sens est sens dessus dessous, l'humour de chien, le ciel meurtrier, la mémoire assassine, la nuit à couper au couteau. Où l'homme, une chose insignifiante dans ce vaste monde, est réduit à la proportion d'une goutte d'eau, où la peinture se noie dans la mer, quand le ciel entre dans le mur, quand les fenêtres n'ont pas de garde-fou, où les portes conservent les traces de *passage pour* dire la *présence* de l'absence, à tire d'ailes, dans les nuages.

WATTEAU

De merveilleux dessins, des tableaux parfois hésitants, au point de susciter quelques controverses sur *leur authenticité, un catalogue fort* « malpratique »... Et, pour faire oublier les petites misères, quatre tableaux, à la fin, comme un feu d'artifice de couleur et d'intelligence, dont le bouquet final est *l'Enseigne de Gersaint.* (Grand Palais.)

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID

L'écrivain philosophe avait des penchants pour la bonne peinture, celle qui se fait avec des bons sentiments, *comme ne l'aurait pas dit* André Gide. Il était de son temps, et c'est toujours très amusant de relire les pages des Salons que de grandes toiles ont inspirées. (Hôtel de la Monnaie.)

LE DOUANIER ROUSSEAU

Des petits paysages de banlieue aux grandes jungles, des scènes campées comme des images d'Epinal aux portraits peints comme des grands classiques, l'œuvre, pas si naïve qu'on le dit généralement, d'un autodidacte qui rêvait de figu*rer au musée auprès des plus grands.* Ce qui arriva. (Grand Palais.)

KANDINSKY

Une rétrospective pour un très *grand peintre migrateur cavalant* d'Est en Ouest, dans une Europe chavirée par les guerres. Qui au plus fort du déluge de ses formes orchestrées en grandes symphonies s'est souvenu des clochers et des légendes de son enfance. (Centre Georges-Pompidou.)

HOMMAGE A KAHNWEILER donation Louise et Michel Leiris.

Un marchand, ses peintres, sa galerie qui prit le nom de Louise Leiris, et un formidable don à l'État d'œuvres de Picasso, Braque, Léger, Gris, Masson... (Centre Georges-Pompidou.)

L'AGE D'OR DANOIS

En cinquante ans, la première *moitié du dix-neuvième siècle,* les peintres de cet Age d'or sont parvenus à peindre une période pas franchement rose du Danemark avec toutes les couleurs du charme. L'exposition la plus aimable à voir cet hiver, et la plus reposante. (Grand Palais.)

SYMBOLES ET RÉALITÉS

Deux mots qui désignent la peinture allemande de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. L'exposition est un peu savante, en l'absence *de quelques chefs-d'œuvre, mais elle* montre qu'on peut poursuivre le beau voyage commencé il y a quelques années avec le romantisme allemand. (Petit Palais.)

ZONGSHAN Les tombes des rois oubliés

Les résultats, spectaculaires, des fouilles archéologiques entreprises dans ce qui fut, en Chine, le petit royaume de Zongshan, du sixième au troisième siècle avant notre ère. Déjà, la perfection du bronze, le plus souple, le plus félin des métaux *entre les mains de pareils artisans.* (Grand Palais.)

JEAN HÉLION

Hélion ou comment un artiste s'est évadé de l'abstraction géométrique pour représenter des choses de la vie courante. Le parcours est mouvementé qui vous dit que la citrouille vaut bien une messe, le nu féminin quelques offrandes et la *peinture elle-même quelques* réflexions sur ses tenants et aboutissants. (Musée d'art moderne de la Ville de Paris.)

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE

Le Musée des arts décoratifs possède trois cent soixante-dix-sept pièces d'orfèvrerie française, souvent signées des meilleurs noms... c'est-à-dire des meilleurs poinçons. Ces objets, issus pour beaucoup de collections célèbres, n'étaient plus exposés depuis longtemps. La publication de leur catalogue tant exhaustif que raisonné, un splendide et efficace *volume, a été l'occasion de* cette exposition qui, par la nature même des collections, se limite à la France et aux objets d'argent et de vermeil du seizième siècle au dix-huitième siècle. On y découvre toutefois que l'orfèvrerie peut emprunter ses formes à la simplicité, même *à l'austérité, si l'on est,* bien sûr, moins surpris de son goût pour le luxe, la profusion. Une estimable *petite exposition (qui circulera* ensuite en France) évoque au préalable le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. (Musée des arts décoratifs.)

ALEXANDRE VESNINE ET LE CONSTRUCTIVISME RUSSE

Le mot de constructivisme, si barbare qu'il soit, ne doit pas faire fuir ceux qui ne veulent voir à Noël que paillettes et chaleur, ceux qui ne rêvent qu'à la monumentalité des poêles de faïence au fond des isbas russes. Certes, l'exposition est assez sobre, mais elle acquiert un peu de vie à l'évocation même d'Alexandre Vesnine, accompagné de ses deux frères, Léonide et Victor, pendant un bon demi-vingtième siècle. Architecte (« à l'ancienne », au début de sa carrière), puis peintre *sur les traces de l'avant-garde* la plus avant-gardiste du début du siècle (il est abstrait, cubiste et fraye avec les *suprématistes*), puis scénographe encore, auteur de décors et de costumes qui sèmeront la perplexité jusqu'en France ; enfin, architecte à nouveau, à partir de 1923, mais dans cette veine tout autre qui fera dire à Le Corbusier, lui rendant un fameux hommage, qu'il était le *« fondateur du constructivisme ».* (Institut français d'architecture.)

LA BARAQUE DE LA GOULUE

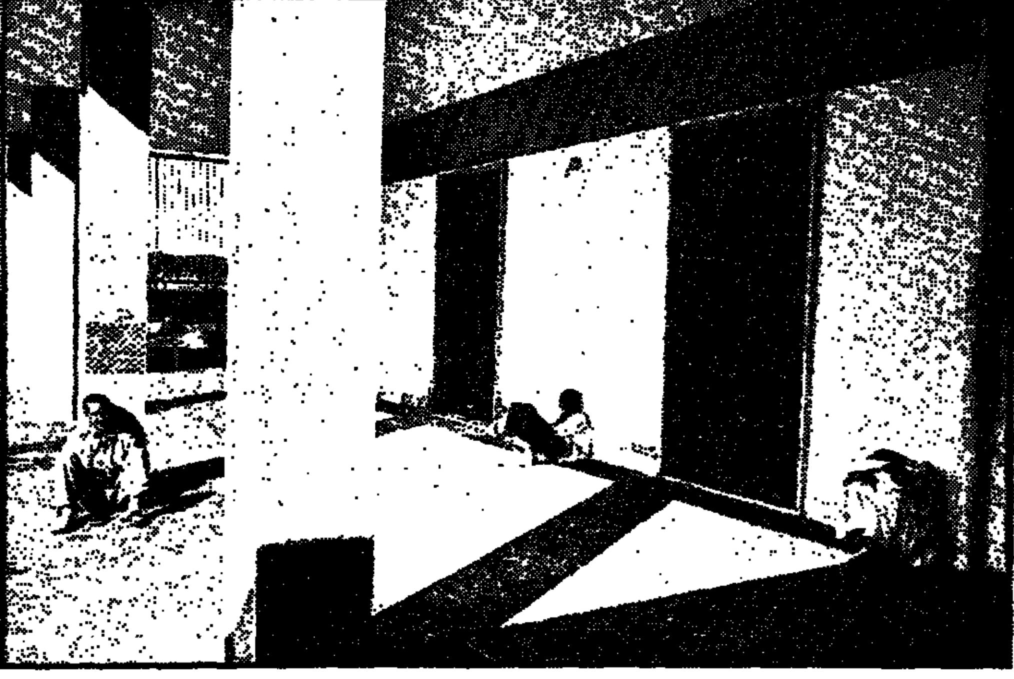
UNE exposition « pour l'exemple », parmi toutes celles du Musée d'art et d'essai au Palais de Tokyo, qui, avec le Musée d'art *moderne* de la Ville de Paris, son voisin, forme un des pôles les plus actifs de la capitale. Au *rayon des nouveautés, il propose* une manière de suite à l'exposition « Le Prince en terre d'Is*lam », issue de la section islamique* du musée du Louvre.

Nouvelle aussi est la présentation de la collection Ari et Suzanne Redon, constituée de l'intégralité des œuvres de leur père et beau-père, le peintre Odilon Redon. Quelques pastels déjà célèbres, mais aussi des œuvres inconnues, à découvrir. Troisième nouveauté, « L'art du vannier », d'inspiration « art et traditions populaires », montre une série plutôt raffinée d'objets issus de plusieurs réserves parisiennes. Cette entreprise modeste, mais d'une réelle efficacité documentaire, montre quel rôle précieux peut jouer le Musée d'art et d'essai. Et si l'on en doute encore, on s'en convaincra à la dernière exposition de cette série, celle, déjà *citée, consacrée à « La Baraque* de la Goulue », et dont le centre est formé des deux fameux pan*neaux peints par Toulouse-*Lautrec. L'intérêt de cet ensemble est qu'il permet à la fois une approche peu exténuante du peintre, et une sorte d'exploration des bals de Montmartre et des fêtes foraines du début du siècle, à travers le personnage de l'ex-danseuse du Moulin-Rouge. Ex-danseuse, car on la voit diablement vieillir, cette Goulue, jusqu'au document final, un extrait de film sur vidéocassette dont on vous laissera découvrir les « gaietés » pour Noël, si tant est que l'appareil n'affiche pas un méprisant « en panne ».

F. E.

★ Palais de Tokyo.

PHOTOS DE CHAMBRES, DE CORPS ET D'ASILE



Raymond Depardon
San Clemente

NOUVEAU grand ensemble *d'accrochages de photos* proposé au Palais de Tokyo *par* le Centre national de la *photographie : le reportage de* Raymond Depardon sur l'asile psychiatrique de San-Clemente, près *de Venise ; une exposition thématique* sur la chambre et une première petite *rétrospective* de Martine Voyeux. Ces *choses ont-elles un* rapport entre elles ? Non. Mais devraient-elles en avoir, hormis *leur qualité ?*

Les photos de chambre de Keichi Tahara qui accueillent le visiteur ont une « absconsité » qui les préserve de toute anecdote figurative, mais qui en fait de superbes objets de contemplation de gris et de noirs profonds, à peine touchés par des réflections de lumière. La chambre est un motif de prédilection pour les photographes, qui sont des animaux d'errance, de déplacement, de solitude : dans la chambre d'hôtel de passage, il leur *reste un miroir à examiner, une* face plus ou moins transie et éberluée (tout le dehors — si c'est la guerre, par exemple, — semble s'y répercuter), et quelques objets inusuels, étranges, vite appropriés, vite oubliés, natures mortes. Comme l'ont montré Lee Friedlander, Richard Baltauss ou Jean-Claude Larrieu (inexplicablement oublié), la chambre d'hôtel est le lieu d'un drame ou d'une absence *de drame personnel, une brève* prise de possession au cours de laquelle le corps, délogé de son es*pace habituel, peut se livrer à* d'inattendus exercices d'habitation. L'œil défamiliarisé ne se re*pose plus, mais continue* de s'écarquiller jusqu'à l'évanouissement.

Pour Leslie Krims ou Tom Drahos, la chambre est le lieu d'un bricolage enfantin, un chantier promis aux souillures de la fabrication d'une scène à photographier, un studio en fouillis marqué par la personnalité et hanté par ses strates d'habitation, le dernier espace de liberté préservée et d'amu*sement créatif. Mais pour* la plupart des autres photographes, la chambre est le lieu intime de l'autre, dont l'exploit consiste à vaincre la porte, comme si l'effraction s'appliquait en même temps à l'individu et à ses secrets : désarroi d'un homme d'affaires photographié à Huntsville, en Alabama, par William Eggleston ; sourire d'amitié complice obtenu par Diane Arbus *dans la chambre d'un travesti le* jour de son anniversaire, à New-York, en 1969.

Le photographe n'a presque rien à faire : la chambre se déploie d'elle-même autour du modèle, comme un décor naturel, pour nous raconter l'histoire de sa vie : les effigies collectionnées par lui et ca*drées au plus proche de sa face* par Martine Franck, dans les hospices de vieillards, accentuent le côté *biographie immédiate, vécu instan*tané. Dans le reportage couleur de François Hers en Wallonie, l'envi*ronnement seul dépouillé de ses* occupants fait preuve de sociologie. Sophie Calle ausssi, avec son *travail d'espionnage dans un hôtel,* vide de son cadre toute humanité pour mieux en relever les traces.

Rien n'est plus photogénique qu'un lit blanc défait dès qu'on ouvre le rideau : cette exposition sur *la chambre* est une belle réussite.

Martine Voyeux, qui présente séparément une mignonne rétrospective, pousse une attirance pour les corps dans tous leurs états d'expressivité ou d'inexpressivité : danses, sieste, cérémonies, intimités érotiques. Martine Voyeux *est une photographe qui ne se tient* pas à un système d'images, mais réinvente pour chacune le principe *d'un choc, d'une stupéfaction,* d'une drôlerie, d'un attrait ou d'un hérissement : on est au cœur des *mécanismes de la photographie.*

Le reportage de Raymond Depardon sur l'asile psychiatrique de San-Clemente dispose d'un espace clos, une cellule qui réserve au visiteur une succession d'explosions émotives, narratives : avec ce travail, très rapidement, Raymond Depardon s'est trouvé au plus haut de ses *possibilités* photographiques, inventant une adéquation surnaturelle entre lui et son sujet, entre la lumière et l'obscurité, entre le spectaculaire et l'invisible. Ces hommes et ces femmes, pour le moment déficients mentaux, apparaissent devant l'objectif comme des danseurs, des dogues, des penseurs, des bêtes féroces, des épuisés, des paresseux, des divas, des fourbes, des prophètes, des cochons, des miraculés, des manifestants. A la fois eux-mêmes, ce *qu'ils rêveraient d'être ou ce qui* leur répugnerait d'être. Un vertige.

Une cellule plantée au cœur de la cellule projette le film *San-Clemente,* que Raymond Depardon a réalisé dans le même lieu, et qui, par une fatalité de pesanteur et de déconcentration qui doit tenir au *reportage filmique, semble montrer* d'autres choses, tout autrement. Une belle jeune femme blonde en sortait en larmes.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Centre national de la photographie au Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Jusqu'au 25 janvier.*

★ *Livre-catalogue de Raymond Depardon, San-Clemente, publié par le ministère de la culture dans la collection « Photo-Copies », 160 F.*

Jazz

JE SUIS JAZZ, C'EST MA VIE... et autres films de Frank Cassenti

En deux programmes, quatre portraits. Portrait d'un événement *(Uzeste bleu)* par Patrick Chamming's, dont le parti pris de coller à sa démesure le laisse assez confus. On en retient un climat, mais pas cette souplesse — désinvolture ou rythme campagnard — qui fait qu'Uzeste est *précisément* Uzeste.

Consacrés à Petrucciani, Sun Ra et Archie Shepp, les trois autres films sont signés Frank Cassenti. Ils sont sensibles, construits, émouvants. Ce sont des films de musicien. Cassenti joue de la basse électrique à ses heures, et c'est en musicien amateur qu'il cadre et qu'il « prend » le son (1). Chaque film est l'occasion d'un récit très personnalisé, d'une aventure discrètement soutenue au début par sa voix. Chaque film enchante, en dit long sur la musique et les musiciens, et *toujours* selon la courtoisie de l'hommage. Avec réserve et élégance. Splendide portrait de Petrucciani *(déjà projeté* à la télévision). Percée étonnante dans le monde imaginaire de Sun *Ra : Le jazz est une autre forme du bonheur.* Et le sommet enfin : *Je suis jazz, c'est ma vie.* Archie Shepp s'y révèle remarquable comédien, drôle, impressionnant, pour un fort moment de bonheur.

(1) Concert ce mercredi 19 décembre après la projection de 20 heures du Fusion Jazz Quartet, avec F. Cassenti à la basse.

TRACES DE NUIT de Jérôme Minet

Après avoir été un des fondateurs de la Chapelle des Lombards, Jé*rôme* Minet s'est lancé *dans* les restes de la nuit, quand ferment les chapelles. Avec brutalité et tendresse. On ne trouve pas trace, dans l'album de photos qui en résulte, de pittoresque indécent. C'est plutôt la nuit qui s'avance devant vous, avec son cortège de petites détresses et de masques parfois minables. Au détour d'une page, la rage d'un musicien ou son rire ; comme des éclats arrachés au temps qui passe, et qui ne signifient plus rien dès qu'on les sépare. Il y a une unité dans le livre de Jérôme Minet : celle du regard, bien sûr. Mais un regard qui ne trahit rien d'autre qu'une posture, une promenade, le fait d'être là, sans compassion et sans indifférence.

★ TRACES DE NUIT, album de Jérôme Minet, *Angle vif éditions,* Toulouse.

LADY SINGS THE BLUES de Billie Holiday

Nouvelle traduction de Billie Holiday dans *la belle collection* « Epistrophy » (éd. Parenthèses). Le texte établi par Danièle Robert semble plus nerveux et plus réservé à la fois. A côté de sa qualité de témoignage, le récit met à nu une sensibilité déchirante, pénible, que les misères, relayées par une sorte de désir funeste d'en finir, ont exaspérée. Toutes les vies, toutes les morts de chanteuses de blues sont des vies tristes. *Dans* le dramatique, celle de Billie Holiday prend valeur d'exemple. Toutes les déchéances s'y conjuguent, tous les entraînements, et l'on gardera jusqu'au bout ce malaise devant l'indépassable splendeur de son art, précisément gonflée de malheur absolu. Comme elle dit : *« On a beau se couvrir de satin jusqu'aux nichons, se mettre des gardénias dans les cheveux, ne pas voir de canne à sucre à perte de vue, c'est comme si on travaillait toujours dans une plantation. »*

DU JAZZ AU ROCK un guide du disque

Quels bons disques acheter en décembre, et par la suite ? A cette question répond de façon intelligente et pratique un livre qui fait le point sur ce que l'on peut actuellement trouver en jazz et dans les domaines circumvoisins du blues et du gospel (350 pages) ainsi que dans les régions du rock, du pop et de la soul music (324 pages). Quelque deux mille cinq cents albums sont classés par ordre alphabétique d'interprètes, avec, pour chaque artiste, une courte et claire notice et, pour chaque recueil, précisément daté, une description et une appréciation critique. L'un des mérites de ce très utile ouvrage, c'est d'être parfaitement à *jour ;* l'autre, c'est de rattacher deux cent quatre-vingts labels différents à sept fois moins de distributeurs — quarante en tout, dont les adresses sont indiquées. On pénètre ainsi dans le maquis des marques muni d'une carte d'état-major.

★ GUIDE AKAI « Jazz, blues, rock, pop », Paris Akaï 1984, 49 francs.

Une sélection pour les fêtes

Cinéma

AMADEUS
de Milos Forman

Mozart a du génie, mais le physique et les manières d'un palefrenier. Salieri, compositeur officiel de la cour d'Autriche, ne peut admettre que Dieu ait donné l'inspiration musicale sublime à ce rustaud. L'histoire de son combat contre l'ange impur est racontée dans la folie de sa vieillesse. D'où la mise en scène *flamboyante*, exacerbée, visionnaire, de Forman, retrouvant la culture d'Europe centrale, le réalisme historique du dix-huitième siècle comme champ clos d'une confrontation qui vire au fantastique. Débat sur l'art, haine, vengeance et mort, enchantement des opéras mozartiens.

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN
de Hugh Hudson.

Enfant sauvage élevé par des singes d'Afrique, adulte ramené à la civilisation et à sa famille aristocratique, ce « Greystoke » révèle la vérité profonde du premier roman d'Edgar Rice Burroughs sur Tarzan. Hugh Hudson brise la coquille du mythe hollywoodien, et fait du prodigieux acteur Christophe Lambert un être déchiré, divisé entre l'état de nature et son hérédité humaine de lord écossais. Grand spectacle d'aventures, drame émouvant. Le cinéaste s'implique dans la dualité de son personnage.

GREMLINS
de Joe Dante

Il était une fois une petite ville américaine, avec de la neige dans les rues parce que c'était Noël. Pour Noël, un inventeur plutôt maladroit offrit à son fils un adorable petit animal, cousin de E.T, un « mogwai ». Vous pouvez trouver des mogwais dans les magasins de jouets. Mais attention : si vous les exposez à la lumière, ils meurent. Si vous les mouillez, ils se multiplient. Si vous leur donnez à manger après minuit, ils se métamorphosent en punks malfaisants appelés gremlins. Les gremlins vivent en bande, chahutent, ne respectent rien. Pour notre malaise et notre plaisir, Joe Dante, cinéaste pervers, *s'amuse beaucoup avec les* ambiguïtés de la morale.

FLEURS DE PAPIER
de Guru Dutt

Un spécimen rare de film indien à grand spectacle *qui se veut* en même temps expression très personnelle de la vision du cinéma selon l'auteur. Guru Dutt parle du monde des grands studios qu'il connaît – nous sommes à la fin des annés 50. Stars, chansons et danses y servent de toile de fond au drame d'un metteur en scène à la mode qui voit sa carrière brisée pour des raisons affectives. Guru Dutt vit le mythe à l'échelle hollywoodienne, un Hollywood transposé à Bombay. Utilisant pour la première fois en Inde le cinémascope, *mais en noir et blanc*, il raconte avec une sensibilité à fleur de peau cette romance de quatre sous du pauvre cinéaste ébloui par le mirage.

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT
de Steven Spielberg

Non seulement il est beau, intrépide, malin, marrant, sexy, macho, héros, mais il parle des quantités de langages rares et il lit des écritures antiques : Indiana Ford, Harrison Jones, son feutre et son fouet dans le temple maudit où des enfants indiens travaillent comme des nègres pour le compte de malabars terrifiants et peinturlurés. Indiana Jones protège les femmes et enfants. Il tombe les unes et séduit les autres. Délire, vertige, poursuites, magie des effets spéciaux, charme de la candeur roublarde : Spielberg est un sorcier.

1984
de Michael Radford

Le roman de George Orwell porté à l'écran par le fort en thème du *cinéma anglais. Michael Radford en* fait une science-fiction du déglingage généralisé de notre civilisation de consommation et renvoie aussi bien à nos sociétés modernes, avec leur langue de bois et la « réification » des rapports humains. John Hurt et Richard Burton extraordinaires.

MARIA'S LOVERS
d'André Konchalovski

Un G.I.'s regagne après 1945 sa ville natale en Pennsylvanie. Il retrouve sa petite amie et l'épouse, mais se révèle incapable de concrétiser sa passion pour l'être dont il n'a cessé de rêver au plus fort des combats. André Konchalovski, tournant son premier film américain, regarde *ce pays neuf pour lui avec des yeux* éblouis, et enrobe le paysage d'une lumière magique. Il dirige ses acteurs, et d'abord Nastassja Kinski et *John Savage, comme à la plus belle* époque hollywoodienne, mais avec un léger décalage qui fait tout le prix des personnages.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE
d'Eric Rohmer

Une jeune femme tente d'aménager son indépendance pour mieux vivre l'amour et l'amitié avec les hommes. Jeu à la fois excitant et dangereux où Pascale Ogier (on ne regrettera jamais assez sa disparition prématurée) est prise alors qu'elle croyait prendre. Personne ne sait aussi bien que Rohmer décrire, dans les arabesques subtiles de l'image et du verbe, le comportement, la mentalité des couples modernes. Chez lui, le cœur et l'esprit *trouvent leur compte.*

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES
de Gérard Oury

Comédie vaudevillesque et grand film d'aventures à la française d'un metteur en scène perfectionniste. Coluche, Français moyen râleur et réac, est transformé par amour, court à travers le Mexique et sauve vingt-trois chefs d'Etat d'un complot terroriste.

LA DIAGONALE DU FOU
de Richard Dombo

Suspens d'un championnat d'échecs engageant la vie des joueurs. Deux récompenses en fin d'année, dont un prix Delluc surprise, valent à ce film, pour les fêtes, une nouvelle et nécessaire sortie.

BOY MEETS GIRL
de Leos Carax

Le héros est de ces jeunes gens graves et prédestinés au récit qui éprouvent leur vie comme un roman et traversent amours et nuits en incorrigibles poètes. L'auteur est très jeune, lui aussi, il filme ses personnages comme il écrit leurs dialogues, avec une insolence pessimiste démentie par un talent sentimental et nostalgique.

BROADWAY DANNY ROSE
de Woody Allen

Il était une fois un agent de Broadway qui s'occupait des artistes les plus ringards, et quand par hasard ils devenaient célèbres, bien sûr ils changeaient d'agent. Hommage de *Woody Allen à la misère glorieuse* et à la gloire misérable, à la naïveté irrésistiblement comique des artistes.

PARIS, TEXAS
de Wim Wenders

Un cheminement vers la parole, l'histoire d'un homme parti du désert et qui retrouve les siens, l'histoire aussi d'un cinéaste que le grand public rencontre soudain. Un film (Palme d'or au Festival de Cannes) et un livre d'admirables photographies (Editions de l'Etoile, *Cahiers du cinéma*).

SOS FANTOMES
d'Ivan Reitman

Gloutons ou carrément maléfiques, les fantômes parasitent Manhattan. Ils trouvent leurs maîtres, trois parapsychologues bourrés d'idées et bardés d'appareils sophistiqués. Le film est d'une agréable dérision.

Théâtre

CYRANO DE BERGERAC
à Mogador

Depuis plus d'un an, son nez arrogant illumine la façade du théâtre, et les cadets de Gascogne, embarqués au siège d'Arras, se battent frileusement dans le crépuscule des batailles boueuses. Cyrano meurt d'amour pour la belle Roxane jusqu'à la fin de l'année, et Jacques Weber reprend le rôle avant d'aller le jouer dans son Théâtre du VIII[e], à Lyon. Quelques jours encore et ce sera *Bye bye show bize*, un autre spectacle de Jérôme Savary, avec le Magic Circus, qui, en matinée, fait rire et danser les enfants avec les rocambolesques aventures du *Petit Cochon qui voulait maigrir pour épouser Cochonette...*

DE SI TENDRES LIENS
au Studio des Champs-Elysées

Une femme vieillit doucement en regardant son enfant grandir. Cycle de la vie qui tourne sur elle-même. Entre Jeanne et Charlotte, l'amour s'exprime doucement. Amour égoïste de la petite fille puis de l'adolescente. Amour de chair et de sang de la mère qui pardonne et comprend, câline et caresse. Lolleh Bellon *connaît des mots qui*, sans avoir l'air de rien, se posent sur les cœurs. Mises en scène par Jean Bouchaud, Nelly Borgeaud et Dominique Blanchard *interprètent cette* histoire de tendresse, de rires et de larmes.

LETTERS HOME
au Théâtre de Paris

Pourquoi Sylvia Plath, écrivain et poétesse, se donna-t-elle la mort à l'âge de trente et un ans? Pour tenter de répondre à cette question, sa mère fit publier sa correspondance. Celle-ci, adaptée pour le théâtre par Rose Leiman Goldemberg, est pleine de murmures, de confessions, de cris de douleur. Sylvia Plath, interprétée par Coralie Seyrig, était une écorchée vive, une exaltée, dévorée par sa passion d'écrire et dont l'esprit bascula. Delphine Seyrig incarne Aurélia Plath. De lettre en lettre elle se souvient, et sa fille, par-delà la mort, lui répond, l'appelle, lui tend les bras. C'est Françoise Merle qui a mis en scène ce dialogue impossible aux accents parfois douloureux.

LE DINDON
au Palais-Royal

..Le dindon, c'est M. de Pontignac (Jean Piat), un bellâtre gominé, un dandy façon début du siècle. Sourire ensorcelant et bottines vernies, il séduit une femme sans savoir qu'elle est l'épouse de son meilleur ami. Mis en scène par Jean Meyer, *le Dindon* est un spectacle pour les inconditionnels de Georges Feydeau. On y retrouve quiproquos et chassés-croisés, amour canaille et badin. Dans ces décors où ne manque aucun pompon, la distribution est brillante. C'est le genre de comédie où la morale, égratignée, est à la fin toujours épargnée.

L'ILLUSION
au Théâtre de l'Europe

En comptant sur les miracles de Noël, on peut espérer trouver des places pour les enchantements strehlériens. Quelques places pour l'histoire du théâtre selon Corneille, un voyage dans la grotte du magicien, où les ombres prennent corps, où les corps sont des créatures de fiction.

LES MUMMENSCHANZ
au Théâtre de la Ville

Trio de mimes suisses, pareils à ces personnages de dessin animé, capables de s'aplatir, de s'étirer, de se rouler en boule, de devenir chien, hérisson, pieuvre, éléphant, animal fantastique, clown transparent... En Suisse alémanique, *mummenschanz* veut dire « mascarade ». Le spectacle des Mummenschanz est un carnaval poétiquement surréaliste.

ADIEDI
Au Petit-Odéon

Femme du contestataire tchèque Pavel Kohout, Jelena Kohout a écrit une pièce qui démonte, avec un sens de l'absurde très national, le processus destructeur de la dénonciation. La logique interne de ce processus fait que le dénonciateur doit être à son tour dénoncé. L'absurde de la chose est que les dénoncés sont innocents, que leur seul crime est d'avoir dénoncé d'autres dénonciateurs. Alliance bizarre de comique et d'horreur, le spectacle est mis en scène avec clarté et sensibilité par Viviane Théophilidès.Les acteurs sont épatants.

MESSIEURS LES RONDS-DE-CUIR
à la Comédie de Paris

Les lois particulières du monde bureaucratique font, dans le monde entier, la joie des satiristes. Courteline, lui, s'en prend à un phénomène plus vrai et plus grave: la dégradation des personnes sous l'effet de la claustration dans un même lieu pendant les années productives de leur vie, au service d'un travail répétitif, et tellement flou qu'il en devient abstrait. Ce sont *les Temps modernes* en manches de lustrine. Le spectacle détache bien net le comique noir de Courteline.

MY FAIR LADY
au Théâtre de Boulogne-Billancourt

Des chansons que l'on fredonne et une ambiance britannique en diable. Des rires et, de temps en temps, une larme d'émotion au bord des cils. *My fair lady* (mise en scène de Paul Glover) est un spectacle indémodable. Claudine Coster interprète Eliza Doolittle. Un peu empruntée en marchande de violettes, elle a un charme irrésistible en femme du monde, naturelle et encore naïve. Paul-Émile Deiber, Henri Higgins, entre tweed et canapé de cuir est un séducteur qui s'ignore. C'est sa force. Claude Bessy a *réglé* la chorégraphie de ce spectacle qu'il serait de bon ton de regarder en buvant du thé au lait, le petit doigt en équerre.

Les rencontres de Georges Sadoul

EN juillet 1942, Georges Sadoul écrit, de Toulouse (alors en zone libre), une lettre à l'historien américain Jay Leyda, *auquel il n'a pu donner de* nouvelles depuis trois ans . Il ne sait pas si cette lettre arrivera au destinataire, il la lance comme « une bouteille à la mer ».

Sadoul parle à Leyda de la façon dont il a vécu la guerre et la défaite de 1940, de son *Histoire du cinéma* entreprise le 15 août 1939, et dont *« les loisirs forcés de la vie provinciale dans une grande ville méridionale sale, ensoleillée, mal bâtie »* lui ont permis d'achever la rédaction (il s'est arrêté à 1914). Il y a beaucoup de détails sur ce travail que Sadoul considère comme une folie, une gageure, dans la situation où se trouve le monde. Sera-t-il édité ? On sent le doute, mais pas le désarroi.

Pourquoi insister sur un texte qui est tout juste l'ouverture d'un gros volume intitulé *Rencontres, I – Chroniques et entretiens* regroupant des articles (choisis et annotés par Bernard Eisenchitz) de critique cinématographique et des entretiens avec des réalisateurs ? C'est qu'on y retrouve la subjectivité, la tournure d'esprit, l'acuité d'observation du *Journal de guerre 1939-1940*, publié en 1977. C'est que l'homme – Lorrain exilé en Languedoc – est présent, avec ce don de raconter qui était, chez lui, une façon essentielle de communiquer. C'est que cette lettre, qui va droit au cœur de ceux qui ont connu Sadoul, même seulement un peu, *éclaire*, en fait, toute la démarche du chroniqueur. Sa subjectivité appelle la nôtre.

On m'a fait observer que Georges Sadoul, depuis la parution complète de son *Histoire générale du cinéma*, n'est plus à découvrir. Ce n'est pas vrai. Il a tenu, dans la critique française, une place dont on n'a pas encore vraiment mesuré toute l'importance (comme pour André Bazin, dont l'activité s'est portée sur un autre terrain de réflexion, dont l'œuvre est différente), en raison surtout de ses engagements politiques, *cela dit une fois pour* toutes, pour ne plus y revenir. Une chose était de lire, autrefois, au fil des semaines, les chroniques de Sadoul dans *les Lettres françaises*. Autre chose est de les lire aujourd'hui rassemblées par réalisateurs (Antonioni, Bresson, Bunuel, Dovjenko, Dreyer, Flaherty, Ivens, Kurosawa, Visconti) et complétées, en somme, par quelques articles parus ailleurs.

Personne, jusqu'ici, n'a songé à écrire une vie de Georges Sadoul. Ce ne serait sans doute pas aisé, mais sa vie transparaît dans ses chroniques. Ainsi, les thèmes récurrents de la jeunesse et des rapports avec le mouvement surréaliste, de la découverte du cinéma, *de l'amitié privilégiée* pour Bunuel, de la hantise du travail, jamais considéré comme parfait, définitif. La vérité, c'est que Sadoul n'a pas cessé d'être un écrivain qui confiait, sans qu'on y prenne garde, ce qu'il avait dans *la tête et dans le cœur. Il a manié* des tonnes de documentation, mais son écriture n'est pas celle d'un archiviste, d'un érudit maniaque.

Ses *Souvenirs d'un témoin* nous rappellent que, pour lui, la découverte du cinéma dans les années 20 fut liée à une fascination, à partir de laquelle son existence *fut déterminée. Son éblouissant* pastiche (paru dans *Positif*, novembre 1955) d'une biographie imaginaire considérée comme réelle : *Sur les traces de Burnan. Quelques signes de piste*, contribution à un canular alors monté par la revue, est caractéristique de sa méthode. L'élan romanesque s'y allie à la précision du détail historique. Le récit d'une rencontre à Cannes avec Mack Sennett, celui d'un dîner avec Buster Keaton, ont les mêmes résonances, mais par rapport, en ces cas, à la réalité.



Georges Sadoul par Paul Strand

Georges Sadoul, jusqu'à sa mort en 1967, a écrit à des époques où le pouvoir des images cinématographiques, la personnalité des réalisateurs, n'étaient pas banalisés par les médias, les procédés techniques de reproduction, l'inflation galopante de la multi-exploitation. Son style de chroniqueur est étroitement lié aux *impressions visuelles*, à la chaleur d'affinités et de relations nées du contact avec les images (il insiste sur le fait qu'il préférait voir les films dans les salles avec le public), à la curiosité vis-à-vis de ceux qui les avaient filmées.

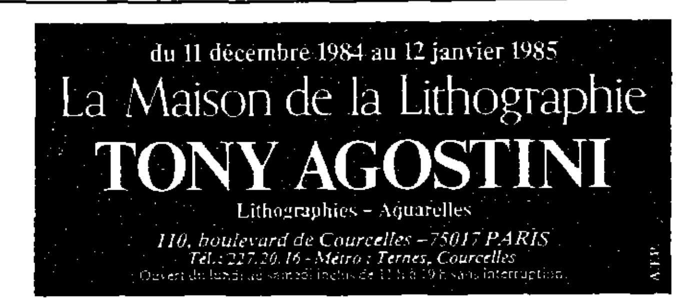
Chez Sadoul, la mémoire de l'historien s'associait au rêve, à la conscience de sensibilités différentes de la sienne, l'éclairant peut-être sur ses propres pulsions. D'où cette manière d'analyser les films (on le verra, par exemple, avec la « suite Antonioni ») en les racontant clairement comme il les avait ressentis, en les associant, chaque fois, au contexte de leur réalisation.

Il fut un des rares à comprendre ce que représentait, *« à contre-courant »*, le dernier film de Dreyer, *Gertrud*, très mal accueilli à sa sortie. D'où un article admirable qui reste un modèle *pour nous tous.* Rien d'étonnant donc à ce que cette forme de critique subjective ait abouti, lors des rencontres avec certains cinéastes, à des entretiens psychologiques où apparaît la générosité d'un homme attentif aux autres. Oui, il y a, décidément, beaucoup de choses à découvrir dans ce livre. Mais, pour terminer, écoutons-le parler de Bunuel : *« Si je pense à mon ami Luis Bunuel, Tolède se lève d'abord dans ma mémoire. Nous y étions ensemble à la fin de l'été 1934, alors que couvait le grand incendie espagnol. Nous logions à la Casa del Maestro. Bunuel avait garé sa voiture, place du Zocodover, dans un local demi-ruiné qu'ornaient des sculptures hispano-mauresques. Dans la ville du Greco, il me persuada de ne voir aucune toile du maître, mais suscita des fantômes dans la nuit lunaire des étranges ruelles. Et il me désigna le grand crucifix de pierre où, l'année précédente, Pierre Unik, Federico Garcia Lorca, Rafael Alberti et lui-même en étaient venus aux mains, pour une querelle politique, avec les Cadets de l'Alcazar, ces Junkers de l'Espagne. »*

Ces souvenirs viennent au début d'un article publié dans *l'Ecran français* en décembre 1951. Les mots n'y sont-ils pas des images ?

JACQUES SICLIER.

★ Rencontres, I – Chroniques et entretiens, de Georges Sadoul. Editions Denoël. 384 p., ill., 225 F.









EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

MIRO. Les 3 bleu. Jusqu'au 7 janvier.

DONATION LOUISE ET MICHEL LEIRIS. Collection Kahnweiler-Leiris – **HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER**, marchand, éditeur, écrivain. Jusqu'au 28 janvier.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES EN FRANCE. Jusqu'au 27 janvier.

PATRICK FAIGENBAUM. Salon Photo. Jusqu'au 20 janvier.

NOSTOS II. Installation vidéo de T. Kuntzel. Salle de cinéma du musée. Jusqu'au 24 décembre.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES CHEZ LE CORBUSIER. Jusqu'au 7 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

NOUS N'AURONS PAS TOUJOURS CENT ANS. Hommage à Jean Paulhan. Jusqu'au 7 février.

QUELS LIVRES POUR NOEL ? Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 4 février.

∴

LE CINÉMA CHINOIS. Jusqu'au 28 janvier.

AIX-EN-PROVENCE : L'ANNÉE DES PERCUSSIONS. Photographies. Jusqu'au 6 janvier.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F. Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 15 F. Jusqu'au 28 janvier.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mars.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

PEINTURE. L'autre nouvelle génération. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; samedi : 8 F. Jusqu'au 7 janvier.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier.

JEAN HÉLION. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 6 janvier.

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Jusqu'au 7 janvier. – **HELMUT NEWTON.** Jusqu'au 27 janvier. **PARIS-MATCH, 60 photos qui racontent notre histoire.** Jusqu'au 6 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage nº 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

NEW YORK. Ailleurs et autrement – **5/5 FIGURATION LIBRE FRANCE/USA.** Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 21 décembre au 17 février.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue - **L'ART DU VANNIER - ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM.** Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle – Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

EUGÈNE DÉLACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.

LA PHOTOGRAPHIE CRÉATIVE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 20 janvier.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

HENRI CARTIER-BRESSON, Paris à vue d'œil. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

GENIAUX-ATGET-VERT. Petits métiers et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 janvier.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'à fin mars.

VOYAGE IMAGINAIRE. Itinéraire photographique de M. Delaborde. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

JEAN HUGO : costumes pour l'homme qui rit. Maison de Victor-Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Jusqu'au 15 avril.

ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-10). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

LOUIS THOMAS-D'HOSTE. Sculptures. Musée Bricard, 1, rue de la Perle (277-79-62). Jusqu'au 5 janvier.

CINÉASTES. Photographies de Carlos Freire. Musée du cinéma, palais de Chaillot, place du Trocadéro (553-21-86). Sauf lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 janvier.

L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DE L'ARMÉE. Hôtel des Invalides (555-92-30). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet 1985.

Centres culturels

DMITRIENKO. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 janvier.

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février.

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 27 janvier.

ALEXANDRE VESNINE et le constructivisme russe. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

PIER PAOLO PASOLINI. Corps et lieux. Maison des sciences de l'Homme, 54, boulevard Raspail (544-72-30). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 décembre.

PIER PAOLO PASOLINI. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (296-12-27). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

SINE. Honoré 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

STANISLAS FIJALKOWSKI. Peinture et gravure. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Jusqu'au 31 décembre.

FERNAND LEDUC. Parcours : Beaux de lumière. Œuvres sur papier 1958-1973. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 25 janvier.

ARTISTES DE L'ESPACE LATINO-AMÉRICAIN. 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 janvier.

FACE A LA MACHINE. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain (222-97-60). Jusqu'au 11 janvier.

KNOCK-OUT FÉMININ. Photographies de Lourdes Grobet - **SUSANA SIERRA.** *Immersiones.* Œuvres sur papier. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 janvier.

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944. *Archives nationales,* 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

LA BIBLIOPHILIE à travers cent cinquante ans du Bulletin du bibliophile. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully (277-44-21). Sauf dim. (et les 24 et 25 décembre), de 12 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 décembre.

EMERIC FEHER, 1904-1966. Les travaux et les jours - **HOLGER TRULZSCH.** De la gare au musée d'Orsay. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

Galeries

DUBUFFET, FAUTRIER, WOLS. Peintures, aquarelles, dessins. Galerie N.-Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84). Jusqu'au 12 janvier.

MILLE ANS D'ART JAPONAIS. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.

BROTO. Peinture. - **CHILLIDA.** Œuvres sur papier. Galerie Adrien *Maeght, 46, rue du Bac (548-45-15).* Jusqu'au 20 janvier.

JOHN CAGE, BUCKMINSTER FULLER, NAM JUNE PAIK. Galerie Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 31 janvier.

VIVE LA GRAVURE. Galerie, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 20 janvier.

PARIS LA VIE EN ROSE. Photographies de C. Spaventa. Artcurial, 9, avenue *Matignon (299-16-19).* Jusqu'au 12 janvier.

BIGOT - EHANNO - SAINT-CRICQ. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 29 décembre.

FORTIN, GIANNESINI, PASZKOWSKI, TOUPIN. Créateurs-liciers. Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 15 janvier.

VOUS AVEZ DIT FIGURE ? Galerie J. Mastol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 19 janvier.

1910-1930 : l'avant-garde en Hongrie. *Galerie Franka Berndt,* 11, rue de l'Échaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 janvier.

CARGO 4 : Mabille, Matta, Boisrond. 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au *19 janvier.*

DE LA PEINTURE A L'ÉCRIT. Centenaire de Jean Paulhan. Le Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine (325-13-87). Jusqu'au 4 février.

ABSTRACTIONS 84. Traces et coups de pinceaux. Galerie Jacob, 28 rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 19 janvier.

LA JEUNE PEINTURE AFRICAINE. Galerie 10, place des Vosges (525-99-51). Jusqu'au 2 janvier.

GRAVURES DU XIXe SIÈCLE. Clair-Obscur, 161, rue Saint-Martin (887-78-58). Jusqu'au 1er janvier.

BARTOLANI, CAMPANO, LACALMONTIE, NOEL, RESAL. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au *19 janvier.*

HIER ET AUJOURD'HUI : Adami, Alberola, Aronson, Barrias, etc. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). jusqu'au 2 février.

ADEVOR. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 26 janvier.

BABOU. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 5 janvier.

GEORGES BADIN. Peintures récentes. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 10 janvier.

ALEXANDRE BAUMGARTNER. Bas-reliefs, sérigraphies, volumes. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). *Jusqu'au 12 janvier.*

BRIGITTE CARDINAL. Os et plumes. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 31 janvier.

CARZOU. Cent petits formats. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 19 janvier.

CHAPOVAL. Peintures, dessins. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 13 janvier.

PHILIPPE COGNÉE. Galerie *Gillespie-Laage-Salomon,* 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 12 janvier.

PAUL-EMILE COLIN, 1867-1949. Un oublié de Pont-Aven. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 décembre.

WALTER DAHN. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 janvier.

COLETTE DEBLÉ. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 19 janvier.

JEAN DUBUFFET. Mires. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'à fin décembre.

FRÉDÉRIC DUFOOR. Galerie A.-Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au *15 janvier.*

ESTEVE. Fusains et crayons de couleur. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 19 janvier.

JEAN-LOUIS FAURE. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 5 janvier.

JACQUES GAUTIER. Emaux et ivoires. 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

HAYTER. Œuvres récentes. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue *Guénégaud* (633-25-73). Jusqu'au 12 janvier.

JOEL KERMARREC. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 12 janvier.

LEWANDOWSKI 83/84. Galerie de l'Isle, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-04-16). Jusqu'au 12 janvier.

NINO LONGOBARDI. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 15 janvier.

FÉLIX LORIOUX, 1872-1964. Galerie Lebrun-Jouve, 12, rue de Miromesnil (265-09-23). Jusqu'au 31 décembre.

MOREELS. Atelier 6, rue du Pont Louis-Philippe. (274-30-53). Jusqu'au 31 janvier.

AUGUSTO PAVANEL. Galerie E. de Caussans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 5 janvier.

MORENO PINCAS. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44) Jusqu'au 17 janvier.

ROHNER. Peintures 1933-1984. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 15 janvier.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). *Jusqu'au 31 janvier.*

HEDVA SER. Mouvances de la tapisserie. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 28 février.

TAPIES. Peintures récentes. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-09). Jusqu'au 5 janvier.

BERNAR VENET. Reliefs-sculptures. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 janvier.

LAWRENCE WEINER. Cinq sculptures. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 janvier.

JUNKO YODA. Peintures, collages. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 17 janvier.

CLAUDE YVEL. Peintures 1980-1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

En région parisienne

BOBIGNY. Les arts et la civilisation industrielle, 1850-1914. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi. De 12 h à 20 h ; dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT. 1934-1984, cinquantenaire de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt. Architecte : T. Garnier. Hôtel de ville, hall des guichets, 26, avenue André-Morizet. Jusqu'au 26 janvier.

BRETIGNY. Barrie Hastings - Yannis Kottis. Centre G. Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 février.

CRÉTEIL. Christian Zeimert. 50 ans d'arrière-garde. Peintures. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 décembre.

LA DÉFENSE. L'Albanie, un réalisme socialiste. Galerie de l'Esplanade (796-23-30). *Tlj de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 janvier.*

LE VESINET. Un siècle d'art sacré 1884-1984. CAL, 58, boulevard Carnot (976-32-75). Tlj de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 janvier.

NEUILLY-SUR-SEINE. Hommage à Jacques Damiot. Musée, 12, rue du Centre (745-29-40). Jusqu'au 21 janvier.

POISSY. Le jouet animal. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (965-06-06). T. l. j. *(sauf fêtes),* de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 24 février.

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. – Camille Pissarro. Dessins, gravures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février.

SAINT-MAUR DES FOSSES. Le cirque dans la boucle. Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire à La Varenne Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h ; dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février.

VILLEPARISIS. Joël Kermarrec. Dessins-peintures. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

En province

ANGOULÊME. Entre archéologie et modernité : Paul Abadie, architecte 1812-1884. Musée municipal, 1, rue Friedland (95-07-69). Jusqu'au 13 janvier.

BAYONNE. Aurelio Arteta, 1879-1940. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 18 février.

BEAUVAIS. Francis Wilson. Travaux récents. Galerie nationale de la Tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 14 janvier.

BESANÇON. Alain Kirili. Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 31 janvier.

BORDEAUX. Jean-Charles Blais. Peintures 1984. *Jusqu'au 6 janvier.* – Bernard Pages. Sculptures. Jusqu'au 13 janvier. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35).

CALAIS. Etienne-Martin, parler de sculpture et de passementeries. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 1er janvier. – Duchêne Gérard. Introspective. Galerie de l'ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 février.

CLERMONT-FERRAND. Greuze et Diderot : vie familiale et éducation dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 6 janvier.

BOULOGNE-SUR-MER. Cologne, nouveaux regards. Bibliothèque municipale (30-28-01). Jusqu'au 31 décembre.

CASES DE PENE. Regard sur les années 80. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 27 janvier.

DIJON. Victor-Hugo et la photographie. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 7 janvier. Dijon vu par Victor-Hugo. Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 7 janvier.

DUNKERQUE. Peter Klasen. Œuvres 1964-1984. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65) Jusqu'au 7 janvier.

GRAVELINES. Avati, œuvres de 1936 à 1984. Musée du dessin et de l'estampe. Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 27 janvier.

GRENOBLE. Jean Achard (1807-1884). Expositions du centenaire. Musée (54-09-82). Maison Stendhal, hôtel de ville. Jusqu'au 7 janvier. – Les Chartreux de la Grande Chartreuse. Le désert et le monde. *Musée Dauphinois, 30, rue* Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'en novembre 1985.

LA ROCHELLE. Jouets 1870-1955, Made in USA. Musée du Nouveau-Monde, 10, rue Fleuriau (41-37-79). Jusqu'au 3 mars.

LE HAVRE. Le Bauhaus, 1920-1933. Maison de la culture, espace Niemeyer (21-21-10). Jusqu'au 30 décembre. – Sol/mer. Photographie contemporaine. Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus et musée des beaux-arts André Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 28 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Regards sur la Provence au XIXe siècle. Œuvres du musée Calvet d'Avignon. *Hôtel Donadei de* Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 28 février.

LILLE. Le chevalier Wicar, peintre, dessinateur et collectionneur lillois. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 28 janvier. – 700 000 ans de préhistoire dans le nord de la France. Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'à fin décembre.

LYON. René van den Broek, René Daniels, Fortuyn, O'Brien, Kees *Smits,* Henk Visch. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 13 février.

MARSEILLE. Les peintures italiennes du musée. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en janvier. – Robert Combas. Peintures récentes. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 31 décembre. – Exposition du Fonds régional d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 janvier. – Ricardo Stein. Peintures et dessins. *Galerie et chapelle de la charité,* 2, rue de la Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 février.

NICE. Déjà jadis : autour de Georges Ribemont-Dessaignes. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'en janvier. – Jacques Martinez. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 27 janvier. – Henri Dimier. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 6 janvier. – Marie Bashkirtseff et ses amis, *1860-1884.* Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 28 février. – Rousseau, Bombois, Bauchant, Vivin, Séraphine et les peintres naïfs allemands. Musée A. Jakovsky, château Sainte-*Hélène, avenue Val-de-Marne (71-78-83).* Jusqu'au 31 janvier.

NIMES. Dali et les livres. Musée des beaux-arts, rue cité Foulc (67-38-21). Jusqu'au 6 janvier.

RENNES. Jean Deyrolle. Œuvres sur papier. - Robert Jacobsen. Parcours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, (79-44-16). Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-ETIENNE. Art du XXe siècle, collection du musée. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'à fin février. Parcours, mobiles et alibis. La Serre, école régionale des beaux-arts, 15, rue Henri-Gonnard. Jusqu'au 11 janvier.

STRASBOURG. La figure humaine et sa mise en scène. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 4 janvier. - Paul Beyer, potier (1873-1945). Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 3 février.

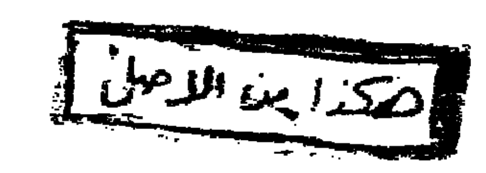
TOULON. Louis Pons. Repères fictifs - Serge Plagnol. Musée, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 15 janvier.

TROYES. De Daumier à Lars Bo. Peintres-graveurs de la collection Jacques Frapier. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 11 février.

VALENCE. Murs blancs pour chambre noire. Musée des beaux-arts, 4, place des Ormeaux (43-93-00). Jusqu'au 30 décembre.

VILLENEUVE - D'ASCQ. Joe Colombo, designer. 1930-1971. Jusqu'au 30 décembre – Histoires de sculpture : Anselmo, Becher, Boltanski, Buren, etc. Jusqu'au 13 janvier. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46).

VILLEURBANNE. Richard Deacon. Sculpture 1980-1984 - 1965 to 1972. When attitudes became form. Le Nouveau Musée, 11, rue Léon-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 17 février.



ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 19

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : O. Maga (Beethoven, Wolf, Strauss).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale E. Brasseur, dir. : M. Annay, Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Haendel).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : F. Gédéon, G. Moello, J.-M. Puissant, dir. : H. Niquet (Bach).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 30 : Orchestre J.-F. Paillard, J.-P. Rampal.

Salle Cortot, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz (Vivaldi.).

Paris American College, 20 h : D. Horoney (Byrd, Muffat, Bach).

JEUDI 20

Théâtre de l'Epicerie : voir le 19.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Von Suppe, Strauss, Lehar).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : R. Mutti, Chœurs de Radio-France, chef de chœur : J. Jouineau, Chœurs de Sofia, chef de chœur : M. Vassilev (Prokofiev).

VENDREDI 21

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 20.

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : H. Lamy, J.-L. Paya, J. Frisch, J. Sachs (Monteverdi, Schutz, Couperin).

Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : G. Moutier, O. Charlier (Beethoven, Schubert, Poulenc).

SAMEDI 22

Théâtre de l'Epicerie, *19 h 30 :* Chœur Contrepoint, dir. : O. Schneebeli (Haendel).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble baroque L'Estro Armonico (Scarlatti, Purcell, Haendel).

DIMANCHE 23

Eglise Saint-Merri, 16 h : Orchestre symphonique Ephémère, dir. : D. Rouits, Concert Arban (Bach, Debussy, Ravel).

Radio-France, auditorium 106, 17 h : Lacrimae Consort.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : G. Litaize (Bach, Vierne, Litaize).

LUNDI 24

Eglise Saint-Roch, 22 h 30 : Chœur national, solistes et ensemble instrumental, dir. : J. Grimbert (Schütz, Grimbert, Dumont).

Eglise Saint-Sulpice, 23 h : Veillée et messe (Bach, Corelli, d'Aquin).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Nefertiti ; 22 h 30 : A. Condouant, A. Berquez ; jeu., 20 h 30 : L.C. Ewande ; 22 h 30 : A. Condouant, A. Berquez ; ven. 22 h 30 : Tsoa ; lun. 20 h 30 : Sun Glasses.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury (dern. le 21) ; à partir du 22 : Jazz Phonolite.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 20, 21, 22, 23 à 22 h 30 : Mistura Fina.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), jeu., ven., sam., à 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo Latino.

CRYPTE STE-AGNÈS le 19 à 20 h 30 : Lessler Family.

DÉCHARGEURS (236-00-02), les 20, 21 à 22 h : F. Caben.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 21, 22 : Cl. Barthelemy ; le 23 : B. Wedgle, S. Lacy.

ÉCUME (542-71-16), les 19, 20, 21, 22 à 22 h : P. Fradet, D. Thore, L. Monet.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., lun., 22 h ven., sam.4 h: Mattew et Tao ; 22 h : jeu., dim. : Y. Chelala ; ven. : Roy Lega, sam. : H. Gulbay, mar. : Ph. Bruno ; 0 h 30 : mer. les Sœurs Ancomina ; jeu. : A. Lowman ; ven. : Worthy ; sam. : J. Bonard ; dim. : M. Chevalier ; lun. : M. Silva ; mar. : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 19 : J. Gourley Trio ; les 21, 22, 23 : M. Kante ; le 24 : Fiesta Latina.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Cl. Bolling ; ven. : Blue Doctors ; sam. : Preyssac Jazz Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : Lou Bennett, K. Clarke (dern. le 23).

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 21, 22 : G. Darko.

RADIO-FRANCE (524-15-16), Audit 105, le 25 à 18 h : P. Cooper Band, G. Hunter.

LE SAINT (634-57-94), le 25 à 21 h 30 : Veil.

SLOW CLUB (233-84-30) (D . L.), 21 h 30 : D. Doriz (dern. le 22).

LA SPHÈRE (806-77-96), les 21, 22 à 20 h 30 : Quoi de neuf docteur ?

STUDIO BERTRAND (783-64-66), le 19 à 20 h : Fusion Jazz Quartet.

SUNSET (261-46-60), 22 h 30 : les 19, 20, 21, 22 : Uzeb.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, les 19, 20 : Tania, P. Favre.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34) (mar.), 21 h : le Téléphone-le Médium.

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), dim., 21 h : l'Arlésienne.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (S., D. soir, L.), 20 h 30, dim. et le 25 15 h : Orphée aux enfers.

PENICHE-OPERA (245-18-20) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Barca di Venetia per Padova.

SALLE GAVEAU (563-20-30), les 20, 21, 24 à 20 h 30, le 22 à 15 h et 20 h 30, les 23, 25 à 15 h et 18 h 30 : l'Arlésienne.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (J., D. soir), 20 h 30, dim., 14 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir et le 25 au soir) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. et le 25 à 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), mer., 14 h 30, ven. 14 h 30 et 20 h 30, sam., lun. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30, mar. 15 h : les Mille et Une Nuits.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29) (D., L.), 21 h : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47), les 19, 20, 21, 22 à 21 h : I. Muvrini.

GYMNASE (246-79-79), 21 h, dim., 18 h : Thierry Le Luron.

GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : les Mille et Une Nuits.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), jeu. 20 h 30, ven. 18 h 30, sam. 16 h : G. Chelon.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Jairo (dern. le 23) ; le 24 à 20 h 30, le 25 à 17 h : M. Loeb.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 19, 22, 23 à 14 h et 17 h 30, le 24 à 15 h : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. à 14 h, jeu., ven., mar. à 20 h 30, sam. à 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. à 14 h et 17 h 30 : le Cirque de Moscou.

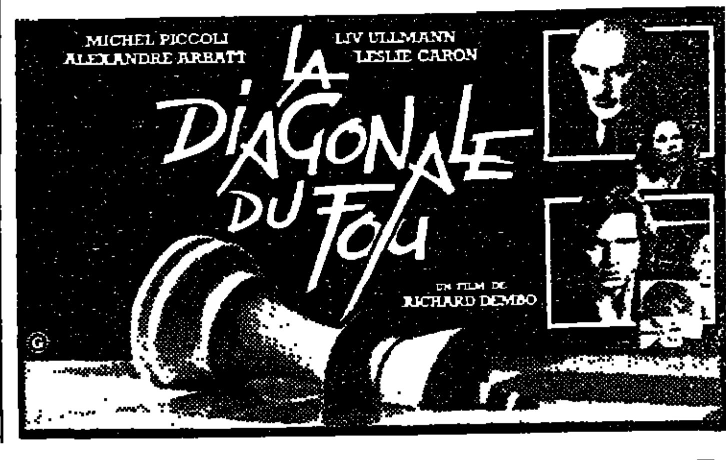
SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Boujenah.

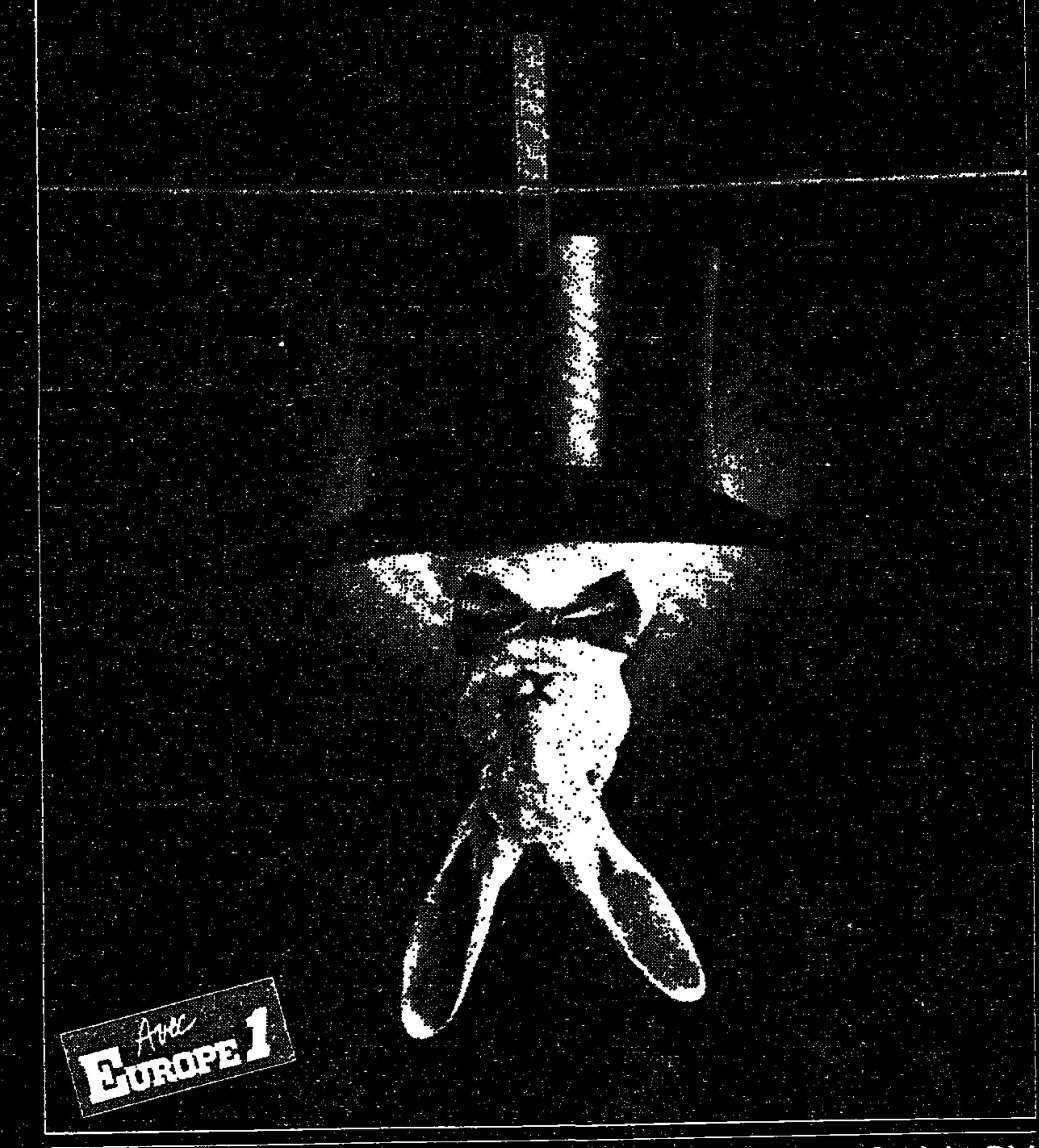
TH. DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L. et le 25), 21 h, dim. 17 h : Zouc.

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20), les 19, 20, 21, 22 à 21 h, le 23 à 15 h : B. Gay.

TROU NOIR (570-84-29), les 21, 22, 23 à 21 h 30 : M. Mougenot.

ZÉNITH (245-44-44), (D. soir), 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday (dern. le 23).





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

15 h : Relâche ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : Deux Nigauds légionnaires, de Ch. Lamont ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : Un frisson dans la nuit.

JEUDI 20 DÉCEMBRE

15 h : le Gladiateur, de E. Sedgwick ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : Saddle tramp, de H. Fregonese ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : Breezy.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

15 h : la Fusée, de J. Natanson ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : le Bistrot du péché, de B. Humberstone ; 21 : Hommage à Clint Eastwood : l'Homme des hautes plaines.

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

15 h : Gigi, de J. Audry ; Soixante-dix ans d'Universal : 17 h : l'Impasse maudite, de H. Fregonese ; 19 h : Winchester « 73 », d'A. Mann ; 21 h : Hommage à C. Eastwood : la Sanction.

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

15 h : la Route Napoléon, de J. Delannoy ; Soixante-dix ans d'Universal : 17 h : A feu et à sang, de B. Boettiger ; 19 : The lady pays off, de D. Sirk ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : Josey Wales, Hors-la-loi.

LUNDI 24 DÉCEMBRE

Relâche.

MARDI 25 DÉCEMBRE

15 h : les Nouveaux Riches, d'A. Berthomieu ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : Quand les tambours s'arrêteront, de H. Fregonese ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : l'Epreuve de force.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

15 h : le Cirque fantastique, de J.-M. Newman ; 17 h : le Château des amants maudits, de R. Freda ; 19 h : Aspects du cinéma japonais : l'Athlète vedette, de H. Shimizu.

JEUDI 20 DÉCEMBRE

15 h : Capitaine Morgan, de A. de Toth et P. Zeglio ; 17 h : Gipsy, de J. Losey ; 19 h : Aspects du cinéma japonais : Bruit d'avions, de T. Tasaka.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

15 h : Surcouf, le Tigre des sept mers, de S. Bergonzelli ; 17 h : Sur la riviera, de W. Lang ; 19 h : Cinéma japonais-remake : le Pousse-pousse, de H. Hinagaki.

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

Courts métrages indiens inédits (*Amiens 84*) *: 15 h : Arrival, de M. Kaul* ; Fire in the Belly, de K. Shahavi ; Beyond the river Padma, de R. Ghatak ; 17 h : la Femme du planteur, de K. Annakin ; Cinéma japonais-Remake : 19 h le Pousse-pousse, de H. Inagaki ; 21 h : le Pousse-pousse, de K. Misumi.

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

15 h : les Etrangleurs de Bombay, de T. Fisher ; 17 h : Pop'game, de F. Leroi ; Cinéma japonais-Remake : 19 h : l'Amour *de Tojuro, de K. Yamamoto* ; 21 h : l'Amour de Tojuro, de K. Mori.

LUNDI 24 DÉCEMBRE

15 h : Un vrai cinglé de cinéma, de F. Tashlin ; 17 h : Deux Têtes folles, de R. Quine ; 19 h : Relâche.

MARDI 25 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.). République-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 6e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 9e (241-77-99).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BOY MEETS GIRL (F.) : 7e Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : *Espace Gaîté, 14e (327-95-94).*

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Pramount Montparnasse, 14e (335-40-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, (579-33-00).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, *14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE-CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

AIDA, film inédit italien de Clemente Fracassi. V.o. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BAYAN KO, film philippin de Lino Brocka. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CONTE DES CONTES (Série de 5 films d'animation soviétique de Youri Norstein. V.o. : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA FEMME IVOIRE Film inédit français de Dominique Cheminal. Epée de bois, 5e (337-57-47).

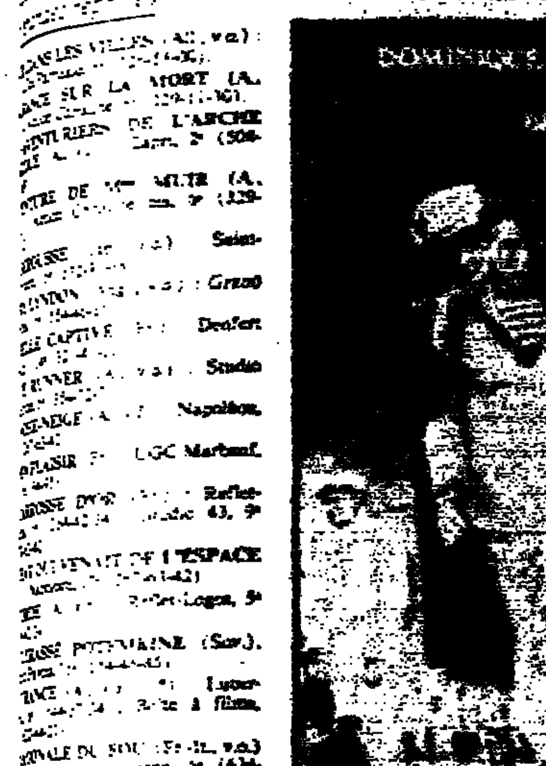
LE MATELOT 512, film français de René Allio. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (249-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PAROLES ET MUSIQUE, film français d'Elie Chouraqui. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e *(575-79-79)* ; *Bienvenüe*-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

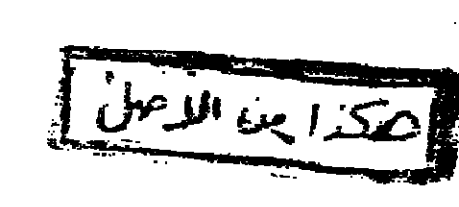
LA POULE NOIRE, film soviétique de Victor Gress. V.f. : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA 7e CIBLE, Film français de Claude Pinoteau. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06 ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE, film américain de John Guillermin. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).







CINEMA

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).*

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Agora, 18e (254-76-46).

DUEL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — VI. : Lumière, 9e (246-49-07).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAUX *MOUVEMENT* (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : *Grand Pavois, 15e (556-46-85).*

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GUN CRAZY *(A., v.o.) : Olympic Saint-Germain*, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

HAMMETT (A., v.o.) Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A. v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H.sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Cinéma Présent, 19e *(203-02-55).*

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A, v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE PRÉ (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; *UCG Odéon, 6e (225-10-30)* ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, *5e (354-42-34).*

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

THÉORÊME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97 ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).

Les festivals

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.). Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h : Punishment Park ; 14 h, 20 h : Rusty James ; 16 h, 22 h : New-York 42e rue ; 18 h : Out of the Blue.

M. DURAS *(321-41-01)*, jeu., dim. *12 h* : le Camion ; lundi, 12 h : Aurelia Steiner.

ELOGE A LA RIGUEUR : E. RHOMER *Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer.*, sam., 20 h ; dim., 16 h : la Collectionneuse ; mer., ven., mar., 18 h ; dim., 20 h : l'Amour l'après-midi ; jeu., lun., 20 h ; mar., 16 h : le Genou de Claire ; lun., 18 h : le Signe du lion.

FASSBINDER, (v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : jeu., ven., lun., mar., 15 h 30 ; sam., dim., 12 h ; le Secret de Veronika Voss ; jeu., ven., lun., mar., 22 h ; sam., *18 h* : Despair.

A. HITCHCOCK, PÉRIODE ANGLAISE (v.o.) Action Rive-Gauche, *5e (329-44-40), mer., sam., mar.* : les 39 Marches ; jeu., lun. : Jeune et innocent ; ven., dim. : Une femme disparaît.

LAUREL ET HARDY (v.f.), *Action* Écoles, 5e (325-72-07), mer. : C'est donc ton frère ; jeu., : la Bohémienne ; ven. : Laurel et Hardy au Far-West ; sam. : les Conscrits ; lun. : Têtes de pioche ; mar. : les As d'Oxford.

P. PASOLINI, (v.o.), Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).

PROMOTION DU CINÉMA. (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer., jeu. : Au-dessus du volcan ; ven. : les Rues de feu ; sam. : l'Amour par terre ; dim., mar. : Indiana Jones.

RÉTROSPECTIVE BRESSON. (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., 14 h, 22 h : le Procès de Jeanne d'Arc ; ven., 16 h, 18 h, 20 h : *Picpocket* ; jeu., 14 h, 20 h : les Dames du Bois de Boulogne ; 15 h 45, 17 h 50, 20 h : le Journal *d'un curé de campagne* ; ven., 14 h, 22 h : Une femme douce ; sam., lun., 14 h, 22 h : Lancelot du lac ; sam., 16 h, 18 h, 20 h : Mouchette ; dim., 14 h, 22 h : l'Argent ; dim., 16 h, 18 h, 20 h : Au hasard Balthazar. lun., 16 h, 18 h, 20 h : les Quatre nuits d'un rêveur ; mar., 14 h, 22 h : *Un condamné à mort s'est échappé* ; *mar.*, 16 h, 18 h, 20 h : le Diable probablement.

LA QUINZAINE DU FILM D'OPÉRA RUSSE (v.o.), Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65), mer. 14 h., jeu., 16 h., ven. 22 h., sam., 22 h., dim. 20 h., lun. 18 h., mar. 22 h. : Boris Godounov ; mer. 16 h., jeu. 14 h., ven. 18 h., dim. 18 h., lun. 22 h., la Dame de pique ; mer. 18 h., ven. 20 h., sam. 16 h 30, dim. 22 h. lun. 20 h., mar. 16 h 30 : Yolanta ; mer. 20 h., jeu. 18 h., dim. 14 h., lun. 16 h. : Don Juan ou le Convive de pierre ; mer. 22 h., jeu. 20 h., ven. 16 h., sam. 18 h., mar. 20 h. : le Prince Igor ; jeu. 22 h., ven. 14 h., sam. 20 h., *lun. 14 h., mar. 18 h. : la Fiancée* du tsar ; dim. 16 h. : Ivan le Terrible (ballet) ; sam. 13 h 30, mar. 13 h 30 : Ivan le terrible (d'Eisenstein).

TRUFFAUT, Club de l'Étoile, 3e (380-42-05), mer., dim. : les 400 Coups ; jeu., *sam., lun. : Jules et Jim ; ven., mar.* : la Peau douce.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h 30.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en sem.

CASANOVA (de Fellini) (It, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 17 h 45.

CHARIOTS DE FEU (Bri., v.o.) : Boîte à *films*, 17e (622-44-21), 20 h, sauf lun.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉ (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., 21 h.

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h en sem.

LE DOULOS (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

FARREBIQUE (Fr.), Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en sem.

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h, ven. 24 h + Républic-Cinéma, 2e (805-51-33), 22 h, sauf sam.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic-Cinéma, 2e (805-51-33), 14 h, sauf jeu.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. mar. 11 h 50.

PARIS NOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en sem.

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

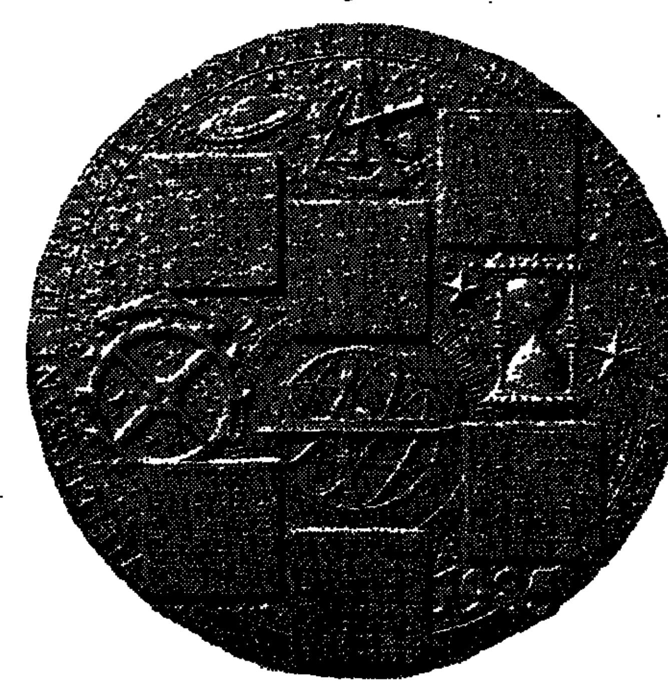
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer. 16 h, sam. 17 h 45, dim. 14 h, mar. 22 h.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

HABITS DU DIMANCHE : Quai de la gare (585-88-88), 20 h 30 (19).

LE MALENTENDU : Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 45 (20).

EL PRIMER MAGISTRADO : Bastille (357-42-14), 21 h (21).

LES BATISSEURS D'EMPIRE : Ile Saint-Louis (633-48-65), 21 h (22).

ANDROLLES ET LE LION : Théâtre des Marais (278-03-50), 20 h 30 (22).

HORS PARIS

CAVAILLON - Les Années de lune, par le théâtre Cantadis (90) (74-41-81, les 19, 20, 21 décembre.

AVIGNON - Paysages intérieurs, deuxième partie d'un triptyque Beckett, par la Compagnie Alain Timar, au théâtre des Halles (90) (85-52-57), les 20, 21, 22 décembre.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), le 21 à 19 h 30 : la Tosca ; les 22 à 19 h 30, 24 à 20 h : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (296-06-11), les 20, 22, à 19 h 30, 24 à 20 h : l'Etoile.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 19, 25 à 14 h 30 : Bérénice ; les 19, 21, 22, 24, 25 à 20 h 30 : Rue de la folie Méricourt ; les 20 à 20 h 30 et 23 à 14 h 30 : le Misanthrope ; le 23 à 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, le 19 à 14 h 30 et 18 h 30 ; les 21, 22 à 14 h 30 : Polichinelle ; Théâtre Gémier les 19, 20, 21, 22 (dernière), à 20 h 30 : Une pièce d'amour. Grand Théâtre, relâche jusqu'au 30 janvier inclus.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), les 19, 20, 21, 22, 24 à 20 h 30 et 23, 25 à 15 h : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), (lun.) : les 19, 20 21, 22, 23, 25 à 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), les 19, 20 à 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33) (Mar.). — Débats-rencontres : le 19 à 15 h : De la décharge au recyclage... en jouant! De 10 h à 12 h : les enjeux et les pratiques de l'éducation artistique en direction du jeune public. Le 20 à 18 h 30 : La création en 1984. L'axe Paris-New-York. Le 21, de 13 h à 19 h : Atelier de confection de jouets. Le 22 de 9 h à 11 h; de 13 h à 17 h : Atelier de confection de jouets. Le 23 de 13 h à 18 h : Atelier de confection de jouets. Le 24 de 12 à 16 h : Atelier de confection de jouets. — Concerts-Animations. Le 19 à 12 h 30 : musique classique du XX[e] siècle. Le 22 à 18 h : Nouvelle musique improvisée. — Cinéma-Vidéo : les 19, 20, 21, 24, de 12 h à 22 h ; 22, 23, de 10 h à 22 h : Nostos II, de Th. Kuntzel ; les 19, 20, 21, 22, 23, 24 : nouveaux films BPI, à 13 h : *Where did you get that woman*, de L. Smith ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : L. Feuillade, de C.-J. Philippe ; 19 h : naissance de la nouvelle vague, de C.-J. Philippe ; le 19 à 14 h 30 : Ecran des enfants ; les 19, 20, 21, 22, 23 à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, le 24 à 14 h 30 et 17 h 30 : le cinéma chinois. — Danse : Julie West, le 19 à 20 h 30, les 20, 21 à 18 h 30 et 20 h 30, le 22 à 18 h 30.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : les 19, 21, 24 à 20 h 30 ; le 22 à 14 h 30 et 20 h 30 : la Chauve-Souris ; le 20 à 20 h 30, le 23 à 14 h 30 : la Fille de M[me] Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 19, 20, 21, 22 à 20 h 30 ; le 23 à 14 h 30 : le Chevalier à la rose ; les 19, 20, 21, 22, 23 à 18 h 30 : les Mummenschanz.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), (lun., dim.), les 19, 23 à 15 h : Les marionnettes Boua-Boua ; Soirée africaine-antillaise, à 20 h 30, le 19 : La Brisquante ; le 20 : Lemba (Congo) ; M'Bamina (Afrique) ; le 21 : Manu Dibango (Cameroun) ; le 22 : Kalomkogne (Sénégal) ; H. Guidon (Antilles).

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), mer., jeu., ven., 19 h 30, sam., mar., 24 h : Opus Anomique.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), les 19, 20, 22 à 20 h 30 : Sliiip (dern.).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir), 20 h 30, sam. et le 25 à 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 19, à 15 h : Dom Juan ; le 21 à 18 h 30 : Une heure avec Marivaux ; le 22 à 15 h : Monsieur Vernet ; (D. soir), 21 h, dim., mar., 15 h : Donogoo.

ATELIER (606-49-24) (D. soir), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai (dern. le 22).

BASTILLE (357-42-14), 20 h et 23 h : l'Ile des morts (dern. le 22). — II. (L.), 21 h, sam., dim., 17 h : El Primer Magistrado, à partir du 21.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. et le 25 à 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84) (D., mar.), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D.), 21 h, sam. 18 h, le 25 à 15 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar., 20 h : Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. et le 25 à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir et le 25 soir), 20 h 45, dim. et le 25 à 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Zaba ; (D.) 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L. et le 25), 20 h 30 : Hughie.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan (dern. le 22).

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h, dim. 17 h : K. Ko.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D.), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (Mar.), 20 h : le Misanthrope; (Lun.), 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. (D., L.), 21 h : Toril.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Games.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), 20 h 45, dim. 14 h 30, le 25 à 15 h : Grand-père.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D., L.), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné (dern. le 23) ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. — II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 20 h : Je demande du bonheur ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (J., D. soir), 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous (dern. le 22).

MADELEINE (265-07-09) (D. soir), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. et le 25 à 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les *Nuits difficiles* (dern. le 22).

MARIE-STUART (508-17-80), mer., jeu., ven., 20 h 30, sam., 22 h : Savage Love (dern. le 22).

MARIGNY (256-04-41) (D. soir), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la berlue.

MATHURINS (265-90-00) (J.)., 20 h 45, le 25 à 16 h : Meli-Meloman II. — Petite salle (D. soir, J.), 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MENAGERIE DE VERRE (338-33-44) (D., L., Mar.), 22 h 15 : Lycanthropic.

MICHEL (265-35-02) (D.), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. et le 25 à 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (le 20, D. soir), 20 h 30, sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; mer., 14 h et 16 h 30, ven., sam., dim., lun., mar., 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D. soir), 21 h, sam. 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. et le 25 à 16 h : la Carte du Tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir), 20 h 45, dim. et le 25 à 15 h 30 : l'Ile de Tulipatan.



NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L. et le 25), 20 h 30, dim. 17 h : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D., L.), 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 15 et *21 h 15, dim. et le 25 à 15 h* : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. et le 25 à 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. et le 25 à 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir et le 25), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 18 h 30, dim. 17 h, mer., lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'Empire (à partir du 22) ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androcles et le lion (à partir du 22).

THEATRE DU MUSEE GREVIN (246-84-47) (D. soir, L.), 20 h 30 : Il était trois fois.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : les Jongleurs (dern. le 23).

THÉATRE 13 (588-16-30), (D. soir, L. Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Archipel Papou.

THÉATRE 14 (545-49-77) (D.), 20 h 45, le 25 à 16 h : le Malentendu (à partir du 20).

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés (dern. le 23).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30). Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Letters Home.

THÉATRE PARIS 12 (343-19-01), les 21, 22 à 21 h : les Misérables.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, Mar. soir), 20 h 30, dim. et le 25 à 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer (dern. le 25).

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, le 19 à 20 h 30 : Oh les beaux jours ! ; les 20, 21 à 20 h 30 : Savannah Bay ; les 22, 24 à 20 h 30, le 23 à 15 h, le 25 à 17 h : Angelo, tyran de Padoue.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Voisins ; (D.), 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Calamity Jane.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) mer., jeu., mar. 20 h 30, dim. 18 h : Ce qui est bon dans la tarte.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D. et les 24, 25), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D. et le 25) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite ! Le 24 : seulement les spectacles de 20 h 15.

BOURVIL (373-47-84) (D. et le 25). 20 h : Elles nous parlaient d'amour (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. et les 24, 25), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D. et le 25) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (Mar.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (les 24, 25), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; ven., sam., 20 h : Petite suite pour femme solo.

SAN PIERU CORSU, mer., jeu., ven., *21 h 15* : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L. et le 25), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L. et le 25), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L. et le 25), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

En région parisienne

BONDY, ABC (847-18-27), le 20 à 20 h 30 : l'Atelier.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), le 19 à 15 h et 20 h 30, les 20, 21, 22 à 20 h 30, les 23, 25 à 15 h 30 : My Fair Lady.

CHELLES, CC (421-20-36), les 21, 22 à 20 h 45, le 23 à 16 h : le Barbier de Séville.

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), (D. soir), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun ; Studio, le 25 à 20 h 30 : Premier amour.

LONGJUMEAU, Th. A. Adam (909-60-14), le 21 à 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

RUEIL-MALMAISON, Th. A. Malraux (749-77-22), le 19 à 20 h 45 : Ballet national de Marseille R. Petit.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, sam. 15 h, dim. 17 h : le Feu follet et la sérénade de Pierrot.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 19 à 14 h 30 : S. Waring.

LES ULIS, CC B. Vian (907-65-53), le 19 à 14 h et à 16 h : Vassilissa la très belle.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 24 à 21 h : la Fille sur la banquette arrière.

VILLE-D'AVRAY, Château, le 20 à 21 h : Cl. Ballif, Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit.

Festival d'automne

(296-12-27)

Comédie-Française (296-10-20), les 19 et 25 à 14 h 30 : Bérénice.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15) 20 h 30 : Une pièce d'amour, dernière le 22.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), (D. soir, L., mar.), 20 h 30, sam. 15 h., dim. 17 h : Aïda.

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), les 19, 20 à 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h, sauf lundi : Exposition P. P. Pasolini.

Quinzaine des jeunes spectateurs

(260-96-16)

A Dejazet (887-97-34) les 19, 20 à 14 h 30 : Ligne blanche, ligne brisée.

Desnois (584-72-00), le 19 à 15 h : L'histoire de Dieuzaide.

Th. de la Plaine (250-15-65) mer, sam, 15 h : les Rats de l'espace.

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, (833-16-16), le 19 à 15 h 30 et 20 h 30, les 20, 21, 22 à 20 h 30 : Hors jeu.

Ivry, Théâtre des quartiers (672-37-43) (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : D'Azincourt à Verdun.

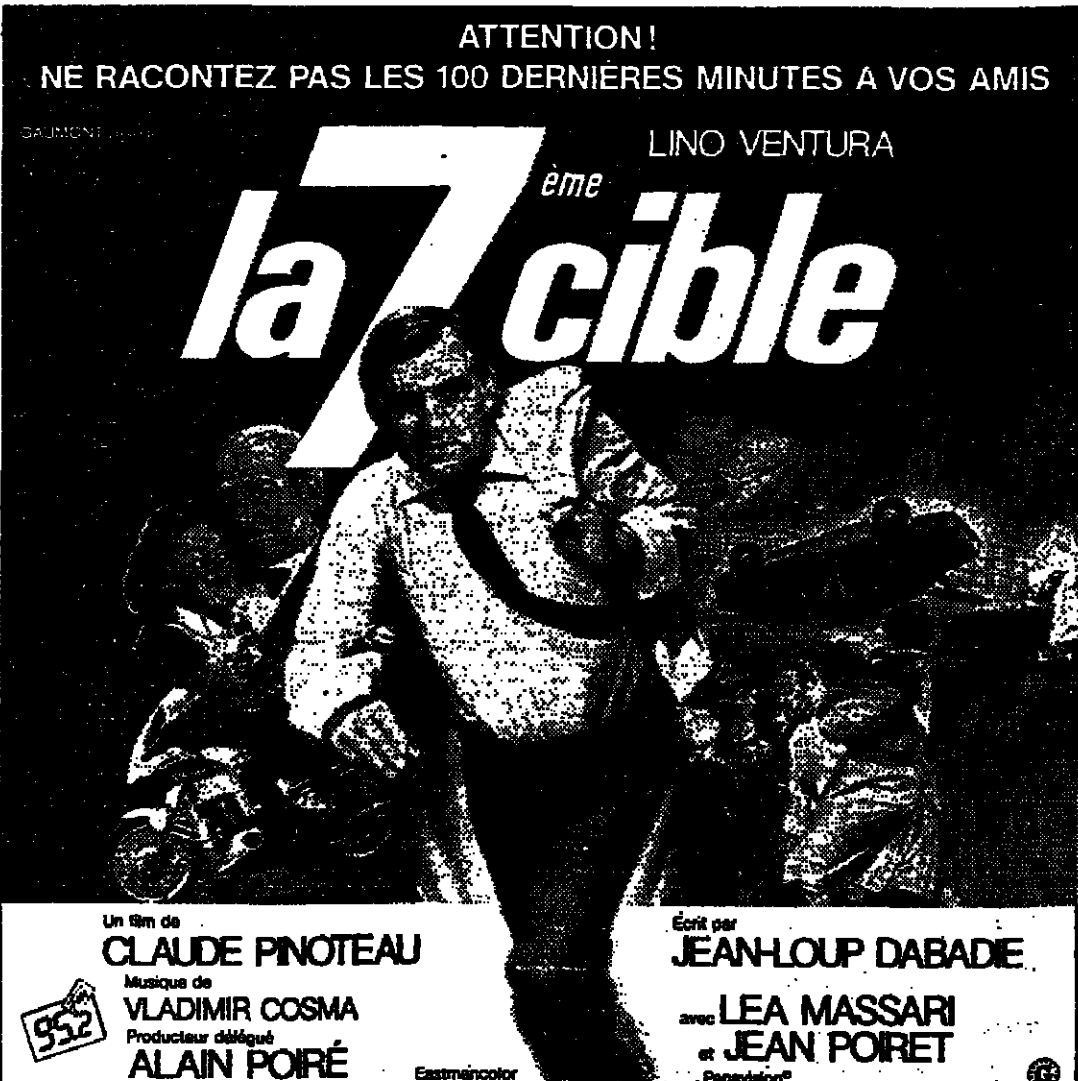
La danse

A DEJAZET (887-97-34), les 19, 20, 21, 22, 23 à 18 h 30 : L'encontre.

SALLE PLEYEL (563-88-73), le 22 à 20 h 30, le 23 à 15 h : Ballet d'enfants J. Stanlowa.







RADI

Mercredi 19

Jeudi 20 dé

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 19 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.

20 h 45 Série : Dallas.
Sue Ellen, renversée par une voiture, transportée d'urgence à l'hôpital, reçoit la visite du ténébreux J. R.

21 h 45 Documentaire : Portrait imaginaire de Gabriel Bories.
Emission de Claudine Bories.
A partir de lettres de témoignages, de documents d'archives et de films, le portrait d'un père par sa fille : aucune fausse émotion, la petite musique du souvenir, la douleur d'un homme. Un destin poignant.

22 h 45 Branchés-musique : Fréquence vidéo.
Spécial Alain Delon, avec des extraits de ses films ; spécial cascades.

23 h 30 Journal.
23 h 45 C'est à lire.
23 h 50 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
0 h 15 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Jacques le Fataliste.
D'après Diderot, réal. Cl. Santelli, avec P. Chesnais, G. Tréjean, F. Perier.
Le voyage de deux individus à travers le monde, deux bougres qui entretiendraient des rapports de pouvoir mais surtout d'amitié. L'adaptation, signée Santelli, est un peu longue, mais très honnête, parfois fastueuse, en tout cas sympathique comme les deux baladins qu'il met en scène. Un western dialectique, très bien joué.

22 h 45 El tango : Milva et Astor Piazzola.
Aux Bouffes du Nord, réal. D. Sanders.
Nuit tango avec la belle et sensuelle comédienne italienne Milva, accompagnée par l'un des maîtres incontestés du tango, Astor Piazzola.

23 h 35 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ring-Parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux. *Autour d'Eddy Mitchell, Dalida, Michèle Torr.*

22 h Journal.

22 h 20 Cinéma : Un jour aux courses.
Film américain de S. Wood (1937), avec les Marx brothers, M. O'Sullivan, A. Jones, M. Dumont, D. Dumbrill (v.o. sous-titrée. N.).
Un vétérinaire escroc se faisant passer pour médecin, devient directeur d'une maison de santé dont des aigrefins veulent s'emparer. Il rétablit l'ordre à sa manière. Même contenus par le directeur de production Irving Thalberg et Sam Wood, réalisateur traditionnel, la folie et l'esprit de dérision du trio Marx se manifestent dans cette comédie burlesque, moins réussie, il est vrai, que la précédente, Une nuit à l'Opéra.

0 h 5 Une drôle d'école, c'est une école drôle.
La poésie sort de la bouche des enfants. Concours de poésie d'enfants proposé par FR 3 aux autres chaînes francophones.

0 h 15 Fat's Blues ou les confidences d'un dinosaure.
0 h 20 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; 17 h 10, La route des jouets ; 17 h 20, Le club des puces ; 17 h 30, J'apprends le ski de fond ; 17 h 45, Les courriers de l'histoire ; 18 h, A l'enseigne de la Gasconnette ; 18 h 10, Ozone jazz ; 18 h 20, Archéologie ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Les dits de la vie.

CANAL PLUS

20 h 30, Hill street blues ; 21 h 15, Soap ; 22 h, Paradis pour tous, film d'A. Jessua (comédie fantastique) ; 23 h 50, Tous en scène ; 0 h 35, Cauchemars à Daytona Beach, film de R. Scavolini (horreur) ; 2 h 10, concert Herbie Harcock.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Ethnologie réciproque : Nassaër Diallo, Sénégalais, étudie les marabouts africains à Paris et leur clientèle française ; Moussa Saw, chercheur malien, étudie un village du Médoc et son guérisseur.
21 h 30 Musique : pulsations. Point d'ouïe : la musicalité.
22 h 30 Nuits magnétiques : bruits du monde (les Tamouls ; le Tchad).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival international d'Edimbourg) : *Octuor pour instruments à vent, Ragtime pour onze instruments*, de Stravinski ; *Requiem berlinois*, extrait de l'*Opéra de quat'sous*, de Weill, par le London Sinfonietta, dir. R. Chailly ; sol., N. Mackie, ténor, M. Rippon, baryton, D. Wilson-Johnson, baryton.
22 h Les soirées de France-Musique : les entretiens de *Francis Poulenc avec Claude Rostand* ; à 23 h 5, l'Héritage de Fibich ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 20 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Arnold et Willy.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.

20 h 30 Droit de réplique.
Les représentants des partis politiques répondent à M. Fabius.

20 h 45 Feuilleton : la Dictée.
de J. Cosmos, réalisation de J.-P. Marchand, avec P. Rocard, C. Evrard, R. Mollien...
Carole, la dernière des Meissonnier, se retrouve quarante ans après son grand-père dans la même petite école du Cayrol où celui-ci enseignait. La vie a, à la fois, beaucoup et peu changé et Carole a hérité de l'esprit de l'enseignement tel qu'il existait sous Jules Ferry. Dernier épisode d'une chronique douce-amère qui traverse le siècle et finit sur un message émouvant.

21 h 35 Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'A. Denvers, P. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
C'était 1984 : une rétrospective des événements marquants de l'année : les Jeux olympiques de Los Angeles, le débat école laïque-école privée.

23 h Journal.
23 h 20 C'est à lire.

23 h 25 Le jazz et vous.
Avec le grand orchestre de la radio de Hesse, dir. H. Schœnberger.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Téléfilm : De parfaits gentlemen.

16 h 25 Magazine : Un temps pour tout.
Pour un peu d'accordéon, avec Aimable, A. Verchuren...

17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 *D'accord, pas d'accord* (INC).
19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Expression directe.
Assemblée nationale : dialogue avec les pouvoirs publics.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Sous le plus grand chapiteau du monde.
Film américain de C. B. de Mille (1952), avec B. Hutton, C. Wilde, C. Heston, D. Lamour, G. Grahame, J. Stewart, H. Wilcoxon.
Pour une tournée à travers les Etats-Unis, le directeur d'un cirque géant engage un trapéziste de renommée mondiale, au grand dépit de son acrobate féminine. La vie, les attractions sensationnelles, les secrets et rivalités de coulisses d'un chapiteau américain à plusieurs pistes. Par un réalisateur qui avait le génie du spectacle flamboyant.

23 h Journal.
23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les petits papiers de Noël.

20 h 35 Cinéma : Barabbas.
Film italien de R. Fleischer (1962), avec A. Quinn, S. Mangano, A. Kennedy, K. Jurado, H. Andrexs, V. Cortese, J. Palance.
Le destin du voleur qui fut libéré à la place de Jésus de Nazareth et qui resta, pendant sa vie aventureuse, marqué par la tragédie du Golgotha. Ce curieux film historique, tiré d'un roman de Par Lagerkvist, traite en imagerie un drame intérieur. On peut le recommander pour quelques séquences impressionnantes et pour la performance d'Anthony Quinn.

22 h 45 Journal.

23 h 10 Théâtre : Kléber et Marie-Louise,
de Jean-Marie L'Hôte, mise en scène de Patrick Collet. Avec J. Brucher, A. Chemla.
Kleber, militaire en garnison dans les années 20, et Marie-Louise, malade dans une ville du Nord, s'aiment malgré leur séparation. Une correspondance s'établit entre eux. Quand tous deux seront mariés, un album de cartes postales fournira le reflet de la France à cette époque.

0 h 5 Série : Cadevres extras.
Réal. M. Guillet. Il ne nous arrivera donc rien ce soir.
Adaptée d'une nouvelle policière de Jean Vautrin, une histoire qui se passe dans un lieu unique avec trois personnages, un homme, sa femme et un conteur. « Le plus dur, *paraît-il*, n'est pas de coucher avec une femme, c'est de se réveiller avec elle... ».
(Lire notre article.)

0 h 20 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
0 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, les Babas cools, film de F. Leterrier (comédie) ; 10 h 20, la Chambre des tortures, film de R. Corman (horreur) ; 11 h 35, Rock concert ; 12 h 30, Cabou Cadin (Benji) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Next stop, Greenwich village, film de P. Mazursky (comédie dramatique) ; 15 h 45 A nos amours, film de M. Pialat (drame) ; 17 h 20, Dessins animés ; 17 h 35, Cabou Cadin (les quatre Filles du Dr March) ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top ; 20 h 30, Un tueur dans la ville, film de A. Mastroianni (policier) ; 22 h 5, l'Amour nu, film de Y. Bellon (drame psychologique) ; 23 h 45, Tous en scène ; 0 h 30, Family rock, film de J. Pinheiro (comédie) ; 1 h 45, Robin des bois.

FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour ; 8 h 15 Les enjeux internationaux ; 8 h 30 Les chemins de la connaissance : Malcolm Lowry et la kabbale ; (et à 10 h 50 : les minorités au Proche-Orient) ; 9 h 5 Les Matinées. Une vie, une œuvre : Malaparte ou le barbare exquis ; 10 h 30 Musique : miroirs ; 11 h 10 Répétez, dit le maître : l'intégration des enfants immigrés ; 11 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : *Gaspard arrive aux plus hauts sommets*, d'Irène Cabrolier, lue par Renée Faure ; 12 h Panorama : entretien avec Anne Philipe : psychanalyse et littérature ; 13 h 40 Peintres et ateliers : Bernard-Thomas Roudeix ; Jean Cousin ; 14 h Un livre, des voix : *L'amour d'un fou*, de Salvat Etchart ; 14 h 30 Radio Canada présente : « L'écrivain et l'espace » ; 15 h Dérives : Jean Duvignaud, anthropologue ; 15 h 30 Musique : musicomania ; 17 h 10 Le pays d'ici, en direct de Besançon ; 18 h Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la neurochirurgie ; 20 h Musique, mode d'emploi : Jolivet.
20 h 30 Boccaccio ou l'art de la fresque, de E. Maccario. Avec J. Rochefort, B. Devoldère, J. Négroni...
21 h 30 Musique : Vocalyse, opéra 84.
22 h 30 Nuits magnétiques : reportage : Lorraine cœur brisé.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 10 Actualité du disque ; 9 h 8 L'oreille en colimaçon ; 9 h 20 *Le matin des musiciens* : Charles Ives ou la quête solitaire – paysage du dehors et du dedans ; œuvres de Foss et Ives ; 12 h 5 Radio-France Toulouse propose : *Futur le volcan*, de Supervielle, musique de B. Dubedout ; 13 h 32 Opérette-magazine ; 14 h 2 Repères contemporains ; 15 h « Le Triton » : œuvres de Janacek, Hindemith ; à 16 h, Stars and Sounds : œuvres de Dukas, Enesco, Gershwin, Ravel, Moussorgski, Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Dallas ; 18 h L'imprévu ; 19 h 15 Le temps du jazz : feuilleton *Punch Miller, trompettiste de La Nouvelle-Orléans*, intermède ; le bloc-notes ; 20 h Concours international de guitare.
20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : *Ivan le Terrible*, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France et de Sofia, dir. R. Muti ; sol., I. Arkhipova, B. Morgounov, S. Nimsgern.
23 h Les soirées de France-Musique : la musique de film... après *Alexandre Newski*.

COMMUNICATION

A VOIR

Six auteurs en quête de paternité

Devenir téléaste, drôle d'aventure. La télévision semble aussi lourde et impénétrable qu'une citadelle, qu'une place forte. Cette histoire est un bel exemple, l'histoire s'appelle *Cadavres extras*.

FR 3 *et son directeur*, M. Serge Moati, lancent en mars dernier un concours, en collaboration avec le *ministère de la culture. Son objet* : favoriser l'épanouissement de jeunes talents, permettre à des auteurs de réaliser leur première œuvre. Cette heureuse initiative obtient immédiatement un vif succès. Six cents synopsis sont déposés sur les bureaux des différentes directions régionales. Les jurys des régions examinent ces scénarios et en sélectionnent *douze. Un jury national en retient* six qui, affirme le texte du concours, seront réalisés par leur *auteur respectif*.

Joie des jeunes lauréats. On espère s'exprimer, on jubile, on sera certes assisté d'un conseiller lors du tournage, mais cette œuvre sera la nôtre. Sur le papier, c'est clair comme un lac de montagne. Sur le terrain, au cours du *tournage, le paysage s'obscurcit*, c'est un tunnel sombre, nos six « réalisateurs » se heurtent immédiatement à un mur : la Commission paritaire professionnelle des *réalisateurs de télévision* (CPPRT), le seul organisme qui délivre les cartes d'homologation des réalisateurs de TV. Cette Commission, qui veille sur une profession sévèrement touchée par le chômage, s'inquiète de ce type d'expérience peu habituelle.

Du côté de FR 3, on se tait, on lance *Cadavres extras* sans consulter la CPPRT. On promet *dur comme fer aux jeunes auteurs* qu'ils seront engagés et rémunérés en tant que réalisateurs, qu'ils seront les vrais auteurs de ces fictions.

Auteur, réalisateur, collaborateur. Trois fonctions précises sur le texte du concours, particulière*ment confuses lors des tour*nages. Brigitte Helmer, l'un des lauréats, affirme avoir été trahie : *« J'étais dans un coin, on ne m'a pas consultée. Le synopsis de mon œuvre a été entièrement réalisé par mon « conseiller ». Je ne peux en aucun cas revendiquer la paternité de cette fiction. »* Un autre auteur avoue *« n'avoir pas, ou si peu, contribué à la réalisation de [son] scénario »*, mais que son collaborateur *« a respecté l'idée »*. Un troisième est manifestement ravi que son assistant soit *resté à l'écart. « Ce qui m'a permis de faire mon film », dit-il. Les sentiments des autres sont mitigés.*

Les gagnants du concours font aujourd'hui grise mine. Manque d'information de la chaîne, machinations corporatistes du CPPRT, disent-ils. Il semble, en effet, que FR 3 *et* M. Moati se soient lancés un peu à l'aveuglette dans une aventure, du reste fort louable. Au bout du compte, il reste six téléfilms de treize minutes : des images soignées, des histoires un peu abstraites. Mais une promesse d'avenir : les six lauréats plancheront sur un autre scénario. Espérons qu'ils seront cette fois-ci les maîtres de leur imagination... dans leur tête et sur le terrain.

MARC GIANNÉSINI.

★ *Cadavres extras*, à partir du jeudi 20 décembre, FR 3, aux environs de 0 h 05.

Le pouvoir et les médias

(Suite de la première page.)

La tentation est grande, pour un *gouvernement qui estime que son* « message » ne passe pas, comme on le rappelle volontiers ces temps-ci, de faire porter aux médias la responsabilité de ses difficultés de communication. Et de mettre en place, en période pré-électorale, des hommes considérés comme plus proches ou plus malléables. N'était-ce pas le but de la tentative de remplacer M. Rigaud à la tête de RTL *(le Monde des 12 et 19 décembre)* ?

Cette conception « politique » des médias audiovisuels s'oppose à une vision de l'information indépendante, dont la loi du 29 juillet 1982 (dont M. Bernard Miyet est l'un des rédacteurs) a montré la voie. Comme elle s'oppose à une idée de l'entreprise *publique gérée aussi bien, voire* mieux que le secteur privé, ce qui était l'ambition de l'ancien PDG. *M. Miyet se flattait volontiers de* n'avoir pas fréquenté, avant sa nomination à la SOFIRAD ou après, les cabinets gouvernementaux...

Son successeur, M. Gérard Unger, est un ami personnel de longue date de M. Laurent Fabius, premier ministre. Il était, ainsi que l'ancien direc*teur général de RMC, M. Jean-*Claude Héberlé (nommé PDG d'Antenne 2), en désaccord avec M. Miyet sur la gestion de RMC, notamment dans le domaine de la diversification de la station.

YVES AGNÈS.

[Né le 16 décembre 1946 à Bourg-de-Péage, *dans la Drôme, M. Bernard* Miyet a fait ses études secondaires à Romans. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble et ancien élève de l'ENA (1974-1976). Administrateur civil, il a commencé sa carrière au ministère des affaires étrangères. Il était conseiller à la mission permanente de la France auprès de l'ONU à Genève avant d'être nommé directeur de cabinet de M. Georges Fillioud en juin 1981. Il était PDG de la SOFIRAD depuis le 3 août 1983.]

[Né le 24 octobre 1946 à Paris, M. Gérard Unger est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, et d'études supérieures de droit public. Après avoir assumé différentes fonctions au sein du groupe Havas, du groupe Bossard et de la société de rela*tions publiques Ageurop, il devient en* mai 1980 directeur consultant de la société Intelligences, filiale du groupe *Publicis. Il entre en septembre 1981 à* RMC comme conseiller du directeur général ; il sera nommé en octobre 1983 *directeur général adjoint.*]

Tactique électorale

Nul ne peut contester au gouvernement socialiste le mérite d'avoir, le premier, tenu un discours économique sur la communication, d'avoir perçu que le développement des programmes, la maîtrise des réseaux, constituaient des enjeux industriels garants de notre autonomie culturelle. Mais force est de constater que, dans le même *temps, ce gouvernement conti*nue à gérer le système audiovisuel avec les mêmes préoccupations strictement politiciennes que les précédents.

Etrange contradiction qui s'exacerbe à l'approche des échéances électorales. *En* 1982, on proclame la séparation de l'audiovisuel et de l'Etat, on installe la Haute Autorité et on prépare le service public à la concur*rence du marché privé. Deux ans* plus tard, on remplace les bons gestionnaires par des amis politiques plus sûrs ou plus efficaces. En 1982, on lance un plan de câblage sur vingt ans, on fait de la quatrième chaîne le fer de lance du cinéma français, on déclare les industries de programmes prioritaires dans le cadre du IXe Plan. Deux ans plus tard, on s'apprête à ruiner tout ce dispositif par peur d'affronter *sur le thème des libertés* les partisans de la télévision locale privée.

Certes, on ne peut pas *demander au pouvoir politique*, quel qu'il soit, d'oublier en deux ans trente années de contrôle de la télévision, deux siècles de confusion entre organisation de la communication et sécurité de l'Etat. Mais, l'heure étant, paraît-il, au pragmatisme, on peut poser quelques questions. A quoi sert-il d'avoir devant les caméras des journalistes sûrs et bien pensants si leurs commentaires sont de plus en plus tributaires d'images produites aux Etats-Unis ? Peut-on s'offrir un coup politique, prendre à contre-pied une opposition qui milite pour la privatisation de la télévision, en *le payant par la déstabilisation* de tout un secteur économique ?

Naviguant à vue entre l'autoritarisme et le libéralisme, la politique du pouvoir en matière de *communication est passée, en* quelques mois, des grands projets à la tactique électorale. Il n'est pas sûr qu'elle y gagne une seule voix. Il est probable qu'elle décevra tous ceux – professionnels, entreprises, financiers, collectivités territoriales – qui commençaient à croire au pari industriel et culturel.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DES « AMIS DE FRANCE-CULTURE »

Après l'annonce de la création d'une association des Amis de France-Culture *dont nous nous sommes faits l'écho* (le Monde *du 15 décembre), nous avons reçu de la direction de France-Culture la mise au point suivante :*

La direction de France-Culture se réjouit des soutiens qui se manifestent en faveur de la chaîne. Elle tient cependant à préciser qu'elle est étrangère à la constitution de toute association d'auditeurs. Elle rappelle à ce propos que l'utilisation publique du titre de France-Culture ne peut se fair sans l'autorisation de Radio France, radio de service public, France-Culture appartient en effet à la nation tout entière et ne peut devenir l'enjeu d'éventuels débats partisans.

● *Accord entre TDF et la radio privée TSF 93.* – Un protocole d'accord vient d'être signé entre Télé Diffusion de France (TDF) et la radio privée du département de la Seine-Saint-Denis, TSF 93 – l'une des six stations de la région parisienne sanctionnées par la Haute Autorité, (*le Monde* du 6 décembre). Ce protocole prévoit un certain nombre d'essais techniques qui pourraient aboutir, si leur confort d'écoute est satisfaisant, à la prise en charge par TDF des émissions de TSF 93 à partir de son site de Romainville.

Le président de TSF 93, M. Jean-Louis Mons, président (PC) du conseil général de la Seine-Saint-Denis, a demandé une réunion tripartite avec TDF et la Haute Autorité afin de réexaminer la question des sanctions prononcées contre elle.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 DÉCEMBRE

– *Mme Edith Cresson*, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, est l'invitée du journal de 8 heures, sur Europe 1.

– *M. Edgard Pisani*, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, participe au journal de 20 heures, sur Antenne 2.

« Magazine-Hebdo » lance une souscription

Les nombreux appels téléphoniques parvenus lundi et mardi au siège de *Magazine-Hebdo* à la suite du cri d'alarme lancé samedi soir à l'émission télévisée « Droit de réponse » par son directeur, M. Alain Lefebvre, lui semblent de bon augure pour la souscription lancée dans le numéro exceptionnel de cette semaine. « *Je souhaite pouvoir ainsi mobiliser nos lecteurs*, explique M. Lefebvre, *non seulement pour l'aide financière précieuse qu'ils peuvent nous apporter face aux difficultés actuelles mais, au-delà, pour donner confiance à nos actionnaires, ainsi qu'aux publicitaires.* »

Rappelant que la diffusion actuelle de *Magazine-Hebdo* est de l'ordre de 150 000 exemplaires, dont 50 000 abonnés, M. Lefebvre estime à 20 millions de francs le déficit du compte d'exploitation prévisionnel pour 1985, le « trou » étant surtout imputable au manque de recettes publicitaires (650 pages en 1984 au lieu de 1 100 escomptées). « *Notre point d'équilibre d'exploitation*, précise M. Lefebvre, *serait assuré avec une diffusion de 170 000 exemplaires et avec 1 700 pages annuelles de publicité. Or les prévisions dans ce domaine pour 1985 plafonnent, semble-t-il, à 850 pages.* » Côté abonnements, l'objectif pour l'an prochain serait d'atteindre le chiffre de 85 000.

« *C'est un peu un coup de poker* », admet M. Lefebvre, qui a décidé de se « *donner un temps de réflexion* » en suspendant la parution de *Magazine-Hebdo* pendant la période des fêtes : le prochain numéro devrait paraître le 10 janvier 1985. Utilisera-t-il aussi ce temps de réflexion pour faire appel à de nouveaux capitaux ? « *Ce n'est pas exclu*, répond M. Lefebvre, *même si j'ai la conviction que certains de nos actionnaires de fondation répondront à mon appel.* » Rappelons que la SEMPER (Société d'études média presse, édition et radio), société éditrice de *Magazine-Hebdo*, compte actuellement quinze actionnaires : 49 % du capital appartient à des personnes physiques, tandis que 51 % sont la propriété d'une société (la SIPEM) dont M. Alain Lefebvre détient 34 % du capital.

Ajoutons que, par mesure de prudence, M. Lefebvre a engagé depuis le 14 décembre une procédure de licenciement collectif du personnel de *Magazine-Hebdo* auprès de l'inspection du travail.

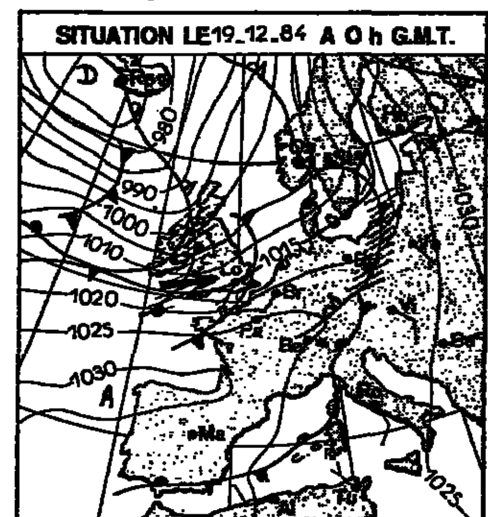
C. D.



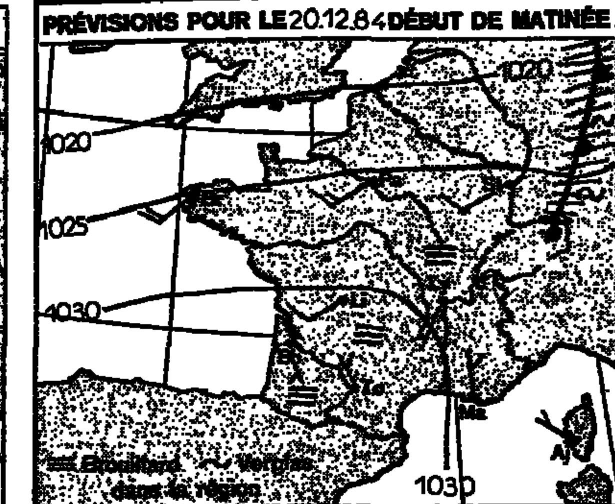
INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.12.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20.12.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévu en France entre le mercredi 19 à 0 heure et le jeudi 20 à 24 heures.

L'anticyclone centré sur la péninsule Ibérique protégera temporairement le sud du pays du flux perturbé océanique d'ouest qui circule au nord du 45e parallèle.

Jeudi, les périodes ensoleillées prédomineront sur les régions méditerranéennes où le vent de nord soufflera modérément. De l'Aquitaine au sud du Massif-Central et des Alpes, des bancs de brouillard, parfois givrants, se formeront au cours de la nuit, avec toutefois de belles éclaircies en montagne; la visibilité s'améliorera lentement au cours de la journée, mais les nuages resteront abondants.

Plus au nord, un temps gris et humide sera observé sur toutes les régions; les nuages donneront souvent de faibles pluies ou bruines se transformant en flocons de neige sur le relief de l'Est au-dessous de 1 000 mètres environ.

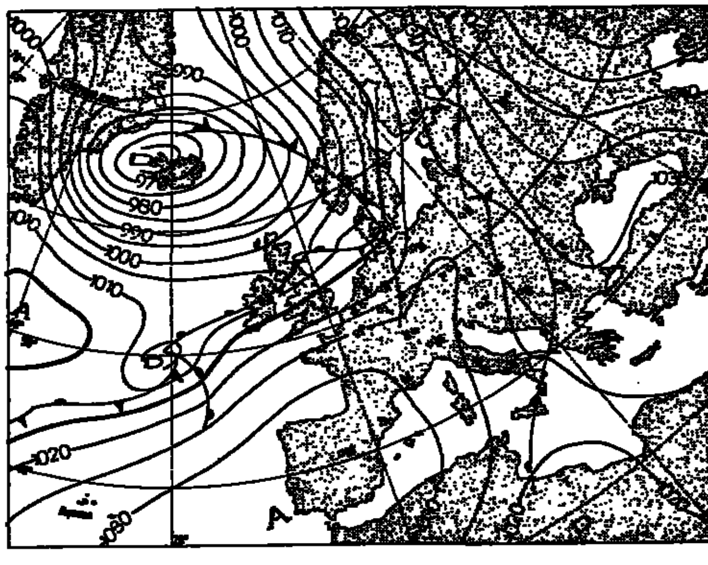
Au cours de l'après-midi, un renforcement sensible des précipitations se produira sur les régions du Nord-Ouest, de la Vendée et de la Bretagne au Nord, ces pluies se déplaceront vers le sud-est.

Le vent d'ouest à sud-ouest soufflera assez fort près des côtes du Nord-Ouest, modérément sur la moitié Nord.

Les températures minimales voisines de 4 à 8 degrés seront toutefois inférieures à 0 degré de l'Aquitaine au sud des Alpes. L'après-midi, les maximas atteindront 5 à 10 degrés, 12 degrés à 14 degrés près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 19 décembre, à 7 heures, de 1 024,7 millibars, soit 768,6 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 20 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 décembre; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 décembre) : Ajaccio, 17 et 8 degrés; Biarritz, 11 et 3; Bordeaux, 8 et 0; Bourges, 7 et –1; Brest, 9 et 7; Caen, 8 et 5; Cherbourg, 8 et 5; Clermont-Ferrand, 8 et –6; Dijon, 7 et –3; Grenoble-St-M.-H., 3 et 2; Grenoble-St-Geoirs, 8 et 0; Lille, 5 et 1; Lyon, 9 et –1; Marseille-Marignane, 14 et 4; Nancy, 5 et –1; Nantes, 8 et 3; Nice-Côte d'Azur, 11 et 6; Paris-Montsouris, 6 et 2; Paris-Orly, 5 et 0; Pau, 10 et –1; Perpignan, 12 et 5; Rennes, 8 et 5; Strasbourg, 6 et 0; Tours, 6 et 1; Toulouse, 9 et –2; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 6; Amsterdam, 6 et 2; Athènes, 18 et 10; Berlin, 5 et 0; Bonn, 5 et –2; Bruxelles, 5 et 2; Le Caire, 21 et 8; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 3 et 2; Dakar, 23 et 19; Djerba, 19 et 13; Genève, 8 et –1; Istanbul, 12 et 8; Jérusalem, 13 et 5; Lisbonne, 15 et 7; Londres, 6 et 5; Luxembourg, 4 et –3; Madrid, 10 et –2; Montréal, 2 et –5; Moscou, –8 et –8; Nairobi, 24 et 10; New-York, 15 et 6; Palma-de-Majorque, 17 et 6; Rio-de-Janeiro, 25 (maxi.); Rome, 17 et 13; Stockholm, –1 et –1; Tozeur, 20 et 12; Tunis, 15 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3864

HORIZONTALEMENT

I. Pas toujours joyeuses. Interjection. – II. Ne suivent de directives que celles de leur propre chef. – III. Négation. Enlevées sans être emballées par quelque chose d'enlevé. – IV. Le pur-sang du rail. Mignon quand il est favori. – V. Prendre l'air. – VI. Méconnut les droits. *On lui fait mordre ce qu'on* veut parfois ronger. – VII. Abréviation liturgique. Participe passé. – VIII. Font du détail l'essentiel. – IX. Objet d'art ou restaurateur d'ustensiles. – X. Bien que sans importance, il faut compter avec lui. Pigeon blanc. – XI. Il faut être bête pour ressentir un tel désir. Mets le nez dans les affaires d'autrui.

VERTICALEMENT

1. Ne tourne pas au studio en hiver. – 2. Os de poulet. Fort dépourvu. – 3. Note. On la rend souvent après l'avoir reçue. – 4. Est parfois piqué avant d'être mordu. Occupe une place prépondérante dans la Société française. – 5. Fraction de tour. Circule plus à Whitechapel qu'à Whitehall. – 6. Telle une nature sans fioritures ou peu disposée à distribuer des fleurs. Vieil inconditionnel. – 7. Marque d'authenticité. Jouir d'une position assise devenue rare de nos jours. – 8. Interjection. Ses Burgiens sont plus nombreux que ses Gessiens. Négation. – 9. L'aigle ou la buse ; l'oie blanche ou la grue. Les gros gouvernent le monde.

Solution du problème n° 3863

Horizontalement

I. Lestement. – II. Espèces. – III. Statue. En. – IV. Bar. Silo. – V. Inter. Fur. VI. Ecaler. – VII. Nice. Acis. – VIII. Naumachie. – IX. Séria. – X. Nenni. – XI. Vent. Etoc.

Verticalement

1. Lesbienne. – 2. Estancia. Ré. – 3. Spartacus. – 4. Têt. Élément. – 5. Ecu. Ré. Are. – 6. Mées. Racine. – 7. Es. If. Chant. – 8. Elu. *Il. Io. – 9. Ténoriser.*

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 19 décembre :

UN DÉCRET

● Complétant le décret du 25 novembre 1983 relatif au commerce, à la conservation, à l'expédition et au transport de certaines armes (1re, 4e, 5e et 7e catégories).

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

« La cathédrale russe », 14 h 45, 12, rue Daru, Mme Hulot.

« Auguste Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mlle Brossais.

« Le Marais », 15 heures, 6, place des Vosges, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le château de Vincennes », 15 heures, entrée avenue de Paris, M. Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le château de saint-Ouen », 15 heures, mairie de Saint-Ouen (Approche de l'art).

« L'Hôtel de Ville », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville (Arcus).

« Quartier Mouffetard », 15 heures, rue Mouffetard, devant l'église (M. Banassat).

« Faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine (les Flâneries).

« L'Opéra », 13 heures, hall d'entrée, à droite (Mme Hager).

« Watteau », 16 h 30, Grand Palais (M.-C. Lasnier).

« La demeure de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire ».

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

DO YOU SPEAK FRANÇAIS ? – La chambre de commerce et d'industrie de Paris organise en janvier et juin 1985 deux sessions d'examens de français des affaires pour les étrangers de toutes nationalités voulant approfondir leur connaissances du français commercial.

★ **Renseignements et inscriptions ; 14, rue Chateaubriand, 75008 Paris. Tél. : (1) 561-99-00. (Poste 451).**

SPORTS

A LA FINALE DE LA COUPE DAVIS

Une démonstration du tennis venu du froid

Göteborg. – La troisième journée « pour la gloire » de la finale de la Coupe Davis à Göteborg – la Suède ayant déjà gagné la rencontre par trois victoires à zéro sur les Etats-Unis – a été une ultime démonstration de la sportivité des Suédois. Les joueurs, les arbitres, autant que les douze mille spectateurs du Scandinavium, auront décidément fait notre admiration tout au long de la compétition.

Dans l'avant-dernier match des simples, disputé en trois sets, Mats Wilander aurait pu se contenter d'une honorable défaite devant McEnroe. Celui-ci, enfin détendu, allant jusqu'à rendre une balle comptée en sa faveur, jouant à la vitesse du son, déversant une pluie d'aces à la commande, prouvait surabondamment qu'il serait le roi de la terre battue, quand il le voudrait.

Il menait 6-3, 5-4 et 2, puis 3 balles de match. N'importe qui aurait baissé les bras. Pas Wilander ! Il retourna la situation et empocha cette manche par 7-5. Au troisième set, le bûcheron suédois s'était mis à cogner comme un sourd, tandis que le harpiste américain commençait à rater quelques accords. Les jeux et les chances s'égalisaient à trois partout lorsque McEnroe, retrouvant son merveilleux délié, parvenait à se dégager de l'emprise de Wilander. Bouclant le set par 6-3, le champion de Wimbledon et de Flushing Meadow avait la consolation de gagner ce match qui aurait constitué la rencontre au sommet s'il avait été disputé sans que le résultat soit encore connu, et sur la distance officielle des cinq sets.

De notre envoyé spécial

A quoi tient cet équilibre, ce sang-froid scandinave, si éloquemment affiché au cours de la finale de Göteborg ? D'abord à la force tranquille des Suédois qui, historiquement, depuis Gustave Adolphe, ne se sont plus mêlés aux guerres qui ont décimé les nations de la vieille Europe. Ensuite aux qualités physiques, à la santé, des citoyens qui pratiquent tous un ou plusieurs sports.

C'est cette prodigieuse absence de nervosité des tennisclubmen de Suède qui demeure l'enseignement majeur de ces trois journées. Car, pour le reste, le tennis n'est pas une découverte en ce pays.

A la différence de Borg, personnage unique dans l'histoire du sport, cette nouvelle génération qui tourne autour de vingt ans – phénomène collectif celui-là – forme une équipe fraternelle, mieux, une fraternité. Aucune épreuve ne pouvait mieux le prouver que le match décisif du double de lundi, où le jeune Edberg « éclata » sous l'impulsion de son propre partenaire Jarryd.

Aucune rivalité, aucune jalousie, aucune forfanterie entre ces équipiers du froid : une amitié simple, brute, fruste, d'où sont exclus les débordements sentimentaux, à plus forte raison des caprices de prima donna. Les vrais chefs de file de la jeunesse tennistique suédoise, ce sont bien ces quatre « daviscupmen » : Mats Wilander, né le 22 août 1964 à Växjö ; Henrik Sundström, né le 29 février 1964 à Lund ; Anders Jarryd, né le 13 juillet 1961 à Lidköping, et Stephan Edberg, né le 19 janvier 1966 à Västervik, auxquels il faut ajouter le remplaçant de taille, Joakim Nyström, né le 10 février 1963 à Skelleftea. Rien d'étonnant à ce que tous soient originaires de ces modestes agglomérations serties au bord des lacs, d'où émane une indicible mélancolie quand on les survole d'avion, plongées dans leur sommeil hivernal. Car elle éclos là, disséminée à travers la campagne, la floraison des juniors qui, déjà, poussent leurs aînés et vont demain écumer nos tournois continentaux. Chaque village possède son court couvert, ses terrains de terre battue, chaque village a son « coach », délégué par la généreuse Fédération de tennis de Stockholm.

Lorsque l'on considère que tous ces cadets s'entraînent le plus souvent à la lumière électrique, on ne peut que demeurer convaincu qu'il y a dans la prolifération de ces jeunes raquettes par 60e de latitude nord un autre mystère que la pure gymnastique suédoise.

Ces constatations sont accablantes pour les faiblesses du tennis américain.

OLIVIER MERLIN.

SKI ALPIN : *Coupe du monde féminine.* – La suissesse Vreni Schneider a gagné, mardi 18 décembre, le slalom géant de Santa-Catarina (Italie) devant l'Américaine Tamara McKinney et l'Allemande Maria Epple. Au classement provisoire de la Coupe du monde, l'Allemande Marina Kiehl occupe la première place avec 78 points, devant la Suissesse Erika Hess (59 points) et la Française Christelle Guignard (57 points).

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Gaël, Guillaume et Amélie ont la joie de faire part de la naissance de

Adeline,

le 24 octobre 1984.

M. Luc-Jean Gentelle et Mme, née Bernadette Genton, 18, rue de la Grande-Chaumière, 75006 Paris.

Décès

– Nous apprenons la mort de notre confrère

Roger Dapoigny,
ancien collaborateur
de l'Agence France-Presse,

décédé mardi 18 décembre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques auront lieu vendredi après-midi à Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne), commune dont il a été le maire (1971-1977).

[Entré à l'Agence Havas avant la seconde guerre mondiale comme journaliste au bureau de New-York, il fut ensuite nommé chef du service des écoutes au siège de l'Agence France-Presse à Paris.]

– Mme Edouard Debouvry-Adam, son épouse,
Ses enfants,
La famille et les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard DEBOUVRY,

survenu le 17 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-unième année, à L'Etang-la-ville.

Les obsèques auront lieu à Genech, dans l'intimité familiale.

78620 L'Etang-la-Ville,
39, chemin des Bornes,
1428 Buenos-Aires,
1959, La Pampa.

– La direction de France culture a le regret de faire part du décès, survenu accidentellement le 12 décembre 1984, de

Marie-France DESGOUTTES,
journaliste.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Sanjon, 17600, le jeudi 20 décembre 1984, à 10 heures.

– Nous apprenons le décès de

Maurice DURIF.

Maurice Durif (PS), maire de Fours et conseiller général de la Nièvre, est décédé le 18 décembre des suites d'un accident de la route, survenu entre Nevers et Decize alors qu'il regagnait son domicile.

[Né le 24 janvier 1933 à Saint-Genes-Champespe (Puy-de-Dôme), Maurice Durif était instituteur. Il avait été élu conseiller municipal de Fours en 1965 et était devenu maire après les élections municipales de 1971. Il avait été réélu à la tête de la municipalité en 1977 et en 1983.

Maurice Durif était conseiller général du canton de Fours depuis le 1er juillet 1979. Il avait été élu dans le canton à la faveur d'une élection partielle destinée à pourvoir au remplacement de Pierre Charleut, conseiller général socialiste décédé.]

– Lyon, Vanosc (07).
Chaponost, les Déserts (73).

Le mardi 4 décembre 1984,
le Seigneur a accueilli
dans sa tendresse,

Mme Charles FAVRE,
née Denise Rondet,
professeur de lettres
au collège de Fromente,

enlevée à l'affection de tous les siens.

La messe de sépulture a eu lieu à Vanosc dans l'intimité.

Dans l'espérance de la résurrection, une messe réunira le jeudi 20 décembre 1984 à 19 heures en la basilique Notre-Dame de Fourvière, à Lyon, sa famille, ses amis, ses collègues, ses élèves.

Elle sera célébrée par mgr Albert de Courtray, archevêque de Lyon.

De la part de

M. Charles Favre,
M. et Mme Edmond Gillet,
leurs enfants et petits enfants,
M. et Mme Claude Rondet,
leurs enfants et petits enfants,
Le baron et la baronne
Loys du Marais
et leurs enfants,
Les familles Favre et Fally,
Rondet et Escoffier,
Et tous ses amis.

– Lyon,
L'Amitié judéo-chrétienne de France à la tristesse de faire part de la mort de l'épouse et compagne de l'engagement de toute une vie de son vice-président national catholique Jacques Favre

Mme Charles FAVRE

La messe des obsèques sera célébrée par mgr Albert de Courtray, archevêque de Lyon, en la basilique Notre-Dame de Fourvière à Lyon, le jeudi 20 décembre 1984, à 19 heures.

« Vous aussi, tenez-vous prêt ».
MATHIEU, 24/44.

– M. Cécil Ghanem,
M. et Mme Nabil Ghanem,
le docteur et Mme
Samir Harfouche,
M. et Mme Joseph-Antoine Ghanem
et leurs enfants,
M. et Mme Inaam
et Cécilia Abou-Merhi,
Les familles Ghanem, Harfouche, Pyle, Zabbal,

ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père, oncle et parent,

M. Dib Sassine GHANEM,

survenu le 17 décembre 1984 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre 1984 à 10 h 30 en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e.

Des dons seront reçus pour les orphelins du Liban (Caritas Liban).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Méary,
Mme Ferdinand Méary,
Jacques et Annick Méary,
Patrick et Claire Goyeau-Méary,
Richard et Françoise Lalande,
Paul Méary,
Olivier et Renaud Méary,
Adeline et Nicolas Lenoir,
Thierry et Marie Lalande,
M. et Mme René Autissier,
M. Michel Autissier,

Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MÉARY,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général honoraire
de l'industrie et du commerce,

leur époux, fils, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

survenu le 16 décembre 1984, à Paris.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Geoirs (Isère).

163, rue de la Convention,
75015 Paris.
93, rue de Strasbourg,
38000 Grenoble.

– L'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes),
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude PIROT,
adjoint au chef
du service des actions
internationales,

survenu accidentellement
le 12 décembre 1984
à Garges-lès-Gonesse.

Elle transmet à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 20 décembre 1984 à 10 heures en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris-5e, où l'on se réunira.

– Mme Claude Rey,
M. et Mme Michel Cadier,
M. et Mme Jean-Luc Sabatier,
Séverine, David et Laurence Cadier,
Alix, Raphaël et Florent Sabatier,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Claude REY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier du Mérite maritime,
membre de l'Académie de marine
et de l'Académie
des sciences d'outre-mer,
directeur honoraire
à la Compagnie générale transatlantique,

survenu le 17 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 21 décembre 1984, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

« Quel est donc Celui-ci à qui obéissent même le vent et la mer ? »
Marc, IV, 41.

9, rue Chaptal, 75009 Paris.

[Né à Alger le 13 avril 1901, Claude Rey, après des études de droit, entre à la Compagnie générale transatlantique. Engagé volontaire dans la marine en 1939, il reçoit la croix de guerre au cours de la bataille de Cherbourg. Ayant rejoint Alger, il se met au service de la France libre, devient chef du cabinet de René Capitant dans le gouvernement provisoire, puis chargé de mission aux ministères de la France d'outre-mer et de la marine marchande. Après avoir repris ses fonctions à la Compagnie générale transatlantique, il devient directeur à Casablanca puis à Nice. Partout il met sa plume et son activité au service de la marine et de son histoire, à travers notamment de multiples associations maritimes et culturelles. A Nice, il crée le Musée de la marine intégré au réseau des musées de la marine de France. En 1976, il fait don de sa collection personnelle au musée de la poste d'Amboise et y ouvre ainsi la section de la poste maritime. Claude Rey appartenait également à la Ligue des droits de l'homme.]

Anniversaires

– Pour l'anniversaire du décès de

Georges CARRIN,
ingénieur aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

– Il y a un an, le 20 décembre 1983, disparaissait

Pierre PIEUCHOT.

Une pensée de son épouse, ses enfants, ses petits enfants.

Messes anniversaires

– Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de

Robert RODIER,

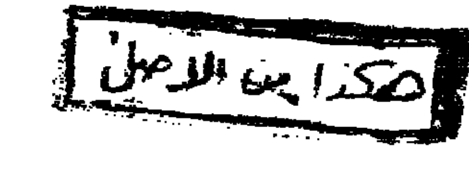
à l'occasion du cinquième anniversaire de sa mort.

Une messe sera dite à son intention à l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, le 21 décembre 1984 à 8 h 30.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-X Nanterre, jeudi 20 décembre, à 16 heures, salle E. 07 (bât. G), M. Benoît Boussemart : « Industrie de main-d'œuvre et division internationale du travail : l'avenir de l'industrie textile de la région Nord-Pas-de-Calais. »



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PARIS

Cadre confirmé
de l'Assurance Vie

Un Groupe d'Assurances de premier plan renforce son équipe d'encadrement de la branche *GROUPE en fort développement.*

Le cadre recherché se verra confier la responsabilité des services de Gestion (primes, sinistres, contentieux,...).

Maîtrisant les techniques de l'Assurance Vie, à la fois rigoureux et imaginatif, il devra, avec le concours d'un encadrement compétent, faire évoluer les méthodes et procédures, innover en matière d'organisation et être le garant de la qualité du service aux clients.

Rattaché à la Direction du Département, il sera intégré dans une unité disposant d'une large autonomie et y exercera une activité alliant réflexion et réalisations concrètes, impliquant *contacts avec clients, apporteurs,...*

Cette activité s'adresse à un diplômé d'études supérieures, ayant au moins 30 ans, apportant 4 à 5 ans d'expérience de l'ASSURANCE VIE (GROUPE de préférence). A moyen terme, elle offre des possibilités de carrière intéressantes dans le Groupe en France, et, éventuellement à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 71675/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, *Tour Chenonceaux, 204, rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.*

sélé CEGOS — Membre de SYNTEC — Publival

ECE

L'EQUIPEMENT ET LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE (EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES)

recherche pour son bureau d'études électronique

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Position II

3 ans d'expérience et bonne connaissance en micro-processeurs.

Adresser C.V. + lettre manuscrite et prétentions à : ECE 157, rue Pelleport - 75960 PARIS Cédex 20.

AGENCE DE COMMUNICATION RELATIONS PUBLIQUES Recherche

UN (E) CHARGE (E) DE DOSSIERS

- 26 ans minimum
- Expérience professionnelle indispensable
- Disponible immédiatement

Ad. lettre manus. + C.V. et photo + prétentions à : Mme AUBREE 2, rue Lyautey. 75016 PARIS.

1er Groupe français de Presse informatique et technologies avancées, le GROUPE TESTS recrute :

JOURNALISTE H/F

Le poste est à pourvoir au sein de la rédaction d'un mensuel destiné aux cadres dirigeants d'entreprise. Un grand intérêt pour les aspects du management, pour les conséquences financières et organisationnelles des applications informatiques, bureautiques et télématiques est donc nécessaire.

Une culture informatique serait un plus. Le goût de l'enquête, la réflexion de fond, une rédaction aisée, rapide et efficace sont indispensables. L'aptitude *à s'intégrer dans une équipe* également.

Envoyer candidature (lettre *manuscr., C.V., photo et prét.)* à SPPS s/réf. TOL 1284, 5, place du Colonel-Fabien 75491 PARIS CEDEX 10.

PUBLIAS recrute avec contrat pour service petites annonces Dactylo. *Stage 1 an emploi formation*, 18-26 ans, sans limite d'âge pour certaines candidates. Ecr. av. C.V., 121, r. *Réaumur, PARIS-2e.*

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES *recherche*

UN JURISTE

25-30 ans, niveau D.E.A. ou D.E.S.S., formation droit de l'assurance appréciée. Adresser lettre manuscrite + C.V. s/n° 1857, Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche pour son USINE CHIMIQUE

INGENIEUR ENERGIE

(INSA - ENSI ou équivalent)

Il sera responsable de l'exploitation en continu (5 personnes en 3x8) des installations de production (chaudières, compresseurs d'air, groupes frigorifiques, tour de refroidissement, ...) et des distributions d'énergie dans les meilleures conditions de fiabilité et d'économie (budget annuel : 10 M.F.).

Il sera chargé de bilans énergétiques et d'études d'amélioration dans les domaines de sa compétence ou directement liés à sa fonction.

Expérience de quelques années en usine à feu continu souhaitable.

Des connaissances en Génie Chimique seraient appréciées.

Anglais lu, écrit indispensable.

Pfizer — Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à PFIZER France S.A. - Direction du Personnel *96 rue de Paris - 91302 MASSY Cédex.* Réponse et discrétion totale assurées. — pmp

---

emplois régionaux

En prévision de l'extension de son activité à l'étranger, Société française de travaux publics recherche

DIRECTEURS GRANDS PROJETS FRANCE ou ETRANGER

Apte à négocier à très haut niveau avec les instances officielles, vous assurerez aussi la gestion financière de vos chantiers.

Pour mener à bien les missions que nous vous confierons, dix années au moins d'expérience dans la conduite de grands chantiers de terrassement et d'ouvrages d'art sont nécessaires.

Vous aurez la responsabilité de la bonne marche des travaux, du respect du plan de charges ; de tempérament "fonceur" vous serez le représentant de l'entreprise sur le terrain. Une vocation prouvée de patron dans la conduite d'équipes de travail est indispensable. Une expatriation réussie en pays anglophone serait très appréciée.

Merci d'adresser dossier de candidature s/réf. 70061 à CONTESSE PUBLICITE, 9, rue St-Antoine du T. - 31000 TOULOUSE

Eca

CONSTRUCTEUR DE VÉHICULES SOUS-MARINS TÉLÉCOMMANDÉS ET D'ENSEMBLES AUTOMATISÉS

recherche pour son Groupe d'Études de TOULON

UN INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Expérience souhaitée dans la conduite de projets Marine, Aéronautique, Offshore ou Automatisme industriels.

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES CONFIRMÉ

(Sup. Elec., Télécom., IPG ou équivalent)
Le candidat aura acquis une expérience de plusieurs années dans la conception et l'intégration de systèmes embarqués.

UN INGÉNIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

Débutant ou ayant une première expérience. Une formation complémentaire en électronique ou automatisme sera un atout apprécié.

Adresser c.v. à SOCIÉTÉ ECA, Z.I., TOULON EST. 83087 TOULON CEDEX.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS

pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

expérience pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Ecrire avec c.v. détaillé sous n° T 068.469 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy. Paris-7e.

UNIVERSITÉ ORLÉANS CELLULE INFORMATION 45046 ORLÉANS CEDEX recherche

DOCUMENTALISTE

Niveau maximum DEUG + année spéciale IUT ou CAFB pour accueil, documentation, suivi étudiants 1er cycle.

Adresser candidature + c.v. avant le 12-12-84.

DEMANDES D'EMPLOIS

EXPORTEZ EN ESPAGNE

Homme de terrain, trilingue, français, espagnol, catalan, capable faire progresser vos ventes, votre image et votre impact sur place. Etudie toutes propositions. Ecrire à Monsieur Gutemz, 12, av. del Fener, les *Escaldes, principauté d'Andorre.*

J.H. 22 ans, 4 ans Ecole Sup. arts appliqués Duperré. Concepteur désigner maquette ch. place dans l'architecture désigner Paris ou rég. paris. SALIS Serge. 17, rue de la Saussaie, 93200 Saint-Denis. Tél. 821-81-35.

Jeune femme, IEP Aix, maîtrise DES sciences po. DEA socio recherche emploi informatique de gestion avec formation. Ecr. s/n° 8773 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCTORAT D'ETAT EN DROIT

Fiscaliste : 37 a., anc. élève ENI, 6 ans expér. vérificateur administr. des impôts (Maroc). Généraliste : Maîtrise en droit privé : option droit des affaires, connaissances comptables. Expérience régime d'assurance maladie des travailleurs non salariés cherche poste à Paris ou dans grandes villes universitaires de province. Ecr. s/n° 8772 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme, 25 ans, maîtrise en droit des affaires option fiscalité cherche emploi dans société concernée par investissement international. Disponibilité pr déplacements. Ecr. s/n° 8771 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATRICE COMMERCIALE
Disponible immédiatement.
48 ans, CADRE.
ANGLAIS COURANT
Tél : h. bureau 579-74-69.

Homme 32 ans expérience distribution recherche poste responsable des ventes. Tél. 604-42-38.

J.H. 18 ans, expérience bureau cherche emploi de bureau. Tél. 637-07-16.

---

capitaux propositions commerciales

ECOLE DE LANGUES

bien établie à Bournemouth (Angleterre) recherche agent en France, de préférence une agence de voyage ou un établissement éducatif, rémunération à la commission. Prière d'écrire avec détails à la Southbourne school of english, 30 Beaufort Road. Southbourne, Bournemouth, Dorset (Angleterre) BH6 5AL.

formation professionnelle

La Chambre de commerce et d'industrie de Bolbec-Lillebonne organise

— Un stage de 8 mois de *contrôle-régulation*, qui débutera le 7 janvier 1985, ouvert aux primo-demandeurs d'emploi âgés de 18 à 25 ans.

Une rémunération est prévue par l'État.

Le niveau de recrutement : BAC F1, F2, F3, F5 + certains BT, BTS et DUT dérogation possible.

Inscriptions par téléphone à la CCI de Bolbec-Lillebonne 16, avenue Foch, 76210 Bolbec. Téléphone : (35) 31-00-76. Ou inscription à votre ANPE.

Ecrire pour dépasser vos difficultés face à la page blanche. CICLOP : 566-63-91 - 284-81-24.

---

30 heures de micro-informatique conception de programme Basic. Prix stage 990 F. Tél. 824-21-25.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER *sont nombreuses* et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

CHEF D'ENTREPRISE
VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE SECRÉTARIAT
Retard dans frappe de vos factures. Rapports, dossiers d'appels d'offres.
STÉ DISPY. Tél. 745-63-87. Travaux effectués sur IBM visiotexte. Personnel bil.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur Renault vends R5 GTL « LAUREATE » 540 km. Prix : 41.900 F. Téléphone : 645-00-17.

Collaborateur Citroën vend BX 14 RE. Bordeaux, intérieur daim. 10.000 km. Libre de suite. options 4 roues avec alliage léger, 1 essuie-glace AR. 5 vitesses. Prix : 54.000 F. Dom. : 472-63-60 après 19 h.

Collaborateur vend 305 GR, gris fumé métallisé, 4.500 km sortie septembre 1984. Encore sous garantie 8 mois. Libre de suite-option : P. 52.000 F. RADIO-CASSETTE BLAUKPUNT *M. SETTSON : bur. : 773-22-73* domicile : 980-48-89.

---

l'agenda du Monde

Bijoux

Vends 2 colliers perles fines de très belle qualité — expertise jointe — prix exceptionnel. Longueur 43 cm : 2.500 F. Longueur 78 cm : 5.000 F. Téléphone : 622-29-75 *(jusqu'à 14 h et après 19 h).*

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS

MODERNES, BRILLANTS, ARGENTERIE, VIEIL OR. PERRONO joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, chaussée d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo, ouvert lundis 10/17/24/12, ventes, occasions, échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT, BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 568-11-71.

Lithographie

CADEAUX — 50 %

Sur les lithographies de peintres naïfs célèbres. Affiches 40 F. Ed. Mona Lisa. 32, rue de Varenne (angle rue *du Bac). Tél. : 548-77-25*

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE — 50 %

de sa valeur

Téléphone : 842-42-62.

MOQUETTES 1er CHOIX 100.000 m². Tous types et coloris, prix entrepôt. Pose assurée. Téléphone : 757-19-19. BINEAU MOKET'S

A SAISIR

MOQUETTE super VELOURS

12 coloris. *Prix posée : 65 F/m²*

MOQUETTE 100 %

pure laine Woolmark Prix posée : 99 F/m² Téléphone : 658-81-12.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint à la main, gros, 1/2 gros *détail.* Exposit. perman. 85, r. Michel-Ange. 16e. 651-61-67.

Philatélie

Achats, cher. collection timbres France Europe Outre-Mer. Tél. 359-76-98

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE *reçoit sur rendez-vous* au 735-26-86.

Soldes

NEW-NAT

VENTE MASSIVE

NEW-MAN

Homme, femme, enfant.

— 20 % à 50 %

11, *rue* La Boétie, Paris-8e.

Troisième âge

RESIDENCE LES CEDRES 10' Pte d'Italie, Paris. Tourisme, repos retraite. Reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

SAVOIE. 20 km MEGEVE. Station du Col des Saisies 1 650-2 650 m. Station ski piste et fond. Particulier loue pour 2 à 4 personnes, à 100 m des remontées mécaniques, dans chalet (exposition plein sud), *appartement* meublé, tout confort, 2 pièces, coin cuisine équipée, salle de bains, w.c., cheminées, balcon, tous commerces, école de ski, garderie d'enfants. Location du samedi au samedi. Tél. : 16 (1) 548-36-40 *à partir de 19 h.*

PLATEAU ARDECHOIS SAINT-AGREVE 1050-1500 m d'alt. HOTEL CLAIR LOGIS (75) 30-13-24. Forfait ski fond la semaine à part. 1.200 F pension complète, moniteur, matériel.

En Haute-Savoie, aux Carroz-d'Arcaches, 250 km de pistes, fond et alpin, studio tout confort pour 4 personnes. Location à la semaine, sauf vac. scol., Noël et Pâques. Téléphone : 304-42-41.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

MENTON

COTE D'AZUR Hôtel de Londres 2 étoiles. Pension, centre ville. Près mer, jardin. B.P. 73 Tél. : (93) 35-74-62.

Loue toutes périodes (05) VARS beau duplex 6 personnes, pied sur les pistes, balcon plein sud, garage chauffé. (1) 638-34-14 (1) 726-89-63.

Équitation

Passez agréablement vos vacances de Noël en montant à cheval à l'école d'équitation de COYE-LA-FORET *qui vous fera visiter l'immense domaine forestier de Chantilly et/ou en instruction avec son prof. diplômé d'Etat.* Et à l'avance bonnes vacances. Tél. : (4) 458-62-23 Coye-la-Forêt 60580.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS

RARE. Lots libres à RÉNOVER *pouvant être réunis, 2 ét. entiers. pptaire.* 224-74-60. H.B.

5e arrdt

PANTHÉON STUDIO gd cft, ascenseur. 340.000 F. Téléphone : *644-98-07.*

GOBELINS - ARAGO Séj. + 1 chbre, 51 m², très *grand confort, soleil, parking.* Téléphone : 644-98-07.

OBSERVATOIRE PLEIN SUD *balcon, living + 1 chambre* 570.000 F. Travaux Téléphone : 250-04-28.

MAUBERT 5e clair, calme, 2 P., cuis., à rénover, confort. pos. 350.000 F. 329-08-07.

6e arrdt

SEINE BEAUX-ARTS

Et. élevé. asc., 75 m². 703-32-31.

VANEAU Rez-de-chaussée, clair studio cft, beau volume refait neuf, petite cour privative. Prix 340.000 F. 329-08-07.

7e arrdt

STUDIO DE SERVICE SUFFREN. Pr. Hilton. 200.000 SÉGUR. Pr. Unesco. 160.000 FABRY. 322-61-36.

8e arrdt

PARC MONCEAU

(Près) Grand 2 pièces, tt cft. à rénover. 585.000 - 280-26-23

12e arrdt

PL. FÉLIX-ÉBOUÉ

PPTAIRE VD DS IMM. RÉNOVÉ *stud. caract., mezzanine*, poutres, 2/3 P., cuis., bns, terrasse, ref. nf, tt confort. Téléphone : 634-13-18.

BERCY

Pptaire vd dans très bel imm. pierre de t., ascenseur LIBRE 2 P. 50 m². 440.000 F. Occupé loi 48, possib. libération. 2 P. 50 m². 300.000 F. Téléphone : 359-66-37.

PICPUS, IMMEUBLE RÉCENT grand séjour, 3 chbres, bains dches, grands balcons, 2 boxes GARBI. 587-22-88.

15e arrdt

RUE OLIER-VAUGIRARD 3 P., 55 m², 3e étage, ascens., tout confort — 624-93-33.

16e arrdt

AUTEUIL, BEAU 2 PIÈCES calme, soleil, bel imm. 6e ét., asc. LE POULAIN. 320-73-37.

PASSY appt gde classe, dble réception, 60 m², 3 chbres, 2 services, balcon, vue dégagée sur jardin. BRANCION. 575-73-94.

17e arrdt

Métro GUY MOQUET Superbe 2 P., 53 m², tt conft 8e asc., pl. soleil. 359-70-06.

77 Seine-et-Marne

LAGNY

Particulier vend dans résidence calme et boisée

APPARTEMENT F 3

Rez-de-chaussée, 69 m² habitable, jardin privatif (19 m²). Prix : 350.000 F dont possibilité reprise prêts PIC. 100.000 F. Tél. le soir après 18 h et week-end au

007-38-47

78-Yvelines

PARC DE

ROCQUENCOURT

SPLENDIDE 5 P., ét. élevé VUE IMPRENABLE TERRASSE PLEIN SUD *EMBASSY.* 562-16-40.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX LYCÉE

Studio tt cft, 26 m² + loggia cave (près parc). 336-17-36.

Province

EXCELLENT PLACEMENT (PLUS DE 8 %. STUDIO NICE, 36 m², 50 M MER. TÉL. (93) 85-36-73.

appartements achats

POUR ACHETEURS

FRANÇAIS et ÉTRANGERS

SERGE KAYSER

Conseil immobilier RECHERCHE Appartements et maisons *bien situés dans Paris*

329-60-60.

Recherche 1 à 2 pièces, Paris préf., 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux, *PAIE COMPTANT chez notaire* 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

BOULOGNE PEUPLIERS dans imm. neuf, 5e ét., asc., *3 pces, cft, gar. 5.500 F ch. compr.* Tél. matin Ségéco. 522-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés importante société française pétroles mutés rech. appts 2 à 8 P., studios et villas Paris et environs. 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS APPTS STANDING UNIQUEMENT

562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 Pces et plus. 285-11-08.

maisons de campagne

Part. à amateur, TRÈS JOLIE PETITE MAISON ANCIENNE EN BEAUCE, 85 km Paris, ouverture sculptée, buttée four à pain. Tr. gros œuvre, très bon état. Inter. à am. Bel environnement sortie village. 135.000 F. Téléphone : 783-29-84.

propriétés

PROVENCE Mas ancien restauré, 4 chbres, 2 km plage, superbe. 2.100.000 F. Ball, Mulberry Place, Ditchling, Sussex, Angleterre. 19-44-273 890000.

viagers

Beau 4/5 p., 95 m², imm. récent, balc., park. dble + un simple. Mº J.-Joffrin. 260.000 F. + 2.800 F. Occupé fme 79 ans. CRUZ. 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

immobilier information

Pour vendre maison, appt, ppté, terrain, commerce, sur tte la France. Indicateur Lagrange fondé en 1876 5, rue Greffulhe 75008 Paris Téléphone : (16-1) 266-46-40.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Construction de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

355-17-50.

Siège social R. St-Honoré Constitution stés, tous serv. PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-63.

Votre adresse commerciale

OU SIÈGE SOCIAL

Loc. bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION SOCIÉTÉS

CRÉAT. DE TOUTES ENTREPR.

ASPAC S.A. 293-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin Articles sports, rue connue, Paris-17e. Tél. 387-66-03.

boutiques

Ventes

PL. FÉLIX-ÉBOUÉ

EXCELLENT PLACEMENT Pptaire vd murs, bout., libre location assurée. 634-13-18.

PROX. VERSAILLES pour placement MURS DE MAGASIN. 450.000 F + FRAIS. Rapport annuel. 43.000 F. VIMO BURX. 951-32-70.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Les Dix sont parvenus à un accord sur le volet industriel de la négociation avec l'Espagne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La session ministérielle entre la CEE et l'Espagne, qui s'est déroulée les 17 et 18 décembre, n'avait assurément pas pour but de parvenir à une conclusion d'ensemble, mais de créer une dynamique de la négociation. C'est chose faite : dans la nuit de mardi à mercredi, les Dix som parvenus à un accord sur le volet industriel de cette négociation, sur celui concernant la sidérurgie, ainsi que sur les institutions. Ces trois chapitres sont désormais définitivement clos, le rôle central du côté de la Communauté ayant été joué par M. Etienne Davignon, le vice-président de la commission chargée des affaires industrielles qui avait reçu mandat des Dix pour négocier en leur nom.

Il restera à traiter, à partir de janvier, de l'agriculture et de la pêche. Une série de dossiers difficiles, où les positions en présence demeurent éloignées et pour lesquels M. Moran, le ministre espagnol des affaires étrangères, a estimé, mardi, que la meilleure manière de procéder serait de rechercher un compromis d'ensemble. Mme Lalumière, qui inaugurait à Bruxelles ses nouvelles *fonctions* de ministre des affaires européennes, a émis un avis analogue.

Les Dix, dont les travaux, à partir du 1er janvier, seront présidés par l'Italie, disposeront d'un trimestre pour y parvenir. Le principal objet du conseil européen, qui se tiendra les 19 et 20 mars à Bruxelles, pourrait être de définir les ultimes concessions à offrir aux Espagnols afin de conclure. L'intention de tous reste que l'adhésion de l'Espagne et du Portugal puisse prendre effet à partir du 1er janvier 1986.

Les difficultés promettent d'être *très vives. Ainsi, au cours des deux* jours passés, les deux parties ont délibéré des produits agricoles autres que le vin sans parvenir au moindre progrès. Le dossier se divise en deux parties. D'une part, les fruits et légumes pour lesquels la Communauté veut *obtenir* une période de transition de dix ans (au lieu d'un régime normal de sept ans), divisée en deux étapes, la première de quatre ans – avec une protection voisine de celle d'aujourd'hui, – la deuxième de six ans. D'autre part, les produits agricoles qui sont sensibles pour les Espagnols (produits d'élevage, céréales, sucre), et pour lesquels ceux-ci réclament un régime très protecteur.

Tension

Une certaine tension est apparue entre M. Natali, le vice-président de la commission, à qui le conseil avait confié une mission exploratoire, et les Français. Ceux-ci ont constaté que la commission cherchait à obtenir du conseil un mandat de négociation aussi vague que possible afin, pensent-ils, de pouvoir prendre un maximum de libertés avec les « *positions communes* » arrêtées par les Etats membres. S'agissant ainsi des fruits et légumes, les Français, au vu des quelques indications fournies par M. Natali, l'ont soupçonné de vouloir remettre en cause le régime des étapes, en d'autres termes, d'envisager des solutions qui ouvriraient davantage le marché des Dix aux fruits et légumes espagnols dès la première étape de quatre ans.

Le vice-prédident Natali, ancien ministre italien de l'agriculture, qui, au sein de la commission, a la *charge de l'élargissement* (responsabilité qu'il cumulera avec celle de la politique de développement à compter du 1er janvier prochain), est un homme averti et habile. A l'évidence, les Français se méfient d'une situation où les Italiens, dont les *intérêts* sont souvent *différents* des leurs, assurent désormais à tous les niveaux – Conseil et commission – le pilotage de la négociation.

Un obstacle à la poursuite normale de celle-ci a été écarté : les Grecs ont levé la réserve qui, depuis le Conseil européen de Dublin, *empêchait que soient présentées aux* Espagnols les « *positions communes* » arrêtées sur le vin et sur la pêche. Athènes se réserve le droit de bloquer l'accord avec l'Espagne, si, dans l'intervalle, les Dix ne sont pas parvenus à un arrangement lui donnant satisfaction sur les PIM (programmes intégrés méditerranéens). Il s'agit du financement, par la Communauté, du projet sur la modernisation des régions méditerranéennes de l'actuelle CEE. Il avait été entendu que la Grèce serait un bénéficiaire prioritaire de ces PIM.

M. Davignon, le négociateur du volet industriel, a abandonné, mardi soir, l'idée d'obtenir au cours des trois premières années suivant l'adhésion, un « écrêtement » des tarifs les plus élevés qui protègent environ cent vingt produits espagnols. En contre partie, il a été décidé d'accélérer légèrement le démantèlement des droits de douane. Leur réduction (échelonnée au total sur sept ans) atteindra 55 %, au lieu des 50 % prévus précédemment, à l'issue de trois ans.

Autre point d'accrochage, le contingent d'importation, en Espagne, de voitures à droits réduits (17,4 %) au cours des prochaines années. Ce contingent, en 1984, est fixé à 15 000 voitures. Il sera porté à 32 000 en 1985, à 36 000 en 1986 et à 40 000 en 1987, avec, chaque année, une réserve de 4 000 voitures pour le Royaume-Uni et l'Italie, dans l'hypothèse où les constructeurs de ces deux pays atteindraient le plafond qui leur sera alloué (le Royaume-Uni et surtout l'Italie estiment qu'ils sont actuellement discriminés sur le marché espagnol). Dans cette affaire, les Français, dont les deux groupes automobiles ont investi en Espagne, se trouvent du côté des autorités de Madrid et souhaitent, pour limiter la concurrence allemande ou italienne, des quotas aussi faibles que possible...

A propos de la sidérurgie, il a été entendu que les Espagnols s'engageraient, après l'adhésion, à réduire leur capacité de production de produits laminés à chaud de 3 millions de tonnes en trois ans (de 21 millions à 18 millions de tonnes). Durant cette phase de restructuration, les pouvoirs espagnols pourront continuer à accorder des aides à leurs entreprises sidérurgiques, mais, en contrepartie, les exportatios espagnoles vers le reste de la Communauté devront être limitées à 827 500 tonnes par an.

L'accord s'est fait également sur les institutions. Les Espagnols auront deux commissaires et disposeront de soixante sièges au sein de l'Assemblée européenne.

Au cours des deux derniers jours, la négociation avec le Portugal a progressé de façon satisfaisante. A vrai dire, elle pourrait être « bouclée » rapidement, si la majorité du conseil ainsi que la commission n'estiment pas politiquement souhaitable de la faire cheminer parallèlement aux pourparlers, beaucoup plus difficiles, avec l'Espagne.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS PAYSANNES

LE CNJA souligne « la situation critique » des jeunes éleveurs

Dans la plupart des départements où domine l'élevage, les producteurs de lait ont manifesté, mardi 18 décembre, en allant réveiller les préfets et la population des villes à *« l'heure du laitier »*. D'une façon générale, ces bruyantes démonstrations de mécontentement se sont déroulées sans heurts avec les forces de l'ordre, à l'exception de quelques départements, Finistère, Côtes-du-Nord et Orne, où des dégâts matériels ont été commis. A Quimper, la municipalité estime à 300 000 F le coût des dépradations. Certains producteurs ont choisi la manière douce en distribuant des berlingots de lait, comme à Albi, dans les boîtes aux lettres.

Les producteurs sont inquiets de la baisse de leur revenu qu'ils estiment à 9 % pour l'année. Ils réclament – la FNSEA et le CNJA avec eux – la convocation par M. Laurent Fabius d'une conférence sur le revenu. Les producteurs protestent surtout contre les quotas laitiers et l'ajustement qui leur a été imposé par l'ONILAIT (Office du lait). A l'issue de la conférence laitière (*le Monde* du 18 octobre), il était convenu que le quota alloué aux laiteries serait équivalent à la production de 1983, diminué de 2 %.

Pour satisfaire les besoins d'augmentation des producteurs « prioritaires » (jeunes installés, investisseurs récents), la diminution moyenne demandée à l'ensemble des autres a été relevée de 0,8 %, les prévisions initiales s'étant révélées erronées. Non seulement les éleveurs n'admettent pas cette remise en cause des résultats de la conférence laitière, mais ils jugent injuste l'attribution des quotas par les laiteries, qui, d'ailleurs, s'y refusent. Le CNJA souligne *« la situation extrêmement critique des jeunes qui ne peuvent faire face à leurs lourdes échéances faute d'une production suffisante, ou bien voient leur projet d'installation complètement bloqué »*.

Dialogue à Rodez

Dans l'Aveyron, les organisations syndicales, FDSEA et CDJA, ont choisi une formule originale pour faire connaître la situation des éleveurs du département. Au lieu de défiler en ville, voire de détruire des équipements urbains, ce qui défoule peut-être mais fait rarement progresser le dialogue, elles ont invité, lundi 17 décembre, les habitants de Rodez et les non-agriculteurs à un débat dans une salle où les journalistes de la presse locale, régionale et nationale ont joué le rôle de médiateurs. Pour cette première les agriculteurs étaient fort nombreux, plus que les citadins ; mais c'est la présence de nombreux professionnels dont l'activité est liée à l'agriculture qui a permis d'animer cette rencontre.

Il est apparu que la menace qui pèse sur l'emploi agricole, du fait du blocage des productions animales, aurait des répercussions importantes sur l'emploi en général et l'économie de l'ensemble du département. Le rapprochement a pu être fait entre les difficultés et les licenciements que connaissent les salariés, notamment ceux des « zingueurs » de la Vieille-Montagne, à Viviez, et la situation des agriculteurs. Aide au tiers-monde, revenu et impôts, excédents et diversification des productions furent aussi les thèmes de cette confrontation tous azimuts. Vers minuit, les agriculteurs sont, malgré tout, allés réveiller, eux aussi, leur commissaire de la République, qui les attendait, tranquille.

AFFAIRES

Le chiffre d'affaires d'EUROCOM devrait augmenter de 20 % en 1984

M. André Rousselet, président-directeur général de l'Agence Havas et de sa filiale EUROCOM, holding spécialisé dans la publicité, a présenté, le 18 décembre, à la presse l'émission de 100 millions de francs d'obligations avec bons de souscription d'actions qu'EUROCOM va lancer. C'est le premier appel au marché financier depuis l'introduction en Bourse, *« après dix-huit mois de bonheur »*, selon ses propres termes. A cette occasion, M. Rousselet et ses collaborateurs ont rappelé les résultats d'EUROCOM et présenté leurs projets.

Le chiffre d'affaires consolidé d'EUROCOM s'établissait, en 1983, à 6,9 milliards de francs. Composé de 6,3 milliards de francs pour l'activité publicitaire et de 0,6 milliard pour l'activité hors médias (emballages, restauration rapide, immobilier), il devrait, en 1984, augmenter de 20 % (16 % si l'on ne tient pas compte de l'intégration du réseau régional d'Havas-Conseil) pour l'activité publicitaire et de 15 % pour le hors médias. En 1984, le bénéfice consolidé d'EUROCOM s'établirait à environ 48 millions de francs (contre 40,5 millions en 1983), une plus-value de 8 millions de francs après impôt, venant de la cession du siège social de Goulet-Turpin à Reims, s'ajoutant à ce total.

La marge brute d'EUROCOM est due pour 70 % (980 millions de francs) à la publicité et pour le reste (413 millions) à l'activité hors médias, le groupe « emballages » représentant à lui seul 318 millions de francs.

L'activité publicitaire, qui apportait au groupe 67 % de son bénéfice consolidé en 1983, n'en fournira que 55 % en 1984, la part de l'immobilier stagnant (de 20 % à 19 %) et l'activité hors médias doublant sa contribution (de 13 % à 26 %). En 1985, l'objectif des responsables d'eurocom est d'accentuer cette croissance des activités hors médias, la part du bénéfice consolidé en provenance de ce secteur devant atteindre 38 %, contre 15 % pour l'immobilier et 47 % pour la publicité.

EUROCOM compte dans les prochaines années, accroître ses activités internationales, intensifier sa diversification par la création de filiales répondant au *« concept général de communication globale »* et développer ses activités dans l'emballage. Pour ce faire, le groupe envisage, pour les trois prochaines années, des investissements d'un montant de 300 millions de francs dont la moitié à l'étranger.

LA FIRME PHARMACEUTIQUE BEECHAM ÉTEND SES ACTIVITÉS DANS LES COSMÉTIQUES

La firme pharmaceutique britannique Beecham (6,3 milliards de francs de chiffre d'affaires) va racheter au groupe BAT Industries (British American Tobacco) ses activités dans l'industrie des cosmétiques regroupées sous le chapeau de BAC (British American Cosmetics). Le prix de cession a été fixé à 125 millions de livres (1,41 milliard de francs). Grâce à cette acquisition, Beecham va doubler le montant de ses ventes dans les cosmétiques et, avec un chiffre d'affaires désormais de 400 millions de livres (4,5 milliards de francs), arrivera au sixième rang mondial dans cette spécialité, derrière Shiseido (Jap.), numéro un, L'Oréal (Fr.), Avon (E.-U.), Revlon (E.-U.), Estee Lander (E.-U.).

La société britannique ajoutera à la liste de ses produits déjà très connus (Lancaster, Margaret Astor, Jovan, Aqua Velva) les marques Yardley, Lentheric, Morny, Juvena et Germain Montheil. Cette opération va permettre à Beecham de reprendre les chemins de l'expansion que la stagnation de ses activités pharmaceutiques, dû principalement à l'absence d'une découverte majeure, l'empêchait de trouver. Pour l'exercice clos le 31 mars dernier, ses ventes avaient seulement augmenté de 3,6 % (contre 20,7 % l'année précédente) et son bénéfice de 5,8 % (contre 16,5 %).

BAT Industrie pourra continuer de se diversifier dans l'assurance. Le groupe vient de prendre le contrôle d'Hambro Life (assurance sur la vie) pour une somme d'environ 7,6 milliards de francs. BAT avait déjà au début de l'année pris le contrôle, pour 9 milliards de francs, d'Eagle Star, sixième compagnie d'assurances du Royaume-Uni.

Les bonnes formules du CNPF

« Pour lutter contre le chômage, il n'y a pas de panacée, il n'y a que des palliatifs » ; « Des entreprises sous perfusion ne peuvent pas être des donneurs de sang » ; « La France sera marchande ou ne sera plus » ; « Nous attendons du gouvernement qu'à défaut de bien faire il évite de mal faire. »

M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a le goût des « formules-choc », que ce soit à propos de l'emploi, de la fiscalité, de l'exportation, du rôle de l'Etat dans l'économie, quatre thèmes qui étaient au cœur des débats de l'assemblée générale du CNPF, réunie le 18 décembre, à Paris.

Une assemblée à l'occasion de laquelle a été renouvelé le conseil exécutif – organe de décision qui fixe la politique générale du CNPF, – dont font désormais parti M. Claude-Noël Martin, *président du directoire de* Générale Biscuit (12 000 salariés), et Jean Montagnon, PDG de la société Pica (220 salariés), spécialisés dans les filtres d'épuration.

Dans son rapport économique, M. Guy Brana, réclamant *« moins de freins et plus d'élan »*, a proposé de réaliser un *« treizième mois de l'exportation »*. *« Le transfert de la taxe professionnelle sur la TVA – impôt déductible à l'exportation – pourrait favoriser l'émergence de nouvelles entreprises exportatrices dont notre pays a un besoin vital »* : 1 % du commerce mondial en plus, c'est 100 milliards de francs d'activités en plus.

Pour cela, il faut que l'Etat cesse d'intervenir *« de manière malthusienne et nocive »*, a indiqué M. Gattaz. Et M. Michel Maury-Laribière, qui préside la *commission de l'action territoriale*, a renchéri : *« Les élus s'intéressent de plus en plus à l'entreprise. Evitons qu'ils ne s'en emparent. La décentralisation peut devenir le moteur d'une révolution libérale si on évite qu'un interventionnisme régional ne se substitue à l'interventionnisme national. »*

Mais l'interventionnisme décentralisé doit tout de même avoir du bon : il suffit de voir la cohorte d'entreprises, en difficulté ou pas, qui se présentent aux guichets à subventions des régions, des départements et des villes.

F. Gr.

La Renault 5 en campagne

Renault le reconnaît : les ventes actuelles de Supercinq sont inférieures à l'objectif que s'était fixé la Régie. Aussi la prévision pour 1985 d'une part de marché de 12 % vient-elle d'être ramenée à 11 % ; mais la Régie compte sur l'Europe pour compenser ce recul et tenir ses objectifs de production (2 000 par jour en janvier 1985 et 2 800 en 1986 contre 1 100 à Flins et 300 en Belgique actuellement). C'est ce qu'a annoncé le 18 décembre le nouveau directeur commercial, M. D'Artemare.

Certes, la nouvelle venue a obtenu de bons résultats tant en octobre (5,4 % du marché) qu'en novembre (6,9 %), mais l'effondrement des ventes de l'ancienne R 5 (la « Lauréate ») fait que, globalement, les ventes de R 5 ont reculé.

On ne s'alarme pas chez Renault d'une telle évolution car l'on estime que l'adaptation de la clientèle à la Supercinq nécessite une « maturation ». L'élargissement de la gamme R 5, avec quatre modèles économiques lancés en janvier (dont l'un à moins de 40 000 F) puis, dans le courant de 1985, les versions cinq portes, GT turbo, automatique et Diesel, devrait, selon les dirigeants, permettre de concurrencer les étrangères en bas de gamme et la Peugeot 205.

Ce redressement est indispensable. Renault, on le sait, a perdu 3,6 milliards de francs au premier semestre, et l'absence de redressement des ventes (la Régie vendra 20 % de voitures de moins qu'en 1983) laisse penser que le déficit pourrait, pour l'année, dépasser 7 milliards de francs, soit pratiquement l'équivalent des pertes des deux groupes sidérurgiques français. Or les principaux concurrents de Renault sortent du rouge.

Le groupe français concurrent Peugeot SA, s'il supporte encore le poids de Talbot et surtout de Citroën, devrait enregistrer un quasi-équilibre pour la marque Peugeot elle-même. Le risque n'est pas mince que, dans la campagne électorale qui s'amorce, la comparaison Peugeot-Renault – et leur restructuration – devienne un élément politique majeur.

BRUNO DETHOMAS.

Le groupe hôtelier Nova Park est menacé de faillite

Le groupe hôtelier zurichois Nova Park SA a été déclaré en faillite le 18 décembre par l'office local des faillites, après le recours intenté par un des créanciers de cette société qui avait prêté 5,3 millions de francs suisses (environ 19 millions de francs français) pour le financement en crédit-bail de l'hôtel Nova Park Elysée, un des établissements les plus luxueux de Paris. Aux termes de la législation suisse, le groupe dispose d'un délai de dix jours pour faire appel de cette décision de justice dont l'initiative revient à une autre société zurichoise, la Forfaitirungs und Finanz AG, détenue à 100 % par une banque suisse.

Sans attendre ce délai de dix jours, le conseil d'administration du groupe Nova Park SA déposait cependant, le même jour, un recours contre l'ouverture de cette procédure de faillite prononcée contre elle. Selon le fondateur de Nova Park, M. René Hatt, des négociations entreprises avec un groupe américain d'investissement – dont l'identité n'a pas été révélée – permettraient de rembourser la somme de 5,3 millions de francs suisses, objet du litige, évitant ainsi la procédure de faillite.

Nova Park, qui possède des établissements de prestige à Paris, au Caire et à Djeddah, connaît, depuis de nombreux mois, de graves difficultés liées notamment à l'hôtel de New-York, le Gotham's. La construction de cet hôtel de très grand luxe a déjà coûté 110 millions de dollars et il manque encore 30 *millions de dollars* pour le terminer. Les actionnaires arabes du groupe Nova Park avaient manifesté leur réprobation au sujet du mode de financement des fins de travaux de cet hôtel, alors que les actionnaires suisses soutenaient plutôt la position du président, M. Hatt.

Les dettes du groupe Nova Park s'élèvent actuellement à 200 millions de francs suisses, dont 73 millions font l'objet de poursuites. Le groupe est soutenu par un consortium de banques à majorité ouest-allemande, composé, notamment, de la Deutsche Anlagen Leasing (RFA), la Westdeutsche Landesbank Düsseldorf (RFA), la Bayerische Landesbank Munich (RFA), la Hessische Landesbank Francfort (RFA), et la Landesbank Rheinland-Pfalz und Saar (Luxembourg).

Une société financière, European Banking Company, étudie actuellement les possibilités d'assainissement du groupe. Elle doit faire part des ses conclusions le 15 janvier prochain, lors d'une assemblée générale extraordinaire de Nova Park.

● **Remy Martin renforce son controle sur les vins Nicolas.** – La société La Gestion mobilière qui détient 49 % du capital des établissements de distribution de vins Nicolas a racheté à Primistère SA sa part de 34,6 %.

La Gestion mobilière est une holding détenue elle-même à plus de 50 % par Remy Martin, le reste appartenant à la famille Nicolas.

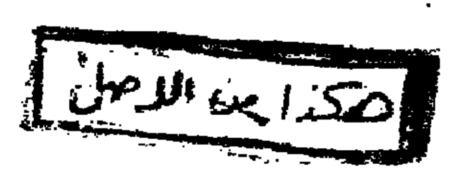
UN DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES DU BATIMENT VA ÊTRE MIS EN PLACE LE 1er JANVIER

Un dispositif d'aide aux entreprises du bâtiment et des travaux publics *« touchées par la réduction de leurs activités »* va être mis en place le 1er janvier prochain. C'est ce qu'a annoncé le 18 décembre le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports.

Pour aider ce secteur à *« s'adapter aux mutations de son marché »*, l'essentiel du dispositif *« transitoire et exceptionnel »* consiste en un assouplissement des procédures existantes. Les prêts participatifs simplifiés pourront être accordés à des entreprises employant cent personnes (et non plus seulement cinquante), ce qui devrait permettre d'augmenter le poids relatif du BTP, jusqu'ici défavorisé par rapport aux autres secteurs industriels, dans l'enveloppe globale de 1,2 milliard de francs destinée à ces prêts. En matière de contrats de modernisation (passés avec les entreprises innovatrices), le ministre souhaite accroître l'enveloppe de 35 millions de francs consacrée à cette politique industrielle.

Une instance consultative sera mise en place auprès de chaque commissaire de la République de région, *« afin de faciliter la détection des dossiers justiciables de ces diverses procédures et le choix de la procédure la mieux adaptée »*.

M. Paul Quilès, ministre de l'urganisme, du logement et des transports, avait annoncé la création de ce dispositif, le 26 juin dernier, à Toulouse, lors d'une réunion du bureau national de la Fédération nationale du bâtiment (FNB).



AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS PAYSANNES

LE CNJA souligne « la situation critique des jeunes éleveurs

Dialogue à Rodez

ÉNERGIE

Nouvelles menaces sur le marché pétrolier mondial

(Suite de la première page.)

Cette attitude, qui est plus particulièrement celle de la Grande-Bretagne et de la Norvège, *« pourrait conduire à une guerre des prix »*, a répété M. Oteiba, suivant en cela ses homologues saoudien, koweïtien, vénézuélien *et quatari*, qui tous, ces derniers jours, ont brandi la même menace, au cas où les producteurs de la mer du Nord abandonneraient, comme ils en ont laissé courir la rumeur, la fixation de prix officiels pour lier désormais leurs prix de vente aux seuls *cours* du marché libre.

Seuls l'Algérie et l'Iran se sont exprimés en sens inverse, soulignant les dangers d'une chute accentuée des prix et prônant de nouvelles baisses massives de la production pour tenter de redresser les cours du pétrole.

Officiellement, l'OPEP continue certes d'affecter sa confiance dans l'efficacité des mesures mises en place en octobre. Ainsi le comité de surveillance, réuni mardi 18 décembre, a-t-il choisi de proposer le maintien *du plafond de production réduit* adopté il y a un mois et demi – 16 millions de barils/jour – afin de défendre le prix de référence – inchangé – de 29 dollars par baril. Il a également souhaité un aménagement des différentiels de prix – écarts censés refléter les différences de qualité et d'éloignement des différentes qualités de brut – dont l'inadaptation aux conditions actuelles du marché est à l'origine de la crise actuelle.

Le comité *ministériel ad hoc* chargé d'étudier ce problème, qui s'est réuni mardi soir, devait proposer un aménagement limité, consistant à relever de, respectivement, 0,50 dollar à 0,20 dollar par baril le prix des bruts lourds et « medium » et à diminuer de 0,25 dollar le prix du pétrole léger, dont les prix officiels *sont supérieurs de plus* de 3 dollars aux cours du marché au jour le jour.

Les causes d'un échec

Mais l'incrédulité générale des milieux pétroliers vis-à-vis de l'efficacité de ces mesures commence à gagner les rangs de l'OPEP. L'échec de la stratégie jusqu'ici poursuivie est en effet patent. Bien que les treize pays membres aient maintenu leur production à un niveau extrêmement faible pour la saison – moins de 17 millions de barils/jour selon la plupart des observateurs, – les prix du marché, contrairement à leur attente, ne se sont pas redressés, bien au contraire : l'arabian light saoudien, brut de référence de l'OPEP se traite pour janvier à 27,50 dollars par baril, soit 0,50 dollar de moins qu'à la fin octobre et 1,50 dollar de moins que le prix officiel.

Les causes de cet échec sont multiples : faiblesse persistante de la demande, due au ralentissement de l'économie *américaine*, à la *clémence* de l'hiver et au cours élevé du dollar vis-à-vis des monnaies européennes, déstockage massif des compagnies lié à la conviction d'une baisse prochaine des prix, hausse de la production des producteurs qui ont *baissé leurs prix officiels* – Grande-Bretagne, Norvège, Nigéria – et manque de discipline interne de l'OPEP, dont beaucoup de membres n'hésitent pas à vendre au coup par coup des cargaisons à des prix réels très inférieurs aux prix officiels. *« Pourquoi conserver des stocks coûteux puisque, quand vous avez besoin de 500 000 barils de brut, il suffit de demander pour les obtenir, et au prix du marché ? »* explique le responsable des achats d'une grande compagnie pétrolière.

Plus profondément, cet échec constitue la preuve que l'OPEP a désormais largement perdu le contrôle du marché et de la fixation des prix du pétrole. *La part de plus* en plus faible des pays membres de l'Organisation, notamment ceux du Golfe, sur le marché mondial (le Moyen-Orient par exemple n'assure plus qu'environ un tiers des approvisionnements de la CEE contre près *de 50 % en 1982), le* rôle croissant du marché libre lié à l'abandon de plus en plus marqué des contrats à terme au prix officiel, le caractère directeur des prix américains et britanniques sur le marché, la multiplication des accords de troc, des rabais et des entorses en tous genres aux règles de l'OPEP, en étaient autant de signes.

Désormais, la preuve est faite que le marché du pétrole tend à devenir un marché de matière première comme les autres, où le poids d'un petit groupe de producteurs, fussent-ils très décidés et solidaires – ce qui est loin d'être le cas, – ne suffit plus à contrer les *tendances profondes* d'un marché fortement surcapacitaire.

D'où l'idée, qui commence à faire son chemin parmi les membres de l'Organisation, que les efforts de l'OPEP pour défendre les prix sont vains aussi longtemps que les autres producteurs non membres ne s'y associent pas. Or si les tentatives d'élargissement de l'OPEP se sont révélées fructueuses *vis-à-vis* de certains pays comme le Mexique et l'Egypte, qui coopèrent de fait et assistent en tant qu'observateurs à la conférence – ainsi que, pour la première fois, la *Malaisie* et Brunei –, elles se sont révélées vaines vis-à-vis de leurs principaux concurrents, à savoir la Grande-Bretagne, la Norvège et l'URSS.

Les producteurs de la mer du Nord *non seulement ont* abaissé unilatéralement leurs prix en octobre et ne cessent d'augmenter leur production, mais menacent aujourd'hui d'abandonner totalement la fixation de prix officiels, pour laisser leurs tarifs s'adapter mois par mois aux cours du marché. *Cela* aurait pour l'OPEP des conséquences désastreuses en aggravant les pressions à la baisse des prix, et en incitant les pays membres comme le Nigéria, concurrent direct de la mer du Nord, à se soustraire encore plus à la discipline de l'Organisation.

La marge de manœuvre de l'OPEP est *donc très étroite. Ce* d'autant que les perspectives pour 1985 sont sombres, la plupart des experts ne prévoyant qu'une reprise de la demande extrêmement faible – 500 000 barils/jour environ – qui serait totalement absorbée par les producteurs non OPEP. Quand bien même elle parviendrait enfin, l'hiver aidant, à redresser les cours *en* janvier, l'Organisation sait qu'elle sera de nouveau confrontée dès le printemps à une nouvelle crise.

Acculée dans les cordes, elle n'a à vrai dire que deux stratégies extrêmes à sa disposition : soit adapter ses prix et ses différentiels aux conditions réelles du marché – ce qui suppose une baisse – en maintenant un contrôle rigoureux des niveaux de production aussi longtemps que la demande reste faible, soit à l'inverse *« lâcher »* la défense des prix, afin de forcer les producteurs de la mer du Nord, handicapés par des coûts de production très élevés et effrayés par la baisse des cours, à coopérer. *« La plupart des pays membres ne sont pas encore prêts, pour des raisons politiques, à apparaître responsables d'une guerre des prix »*, assure le membre d'une délégation du Golfe, *mais on a atteint le point du divorce »*...

VÉRONIQUE MAURUS.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● **Hausse de la production industrielle en octobre.** – L'indice de la production *industrielle* en France a progressé de 1,5 % au mois d'octobre, après avoir enregistré une chute de 3,7 % en septembre. L'indice s'établissait à 133 en octobre (sur la base 100 en 1980), au lieu de 131 le mois précédent, et marquait une *hausse* de 4,7 % par rapport à octobre 1983.

BAISSE DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES. – Les prix des matières premières importées par la France ont baissé – en francs – de 1,6 % en novembre par rapport à octobre. En un an (novembre 1984 comparé à novembre 1983), l'augmentation est de 7,5 % (évalués en devises, les prix baissent de 0,4 % en un an).

Les prix des matières premières *alimentaires* importées baissent – en francs – de 1,7 % en un mois et sont stables par rapport à novembre 1983. Les prix des matières premières industrielles baissent de 1,5 % en un mois mais augmentent de 12,8 % en un an.

Consommation

● **M. Laurent Denis est satisfait du rattachement de l'INC au secrétariat d'Etat au budget.** – Lors d'un déjeuner de presse où il présentait l'enquête de l'Institut national de la consommation (INC) sur les prix à Paris et dans la région parisienne, M. Laurent Denis, directeur de l'INC, a *jugé « bénéfique »* le rattachement des questions de consommation au secrétariat d'Etat au budget, en raison essentiellement de son rôle interministériel, les problèmes de consommation relevant, en effet, de nombreux ministères (logement, santé...).

Énergie

● **Electricité : le nucléaire moins cher que le charbon.** – Le nucléaire reste très avantageux pour produire de l'électricité, alors que le charbon va voir ses coûts s'accroître par la nécessité de le désulfurer. Une étude du ministère français du redéploiement *industriel* estime à 22 à 23,5 centimes le Kilowattheure d'origine nucléaire (en francs de 1984) contre 31 à 39 centimes pour le charbon et 75,3 à 81 centimes pour le fuel dans une centrale mise en service en 1992 et fonctionnant à temps plein, soit 8 760 heures par an. Le charbon n'est plus avantageux que le nucléaire qu'en cas de fonctionnement de celui-ci pendant moins de 3 100 heures par an, voire 2 100 heures par an si le charbon doit être désulfuré.

● **Premier protocole d'accord entre Gaz de France et des associations de consommateurs.** – Gaz de France et dix-sept organisations nationales de consommateurs ont signé, jeudi 13 décembre, à Paris, le premier protocole d'accord précisant le cadre de leurs rapports : dialogue entre les deux parties, recueil, par GDF des avis et suggestions de sa clientèle.

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Augmentation de 0,7 % des revenus personnels.** – *Les revenus* personnels des Américains ont progressé de 0,7 % en novembre, et les dépenses des ménages de 0,9 %. Ces dépenses (exception faite des remboursements de dettes) avaient baissé de 0,2 % en octobre, alors *que, ce même mois*, les revenus personnels avaient augmenté de 0,4 %.

● **Diminution de 0,7 % des mises en chantier de logements.** – Les *mises en chantier de logements* ont baissé de 0,7 % en novembre, retombant à un rythme annuel de 1 528 000 unités. Il s'agit du deuxième repli mensuel consécutif après le recul de 8,3 % d'octobre. Le niveau de novembre est le plus bas depuis décembre 1982.

Toutefois, le nombre de nouveaux permis de construire a augmenté de 10,7 % en novembre pour atteindre un rythme annuel de 1,57 million d'unités. – *(AFP.)*

RFA

● **Arrestation de trois dirigeants de la banque SMH.** – Le tribunal de Francfort a confirmé la mise en état d'arrestation de trois des associés *de l'ancienne banque privée* Schröder, Münchmeyer Hengst (SMH) que seule l'intervention massive des instituts de crédit ouest-allemands avait pu sauver d'une faillite retentissante en 1983.

L'un des trois associés, le comte *Ferdinand von Galen, qui résidait* ces derniers mois à Paris, avait été arrêté, le dimanche 16 décembre, peu après son arrivée à Francfort où il était venu pour répondre à une convocation du procureur. Les deux autres, MM. Hans Lampert et Wolfgang Stryj, l'avaient *été à leur* domicile respectif.

La banque SMH s'était trouvée en difficulté en novembre 1983, principalement à la suite de la faillite de la firme de machines-outils IBH auprès de laquelle elle s'était fortement engagée. – *(Corresp.)*

Social

● **Près de mille suppressions d'emplois à l'usine CTT de Conflans-Sainte-Honorine.** – Le PDG de l'usine CTT, *de Conflans*-Sainte-Honorine (Yvelines), a confirmé, le 18 décembre, son plan de suppression d'emplois qui, d'ici à juin 1985, concernerait 928 personnes *sur un effectif total* de 1 600 salariés. Les sections syndicales de la CGT et de la CFDT ont convoqué le personnel pour une assemblée générale pour ce 19 décembre, à 15 heures.

● **Flexibilité de l'emploi : une session extraordinaire du Parlement pourrait être convoquée.** – En cas de signature de l'accord sur la flexibilité de l'emploi, entre les partenaires sociaux, *le* Parlement pourrait être convoqué en session extraordinaire au cours du premier trimestre de 1985, a indiqué, le 18 décembre, M. André Billardon, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Le Parlement, qui aurait à légiférer pour rendre possible l'application de cet accord, pourrait se réunir, sur un ordre du jour précis, à la demande *du président* de la République, avant la session normale de *printemps* qui s'ouvrira le 2 avril.

CONJONCTURE

SELON L'INSEE

Le déficit commercial cessera de diminuer au début de 1985

Après avoir diminué de moitié en 1983 par rapport à 1982, *puis* de nouveau de moitié en 1984 par rapport à 1983, s'établissant à 25 milliards de francs, le déficit commercial de la France cessera de diminuer *au cours du* premier semestre de 1985. Il se stabilisera au niveau de l'année précédente, c'est-à-dire au niveau moyen de 2 milliards de francs par mois.

C'est ce qu'indique l'INSEE dans sa dernière note de synthèse publiée le mercredi 19 décembre. L'Institut national de la statistique et des *études économiques considère que la* demande extérieure ne bénéficiera plus, comme en 1983 et en 1984, de la forte reprise qui s'est manifestée aux Etats-Unis ni des avantages, à l'exportation, d'un dollar fort. Depuis le début de 1983, les Etats-Unis ont contribué, pour 0,7 % par an, à la croissance des pays de l'Europe des Dix. Au début de 1985, il faut s'attendre à un ralentissement de la croissance aux Etats-Unis, que compensera pour partie une activité plus forte en Europe.

En revanche, la France ne pourra certainement pas se prévaloir d'un solde agro-alimentaire aussi avantageux qu'en 1984, année de récolte particulièrement abondante. De même devrait-on voir se réduire le taux de couverture des produits manufacturés. Quant au déficit énergétique, anormalement « bas » au troisième trimestre de 1984, de l'ordre de 14 milliards de francs, il devrait remonter autour de 16 milliards de francs au quatrième trimestre et se maintenir à ce niveau. Cela dans l'hypothèse d'un dollar dont la parité moyenne serait à 9 francs et d'un prix du baril de pétrole stable (29 dollars).

Les autres perspectives de l'INSEE, pour les six prochains mois, sont les suivantes :

● **PRIX.** – Le ralentissement de la hausse des prix, amorcé depuis 1983, ne peut que se confirmer. De 9,6 % cette année-là, le taux d'inflation en glissement est passé, selon les dernières estimations, à 6,7 % en 1984. *« Une hausse de 3,1 % est retenue pour le premier semestre 1985, équivalente à celle observée au second semestre 1984, mais elle intègre une concentration des hausses plus forte en début d'année qu'au second semestre, notamment pour les tarifs publics. »*

Pour les six premiers mois de 1984, les prix ont augmenté de 3,7 %. L'INSEE rappelle que la différence annuelle d'inflation avec nos principaux partenaires commerciaux, qui était de 4,4 points fin 1983, atteint encore 2,7 points au mois d'octobre, mais que l'écart avec l'Allemagne fédérale, tout en se réduisant, demeure important (4,2 points).

● **REVENU DES MÉNAGES.** – Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, après avoir baissé en 1983 et en 1984, connaîtra une légère hausse au premier semestre de 1985, grâce aux allégements fiscaux, aux revenus salariaux moins dégradés et à la stabilisation des revenus de l'entreprise individuelle. Le taux d'épargne se maintiendra aux alentours de 14 %. *« Il ne faut néanmoins pas attendre de nette reprise de la consommation avant la mi-1985 »*, note l'INSEE, qui signale par ailleurs un fait important :

● **L'INVESTISSEMENT EN LOGEMENT DES MÉNAGES** devrait connaître un arrêt de la baisse enregistrée depuis 1981, et même pourrait manifester une légère remontée au deuxième trimestre 1985. *« Les mises en chantier observées pour le troisième trimestre de 1984 marquent un léger redressement, après une chute brutale des trimestres précédents. »* Cette remontée *« exerce mécaniquement ses effets sur l'investissement du début de 1985. »*

● **LA SITUATION DES ENTREPRISES.** – *« Selon les comptes nationaux, la situation des entreprises s'améliore continûment depuis le second semestre 1982 »*, du fait principalement du ralentissement de la hausse des salaires et du maintien de forts gains de productivité en dépit d'une croissance lente. *Le taux d'épargne des sociétés* passerait de 9,6 % au premier trimestre 1983 à 15,9 % au deuxième trimestre 1985. Le taux d'autofinancement atteindrait des sommets : 94,3 % au deuxième trimestre 1985 contre 54,5 % au premier trimestre 1983.

L'investissement industriel augmente en volume de 3 % au premier semestre 1985, après 9 % en 1984.

● **L'EMPLOI** reste le point noir de la conjoncture. Le nombre des demandeurs d'emploi est surtout marqué par les mouvements de chômage des jeunes. Avec beaucoup de précaution, l'INSEE prend en *compte l'impact du dispositif adopté* en septembre 1984 concernant les jeunes sans emploi (nouvelles formations alternées, travaux d'utilité collective, prolongations de scolarité) et dont les effets devraient jouer dès le premier semestre 1985. De ce fait, le chômage des jeunes resterait au niveau où il se trouve fin 1984. En juin 1985, il y aurait alors environ 2 500 000 chômeurs, contre, en données corrigées des variations saisonnières, 2 400 000 *en* décembre 1984 selon les dernières estimations.

F. S.

TRANSPORTS

LA FRANCE ÉTUDIE DES MESURES DE RÉTORSION CONTRE LA TAXE ROUTIÈRE SUISSE

La France étudie des mesures de rétorsion contre la Suisse qui pourraient être mises en place d'ici à la fin de l'année, *« si des dispositions ne sont pas prises par le gouvernement helvétique pour ne pas pénaliser les routiers français »*, a déclaré M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat aux transports.

Le ministre, qui rendait visite, le 18 décembre, aux routiers empruntant le tunnel de Fréjus (Savoie), a vigoureusement pris position contre la taxe routière que les autorités de Berne imposeront aux transporteurs suisses et étrangers à partir du 1er janvier. Ceux-ci ont bloqué, le 17 décembre, la frontière franco-suisse pour protester contre cette taxe adoptée au début de l'année par référendum.

« Nous respectons le vote populaire helvétique, a affirmé M. Auroux, *mais le dispositif adopté a un caractère fiscal sans comparaison avec les péages français. »* Si les négociations entre les deux gouvernements tournaient court, les routiers suisses pourraient se voir imposer, en France, la taxe à l'essieu à laquelle sont assujettis leurs collègues français.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EURAFRANCE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'EURAFRANCE, réunie sous la présidence de Monsieur Michel *David-Weill le 17 décembre 1984* a approuvé :

– les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1984 qui font ressortir un bénéfice net comptable de 523,50 MF, *le bénéfice courant étant de 68,88 MF* (le résultat de l'exercice 1982/1983 établi selon les normes de présentation antérieures était de 82,81 MF dont 79,1 MF hors éléments exceptionnels).

– *la distribution d'un dividende net* de F 22,50 par action correspondant avec l'avoir fiscal à un revenu global de F 33,75, contre F 21,50 et F 32,25 pour l'exercice précédent.

Le versement de ce dividende représente une distribution globale de 54,96 MF contre 47,15 MF au titre de l'exercice 1982/1983.

Ce dividende sera mis en paiement le *28 décembre 1984.*

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de Messieurs Christian Valensi et André Wormser, a ratifié la cooptation en tant que censeur de Madame Yvette Chassagne, a nommé censeur Monsieur Jean-Claude Haas, et renouvelé le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Jacques Cornelis.

Le président, dans son allocution, a rappelé les faits marquants de l'exercice, à savoir : les apports de titres approuvés en décembre 1983, l'introduction au second marché de la SOVAC en mars 1984, EURAFRANCE conservant 62 % du capital de SOVAC, et l'acquisition par EURAFRANCE de 20,77 % des droits dans Lazard Partners, il a souligné les variations qui étaient intervenues de ce fait dans la répartition des actifs d'EURAFRANCE.

HITACHI

Résultats consolidés du premier semestre 1984
(1er avril – 30 septembre 1984)
Bénéfice net : + 27 %, plus de 100 milliards de yens

Le bénéfice net et le chiffre d'affaires d'Hitachi ont atteint des niveaux records pour le premier semestre s'achevant le 30 septembre 1984.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 18 % et s'élève à 2 466,5 milliards de yens. *Les exportations* ont progressé de 35 % et représentent 32 % du total des ventes.

Le bénéfice net a enregistré une progression de 27 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent et s'élève à 101 038 millions de yens, dé*passant pour la première fois le chiffre* de 100 milliards. Le bénéfice net par action passe ainsi de 28,01 yens à 34,74 yens, tandis que la marge bénéficiaire s'élève de 3,8 % à 4,1 %.

Tous les secteurs de la société ont amélioré leurs résultats, mais la progression la plus spectaculaire a été constatée dans le secteur de l'électronique dont l'augmentation *a atteint 38 %*. L'expansion enregistrée dans le domaine des semi-conducteurs a été importante, elle est due principalement aux dispositifs MOS qui représentent la principale catégorie de *produits* Hitachi. Les ordinateurs demeurent un secteur de pointe qui a continué de progresser. Les ventes de magnétoscopes, de *climatiseurs* et de biens de consommation ont également augmenté de 20 %. Les matériels électriques et équipements industriels n'ont, pour leur part, enregistré qu'une faible progression respectivement de 2 et 5 %, conséquence du ralentissement des investissements au Japon.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 11,30 % – 1974

Les intérêts courus du 21 décembre 1983 au 20 décembre 1984 seront payables à *partir du 21 décembre* 1984 à *raison* de 101,70 F par titre de 1 000 F nominal (coupon no 10) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,30 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,94 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 83,63 F.

CNT – Obligations 10,20 % – 1975

Les intérêts courus du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1984 seront payables à partir du 1er janvier 1985 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal (coupon no 9) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 75,49 F.

A compter de la même date, les titres appartenant à la série « C » sortie au tirage au sort du 15 octobre 1984 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F.

⁂

En application de l'article 94-II de la loi no 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret no 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, *il est rappelé que* :

- les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit verront le montant des sommes qui leur sont dues portées au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux ;
- les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 seront tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits ;
- concernant les titres inscrits en comptes « nominatifs purs », le remboursement de la série C « 10,20 % 1975 » et les intérêts seront réglés aux *titulaires directement par la Caisse Nationale des Télécommunications.*

DÉVELOPPEMENT

L'AVENIR DU TIERS-MONDE

Prospecter les gisements d'épargne

(Suite de la première page.)

Premières constatations faites par le professeur Denis Kessler, à l'occasion d'une synthèse préparatoire à cette rencontre (1) : *la seule façon de rompre le cercle maudit de l'endettement est de stimuler au maximum la croissance à partir des ressources internes.* (Ce qui ne signifie pas que l'on doive se passer de tout concours extérieur et d'autres volets d'une politique globale de développement.) Il existe une épargne des ménages plus abondante qu'on ne le pense, et surtout des gisements potentiels d'épargne (sauf évidemment du côté des individus disposant de revenus qui n'assurent même pas leur subsistance).

Un environnement favorable, et notamment la stabilité politique, est l'une des condition du succès de toute politique d'épargne, mais pour les pays en développement, bien des questions spécifiques restent ouvertes. M. Dominique Strauss-Kahn en a distingué quatre :

1) Quels taux d'intérêt ? S'ils sont trop bas, on arbitre mal entre le présent et le futur, s'ils sont trop élevés, le mur de la solvabilité des pays en développement arrêtera vite l'expérience. « *On voit mal comment des taux d'intérêt réels pourraient être durablement plus élevés que la productivité moyenne du capital* » (thèse soutenue également par M. Lucien Pfeiffer) ;

2) Quelles structures ? Faut-il développer des réseaux financiers calqués sur les modèles occidentaux ? Certes, ils permettent une redistribution vers des emplois plus productifs de l'argent, mais leur coût est beaucoup plus élevé que les circuits « informels » traditionnels qui existent dans les villages et dans les villes. La sagesse voudrait que l'on pousse prudemment dans les deux directions ;

3) Quelles motivations pour l'épargnant ? Les facteurs humains sont ici primordiaux, et il est important de relier l'acte d'épargner à un projet que l'individu se donne à court, moyen et long terme (acheter des outils, un logement, une échoppe d'artisan, etc.). ;

4) Quelle stratégie de développement ? Toutes les politiques de mobilisation de l'épargne sont bonnes à prendre, à condition de les replacer dans un ensemble plus vaste sur le sens que l'on veut donner à la croissance. Tant que les Etats-Unis seront à ce point importateurs de capitaux, le monde marchera sur la tête. Peut-on admettre que des pays pauvres mobilisent leurs ressources... pour alimenter les caisses des pays riches ?

Tam-tams et tontines

L'imagination... Vertu très demandée, et particulièrement en Afrique, pour que les banques, les caisses d'épargne ou les coopératives puissent collecter l'argent disponible après consommation. Il existe, et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, plus dans le secteur rural que dans le secteur urbain. Non pas seulement parce qu'il y a là (encore) plus de monde, mais parce que la vertu d'épargne est plus répandue dans les campagnes qu'à la ville. Souci plus affirmé d'assurer ses vieux jours, de se bâtir une maison, de renouveler son petit outillage, de réussir l'éducation de ses enfants. « Votre argent nous intéresse », disent en chœur les institutions financières, mais il leur faut procéder à quelques acrobaties pour l'atteindre dans les zones rurales.

M. Mauri, directeur de Finafrica de Milan, a suggéré quelques innovations qui ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd. Outre la classique simplification des procédures, il convient, explique-t-il, de raccourcir le temps qui s'écoule entre la demande et l'octroi d'un prêt, de rendre plus flexibles les remboursements en les rapprochant du moment où arrivent les revenus nés de la vente des produits agricoles, de ne pas hésiter à attribuer les prêts à la consommation, dans les cas particuliers, de financer des « prêts collectifs » à des associations de villages, et à ceux qui ont des objectifs spécifiques, etc.

Le plus important est peut-être, étant donné le facteur humain en la circonstance, d'adopter ce que Denis Kessler a appelé la « *stratégie de la couleuvre* », les institutions financières devant se couler dans l'environnement pour qu'elles inspirent confiance, et remplir un rôle pédagogique et d'information, à travers les notables reconnus par les paysans.

M. Dia, directeur de la Caisse nationale d'épargne du Sénégal, fut particulièrement explicite. L'étude du milieu est indispensable. Il faut distinguer les populations alphabétisées (20 à 30 %) et les autres, les placements des immigrés qui s'intéressent au taux d'intérêt servi et les autres, pour qui les rendements financiers ne comptent pas, repérer les islamiques, qui ont une notion restrictive du service d'intérêts, etc.

Une fois le terrain balisé, il convient de faire connaître aux futurs clients les services rendus, leur parler dans les langues *nationales* existantes, notamment par la radio, la presse écrite, l'affichage et les moyens de communication traditionnels : foires, marchés, palabres à la veille des récoltes, tam-tams à l'occasion des fêtes.

Deux représentants camerounais insistèrent également sur l'importance de la discrétion (la peur de la jalousie d'autrui existe, et des maris demandent que leur femme soit tenue dans l'ignorance du dépôt) et sur les dangers de garder l'argent « sous le matelas » en cas d'incendie ou de pillage.

Mais si le problème est ici, d'abord, de conserver son argent et, dans un deuxième temps seulement, de le faire fructifier, l'épargne ne permet pas de faire face à tous les risques, et l'assurance, qui reste très modeste dans les pays du tiers-monde, pourrait normalement se développer, surtout du fait de l'exode vers les villes, qui se traduit souvent par la rupture de ces anciennes solidarités qui tenaient lieu d'assurance, comme le souligna Mme Yvette Chassagne, présidente de l'UAP.

Malgré leurs efforts, souvent couronnés de succès (en quatre ans, la Caisse d'épargne du Sénégal a multiplié par quatre le montant de ses clients et par six le montant des sommes recueillies), les institutions financières doivent le plus souvent céder le pas en zone rurale au secteur « informel », ou traditionnel, peu importent les mots.

On connaît les prêteurs à gages mais beaucoup moins les « tontines », petites associations de gens qui se créent pour se consentir des prêts mutuels, selon leurs affinités (voisins, commerçants qui vont ensemble au marché, fonctionnaires, cultivateurs d'un village, etc.). Le point de départ est le plus souvent l'entraide et la solidarité. En gros on peut distinguer deux sortes de ces groupements : les tontines dites de consommation, les sociétaires accumulant leur argent pour faire face le moment venu à un besoin inhabituel, et les tontines d'investissement, d'où se dégage un vrai phénomène d'épargne. Leur seul trait commun, c'est la cotisation régulière, car elles ne s'inscrivent pas dans un cadre juridique, ne servent aucun intérêt, ou parfois un intérêt très élevé. Un représentant camerounais citait le cas d'une tontine qui mettait l'argent aux enchères : celui qui offrait le plus haut taux d'intérêt enlevait le crédit !

Récupération ?

Une question anima beaucoup les débats : faut-il récupérer peu à peu ces tontines pour les intégrer dans le système institutionnel ou les laisser vivre, tout en tâchant d'améliorer leur fonctionnement ? La plupart des représentants africains (sauf le représentant de l'Algérie) se prononcèrent pour la seconde solution. Les pays asiatiques sont plus tentés par la première.

La spécificité des groupements « spontanés » est très riche en facteurs humains, sociaux, professionnels, voire politiques, reconnut le représentant du Sénégal. Ne cassons pas ce réseau de solidarités. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit pas les inciter à aménager un cadre juridique (du type coopératif, mais en moins rigide), ni qu'ils puissent avoir des relations avec les banques et autres établissements financiers qui pourraient leur fournir une assistance, ce qui existe déjà ici et là. Un large consensus s'est dégagé finalement pour souhaiter des relations effectives entre ces deux systèmes.

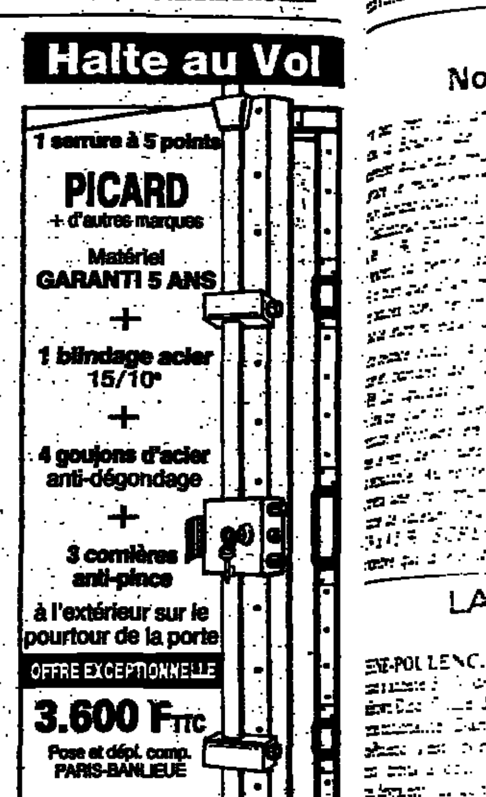
Au-delà des aspects techniques et originaux de cette collecte de l'épargne en pays du Sud, l'orientation de ces recherches est fertile pour deux raisons. Elle va dans le sens des nouvelles doctrines sur le développement « autocentré » que, après quelques experts isolés et jadis considérés comme un peu farfelus, la plupart des organisations internationales prêchent aujourd'hui. Elle met en pièces la doctrine libérale qui veut que l'inégalité de répartition favorise toujours l'épargne.

Dans la plupart des pays du tiers-monde, les riches épargnent moins que les catégories peu favorisées. « *Les grandes banques du monde se sont formées, à l'origine, à partir de l'épargne rurale* » (Dominique Taddei). La classe dominante préfère maintenir un train de vie élevé, placer de l'argent à l'étranger, voyager, consommer des biens importés (2). Comme le disait M. J.-P. Benoît, chef du département fiscal et financier des Nations unies : « *Tant qu'on ne se prive pas, on ne peut pas se développer.* »

PIERRE DROUIN.

(1) Ce symposium sur « La mobilisation de l'épargne des ménages dans les pays en développement » *a été organisé* par les Nations unies en collaboration avec l'institut international des caisses d'épargne, l'Association suédoise des caisses d'épargne, le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, la Caisse des dépôts et consignations et le ministère des finances de la République du Cameroun.

(2) Lire *Clés pour une stratégie nouvelle du développement*, de MM. Abdel Malek, Huyn Cao Tri, Rozier, et Lê Thank Khôi (les Editions ouvrières, UNESCO).



MARCHÉS FINANC

NEW-YORK

PARIS, 18 décembre

Nouveau et

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Une hausse frénétique

Un mouvement de hausse d'une ampleur assez considérable, et comme l'on n'en avait plus vu à New-York depuis quatre mois, s'est brutalement développé, mardi, à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, il s'est poursuivi durant toute la séance à vive allure et, à la clôture, après avoir refranchi la barre des 1 200, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 1 211,57 (+ 34,79 points), soit au voisinage de son plus haut niveau de la journée (1 213,23). Il faut remonter au 30 août dernier (+ 36 points) pour retrouver une aussi forte progression.

Faible ces derniers temps, le volume des transactions a soudainement gonflé, et 169,08 millions de titres ont changé de mains (sixième record historique en importance), contre 89,5 millions la veille. Le bilan de la journée a été à la hauteur de ces résultats. Sur 2 062 valeurs traitées, 1432 ont monté, 313 seulement ont baissé et 317 n'ont pas varié. Les meilleures performances ont été réalisées par les valeurs de haute technologie. Celles-ci ont été suivies par les pétroles, les automobiles et les services. La baisse des taux d'intérêt, déclenchée quelques heures auparavant par la Bankers Hanover Trust en décidant de ramener son *prime rate* de 11 1/4 % à 10 3/4 %, a servi de détonateur. Pour les opérateurs, il ne fait plus de doute que la détente va se poursuivre et que la Réserve fédérale s'efforcera de l'aider pour favoriser une reprise de l'expansion en réduisant le taux de l'escompte.

Autour du Big Board, l'optimisme, absent ces derniers jours, était revenu en force. Beaucoup n'hésitaient pas à pronostiquer 100 points de hausse dans le mois à venir. Une véritable hausse de Noël qui, disait-on, pourrait tirer son énergie des rachats que les vendeurs à découvert vont nécessairement faire.

VALEURS	Cours du 17 déc.	Cours du 18 déc.
Alcoa	36	37
A.T.T.	18 1/2	19
Boeing	54 1/8	58 1/4
Chase Manhattan Bank	46 1/8	47 1/4
Du Pont de Nemours	48 3/4	48 3/8
Eastman Kodak	68 3/4	72 1/8
Exxon	43 3/4	45
Ford	44 3/4	46 1/4
General Electric	55	58 5/8
General Foods	56 1/4	56 5/8
General Motors	75 5/8	77 3/4
Goodyear	25 1/8	26 5/8
I.B.M.	118 3/4	123 1/4
I.T.T.	29 3/4	30 1/2
Mobil Oil	28 1/4	28 1/2
Pfizer	40	41 5/8
Schlumberger	36 3/4	37 5/8
Texaco	33 7/8	34 1/4
U.A.L. Inc.	44 5/8	45 7/8
Union Carbide	34 1/8	35 3/4
U.S. Steel	24	24 7/8
Westinghouse	25	26 1/4
Xerox Corp.	38 1/2	38 7/8

PARIS, 18 décembre

Nouveau et sensible repli

Déjà pas très vaillante en début de semaine, la Bourse de Paris s'est assez franchement alourdie mardi. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi durant toute la séance et à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un recul de 1,1 %. En l'espace de quarante-huit heures, sa perte atteint maintenant 1,6 %, si bien que d'un mois à l'autre, les divers indices sont revenus légèrement en dessous de leurs niveaux de fin novembre.

Cette séance était la dernière du mois boursier et, partant, de l'année sur le marché RM. La liquidation générale avait, en effet, lieu ce jour et, avec les ajustements de position effectués en cette période de l'année, le repli des cours lui est très largement imputable. Au reste, les baisses n'ont pas revêtu une très grande ampleur. Une quinzaine de valeurs seulement ont baissé de 2 % à 4,5 % (SCREG). C'est surtout leur nombre qui a été déterminant, celui des hausses étant, d'autre part, réduit à sa plus simple expression. Quoi qu'il en soit, cet alourdissement est la traduction d'un certain malaise favorisé par le climat d'incertitude. Des professionnels l'assuraient. D'autres, au contraire, ne voyaient rien à redire, évoquant seulement le facteur technique dont les effets, à leurs yeux, sont salutaires.

La devise-titre s'est tassée pour s'échanger entre 9,80 F et 9,87 F (contre 9,83 F-9,94 F). L'événement de la journée a été le plongeon de l'or. A Londres, l'once de métal jaune est tombée à 308,25 dollars l'once (– 6,75 dollars), son niveau le plus bas depuis juillet 1982. A Paris, le lingot a chuté de 2,6 % pour revenir à 94 300 F (– 2 600 F). Le napoléon a suivi le même chemin mais à quelque distance : 592 F (– 3 F). Le volume des transactions a augmenté : 17,62 millions de francs contre 12,14 millions de francs.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RHONE-POULENC. – Le groupe chimique a acheté 51 % de la société américaine Brown Disc, filiale de la firme Dysan, de même nationalité. Dans le même temps, Rhône-Poulenc s'est porté acquéreur de warrants (droits à option), qui, une fois exercés, devraient lui conférer une participation supérieure à 80 % dans le capital de Brown Disc. Installée depuis trois ans à Colorado-Springs (Etat du Colorado), Brown Disc fabrique des disques souples destinés à la micro-informatique, son chiffre d'affaires escompté en 1985 étant de 45 millions de dollars. Le présent accord prévoit également le rachat à Dysan (dont Rhône-Poulenc possède 20 % du capital à l'issue des achats effectués en 1979-1980) des 45 % qu'elle détenait dans la société française Dypy, spécialisée dans les disques rigides et souples, Dypy devenant, du coup, filiale à 100 % de Rhône-Poulenc. Ces deux opérations, complétées par la fusion de Dysan et d'une autre société, Xidex, en 1985, donneront l'occasion au groupe français de renforcer sa présence dans « *les médias magnétiques* ». L'acquisition de Brown Disc permettra à Rhône-Poulenc Systèmes de détenir 5 % du marché mondial des disques souples évalué à un million d'unités.

PRICE WATERHOUSE-DELOITTE, HASKINS AND SELLS. – Ces deux multinationales d'experts-comptables, qui figurent parmi les principales firmes d'audit internationales, ont finalement renoncé au projet de fusion qu'elles avaient annoncé en septembre dernier (*le Monde* du 15 septembre 1984) et qui aurait fait du groupe ainsi constitué le « numéro un » mondial de la profession avec un effectif total de cinquante-quatre mille personnes et un réseau de sept cent quatre-vingt-cinq bureaux. Cette décision résulte d'une consultation entreprise par un cabinet d'avocats et dont le résultat, récemment communiqué aux directions des deux firmes, aurait démontré l'opposition résolue au projet manifestée « *dans certains pays importants* », notamment en Grande-Bretagne.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	17 déc.	18 déc.
Valeurs françaises	119,1	118,1
Valeurs étrangères	83,2	83

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 déc.	18 déc.
Indice général	180,5	178,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 19 décembre ..... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 déc.	19 déc.
1 dollar (en yens)	247,05	246,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Actions au comptant — Étrangères — SECOND MARCHÉ — Hors-cote

SICAV 18/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 497	9 497	9 200	9 700
ECU	6 842	6 833	....	....
Allemagne (100 DM)	306 660	306 570	294	314
Belgique (100 F)	15 274	15 286	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 830	271 600	260	280
Danemark (100 krd)	85 750	85 690	80	88
Norvège (100 k)	106 120	106 960	102	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 314	11 225	10 900	11 800
Grèce (100 drachmes)	7 474	7 475	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 979	4 977	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	372 060	371 750	368	379
Suède (100 krs)	107 460	107 230	103	110
Autriche (100 sch)	43 690	43 660	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 551	5 542	5 250	5 800
Portugal (100 esc.)	5 710	5 690	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 195	7 186	7	7 350
Japon (100 yens)	3 837	3 835	3 720	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/12
Or fin (kilo en barre)	96750	93900
Or fin (en lingot)	96900	94300
Pièce française (20 fr)	595	592
Pièce française (10 fr)	494	.....
Pièce suisse (20 fr)	568	565
Pièce latine (20 fr)	554	550
Souverain	710	700
Pièce de 20 dollars	4140	4090
Pièce de 10 dollars	2002 50	2002 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3690	3640
Pièce de 10 florins	588	580

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

COMMENTAIRES

2. « Tout est spectacle », par Bruno Frappat ; « Les trois erreurs du PCF », par Roger Garaudy.

ÉTRANGER

3. EUROPE
4. AFRIQUE
– TCHAD : la « surprise » du commandant Jalloud.
4-5. AMÉRIQUES
5. ASIE
7-8. PROCHE-ORIENT
– « Les exilés de Khomeiny » (II), par Jean Gueyras.
8. DIPLOMATIE
– Les Etats-Unis s'apprêtent à confirmer leur retrait de l'UNESCO.

POLITIQUE

9. Les giscardiens du PR face au « fait barriste ».
10. La situation en Nouvelle-Calédonie.

SOCIÉTÉ

11. LE RAPPORT ANNUEL DE L'UNICEF.
– EDUCATION : la percée de FO chez les enseignants.
24. SPORTS : le tennis venu du froid.

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
mercredi 19, 19 h 25
Les grandes courses transatlantiques à la voile
GÉRARD ALBOUY et ALAIN GIRAUDO

SUPPLÉMENT

12-13. Fêtes et cadeaux.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

15 à 17. UNE SÉLECTION POUR LES FÊTES : cinéma, théâtre, expositions, jazz.
18. Programme des expositions.
23. COMMUNICATION

ECONOMIE

26. ETRANGER : élargissement de la CEE.
– AFFAIRES.
– AGRICULTURE.
27. CONJONCTURE.
– ENERGIE.

RADIO-TÉLÉVISION (23)
INFORMATIONS « SERVICES » (24) :
Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (25) ; Carnet (24) ; Programmes des spectacles (19 à 22) ; Marchés financiers (29).

A B C D E F G

M. JACQUES CHIRAC APPLIQUE SES IDÉES ÉCONOMIQUES DANS LA CAPITALE

Les impôts locaux des Parisiens n'augmenteront que de 6 % en 1985 mais l'eau leur coûtera beaucoup plus cher

En 1985, les Parisiens verront leurs impôts locaux majorés de 6 % ; la taxe d'ordures ménagères, la taxe de balayage et la redevance d'assainissement de 5,3 % ; la vignette automobile de 5 %, et les droits de mutation de 4 % seulement. En revanche, ils paieront l'eau à une compagnie privée qui leur facturera le mètre cube 16 % de plus que cette année. C'est ce qu'ont décidé, mardi 18 décembre, les élus de la capitale, en adoptant, par 141 voix (RPR et UDF) contre 22 (PS et PC) les budgets de la commune et du département.

A Paris, les deux collectivités locales se juxtaposent puisqu'elles couvrent le même territoire et qu'elles ont les mêmes administrés. Leurs deux budgets, administrativement distincts, *sont en réalité* étroitement imbriqués et complémentaires. Bien qu'ils soient votés séparément et par les mêmes élus, on peut les examiner en bloc.

En 1985, plus encore que les années précédentes, ces budgets traduisent les options politiques de M. Jacques Chirac et de son imposante majorité municipale. Quinze mois avant les élections législatives de 1986, le maire de Paris met en pratique dans son hôtel de ville ce qu'il prône pour la France. Il veut démontrer qu'on peut alléger la pression fiscale sans diminuer les prestations des services publics et sans sacrifier *« les investissements porteurs d'avenir »*.

En outre, il veut entamer dans sa propre maison la dénationalisation qu'il a inscrite dans son programme politique ; il le fait en privatisant certains services municipaux comme celui de la distribution de l'eau, mais alors l'usager est invité à payer le vrai prix du service et doit subir une forte augmentation.

Privatisation

M. Chirac a-t-il réussi sa démonstration ? Pour les recettes communales (15,3 milliards de francs), il semble que oui. Les subventions de l'Etat, qui représentent un petit tiers de ses ressources, n'augmenteront que de 2,4 %. Des impôts indirects et des droits de voirie, on ne peut attendre guère mieux que cette année. Les taxes de propreté, qui sont « encadrées » par l'Etat, ne pourront progresser que de 5,3 %. Restait donc le gros morceau, le seul sur lequel la municipalité pouvait agir : les impôts locaux.

Lors de la campagne électorale de 1983, M. Chirac avait promis qu'ils ne gonfleraient pas plus vite que le coût de la vie. En 1984, il avait cru pouvoir limiter leur hausse à 9 %. En réalité, les Parisiens ont dû payer 10,78 % de plus. N'ayant pu tenir ses engagements, le maire de Paris a voulu se rattraper. Si les prévisions de ses services sont exactes, l'augmentation de la pression fiscale à Paris ne devrait pas dépasser 6 % en 1985. Au total, sur les deux premières années de la seconde mandature, la hausse des impôts locaux atteindra 17,3 %, soit un peu plus que l'élévation du coût de la vie.

M. Chirac n'a guère de mal à assurer le budget de fonctionnement du département puisque c'est la commune qui, par une subvention, l'alimente pour les deux tiers. M. Chirac, maire, finance ici M. Chirac, président du conseil général. Le reste des ressources vient du recouvrement des prestations sociales (qui marche très bien), de la vente des vignettes et des droits de mutation. On a vu que la hausse de ces deux derniers postes a été bridée à Paris à moins de 5 %.

Pour alimenter les investissements, c'est-à-dire les travaux nouveaux et achats de terrains, M. Chirac peut compter sur les droits à construire que la Ville vend aux promoteurs, sur le remboursement par l'Etat de la TVA et sur l'autofinancement. Mais la Ville fera également appel assez largement à l'emprunt, car, comparativement à d'autres, elle est peu endettée. Le remboursement de ses dettes passées ne représentera en 1985 que *8 % des charges totales*.

Cependant, le maire de la capitale devait faire face à une situation embarrassante, celle du service des eaux. L'eau est particulièrement bon marché à Paris, mais c'est en grande partie parce que les aqueducs qui l'amènent de fort loin, les usines qui traitent celle qu'on puise dans la Seine et les tuyaux de distribution ont été insuffisamment entretenus. Le rajeunissement de ces installations ne peut plus être différé, d'où de gros investissements en perspective. Comment les financer ? En relevant le prix facturé par la municipalité aux Parisiens ? En augmentant les impôts pour verser des subventions au service concerné ?

M. Chirac a cherché à éviter les deux écueils, tout en appliquant un principe économique qui lui est cher : la privatisation. Il a proposé au conseil de Paris, qui l'a accepté (la gauche votant contre), de concéder la distribution de l'eau, le relevé des compteurs et la facturation à deux sociétés privées. La Lyonnaise des eaux (président M. Jérôme Monod, ancien directeur de cabinet du premier ministre Jacques Chirac et ancien secrétaire général du RPR) couvrira les arrondissements de la rive gauche ; l'autre, la Compagnie générale des eaux (d'où vient M. Michel Roussin le chef de cabinet du maire), le fera pour la rive droite.

A partir du 1er janvier prochain, la Ville continuera à assurer le captage, le traitement et le transport de l'eau, mais celle-ci sera vendue en gros aux deux firmes privées qui la revendront au détail aux Parisiens. En contrepartie, elles ont pris l'engagement de moderniser à leurs frais le réseau de distribution.

On estime que les sommes qu'elles paieront à la ville permettront à celle-ci de rénover ses aqueducs et ses usines. En tout cas, le budget du service des eaux s'en trouvera allégé de cent millions de francs en 1985.

En toute hypothèse, ce sont les Parisiens qui paieront. Le mètre cube d'eau, qui valait 4,05 F en 1984, coûtera 4,90 F en 1985, soit une augmentation de 16 %. Mais ce sont les compagnies privées qui établiront les factures et non la Ville. Il fallait y penser...

Des immeubles sociaux

Compte tenu de cette stratégie financière – modération fiscale, emprunts, privatisation, – la municipalité sera-t-elle en mesure d'offrir aux Parisiens des services équivalents à ceux des années passées ? L'examen des dépenses de fonctionnement permet de penser qu'à tout le moins rien d'essentiel n'a été sacrifié. Avec plus de 4,7 milliards, l'aide sociale reste le plus gros poste. La participation au budget de la RATP (1,5 milliard) est en augmentation de 7,5 %. Les écoles et la propreté ne sont pas mal loties. Si la voirie est pénalisée (crédits en diminution), la culture (+ 9 %), les parcs et jardins (+ 12 %) et les sports (+ 14 %) sont gâtés.

Les dépenses d'investissement, y compris le compte foncier, passe de 2,2 milliards à 2,7 milliards, soit une augmentation de 22 %. M. Chirac et M. Alain Juppé, son adjoint aux finances, appliquent ici un principe bien connu des élus municipaux. Les investissements lourds doivent être engagés en début de mandature pour s'amenuiser ensuite. En fin de parcours, cela permet d'inaugurer de belles réalisations, tout en dégonflant le budget.

Les investissements de 1985 vont servir à moderniser l'éclairage, à terminer le complexe souterrain des Halles, à aménager plusieurs parcs nouveaux. Mais les plus grosses dépenses – et de très loin – seront faites dans le secteur de la construction. L'accord passé entre la Ville et l'Etat pour le lancement de dix mille logement sociaux en deux ans oblige la municipalité à faire un effort exceptionnel. Certes, c'est M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, qui finance la construction des immeubles sociaux, mais c'est M. Chirac qui doit fournir les terrains. Les achats d'espaces, notamment les anciennes gares SNCF, coûteront à eux seuls 360 millions de francs.

En revanche, le palais des sports de Bercy fait à nouveau parler de lui. 50 millions de francs lui sont affectés en 1985. Cette machine polyvalente et complexe coûte cher (1,5 million de francs pour le seul entretien des fameux talus gazonnés) et l'on n'a toujours pas achevé sa mise au point. Parti d'un devis partiel de 200 millions, l'investissement total atteint maintenant 900 millions. Un gros point noir dans la gestion de M. Jacques Chirac.

MARC AMBROISE-RENDU.

M. JEAN-MARIE DROT EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA VILLA MÉDICIS

M. Jean-Marie Drot, producteur et réalisateur de télévision, est nommé directeur de l'Académie de France à Rome (villa Médicis), par décret publié au *Journal officiel* du mercredi 19 décembre. Il succède à M. Jean Leymarie, historien d'art.

Rappelons que M. Jean Leymarie, qui avait lui-même succédé à Balthus, était officiellement à la retraite depuis le 17 juillet, mais que son mandat avait été prolongé, faute de lui trouver un remplaçant (« le Monde Aujourd'hui » daté 11-12 novembre). La nomination de M. Jean-Marie Drot était tenue pour certaine depuis quelques semaines.

[Né le 2 mars 1929 à Nancy, M. Jean-Marie Drot est devenu, à partir de 1963, un spécialiste des documents télévisés consacrés à l'art (journaux de voyage et portraits). Citons notamment ses *Dialogues avec André Malraux* (1974). Egalement romancier (*l'Enfant fusillé*, en 1979), M. Jean-Marie Drot était depuis 1982 conseiller culturel auprès de l'ambassade de France en Grèce.]

● *M. J.-P. Angremy, consul de France à Florence.* – M. Jean-Pierre Angremy – l'écrivain Pierre-Jean Rémy, – conseiller des affaires étrangères, ancien directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture (1979-1981), est nommé consul général de France à Florence (Italie) en remplacement de Mme Marie-Thérèse Haulpetit-Fourichon.

[Agé de quarante-sept ans, ancien élève de l'ENA, M. Angremy entra dans la carrière diplomatique en 1963. Il fut notamment vice-consul à Hongkong, deuxième secrétaire à Pékin, puis premier secrétaire à Londres.

Parallèlement, sous le pseudonyme de Pierre-Jean Rémy, il a mené une carrière d'écrivain. Il a obtenu le prix Renaudot en 1971 pour *le Sac du palais d'été*. Il a publié depuis de nombreux ouvrages, dont plusieurs romans à succès.]

Sur le vif

Ils sont partout

Je ne comprends pas. Qu'est-ce qu'ils ont contre le gouvernement, les Français ? Pourquoi est-ce qu'ils le font dégringoler à grands coups de pieds rageurs dans les sondages ? Ils sont pourtant sympas, nos ministres. Ce sont des gens très bien. Des cracks. Chevènement, par exemple, eh bien ! c'était le meilleur élève de sa classe. Et le plus gentil. C'est l'ancien proviseur de son vieux bahut à Besançon qui lui a délivré hier ce certificat de bonne conduite tombé sur les *téléscripteurs de l'AFP* dans le cliquetis de clochettes et de sonneries annonciateur des nouvelles urgentes. Chevènement était venu inaugurer un nouveau lycée dans le coin.

Ils se mettent en quatre, ces gens-là, ils se déplacent pour un *rien, ils vont sur le terrain.* C'est Fabius qui vient de passer une heure au commissariat du sixième arrondissement de Paris devant une meute de reporters, caméras sur l'épaule de Bic au poing. Pour voir un peu comment c'était fait un poste de police, il *n'en avait aucune idée avant de* nous expliquer le soir à la télé qu'on n'a rien à craindre question sécurité. On est super bien gardé.

C'est Joxe qui a une cravate noire dans le tiroir de son bureau. Il n'a qu'à la sortir pour aller aux innombrables enterrements des flics descendus par les truands.

C'est Auroux qui s'est pointé, suivi de son escorte, dans sa limousine à fanion, au poste de douane du tunnel de Fréjus pour tailler une bavette avec les représentants des routiers. Il s'imagine que, s'il leur passe la main dans le dos, les gros culs ne seront plus tentés de bloquer la frontière suisse.

C'est Lengagne... Vous ne savez pas qui c'est Lengagne ? Mais si, le secrétaire d'Etat chargé de la mer qui se faisait filmer et photographier tous les deux jours en suroît debout sur un dinghy devant l'épave du *Mont-Louis* le mois passé.

C'est Bouchardeau qui s'est précipitée au siège de la filiale d'Union Carbide à Béziers au lendemain de la catastrophe de Bhopal. Touchant. Parce que, enfin, depuis des années qu'on lui signalait le danger, elle aurait très bien pu attendre encore un bon petit moment avant de se remuer. Eh bien ! non, elle a réagi au quart de tour. Le temps d'avertir les médias, de sonner son chauffeur et c'était parti pleins gaz.

CLAUDE SARRAUTE.

UN PROJET DE MM. DEFFERRE ET SERVAN-SCHREIBER

250 000 micro-ordinateurs dans les écoles

La France, des quartiers des grandes villes aux villages des campagnes, va s'équiper de quelque 250 000 micro-ordinateurs. Placés par grappes de quatre ou cinq dans des *« ateliers »*, ils seront mis gratuitement à la disposition des enfants comme des adultes pour s'initier d'abord, se former ensuite, à ce qui doit être la *« deuxième langue »* de tous : l'informatique.

L'idée a été lancée par MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Gaston Defferre. Ils souhaitaient équiper les écoles de 350 000 micro-ordinateurs. Des contacts avaient été pris pour ce faire en novembre avec la société californienne Apple à qui l'on demandait de construire une usine en Bretagne où seraient fabriqués des micro-Macintosh. L'industrie française aurait pu être associée au capital de cette filiale française d'Apple avec 49 % des actions.

Ce projet ambitieux avait le défaut de revenir très cher (un Macintosh coûte environ 30 000 F), de prendre à revers les institutions traditionnelles chargées de l'éducation et de faire une part trop faible aux industriels français. Très critiqué pour ces raisons, on le disait abandonné il y a une quinzaine de jours.

Il renaît aujourd'hui, la présidence de la République ayant donné son appui à cette opération, à la condition qu'elle soit *« recadrée »*. Environ 250 000 micro-ordinateurs et non plus 350 000 devront d'ici quelques années (le délai n'est pas encore fixé) équiper des lieux publics qui seront vraisemblablement les écoles. Les instituteurs devront être associés au programme, car il s'agit de lui donner un contenu pédagogique.

Les appareils seront – encore que toutes les négociations avec Apple ne soient pas rompues – ceux de Thomson (TD7) et de Matra (Alice) connectés à des « Micral » de Bull. Ces machines n'étant pas de la même catégorie que le Macintosh, le coût global du projet sera plus faible d'environ 3 milliards de francs... qu'il reste tout de même à trouver.

E. L. B.

Le numéro du « Monde » daté 19 décembre 1984 a été tiré à 445 293 exemplaires

